DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12579 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 10 JUILLET 1985

Les Grands et le terrorisme

On comprend la rage avec laquelle M. Reagan, champion du retour à la loi et à l'ordre à l'intérieur et de la restauration de la puissance américaine à l'extérieur, s'en prend à cette maladie des temps modernes qu'est le terrorisme.

Si la guerre entre Etats « civilisés » est pratiquement interdite par la dissuasion nucléaire, la prise d'otages et le chantage ont pris pour une part le relais des actes de violence dans les relations internationales : le simple touriste, tout autant que le diplomate, subit dans sa personne ce que le président des Etats-Unis assimile à juste titre à un « acte de guerre ».

Les imprécations que M. Reagan a déversées, dans un discours devant les avocats américains, contre les terroristes et ceux qui les hébergent n'en sont pas moins un aveu d'impuissance. Le président en appelle au droit international pour mettre fin au fléau : mais comment le mettre en œuvre ? Il proclame le droit pour les Etats-Unis de se faire justice eux-mêmes par des actions « unilatérales » ; mais la liste des pays qu'il désigne à la vindicte populaire témoigne déjà de son embarras. Ni la Libye, ni l'Iran, ni la Corée du Nord, ni même le Nicaragua, qui ne cache guère son soutien aux guérilleros du Salvador, ne sont certes à l'abri du soupçon d'encouragement au terrorisme. Mais pourquoi avoir tu le nom de la Syrie, que dénonçait naguère le département d'Etat ?

L'explication se trouve, bien sûr, dans le rôle positif joué par le président Assad lors de la libération des passagers américains de la TWA prisonniers des chiites au Liban. De même, le remède proposé à la suite de cette affaire — le boycottage de l'aéroport de Beyrouth — peut-il apparaître dérisoire et injuste : la compagnie aérienne libanaise n'avait rien à voir, que l'on sache, avec le détournement et la prise d'otages.

Reste que le président Reagan a pu régler en moins de *trois semaines* une crise comparable à celle des otages de Téhéran, qui avait coûté plus d'un an d'efforts, — et probablement son siège — à son prédécesseur. Reste aussi que l'Amérique, grâce au langage musclé de ses chefs et à la mobilisation de tous les instants de ses médias, est apparue tout de même plus crédible que d'autres puissances ayant fait face à des situations analogues. Le rapprochement avec l'incertitude qui pèse encore aujourd'hui sur le sort de Jean-Paul Kauffmann, de Michel Seurat et des deux diplomates français détenus au Liban n'en est que plus frappant.

M. Roland Dumas ayant cru bon, également, de rendre hommage au rôle de la Syrie dans l'affaire de la TWA, le moment serait peut-être venu pour la France de taper elle aussi sur la table.

En Guinée

Les conjurés seront exécutés sans procès

(Lire page 2.)

La France et l'Espagne décident de tenir des sommets annuels

Arrivé lundi 8 juillet à Paris, en compagnie de la reine Sophie, pour une visite officielle de trois jours, le roi Juan Carlos d'Espagne a eu dans la soirée un premier entretien avec M. Mitterrand. Il devait rencontrer ce mardi le premier ministre, M. Fabius, et le maire de Paris, M. Chirac, avant d'être fait docteur honoris causa *de la Sorbonne. Une déclaration commune signée ce mardi par les ministres des affaires étrangères prévoit un sommet annuel entre le président français et le premier ministre espagnol.*

« Nous célébrons une amitié revivifiée. » Ainsi M. Mitterrand a-t-il résumé, lundi, à l'Élysée, au cours du dîner de gala qu'il offrait au roi Juan Carlos, l'esprit de ces trois jours de rencontre franco-espagnole. Selon le roi, cela *« ouvre une ère nouvelle »* dans les relations entre les deux pays et cela marquera *« une nouvelle étape dans la construction européenne »*.

Pour sceller les retrouvailles solennelles de Paris et de Madrid, les deux ministres des affaires étrangères, MM. Francisco Fernandez Ordonez et Roland Dumas, ont signé ce mardi, une déclaration commune (*le Monde* daté 7-8 juillet) institutionnalisant les nouveaux rapports entre les deux capitales.

Il s'agit d'un texte en cinq parties, examinant successivement la coopération politique, culturelle, économique et sociale (des contacts entre hauts fonctionnaires sont prévus), locale et régionale — afin, notamment, de faciliter l'intégration progressive de l'Espagne à la CEE en évitant que celle-ci ne provoque trop de drames chez les producteurs du Midi — et, enfin, la coopération en matière de sécurité, pour laquelle un « groupe d'études stratégiques » va être créé.

L'innovation majeure de ce texte est de prévoir un « sommet » annuel. De ce fait, le partenaire espagnol est traité par Paris sur le même pied que les deux autres « grands » de la CEE, la Grande-Bretagne et l'Italie. Avec la seule Allemagne fédérale, les sommets sont semestriels, et la coopération instaurée par le traité de 1963 est sensiblement plus étroite.

Des rencontres annuelles entre le président français et le premier ministre espagnol auront lieu alternativement en France et en Espagne.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

M. Jospin verrouille les candidatures socialistes à la succession de M. Mitterrand

Conforté dans sa position par les conclusions du dernier comité directeur du Parti socialiste, M. Lionel Jospin a fait, lundi 8 juillet, plusieurs mises au point. En se déclarant favorable à une nouvelle candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988, le premier secrétaire du PS s'est employé à apaiser les querelles et les rivalités que la perspective de cette échéance exacerbe à l'intérieur du parti et à tempérer les ambitions des divers prétendants socialistes à la succession.

N'en déplaise à MM. Michel Rocard, Pierre Mauroy, Laurent Fabius et autres Jean-Pierre Chevènement, qui se bousculent déjà au portillon élyséen, la course à la succession de M. François Mitterrand n'est pas ouverte, pour la simple raison que le président de la République est assurément le mieux placé pour se succéder à lui-même : *« François Mitterrand est encore (...) le meilleur candidat pour 1988. C'est le meilleur présidentiable que nous puissions avoir. »*

Par ces deux phrases en forme de lapalissade, M. Lionel Jospin, qui s'exprimait lundi soir au micro de France-Inter, a bel et bien posé la candidature de M. Mitterrand à la prochaine élection présidentielle.

Peut-être même le premier secrétaire du Parti socialiste a-t-il vendu la mèche sur les intentions du chef de l'Etat.

Est-ce vraiment pure coïncidence si vendredi soir, devant les membres du courant A (mitterrandiste) réunis à huis clos pour préparer le comité directeur du lendemain matin, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, invitait vertement les prétendants à l'éventuelle succession à lire plus attentivement le discours-programme prononcé le 25 juin à Carcassonne par le président de la République ?

A quoi rime cette guerre des dauphins, disait-il en substance à ses camarades, puisque tout indique dans le discours de M. Mitterrand, et surtout son insistance à vouloir défendre son bilan avec orgueil, à communiquer ses convictions, qu'il ne renoncera pas sans combattre, ni en 1986, en cas de renversement de majorité, ni au terme du mandat qu'il a reçu en 1981, surtout si les socialistes apparaissent alors déchirés par leurs querelles internes ?

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)

BILAN D'UNE DÉCENNIE

Les femmes victimes de la politique

Plus de dix mille femmes sont attendues à Nairobi (Kenya), entre le 10 et le 26 juillet, pour une conférence internationale des Nations unies qui marquera la fin de la Décennie de la femme, décidée à Mexico en 1975. Ce rassemblement sera l'occasion d'établir un bilan des actions menées ces dix dernières années par les Etats pour l'égalité entre les sexes, le développement et la paix, mais aussi en matière d'éducation, d'emploi et de santé.

Le succès de ces journées n'est pas du tout garanti, bien qu'elles aient été longuement préparées par une conférence internationale, à mi-parcours en 1980 à Copenhague, puis par deux réunions à Vienne et à New-York cette année. Les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux dénoncent la politisation des débats et ont entamé un bras de fer pour que soient minimisés certains thèmes auxquels tiennent les pays non alignés et ceux de l'Est. Quant aux associations féminines, elles craignent de voir la conférence dominée par les intérêts des Etats.

En réalité, deux conférences parallèles et complémentaires auront lieu à Nairobi avec des thèmes communs mais sans rapport direct entre elles. L'une est le fait des organisations non gouvernementales qui, du 10 au 19, animeront un forum, avec des boutiques, des activités culturelles et une multitude d'ateliers-débats. L'autre rassemblera, du 15 au 26 juillet, les délégations gouvernementales et les membres des organisations ayant statut d'observateurs à l'ONU. De cette dernière conférence, on n'attend que des satisfecit et des déclarations d'intention. Les surprises peuvent venir, en revanche, des associations.

(Lire nos informations page 9.)

Le Zimbabwe ou la démocratie vaille que vaille

L'ancienne Rhodésie blanche « rebelle à la Couronne » de M. Ian Smith devait, sous son nouveau nom de Zimbabwe, devenir la vitrine de la démocratie multiraciale en Afrique. Cinq ans après l'indépendance, on est loin du compte. M. Mugabe, marxiste prudent, vient de gagner les élections mais reste contesté. Il accuse les Blancs, qui ont droit à 20 sièges sur 100 à l'Assemblée et qui sont largement restés fidèles à M. Smith, d'être des *« racistes »*. En outre, il traite son vieil adversaire, M. Nkomo, en ennemi plus qu'en opposant dans le jeu démocratique. Aussi peu tolérants que leur chef, des partisans du premier ministre ont saccagé, lundi 8 juillet, dans la banlieue de la capitale Harare, les domiciles des amis de son grand rival. Le gouvernement a lancé un appel au calme. Tandis que la dissidence se poursuit au Matabeleland, la cohabitation subsiste pourtant, vaille que vaille, entre Noirs et Blancs dans le seul pays d'Afrique où les anciens colons ont conservé une représentation institutionnelle après l'indépendance.

De notre envoyé spécial MICHEL BOLE-RICHARD

Harare. — A quelques kilomètres de Gweru, au cœur des Midlands, la galerie des portraits des directeurs blancs de la Fletcher High School s'arrête net en 1980, date de l'accession à l'indépendance de la Rhodésie rebaptisée Zimbabwe. Entre eux et les photos de leurs successeurs noirs trône une reproduction d'un magnifique lion, satisfait et tranquille. Faut-il y voir un symbole ? Pas du tout, affirme le directeur adjoint, qui sourit à la remarque. Un pur hasard, paraît-il. Le même responsable indiquait pourtant quelques instants plus tôt : *« Avant, tout était pour les Blancs. Je n'osais même pas rêver être à la place où je suis aujourd'hui. L'indépendance nous a enfin ouvert les portes. »*

Le Zimbabwe n'est pas peu fier d'avoir, en douceur, africanisé les principaux rouages de l'Etat. Un travail qui s'est fait à doses homéopathiques et a finalement été accepté par la minorité blanche.

Certes, entre la plus dure période de la guerre et les premières années de pouvoir noir, près de cent cinquante mille Blancs ont quitté le pays, mais nombreux sont ceux qui maintenant veulent rentrer au paradis perdu. Les listes s'allongent à la délégation commerciale du Zimbabwe en Afrique du Sud. Comme l'écrit le journal progouvernemental *The Herald* : *« Les cinq dernières années ont démontré à beaucoup de Blancs, sinon à tous, que leurs craintes étaient sans fondement. »*

De fait, les descendants d'anciens colons n'ont pas eu à souffrir de l'arrivée aux commandes de dirigeants noirs. Il n'y a pas eu de revanche mesquine, ni d'expropriation, ni de campagne anti-Blancs. A écouter certains fermiers, à leur grande surprise, rien n'a véritablement changé pour eux. *« On nous a laissé continuer à travailler comme avant »*, reconnaît M. David Hapelt, qui dirige une ferme de 600 hectares au lieudit significatif de Happy Valley. Bien sûr, tout n'est pas parfait. Il y a les restrictions draconiennes du contrôle des changes quand on veut aller à l'étranger, l'impossibilité de récupérer ses avoirs si on désire émigrer, les difficultés à obtenir des prêts ou des pièces de rechange pour le matériel, et les petits conflits de voisinage avec les tribus limitrophes qui ne respectent plus comme avant les propriétés blanches. On critique aussi la baisse du niveau d'enseignement et la dégradation du système médical. Mais chacun s'en accommode en ayant recours aux établissements privés.

Même les adversaires du régime de M. Robert Mugabe, comme l'évêque noir Abel Muzorewa, admettent que cinq années d'exercice du pouvoir ont démontré qu'il était possible aux Blancs et aux Noirs de vivre ensemble malgré les blessures du passé. Une expérience qui a valeur d'exemple pour l'Afrique du Sud. Que réservent à cette communauté, qui compte encore près de cent mille personnes, les cinq prochaines années du régime de M. Mugabe ?

Ce dernier, qui pourrait à juste titre revendiquer le bénéfice d'une réconciliation réussie, a laissé planer des menaces de représailles après la victoire aux élections de l'Alliance conservatrice de M. Ian Smith. Les mettra-t-il à exécution ?

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Suiveur

M. Mitterrand survole mercredi la route du Tour de France. Hommage du premier supporter de France aux héros de la grande boucle ? Pas seulement.

Il y a, dans le peloton des prétendants, un homme dont le destin intrigue. Il connut naguère la gloire des étapes de grâce avant de sombrer dans les abîmes de l'incompréhension et de l'échec. On le disait, il y a peu, usé, fini, enfoncé. Et le voici superbe, caracolant en jaune, matant ses opposants de toutes les couleurs.

M. Mitterrand, suiveur attentif, cherchera à percer le secret de Bernard Hinault, le rouleur qui défie le temps.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

SCIENCES

Trois images pour un seul astre

L'étude du phénomène du mirage gravitationnel devrait apporter beaucoup à la compréhension de l'univers et à celle de ses débuts

Les géographes à la reconquête du marché

La décentralisation ouvre de nouvelles perspectives à la géographie. Encore faut-il répondre à la demande des usagers

Pages 11 et 12

LIRE

étranger

AFRIQUE

Algérie

APRÈS LES ATTAQUES DE LA PRESSE

Paris se refuse à « entretenir une polémique »

Devant la campagne de presse qui se développe en Algérie contre la France, le Quai d'Orsay a publié lundi après-midi 8 juillet un communiqué laconique : *« La France ne veut pas entretenir une polémique avec Alger »* et *« regrette tout ce qui peut porter atteinte à la qualité et à l'avenir des relations franco-algériennes »*.

Depuis le début de l'année, les commémorations algériennes de la guerre d'indépendance affectent, en effet, les rapports avec Paris. Le 8 mai dernier, jour du trentième anniversaire de la répression des émeutes de Sétif, qui avaient fait quelque quarante mille morts, la télévision algérienne diffusait un documentaire. Ce montage se terminait sur des images de la première explosion atomique française à Reggane et laissait entendre que des prisonniers algériens avaient été exposés aux radiations. Le lendemain, l'agence de presse APS enfonçait le clou en diffusant un article accusant clairement la France d'avoir utilisé des moudjahidins comme « cobayes » dans ses expériences nucléaires. Ces mauvais procédés venaient conclure une longue campagne de presse, plus fondée, à propos de la recrudescence des crimes racistes en France.

Chacun sachant qu'en Algérie les médias sont étroitement contrôlés par le pouvoir, le Quai d'Orsay avait réagi avec une fermeté courtoise, montrant bien qu'il ne croyait guère à une *« bavure »* imputable à un producteur de télévision irresponsable.

Vendredi 5 juillet, jour de la fête de l'indépendance, l'APS revenait à la charge dans un long article daté d'Oran accusant la France d'avoir transformé l'Algérie tout entière en un « camp de concentration » et de lui avoir fait frôler le « génocide » (*le Monde* daté 7-8 juillet).

Le lendemain, l'hebdomadaire du FLN, *Révolution africaine*, publiait, en point d'orgue, un dossier de seize pages consacré à la torture, où les généraux français Massu et Bigeard étaient mis dans le même sac que Klaus Barbie et les autres bourreaux nazis de la deuxième guerre mondiale (*le Monde* du 9 juillet). Il écrivait à propos du « droit à l'histoire » : *« Les Algériens ne sauraient être condamnés à l'amnésie tandis que la France continue de cultiver la mémoire de sa jeunesse par le rappel incessant des faits concernant l'Allemagne nazie et la guerre de 1939-1945. »*

Un malaise latent

Pourquoi cette acrimonie ? Ces campagnes de presse traduisent un malaise latent dont les composantes sont certaines manifestations de racisme en France ; les reproches faits à Paris en ce qui concerne les enlèvements de gaz et de pétrole, jugés insuffisants par Alger ; la présumée réticence française à assurer des transferts de technologie, à travers des sociétés d'économie mixte. En outre, les relations politiques entre les deux pays sont, selon Alger, altérées par la position, jugée pro-marocaine, de la France à propos du conflit du Sahara occidental.

Les autorités algériennes, qui n'ont toujours pas « digéré » le voyage à Ifrane du président Mitterrand, ont été passablement irritées par la visite officielle de M. Fabius au Maroc, à la fin avril, et notamment par une « petite phrase » malencontreuse : *« C'est la première fois que je me rends dans un pays du Maghreb, et je tenais à ce que ce fût au Maroc. »*

La visite de M. Fabius à Alger les 24 et 25 juin dernier semblait avoir remis un peu d'huile dans les rouages. Apparemment, il n'en est rien.

F. F.

• *Le problème des mères séparées.* — Alors que les cinq mères exigeant le droit de garde ou de visite de leurs enfants occupent, depuis le 17 juin, les locaux de l'ambassade de France à Alger, les experts algériens et français chargés de négocier une convention judiciaire sur le statut des enfants issus de couples mixtes se sont réunis lundi 8 juillet à Alger. M. Laurent Fabius avait, lors de sa récente visite, assuré que les deux pays voulaient *« régler le problème de fond »* et désigné, pour y parvenir, du côté français Me Paul Bouchet, président du Fonds d'aide sociale aux immigrés. Le nom de son partenaire algérien n'est toujours pas connu.

CRÉATION D'UNE LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

« Pour la liberté et la dignité »

De notre envoyé spécial

Alger. — Le bruit courait depuis quelques mois en Algérie et dans les milieux de l'immigration parisienne. C'est chose faite. La création d'une Ligue algérienne des droits de l'homme a été annoncée, la semaine dernière. Elle est présidée par Mᵉ Abdennour Ali-Yahia, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), avocat réputé qui n'a jamais hésité à défendre les militants de la cause berbère ou ceux du fondamentalisme et de l'intégrisme religieux.

Les statuts de cette Ligue, conformes à la Constitution algérienne et aux dispositions de l'ordonnance 71/70 du 3 décembre 1971 sur les associations, ont été déposés pour agrément au ministère de l'intérieur, dans le même temps que son affiliation était demandée à la Fédération internationale des droits de l'homme.

Mᵉ Ali-Yahia insiste sur le côté apolitique et humanitaire de l'association. Pour lui, *« les droits de l'homme se situent dans l'histoire et dans le temps »*, en partant du principe fondamental que *« le peuple algérien n'a pas lutté uniquement contre le colonialisme mais aussi pour avoir droit à sa dignité et à sa liberté »*. Il est résolument optimiste en ce qui concerne l'agrément sollicité, car *« l'Algérie, héritière du FLN, ne peut pas prôner la défense des droits de l'homme à l'étranger et ne pas les défendre à l'intérieur du pays »*.

C'est la première fois qu'une initiative de cet ordre est prise en Algérie où le parti unique coiffe toutes les organisations.

F. F.

GERBES ILLÉGALES

Une trentaine de *« fils de martyrs »* algériens sont détenus depuis le vendredi 5 juillet à Alger. Ils ont été appréhendés après avoir tenté de déposer des gerbes aux monuments aux morts, en marge des manifestations officielles de la fête de l'indépendance, a affirmé, lundi 8 juillet, à Alger, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, Mᵉ Abdennour Ali-Yahia.

Arrêtées à Alger, à Tizi-Ouzou, à Ténès, à Chelf et Khenchela, ces personnes ont été transférées à Alger, où *« cinq ou six d'entre elles sont encore détenues vingt-quatre heures après la fin de la garde à vue légale et n'ont toujours pas été déférées au parquet »*, a ajouté Mᵉ Ali-Yahia.

Le président de la Ligue des droits de l'homme a déclaré avoir interrogé, sans succès, les autorités *« sur les raisons de ces arrestations et du déplacement de ces personnes à Alger, alors que les tribunaux correctionnels locaux sont compétents pour les délits d'atteinte à l'ordre public »*, précisant qu'il avait également protesté contre *« des perquisitions sans mandat »*.

Guinée

LES SUITES DU PUTSCH MANQUÉ

Les conjurés seront exécutés sans procès

Le gouvernement guinéen a publié, lundi 8 juillet, une première liste de douze conjurés ayant participé à la tentative de coup d'Etat dans la nuit du 4 au 5 juillet. Le ministre guinéen des affaires étrangères et de la coopération, le capitaine Facinet Toure, a affirmé qu'il n'y aurait pas de procès pour les auteurs du putsch avorté et que tous ceux qui y avaient participé le paieraient de leur vie. *« Cela ne vaut même pas la peine d'en parler »*, a-t-il dit, se bornant à indiquer que les prisonniers étaient toujours en vie.

Il a ajouté que cette tentative de coup d'Etat allait modifier la manière de gouverner du Comité militaire de redressement national (CMRN). *« On a dit que nous étions faibles, ce que nous ne sommes pas. Nous étions faibles parce qu'il y avait des ennemis dans nos rangs, qui sabotaient ce que nous entreprenions. » « Maintenant,* a-t-il ajouté, *tout va être différent. »*

Le capitaine Facinet Toure a, d'autre part, annoncé qu'un premier complot, impliquant plusieurs des personnes qui sont actuellement arrêtées, avait été découvert en janvier dernier. Le CMRN, a-t-il expliqué, avait décidé de faire preuve de mansuétude à l'égard des auteurs de ce complot, qui avait entraîné l'arrestation de quarante et un soldats.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, procédé lundi à un important remaniement des instances dirigeantes du pays, à l'échelon central et local, pour remplacer les personnalités qui ont été arrêtées et qui seraient en tout une trentaine, dont plusieurs membres du CMRN.

La première liste des douze conjurés est la suivante : colonel Diarra Traore, ministre d'Etat, ministre de l'éducation; capitaine Mamadi Bayo, ministre de la jeunesse et des sports; commandant Kabassan Keita, secrétaire d'Etat à l'élevage; capitaine Lancine Keita, secrétaire permanent du CMRN; capitaine Ahmadou Kouyate, secrétaire d'Etat à la sécurité; capitaine Bahourou Conde, préfet de Pita, ancien ministre; colonel Idrissa Conde, gouverneur de la province de Zerekore; adjudant-chef Sekou Touré, préfet de Dalaba; capitaine Oumar Kebe, ancien ministre du commerce; capitaine Kaba Abdourahmane, ancien ministre des transports; capitaine Mohamed Lamine Sakho, ancien ministre de l'industrie, ambassadeur au Gabon; capitaine Bakari Sakho, gouverneur de la province de Debreka. — (*AFP, Reuter, UPI.*)

Le Zimbabwe ou la démocratie vaille que vaille

(*Suite de la première page.*)

« Le Zimbabwe ne mourra pas si les Blancs s'en vont », a-t-il déclaré. Certes, mais l'économie en souffrira beaucoup, à commencer par l'agriculture. S'il reste encore 4 300 fermiers blancs sur les 5 200 présents à la date de l'indépendance, ceux-ci jouent un rôle capital dans ce grenier de l'Afrique, *même si* leur importance tend à diminuer par rapport aux petits paysans noirs, qui sont au nombre de 850 000. Cette année, ils ont réalisé la performance de produire près de 40 % de la récolte de maïs, estimée à environ 3 millions de tonnes. Cela grâce aux aides et aux incitations du gouvernement.



Un succès dont le pouvoir peut s'enorgueillir, d'autant que le pays sort d'une période difficile de trois années consécutives de sécheresse. Cette année, les trois denrées principales, maïs, coton et surtout tabac, qui rapportent à l'Etat de précieuses devises étrangères, seront, en qualité et en quantité, tout à fait exceptionnelles.

La commercialisation de ces produits devrait largement dépasser les 650 millions de dollars américains. Les stocks de maïs, épuisés, pourront être reconstitués, et le surplus exporté, alors que l'an dernier le Zimbabwe a dû en importer 300 000 tonnes.

« Des êtres humains à part entière »

Le ministre blanc de l'agriculture, M. Denis Norman, a donc le sourire, mais les radicaux de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) grincent des dents. L'ambitieux programme d'installation en cinq ans de 162 000 familles sur des terres rachetées aux Blancs n'a été que très partiellement réalisé. Seules 30 000 d'entre elles ont pu bénéficier de cette redistribution présentée comme l'une des priorités de M. Mugabe. La sécheresse et aussi le manque de crédit ont eu raison des impératifs socialistes du premier ministre.

De même, la nationalisation des moyens de production a été pratiquement nulle, avec moins de 1 %. Le « socialisme scientifique » prôné par le marxiste-léniniste convaincu que déclare être M. Mugabe, s'est arrêté aux frontières du pragmatisme. Mais les discours radicaux n'en ont pas moins effrayé les investisseurs étrangers. 50 millions de dollars zimbabwéens seulement (1 dollar zimbabwéen vaut environ 6 francs) ont été investis dans le pays depuis l'indépendance. L'économie a pourtant sérieusement besoin d'un coup de fouet. Le revenu par tête a baissé de 15 % en deux ans. Même si le salaire minimum vient d'être augmenté au début juillet de 15 % pour certaines catégories, l'inflation a considérablement rogné le pouvoir d'achat. Un travailleur qui gagne aujourd'hui 125 dollars ZB par mois, soit le double de son salaire de 1980, a vu néanmoins son pouvoir d'achat réduit de 30 %.

Dans les prochaines années, le Zimbabwe va être confronté aux plus graves difficultés depuis l'indépendance. Faute de créations d'emplois, le chômage atteint des proportions catastrophiques. Il est impossible d'avoir des données précises en la matière, mais on estime qu'il y aurait environ 1,3 million de sans-travail. Un chiffre alarmant quand on sait que la population du Zimbabwe est d'un peu plus de 8 millions d'habitants et que 53 % d'entre eux ont moins de quinze ans. Chaque année, 250 000 élèves quittent l'école avec la quasi-certitude de ne pas trouver d'emploi. Un industriel de Bulawayo raconte que pour une seule offre il a reçu près de 6 000 réponses.

Un problème qui risque de devenir crucial en raison du taux de natalité de 3,8 pour 1 000, l'un des plus élevés du continent africain. Le nombre des enfants scolarisés (2,6 millions) a plus que triplé en cinq ans et, malgré les dépenses massives consacrées à l'éducation — près du quart du budget, — le niveau a incontestablement baissé. Les classes sont surchargées, les professeurs trop peu nombreux, et les locaux manquent malgré l'énorme effort qui a été fait dans ce domaine comme d'ailleurs dans celui de la santé. Deux secteurs qui sont la fierté du pouvoir avec celui de l'abolition de la discrimination raciale.

Quand on demande à M. Cephas Msipa, ancien ministre ZAPU du gouvernement qui a été limogé en novembre 1984, quel a été le principal résultat des cinq années d'indépendance, il répond sans hésiter : *« Nous sommes maintenant des êtres humains à part entière. »* Mais dans le tableau inachevé de cet Etat en route vers un socialisme hésitant, il y a quelques taches difficiles à effacer : une énorme affaire de corruption, qui est loin d'avoir dévoilé tous ses secrets ; la persistance de la détention sans jugement, qui permet au pouvoir d'emprisonner actuellement une soixantaine d'opposants, selon un chiffre fourni par M. Msipa ; et surtout la sauvage répression dans la province du Matabeleland de l'ethnie ndebele.

Si cette région n'est plus interdite d'accès, la présence militaire et policière est encore importante. Ce secteur vit toujours sous haute surveillance, et bien que les mesures d'intimidation et les exactions de la cinquième brigade aient, selon plusieurs témoignages, pratiquement cessé, il y a toujours des enlèvements. D'après un père catholique, trois jeunes ont été kidnappés le 23 juin dans le secteur de Tsholotsho, au nord-ouest de Bulawayo.

Depuis on est sans nouvelles d'eux. Ont-ils rejoint dans un charnier les quelques milliers de victimes soupçonnées d'être liées aux dissidents, explication sans cesse brandie par le pouvoir pour justifier la mise en coupe réglée de cette région ?

Destructions et massacres

Une religieuse de la mission Magana raconte que des villages entiers ont été détruits et leur population massacrée. *« Les Shonas de la cinquième brigade les battaient à mort, les brûlaient ou les enterraient vivants ou enfin les exécutaient d'une rafale. Je ne sais pas pourquoi ils faisaient cela. Ici, on n'a jamais vu de dissidents. C'était peut-être juste par cruauté ou, comme certains le prétendent, par revanche, car à la fin du siècle dernier les Ndebeles n'ont pas été tendres avec les Shonas. »*

Le Zimbabwe a voté. La population a apporté un soutien massif à M. Mugabe, mais le Matabeleland est resté fidèle à son leader, M. Joshua Nkomo. Le premier ministre a annoncé de nouvelles actions militaires. Une technique qui a jusqu'à présent échoué. Il faudrait à n'en pas douter d'autres moyens pour rejeter M. Nkomo *« dans la poubelle de l'histoire »*, selon la formule du ministre de l'information, M. Nathan Shamuyarira.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

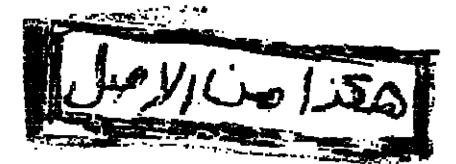
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 800 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل



EUROPE

Royaume-Uni

TROIS ANS APRÈS LA GUERRE DES MALOUINES

Londres lève l'embargo sur les importations en provenance d'Argentine

Londres. — A compter de 0 heure, ce mardi 9 juillet, les produits argentins peuvent de nouveau être importés sur le marché britannique. Le Foreign Office annonce ainsi la levée d'une interdiction qui était en vigueur depuis le début du conflit des Malouines, le 2 avril 1982. Cette décision est présentée comme *« un nouveau pas vers une amélioration des relations »* entre la Grande-Bretagne et l'Argentine ; mais, par la même occasion, le gouvernement de Londres réaffirme qu' *« il n'est pas question de discuter de la souveraineté sur les Malouines »*, ce qui réduit évidemment la portée du geste.

C'est en effet sur ce problème de principe qu'avaient échoué, il y a un an à Berne, les premières négociations directes entre les deux pays. Elles avaient pourtant été précédées de longs contacts préliminaires, organisés secrètement sous l'égide des gouvernements brésilien et helvétique, et survenaient alors qu'une sensible détente était perceptible depuis la fin du régime militaire à Buenos-Aires et l'élection du président Alfonsin, à qui Mme Thatcher avait adressé un message de félicitation en décembre 1983. Pourtant, les deux délégations s'étaient immédia-

De notre correspondant

tement séparées, *le 19 juillet 1984*, parce que, du côté argentin, on voulait inscrire la question de la souveraineté à l'ordre du jour des pourparlers et parce que, du côté britannique, on s'y refusait formellement. Les choses en étaient restées là.

La population unanime

Au cours des derniers mois, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a justifié la position de son gouvernement par le fait qu'il n'était pas possible de remettre en cause le droit à l'autodétermination de la population de l'archipel : or, celle-ci, quasi unanime, avait clairement manifesté son désir de demeurer britannique. Toutefois, le ministre n'a pas exclu que cette position puisse évoluer ; à cette condition — un jour sans doute lointain — on pourrait envisager de discuter de la souveraineté...

Le gouvernement argentin exige que Londres prennent dès à présent un engagement en ce sens, de manière à faciliter un rapprochement. L'approche britannique est toute différente. Sir Geoffrey Howe estime que pour *« rétablir la confiance entre les deux peuples »*, il faut d'abord prendre des mesures *« pratiques »* ; irait dans ce sens *« la reprise normale des échanges commerciaux, des relations diplomatiques et des liaisons aériennes »*. C'est dans cet esprit de normalisation qu'a été décidée par Londres la levée de l'interdiction sur les importations en provenance d'Argentine, sans attendre que le président Alfonsin prenne des dispositions réciproques. Faute d'un geste en retour de Buenos-Aires, la décision britannique resterait symbolique, car un embargo pèse également sur les exportations argentines en direction de la Grande-Bretagne.

Les échanges commerciaux entre les deux pays, autrefois très importants, se sont poursuivis, à un rythme réduit, ces dernières années, — et cela en dépit des interdits officiels — par l'intermédiaire de pays tiers. Les exportations de compagnies britanniques vers Buenos-Aires auraient atteint la valeur de 4 millions de livres (environ 48 millions de francs) par mois en 1984.

FRANCIS CORNU.

Tchécoslovaquie

La répression contre l'Eglise catholique n'a pratiquement pas cessé depuis 1950

Vienne. — Le rassemblement de quelque 150 000 catholiques venus de tous les coins de la Tchécoslovaquie à l'occasion du onze centième *anniversaire de la mort de saint Méthode*, apôtre des Slaves, le 7 juillet à Velehrad, en Moravie du Sud, a choqué les autorités tchécoslovaques — et ce d'autant que leurs représentants aux cérémonies, notamment le ministre de la culture, M. Milan Klusak, se sont fait huer par la foule (*le Monde* du 9 juillet). Le même jour, un pèlerinage à Levoca (Slovaquie), consacré au même événement, a réuni environ 100 000 personnes. Dans un entretien téléphonique avec l'agence catholique autrichienne Kathpress, le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, âgé de quatre-vingt-six ans, s'est déclaré *« heureux de la manifestation vigoureuse de solidarité des catholiques thécoslovaques avec l'Eglise »*.

Le refus de visas à plusieurs évêques européens, dont l'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, *et l'opposition du régime de Prague* à une visite du pape Jean-Paul II en Tchécoslovaquie — pourtant demandée par plusieurs milliers de fidèles dans une pétition au gouvernement — ont confirmé que la Tchécoslovaquie communiste a bien l'intention

De notre correspondante

de poursuivre sa campagne de répression contre les catholiques, *qu'elle mène pratiquement sans interruption* depuis 1950 — année de la rupture entre Prague et le Vatican.

Neuf des treize évêchés du pays sont vacants parce que Prague et le Vatican ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des titulaires. Au moins 400 prêtres sont interdits de célébration et de nombreuses paroisses, notamment à la campagne, sont vacantes. Il y a actuellement environ 3 000 prêtres pour 10 millions de catholiques ; mais au moins un tiers sont membres de l'organisation proche du régime *Pacem in terris*, ce qui diminue sensiblement leur crédibilité auprès des fidèles. Une sélection très stricte est faite par les autorités sur les candidats aux deux seuls séminaires qui n'ont pas été fermés sur les quinze existant avant la guerre. Les ordres religieux ont été dissous après 1950. La presse catholique indépendante a été supprimée et remplacée par des publications diffusée par le mouvement *Pacem in terris*, qui ne bénéficie pas de l'*imprimatur* de l'Eglise catholique.

A la suite d'un texte du pape Jean-Paul II, en mars 1982, interdisant aux prêtres d'appartenir à des organisations politiques, le cardinal Tomasek a demandé officiellement la dissolution de *Pacem in terris*. Selon les milieux de l'Eglise, un grand nombre de prêtres auraient quitté le mouvement, préférant l'interdiction d'exercer leur ministère à la rupture avec le Vatican; mais beaucoup, notamment les plus âgés, ont reculé devant cette décision de peur de perdre leur salaire versé par l'Etat.

Perquisitions et condamnations

Au congrès de *Pacem in terris*, en février dernier, le mouvement a clairement manifesté ses priorités : l'édification du socialisme, les efforts pour la paix dans le monde et l'amélioration des rapports avec le Vatican. Ce langage, pimenté de critiques sévères envers la *« politique agressive et impérialiste des Etats-Unis »*, n'a fait que confirmer les réserves de l'Eglise à l'égard du mouvement et a discrédité encore un peu plus ses membres auprès de la masse des catholiques tchécoslovaques.

Le clergé n'est pas seul exposé à des méthodes de répression rappelant l'ère stalinienne. Chez les fidèles, les perquisitions à domicile et la saisie de livres religieux suivie, dans de nombreux cas, de condamnations à des peines de prison, sont courantes. *Les parents qui* réclament un enseignement du catéchisme pour leurs enfants à l'école doivent craindre pour leur emploi. Il en va de même des personnes participant aux pèlerinages.

La veille de l'arrivée à Prague du cardinal Agostino Casaroli (le secrétaire d'Etat du Vatican a représenté le pape aux cérémonies de Velehrad), plusieurs catholiques pratiquants ont été arrêtés par la police, a-t-on appris dans les milieux de l'Eglise à Vienne. Parmi eux se trouvait le professeur Otto Madr, âgé de soixante sept ans, qui avait été condamné à la réclusion à vie en 1952 pour *« espionnage au profit du Vatican »*. Relâché après quinze ans de prison, le professeur Madr a pu travailler de nouveau comme professeur de théologie avant d'être interdit en 1970. En l'arrêtant, les autorités de Prague ont apparemment voulu éviter qu'il prenne contact avec le cardinal Casaroli, estime-t-on à Vienne.

La véhémence de la réaction officielle au projet de célébration du mille centième anniversaire de la mort de Méthode avait amené le cardinal Tomasek à s'étonner, dans une lettre adressée au président Gustav Husak, qu'on ait *« sonné l'alarme comme si la République était menacée »* Lors d'une entrevue, le 5 juillet, avec le président Husak, le cardinal Agostino Casaroli aurait répété les revendications de Rome concernant la nomination par le pape de titulaires aux évêchés vacants. Le communiqué officiel publié à l'issue de la rencontre évoque *« un échange de vues objectif et franc »* des questions en suspens : une telle formulation ne laisse guère, d'ordinaire, entrevoir un progrès.

WALTRAUD BARYLL.

RFA

LES OSSEMENTS DE MENGELE RAPPORTÉS A FRANCFORT

Francfort *(AFP, Reuter)*. — Le chef de la police de Sao-Paulo, le commissaire Romeu Tuma, a apporté, lundi 8 juillet, des échantillons du cadavre présumé de Josef Mengele aux autorités judiciaires ouest-allemandes chargées du dossier à Francfort. Serrant sous le bras une mallette contenant des fragments d'os, de dents et des cheveux, M. Tuma a déclaré à sa descente d'avion qu'il était sûr à 99 % que le corps exhumé le mois dernier à Embu était bien celui du bourreau d'Auschwitz.

Les experts ouest-allemands, qui n'ont pas encore remis leur rapport définitif sur le cas Mengele, examineront les restes du cadavre dans les jours prochains. Le commissaire Tuma a également remis aux autorités le dossier des médecins légistes brésiliens de Sao-Paulo, 26 pages illustrées de 94 photos, qui doit apporter la preuve de l'identité du corps exhumé. *« Il semble plutôt improbable que tous les indices découverts ne soient pas ceux de Mengele »*, a affirmé le procureur de Francfort, M. Hans Eberhard Klein, chargé du dossier depuis onze ans, ajoutant qu'un rapport sera publié vers la fin de juillet. Seuls les experts israéliens émettent encore des réserves quant à l'identité du cadavre.

LES AUTEURS DES FAUX « CARNETS DE HITLER » REMIS EN LIBERTÉ

Le reporter Gerd Heidemann et le faussaire Konrad Kujau, les deux figures centrales de l'escroquerie des faux « carnets de Hitler », publiés en 1983 par le magazine ouest-allemand *Stern*, ont recouvré la liberté le lundi 8 juillet, le jour même de leur condamnation à des peines de prison de plus de quatre ans. Des libérations anticipées interviennent souvent en RFA lorsqu'un condamné a purgé la moitié de sa peine ; tel est pratiquement le cas pour les deux hommes qui ont passé plus de deux années en détention préventive.

Outre le préjudice causé à la réputation de *Stern*, difficile à évaluer, l'escroquerie portait sur la somme de 9,34 millions de marks (un peu moins de 30 millions de francs), que le journal avait remis à son ancien reporter pour acquérir les faux. M. Konrad Kujau a, pour sa part, reconnu avoir reçu 1,5 million de marks ; le mystère demeure sur la destination finale des autres 8 millions.

Comment le magazine a-t-il pu faire aveuglément confiance à son ancien collaborateur, sans jamais s'interroger sur l'authenticité des carnets achetés à prix d'or ? Le procès n'a pas non plus apporté de réponse claire à cette question. Dans ses attendus, le tribunal a d'ailleurs noté que *Stern* avait agi *« à la légère »* dans cette histoire.

Cet énorme « scoop » manqué aura finalement coûté au magazine ouest-allemand, outre le préjudice financier, plusieurs milliers d'abonnés (cent cinquante mille environ). — *(AFP, AP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

MORT DE M. ROGER SEYDOUX

Nous apprenons la mort survenue le 3 juillet de M. Roger Seydoux, ambassadeur de France, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Ancien directeur de l'Ecole des sciences politiques, Roger Seydoux fut délégué de la France auprès de l'UNESCO en 1946, puis chef du cabinet du ministre des affaires étrangères avant de prendre la direction, jusqu'en 1950, des relations culturelles au Quai d'Orsay.

Consul général à New-York de 1950 à 1952, puis premier conseiller à Washington, il fut nommé, en 1954, ministre délégué à Tunis, puis haut commissaire et, enfin, ambassadeur. Directeur général des affaires culturelles et techniques de 1956 à 1960, il fut ensuite nommé ambassadeur à Rabat et, de 1962 à 1967, délégué permanent auprès des Nations unies.

Chargé des mêmes fonctions auprès de l'OTAN en 1967, il devait, l'année suivante, être nommé ambassadeur à Moscou, qui fut son dernier poste diplomatique. Après sa retraite, il fut chargé, en 1973, d'une mission d'étude sur le livre, puis, l'année suivante, nommé président de la Fondation de France, fonction qu'il exerça jusqu'en 1983.]

La France et l'Espagne décident de tenir des sommets annuels

(Suite de la première page.)

C'est là, pour M. Felipe Gonzalez et pour ses successeurs, une petite satisfaction qui avait été refusée à M. Suarez : lorsqu'il était à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing souhaitait n'avoir que le roi comme interlocuteur, et laissait à son premier ministre le soin de recevoir le président du gouvernement espagnol.

La préparation de ce texte commun a donné lieu, ce mardi matin, à d'ultimes mises au point, sur une question au moins : la coopération en matière de sécurité.

A ce sujet, la déclaration porte : *« Un groupe d'études stratégiques réunira des hauts fonctionnaires des ministères des relations extérieures et de la défense. La coopération pour la production en commun d'armements sera développée. Les ministres de la défense des deux pays ou leurs représentants se réuniront une fois par an. »*

Les aspects culturels de la coopération franco-espagnole ne sont pas non plus négligés, puisqu'il est prévu de créer un haut conseil culturel *« composé de dix personnalités désignées à raison de cinq par chacun des deux gouvernements »* et chargé de favoriser les échanges entre les deux pays, y compris par l'enseignement des langues. C'est là un aspect auquel *on tient beaucoup* à Paris, où l'on s'inquiète de voir l'anglais, et les modes culturelles américaines, connaître une expansion foudroyante en Espagne.

D'autre part, *« les deux gouvernements encourageront, en conformité avec les dispositions constitutionnelles respectives, les initiatives prises par les collectivités locales et régionales pour le développement entre elles d'une coopération favorisant les contacts entre les deux peuples »*.

La lutte contre le terrorisme

La France va également intensifier sa coopération avec Madrid dans deux domaines, dont l'un au moins est politiquement très « sensible » : la lutte contre le terrorisme et la répression du trafic de drogue. *« Si les auteurs de crimes et attentats injustifiables commis dans votre pays se sont imaginés qu'ils pourraient bénéficier dans notre pays d'une certaine impunité, il est clair que je ne l'ai jamais accepté*, a déclaré lundi soir M. Mitterrand au roi Juan Carlos. *Nous avons démontré par les actes que rien ne justifie un tel calcul : ni le terrorisme ni le crime organisé ne peuvent se prévaloir du droit. »*

De fait, la déclaration franco-espagnole prévoit le renforcement de la concertation entre Paris et Madrid en cette matière délicate. Les Espagnols étaient bien évidemment les demandeurs. Les Français ont souhaité qu'une référence à la lutte contre la drogue et aux *« autres aspects de la criminalité internationale »* fût également introduite. L'actualité s'est, en tout cas, chargée de donner de nouveaux arguments à Madrid puisque, ce mardi matin, en plein centre de Saint-Sébastien, deux gardes civils ont été tués par des inconnus d'une rafale de mitraillette.

Le passage de la déclaration consacré à la lutte contre le terrorisme figure à la fin du paragraphe concernant la coopération politique. On y lit notamment : *« En ce qui concerne la lutte contre toutes les formes de la criminalité, les deux parties expriment leur volonté commune de poursuivre leurs efforts avec détermination. A cet effet, les autorités responsables des deux pays maintiendront des contacts fréquents afin de développer et d'intensifier la coopération existante contre le terrorisme, le trafic de drogue et les autres aspects de la criminalité internationle. »*

« Nous avons longtemps été des voisins distants. Nous commençons à être des voisins fraternels », a estimé M. Fernandez Ordonez en arrivant à Paris. On ne dit pas autre chose du côté français. Et l'on n'y est pas mécontent non plus, au moment où l'Espagne s'apprête à devenir un membre à part entière de la CEE, d'exalter une amitié qui, dans les prochains conseils européens, peut se révéler fort utile.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE CANADA ANNONCE DES SANCTIONS COMMERCIALES CONTRE LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le Canada a décidé de prendre des mesures destinées à diminuer le volume de ses échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, annonce, ce mardi 9 juillet, le quotidien *The International Herald Tribune*, citant le *Los Angeles Times*. Ces sanctions contre l'apartheid comprennent notamment la suppression des mesures d'incitation accordées aux entreprises canadiennes qui exportent et investissent en Afrique du Sud et des restrictions concernant la vente de matériels de haute technologie et d'équipements dits *« sensibles »*, comme des ordinateurs, afin de prévenir leur utilisation par la police et les forces de sécurité sud-africaines.

Les sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud ont, d'autre part, été invitées à souscrire à une sorte de code de bonne conduite en tant qu'employeurs de travailleurs sud-africains noirs. Enfin, la vente de pièces d'or sud-africaines sera découragée.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

• LE GOUVERNEMENT CONVOQUE LE CONGRÈS AFIN D'AJOURNER LES ÉLECTIONS. — Le gouvernement bolivien a convoqué, pour jeudi 11 juillet, une réunion extraordinaire du Congrès afin d'ajourner les élections générales, initialement prévues le 14 juillet. Le parti du président Siles Zuazo, le mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNRI), avait demandé lundi le report de ces élections, *« le temps de corriger certaines erreurs »* apparues dans le processus préélectoral. De son côté, la principale centrale ouvrière, la COB, avait affirmé que la moitié des paysans seulement avait pu être inscrits sur les listes électorales. Dans le décret publié lundi pour convoquer le Congrès, le président Zuazo fait état de nombreuses plaintes et déclare que si l'ensemble de la population n'est pas inscrite sur les listes, cela est contraire au « droit de vote universel » institué en 1952 en Bolivie. Deux candidats à l'élection présidentielle ont déjà protesté. Pour le général Hugo Banzer (droite), le report de ce scrutin est *« une manœuvre grossière et stupide que le peuple va rejeter »*. M. Jaime Paz Zamora, représentant un parti de gauche, a estimé que *« les tentatives pour retarder les élections sont une nouvelle traîtrise envers le peuple bolivien par une minorité sans soutien populaire »*.

Turquie

• LE CHANCELIER OUEST-ALLEMAND A ANKARA. — M. Helmut Kohl était attendu ce *mardi 9 juillet* en Turquie pour une visite officielle de trois jours — la première d'un chef de gouvernement occidental depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Au centre des entretiens figurera la question de la libre circulation des travailleurs turcs dans la CEE, prévue à partir de 1986 aux termes de l'accord d'association de 1963. La RFA, pays de forte émigration turque, souhaiterait qu'Ankara renonce à son droit, compte tenu de la situation du marché de l'emploi chez elle. Les Turcs entendent demander des contreparties, sous forme d'aides économique et militaire. — *(AFP.)*

Yougoslavie

• LE CHEF DU GOUVERNEMENT POLONAIS A BELGRADE. — Le général Jaruzelski, chef du gouvernement et du Parti communiste polonais, est arrivé le lundi 8 juillet à Belgrade pour une visite officielle de trois jours. Au cours d'un dîner officiel, le 8 juillet, le dirigeant polonais a rejeté sur *« l'impérialisme bourgeois »* la responsabilité des actuelles tensions Est-Ouest.

Zaïre

• KINSHASA NE PARTICIPERA PAS AU SOMMET DE L'OUA. — M. Ramazani Baya, ministre zaïrois de l'information, a annoncé, le week-end dernier, que le Zaïre maintient la suspension de sa participation à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), notamment à l'occasion du vingt et unième sommet de l'organisation panafricaine, prévu du 18 au 24 juillet, à Addis-Abeba. Le Zaïre *« demeure membre à part entière »* de l'OUA, à laquelle il vient de verser une contribution de 1 million de dollars, a-t-il précisé. Kinshasa avait suspendu sa participation en novembre 1984, lors du vingtième sommet.

(Publicité)

SOUTIEN A LA RÉSISTANCE IRANIENNE

Plus de 2 000 députés, responsables, ministres et personnalités politiques de la France et de quinze pays européens et américains et des instances internationales, célébrant la Journée des martyrs et des prisonniers politiques iraniens, condamnent la politique répressive et belliqueuse du régime de Khomeiny. Ils insistent sur leur solidarité avec la juste résistance du peuple iranien pour l'instauration d'un pouvoir démocratique attaché à la paix et à la liberté et soutiennent les efforts des Modjahédines du peuple d'Iran et du Conseil national de la résistance et M. Massoud Radjavi pour la paix et la liberté.

Soutien à la résistance iranienne

Le 20 juin 1981 une manifestation pacifique organisée par les Modjahédines rassemblant cinq cent mille personnes à Téhéran a été noyée dans le sang sur l'ordre de Khomeiny.

Célébrer son anniversaire, c'est aussi célébrer le souvenir des quarante mille martyrs et des cent vingt mille prisonniers politiques iraniens tombés en victime dans la résistance contre le régime de Khomeiny.

C'est en effet d'abord par une répression féroce que Khomeiny a tenté d'éliminer cette résistance. C'est également par la poursuite d'une guerre qui a fait, du seul côté iranien, cinq cent mille tués, trois millions de sans-abri et des dizaines de milliards de dollars de dommages matériels qu'il espère camoufler les impasses économiques et sociales dans lesquelles il se trouve.

Mais, malgré tous ces crimes, aujourd'hui la résistance iranienne est entrée dans une nouvelle phase. Les manifestations contre la guerre et la répression ainsi que l'élargissement du mouvement en faveur de la paix et de la liberté en Iran à l'appel de M. RADJAVI, président du Conseil national de la résistance, du 21 avril au 21 mai à travers tout le pays en sont une preuve évidente.

C'est la raison pour laquelle nous, hommes et femmes attachés à la liberté et aux droits de l'homme, affirmons notre solidarité avec les courageux Iraniens qui ne se soumettent pas à la répression aveugle et au bellicisme de Khomeiny et qui continuent à résister jusqu'à l'instauration d'une société de démocratie, de paix et de liberté, et soutenons leur résistance face au terrorisme de Khomeiny.

La France, berceau de la démocratie, doit soutenir les résistants iraniens.

FRANCE

PRÉSIDENTS DE GROUPES PARLEMENTAIRES

Adolphe Chauvin (président du groupe Union centriste au Sénat) ; **Jean-Claude Gaudin** (président du groupe Union pour la démocratie française à l'Assemblée nationale) ; **Claude Labbé** (président du groupe Rassemblement pour la République à l'Assemblée nationale) ; **Marcel Lucotte** (président du groupe Union des républicains et indépendants au Sénat) ; **André Méric** (président du groupe socialiste au Sénat) ; **Charles Pasqua** (président du groupe Rassemblement pour la République au Sénat) ; **Jacques Pelletier** (président du groupe Gauche démocratique au Sénat) ; **Henri Saby** (président de la délégation socialiste française au Parlement européen).

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS

Nicolas Alfonsi (dép. MRG, AN) ; **Michel Alloncle** (sén. RPR) ; **Guy Allouche** (sén. PS) ; **René André** (dép. RPR, AN) ; **Emmanuel Aubert** (dép. RPR, AN) ; **François Autain** (sén. PS, ancien ministre) ; **Germain Authié** (sén. PS) ; **Gérard Bapt** (dép. PS, AN) ; **Pierre Bastié** (sén. PS) ; **Jean-Pierre Bayle** (sén. PS) ; **Dominique Baudis** (dép. UDF, PE) ; **Guy Bêche** (dép. PS, AN) ; **Jean Bégault** (dép. UDF, AN) ; **Jean Bénard-Mousseaux** (sén. UREI) ; **Jean Béranger** (sén. GD) ; **Noël Berrier** (sén. PS) ; **Wilfrid Bertile** (dép. PS, AN) ; **Guy Besse** (dép. PS, PE) ; **Jacques Bialski** (sén. PS) ; **Marc Bœuf** (sén. PS) ; **Stéphane Bonduel** (sén. GD) ; **Charles Bonifay** (sén. PS) ; **Gilbert Bonnemaison** (dép. PS, AN) ; **Alain Bonnet** (dép. MRG, AN) ; **Marcel Bony** (sén. PS) ; **Charles Bosson** (sén. UC) ; **Philippe de Bourgoing** (sén. UREI) ; **Pierre Bourguignon** (dép. PS, AN) ; **Loïc Bouvard** (dép. UDF, AN) ; **Jean Briane** (dép. UDF, AN) ; **Jean Brocard** (dép. UDF, AN) ; **Jacques Carat** (sén. PS) ; **Michel Cartelet** (dép. PS, AN) ; **Raoul Cartraud** (dép. PS, AN) ; **Pierre Ceccaldi-Pavard** (sén. UC) ; **Colette Chaigneau** (dép. MRG, AN) ; **Michel Charasse** (sén. PS) ; **Bernard Charles** (dép. MRG, AN) ; **Gilles Charpentier** (dép. PS, AN) ; **Robert Chapuis** (dép. PS, AN) ; **William Chervy** (sén. PS) ; **Félix Ciccolini** (sén. PS) ; **François Collet** (sén. RPR) ; **Jean-Hughes Colonna** (dép. PS, AN) ; **Marcel Costes** (sén. PS) ; **Roland Courteau** (sén. PS) ; **Pierre-Bernard Cousté** (dép. RPR, AN) ; **Michel Crucis** (sén. UREI) ; **Georges Dagonia** (sén. PS) ; **Jean-Marie Daillet** (dép. UDF, AN, vice-président du Parti populaire européen) ; **Louis Darinot** (dép. PS, AN, président de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale) ; **Michel Darras** (sén. PS) ; **Marcel Daunay** (sén. UC) ; **Marcel Debarge** (sén. PS, ancien ministre) ; **Jean-Pierre Defontaine** (dép. MRG, AN) ; **André Delelis** (sén. PS, ancien ministre) ; **Gérard Delfau** (sén. PS) ; **Georges Delfosse** (dép. UDF, AN) ; **Lucien Delmas** (sén. PS) ; **Bernard Dérosier** (dép. PS, AN) ; **Bernard Desbrière** (sén. PS) ; **Jean-Claude Dessein** (dép. PS, AN) ; **Yves Dollo** (dép. PS, AN) ; **Georges Donnez** (vice-président de l'UDF, dép. PE) ; **Michel Dreyfus-Schmidt** (sén. PS) ; **René Drouin** (dép. NI, AN) ; **Henri Duffaut** (sén. PS) ; **Jean-Louis Dumont** (dép. PS, AN) ; **Dominique Dupilet** (dép. PS, AN) ; **Jean Duprat** (dép. MRG, AN) ; **Paul Duraffour** (dép. MRG, AN) ; **Adrien Durand** (dép. UDF, AN) ; **Jacques Durand** (sén. PS) ; **Léon Eeckhoutte** (sén. PS, président de la commission des affaires culturelles au Sénat) ; **Claude Evin** (dép. PS, AN, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; **Louis Eyraud** (dép. PS, PE) ; **Jules Faigt** (sén. PS) ; **Léon Fatous** (dép. PS, PE) ; **Jacques Floch** (dép. PS, AN) ; **Nicole Fontaine** (dép. UDF, PE) ; **Louis de la Forest** (sén. UREI) ; **André Fosset** (sén. UC) ; **Jean-Pierre Fourré** (dép. PS, AN) ; **Jean François-Poncet** (sén. GD - ancien ministre) ; **Georges Frèche** (dép. PS, AN) ; **Edouard Frédéric-Dupont** (dép. RPR, AN) ; **Yvette Fuillet** (dép. PS, PE) ; **Claude Fuzier** (sén. PS) ; **Colette Gadioux** (dép. PS, PE) ; **René Gaillard** (dép. PS, AN) ; **Yves Galland** (secrétaire général du Parti radical, adjoint au maire de Paris) ; **Jean Gallet** (dép. PS, AN) ; **Marcel Garrouste** (dép. PS, AN) ; **Gérard Gaud** (dép. PS) ; **Francis Geng** (dép. UDF, AN) ; **Germain Gengenwin** (dép. UDF, AN) ; **Jean Geoffroy** (sén. PS) ; **Francis Giolitti** (dép. PS, AN) ; **Antoine Gissinger** (dép. RPR, AN) ; **Jacques Godfrain** (dép. RPR, AN) ; **Cécile Goldet** (sén. PS) ; **Daniel Goulet** (dép. RPR, AN) ; **Hubert Gouze** (dép. PS, AN) ; **Roland Grimaldi** (sén. PS) ; **Robert Guillaume** (sén. PS) ; **Jacques Habert** (président du groupe des non-inscrits au Sénat) ; **René Haby** (dép. UDF, AN, ancien ministre) ; **Jean-François Hory** (dép. MRG, AN) ; **Claude Huriet** (sén. UC) ; **Pierre Jagoret** (dép. PS, AN) ; **Maurice Janetti** (sén. PS) ; **Marcel Join** (dép. PS, AN) ; **Didier Julia** (dép. RPR, AN) ; docteur **Raymond Julien** (dép. MRG, AN) ; **Aimé Kergueris** (dép. UDF, AN) ; **Jean-Pierre Lambertin** (dép. PS, AN) ; **Philippe Labeyrie** (sén. PS) ; **Jean Laborde** (dép. PS, AN) ; **Jean Lacombe** (dép. PS, AN) ; **Michel Lambert** (dép. PS, AN) ; **Yves Lancien** (dép. RPR, AN) ; **Pierre Larroque** (dép. MRG, AN) ; **Tony Larue** (sén. PS) ; **Robert Laucournet** (sén. PS) ; **Geneviève Le Bellegou-Béguin** (sén. PS) ; **Bastien Leccia** (sén. PS) ; **France Léchenault** (sén. GD) ; **Jean-Yves Le Drian** (dép. PS, AN) ; **Bernard Lefranc** (dép. PS, AN) ; **Jean Le Gars** (dép. PS, AN) ; **Marie-Noelle Lienemann** (dép. PS, PE, membre du bureau exéc. PS) ; **Louis Longequeue** (sén. PS) ; **Charles-Emile Loo** (dép. PS, PE) ; **Jean-Paul Luisi** (dép. MRG, AN) ; **Bernard Madrelle** (dép. PS, AN) ; **Philippe Madrelle** (sén. PS) ; **Jacques Mallet** (dép. UDF, PE) ; **Michel Manet** (sén. PS) ; **Roger Mas** (dép. PS, AN) ; **Pierre Matraja** (sén. PS) ; **Pierre Mauger** (dép. RPR, AN) ; **Alain Mayoud** (dép. UDF, AN) ; **Georges Mesmin** (dép. UDF, AN) ; **Pierre Metais** (dép. PS, AN) ; **Pierre Micaux** (dép. UDF, AN) ; docteur **Michel Miroudot** (sén. UREI) ; **Bernard Montergnole** (dép. PS, AN) ; **Michel Moreigne** (sén. PS) ; **Jacques Mossion** (sén. UC) ; **Pierre Noë** (sén. PS) ; **Jean Oehler** (dép. PS, AN, ancien ministre) ; **Paul d'Ornano** (sén. RPR) ; **Bernard Parmantier** (sén. PS) ; **Daniel Percheron** (sén. PS) ; **Louis Perrein** (sén. PS) ; **Nicole Pery** (dép. PS, PE, vice-présidente du Parlement européen) ; **Camille Petit** (dép. RPR, AN) ; **Jean Penziat** (dép. PS, AN) ; **Jean Peyrafitte** (sén. PS) ; **Alain Peyrefitte** (dép. RPR, AN) ; **Maurice Pic** (sén. PS, ancien ministre) ; **Etienne Pinte** (dép. RPR, AN) ; **Charles Pistre** (dép. PS, AN) ; **Marc Plantegenest** (sén. app. PS) ; **Bernard Pons** (ancien secrétaire général du Rassemblement pour la République) ; **Robert Pontillon** (sén. PS) ; **Jean Proriol** (dép. UDF, AN) ; **Roger Quilliot** (sén. PS, ancien ministre) ; **Albert Ramassamy** (sén. PS) ; **Irma Rapuzzi** (sén. PS) ; **Pierre Raynal** (dép. RPR, AN) ; **René Regnault** (sén. PS) ; **Alain Richard** (dép. PS, AN) ; **Jean Rigal** (dép. MRG, AN) ; **Roger Rinchet** (sén. PS) ; **Gérard Roujas** (sén. PS) ; **André Rouvière** (sén. PS) ; **Michel Sainte-Marie** (dép. PS, AN) ; **Pierre Schiélé** (sén. UC, questeur du Sénat) ; **Robert Schwint** (sén. PS) ; **Gilbert Sénès** (dép. PS, AN) ; **Franck Sérusclat** (sén. PS) ; **Odile Sicard** (dép. PS, AN) ; **Edouard Soldani** (sén. PS) ; **Jean-Pierre Sueur** (dép. PS, AN) ; **Georges Sutra de Germa** (dép. PS, PE) ; **Edgar Tailhades** (sén. PS) ; **Raymond Tarcy** (sén. app. PS) ; **Fernand Tardy** (sén. PS) ; **Bernard Thareau** (dép. PS, PE) ; **Luc Tinseau** (dép. PS, AN) ; **Jean Valroff** (dép. PS, AN) ; **Marie-Claude Vayssade** (dép. PS, PE, présidente de la commission juridique et des droits des citoyens au Parlement européen) ; **Marcel Vidal** (sén. PS) ; **Alain Vivien** (dép. PS, AN) ; **Robert-André Vivien** (dép. RPR, ancien ministre) ; **Albert Voilquin** (sén. UREI) ; **Hervé Vouillot** (dép. PS, AN) ; **Jean Zuccarelli** (dép. MRG, AN).

RESPONSABLES DES PARTIS POLITIQUES ET DES SYNDICATS

Jean-Paul BACHY (membre du bureau exécutif et sec. nat. du Parti socialiste, dép. au PE) ; **Jacques Kosciusko-Morizet** (sec. nat. aux relations extérieures, Rassemblement pour la République, ambassadeur de France) ; **Jean Lecanuet** (président de l'Union pour la démocratie française, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat, ancien ministre, dép. au PE) ; **Guy Le Neouannic** (sec. nat. de la Fédération de l'éducation nationale) ; **Jacques Pommatau** (secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale) ; **André Laignel** (membre du bureau exécutif et sec. nat. du Parti socialiste, dép. AN) ; **André Rossinot** (président du Parti radical, dép. AN) ; **Bernard Stasi** (vice-président du Centre des démocrates sociaux, dép. AN) ; **Olivier Stirn** (président de l'Union centriste et radicale, dép. AN) ; **Jacques Toubon** (secrétaire général du Rassemblement pour la République, dép. AN).

PERSONNALITÉS POLITIQUES, SOCIALES ET CULTURELLES

Guy Aurenche (avocat) ; **Maurice Barth** (rés. du Service œcuménique d'entraide, Cimade) ; **Simone de Beauvoir** (écrivain) ; **Pierre Bercis** (président droits PS de l'homme) ; **Maurice Buttin** (avocat) ; docteur **Dumont** (expert auprès hôpitaux de Paris) ; **Jean Duvignaud** (professeur, écrivain) ; **Félix Guattari** (écrivain) ; **Albert Jacquard** (directeur de recherches) ; **Leo Matarasso** (avocat) ; **Claude Mauriac** (écrivain) ; **Jean-Pierre Mignard** (avocat) ; **Gilles Munier** (sec. gén. CPO) ; **Henri Noguères** (avocat, ancien président de la Ligue des droits de l'homme) ; **Charles Saint-Prot** (écrivain) ; **Maurice Schumann** (écrivain, membre de l'Académie française) ; **Laurent Schwartz** (mathématicien) ; Père **Pierre Toulat** ; **Pierre Vidal-Naquet** (historien).

AUTRES PAYS

ALLEMAGNE

Helga Wex, vice-président du groupe parlementaire des démocrates-chrétiens et des sociaux-chrétiens, membre de la direction et leader de l'association des femmes ; **Adolf Muller**, vice-président du groupe des démocrates-chrétiens au Parlement européen ; **Peter Von Oertzen**, membre de la direction du Parti social-démocrate ; **Kai Uwe Von Hassel**, ancien président de l'Assemblée et ancien ministre de la défense, vice-président de l'Union des démocrates-chrétiens de l'Europe ; **Gerhard Reddemann**, président de la commission des affaires intérieures à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; **Jurgen Egert**, membre de la direction du groupe parlementaire démocrate-chrétien et président du parti à Berlin ; **Klaus Jager**, secrétaire général du groupe démocrate-chrétien à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; **Peter W. Hoeffkes**, vice-président du groupe parlementaire du Parti social-chrétien ; **Friedrich Bohl**, secrétaire parlementaire du groupe parlementaire des démocrates-chrétiens au Parlement fédéral ; **Klaus Haensch**, vice-président du comité politique du P.eu. (soc.-dém.) ; et 155 députés de l'Assemblée fédérale, personnalités et partis allemands.

ANGLETERRE

Neil Kinnock, leader du Parti travailliste ; **David Steel**, leader du Parti libéral ; **Peter Temple Morris**, président du comité du Proche-Orient du Parti conservateur ; **Dennis Walters**, président du conseil du Proche-Orient du Parti conservateur ; **Russell Johnston**, porte-parole des affaires étrangères du Parti libéral ; **Lord Avebury**, président du groupe des droits de l'homme du Parlement et député de la Chambre des lords ; **Dennis Healey**, ministre des affaires étrangères du Parti travailliste au Shadow Cabinet ; **John Daly**, secrétaire général de l'Union des fonctionnaires gouvernementaux et régionaux ; et 201 députés des Chambres des lords et des Communes, les présidents des syndicats et personnalités politiques.

AUTRICHE

Fritz Edlinger, membre de la direction du Parti socialiste ; **Dr Andreas Khol**, secrétaire général de l'Union des démocrates-chrétiens de l'Europe, député au Parlement, président de l'Académie politique du Parti du peuple ; **Fritz Prechtl**, député, président de l'Union des ouvriers et des fonctionnaires du chemin de fer et président de l'Union internationale du transport (ITF) ; **Rudolf Pöder**, député, président de l'Union des employés gouvernementaux et président de l'Union générale des ouvriers ; **Dr Herbert Kohlmaier**, membre de la direction du Parti du peuple et président de l'Union des fonctionnaires et ouvriers (OAAB) ; **Dr Ludwig Steiner**, responsable des affaires étrangères et président du bureau international du Parti du peuple ; et 35 députés et personnalités politiques.

BELGIQUE

J. Defraigne, président de la Chambre des députés ; **Louis Waltniel**, ministre de l'intérieur et des affaires publiques ; **Karel Van Miert**, leader du Parti socialiste ; **Karel E. Poma**, ministre communautaire de la culture ; **Robert Henrion**, ministre d'Etat, ministre conseiller et président du groupe parlementaire des Réformistes libéraux (PRL) ; **Fernand Delmotte**, président du groupe des sénateurs socialistes ; **Louis Tobback**, leader du groupe des socialistes à la Chambre des députés ; **Gérard Deprez**, président du Parti social-chrétien (francophone, PSC) ; **Frank Swaelen**, président du Parti social-chrétien (CVP) ; **Luc Van de Brande**, président du groupe parlementaire du Parti social-chrétien (PSC) ; **Emile Wauthy**, président du groupe parlementaire du Parti social-chrétien ; **Louis Michel**, président du Parti réformiste libéral ; et 157 députés, sénateurs et d'autres personnalités politiques.

CANADA

René Lévesque, premier ministre du Québec ; **Herb Gray**, leader du groupe des libéraux au Parlement fédéral ; **Renaude Lapoint**, ancien président du Sénat du Canada ; **Dan Heap**, député au Parlement du Parti néo-démocratique ; **Gilles Bernier**, député au Parlement du Parti conservateur ; et 115 parlementaires, sénateurs et autorités gouvernementales.

DANEMARK

Gert Petersen, président du Parti socialiste du peuple (Danemark) ; **Erba Strange**, leader du groupe parlementaire du Parti socialiste du peuple ; **Hardy Hansen**, (SID), président de l'Union générale des ouvriers ; **Finn Thorgrimson**, (LO), Organisation nationale des ouvriers (Danemark) ; **Ole Esperfen**, député au Parlement du Parti social-démocrate (soc.-dém.) ; **Helle Dega**, député au Parlement du Parti social-démocrate (soc.-dém.) ; et d'autres députés au Parlement du Parti social-démocrate.

ESPAGNE

Leopoldo Torres Boursault, premier vice-président du Parlement espagnol (PSOE) ; **Jose Miguel Bueno Vicente**, vice-président de commission de défense au Parlement espagnol (PSOE) ; **Jose Pujana Arza**, président du Parlement basque espagnol (Parti nationaliste) ; **Santiago Carrillo**, porte-parole du groupe Mixter au Parlement espagnol et ancien secrétaire général du PC ; **Dolores Ibarruri**, présidente du PCE ; **Julien Guimon**, vice-président de commission des relations extérieures du Parlement espagnol, secrétaire général du Parti démocrate populaire ; **Joaquin Leguina Herran**, président du gouvernement autonome de Madrid, secrétaire général de la fédération de Madrid du PSOE ; **Nicolas Redondo**, secrétaire général de l'Union nationale des ouvriers ; et 126 députés de l'Assemblée fédérale, personnalités politiques et unions ouvrières.

ETATS-UNIS

Mervyn M. Dymally, député au Congrès du Parti démocrate, membre du comité des affaires étrangères ; **William H. Gray**, député au Congrès du Parti démocrate ; **Marjorie S. Holt**, député au Congrès du Parti républicain ; **Denny Smith**, député au Congrès du Parti républicain ; **Bernard Demczuk**, Fédération nationale des fonctionnaires du gouvernement ; **Mary Hatwood Futrell**, présidente de l'Union nationale de l'éducation ; **Lee Levin**, Union nationale des femmes membres des unions ouvrières ; **George Wald**, Prix Nobel de philosophie, professeur aux universités de MIT Georgetown et Harvard ; et 138 députés au Congrès, présidents des unions et personnalités politiques.

GRÈCE

Manolis Glezos, leader du Parti de l'union de gauche démocratique, député au Parlement et héros national de la Grèce ; **Nicolas Psaroudakis**, président du Mouvement démocrate-chrétien et député au Parlement ; **Charalambos Protopapas**, secrétaire général du Parti socialiste démocratique et député au Parlement démocratique ; Comité central du Parti communiste de Grèce - Intérieur ; **George Raftopoulos**, président de la Confédération générale ; Mme **Lilian Gazi**, vice-présidente du Mouvement des femmes démocrates ; **Yannis Papadopoulos**, député au Parlement du Mouvement socialiste national ; et 150 députés au Parlement et autres personnalités politiques.

INDE

Tan Singh Josh, leader du PS ; **M.D. Shewale**, leader du Parti national républicain ; **Sushil Bhattacharia**, secrétaire du PS révolutionnaire ; **D.D. Shastri**, secrétaire du Comité central du Parti d'avant-garde national ; **Gobind Mukhoty**, président de l'Union du peuple pour les droits démocratiques, avocat supérieur à la cour ; **Kumar Das**, président d'Amnesty International, section de Delhi ; **Bhagawan Singh**, secrétaire générale du Congrès de l'Union des ouvriers de l'Inde ; Mme **Zinal Farooqi**, secrétaire générale de la Confédération nationale des femmes ; **Ramanna Jana** ; et 228 membres du Parlement et personnalités politiques.

ITALIE

Sen **Nicolas Mancino**, président du groupe des démocrates-chrétiens au Sénat ; Sen **Gerardo Chiaromonte**, président du groupe communiste au Sénat ; On **Salvatore Formica**, président du groupe parlementaire du Parti socialiste ; On **Adolfo Cristofory**, vice-président du groupe parlementaire des démocrates-chrétiens ; On **Angelo Cresco**, vice-président du groupe parlementaire des socialistes ; Sen **Franco Salvi**, vice-pésident de la commission des affaires étrangères au Sénat ; Sen **Enlo Enrico Agnoletty**, vice-président du Sénat ; Sen **G. De Giuseppe**, vice-président du Sénat ; Sen **Giglia Tedescotato**, vice-président du Sénat ; On **Maria Dido**, membre de la direction du Parti socialiste, vice-président du Parlement européen ; On **Maria L. Cerretti**, vice-président du Parlement européen ; et 226 députés, sénateurs et responsables des partis.

PAYS-BAS

M.A. Kolster, secrétaire international du Parti démocratie chrétienne ; **Jacob Kohnstam**, secrétaire général du Parti démocratie 66 ; **Wibbert Dakker**, secrétaire international du Parti socialisme et paix ; **J.E. Vogt**, président du groupe Socialisme et Paix au Sénat ; Mme **Ria Beckersdebruin**, président du groupe parlementaire du Parti radical politique ; **Jules Dewwaert**, porte-parole du groupe parlementaire du Parti travailliste et porte-parole des affaires iraniennes ; et 52 députés, sénateurs et personnalités politiques.

PORTUGAL

Mario Sottomayor Gardia, député au Parlement du Parti socialiste, ancien ministre de la culture ; **Antonio Tuilkarma Branco**, député au Parlement du Parti socialiste ; **Antonio Gailherme Branco Gonzalez**, leader du groupe parlementaire du Parti des verts ; **Jaime Louis Derego**, de la part du Conseil national du Parti des verts ; **Harique Coelho**, président de la section internationale de l'Union générale des ouvriers ; et un certain nombre de députés au Parlement, personnalités politiques et des unions ouvrières.

SUÈDE

Lars Werner, président du Parti VPK ; **Hadar Cars**, ancien ministre du commerce, président du Conseil international du Parti du peuple (libéral) ; **Sture Korpas**, vice-président du Comité des affaires étrangères au Parlement et président du groupe parlementaire du Parti du centre ; **Kurt Hugosson**, président du Comité de la circulation et membre du comité de guerre du Parti social-démocrate au Parlement et député au Conseil de l'Europe ; Mme **Karin Andersson**, ancien ministre de l'immigration, député au Parlement du Parti du centre et député au Conseil de l'Europe ; **Nils Kristoffersson**, secrétaire général de l'Union des ouvriers des usines suédoises ; et 54 députés au Parlement et personnalités politiques.

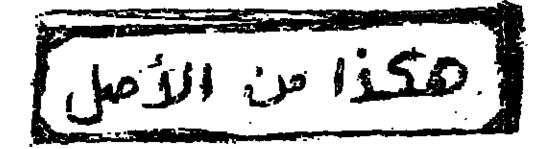
SUISSE

Markus Kundig, président du Sénat ; **Martin Bundi**, vice-président de l'Assemblée ; **H. Hubacher**, président du Parti socialiste ; **Gilbert Coutau**, président du Parti libéral ; **Massimo Pini**, vice-président du Parti FDP ; **Fritz Reimann**, président des Unions ouvrières suisses ; **Jean-P. Metral**, secrétaire national du Parti socialiste ; **Peter Graf**, responsable des affaires étrangères et des services de presse de l'Union des Industries d'horloges et de fer ; et 64 députés au Parlement, sénateurs et personnalités politiques.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Anders Zeidiner Larrain, président de l'Internationale démocrate-chrétienne ; **Lydie Schmit**, président de l'Internationale socialiste des femmes, vice-présidente de l'Internationale socialiste ; **Michael Foot**, vice-président de l'Internationale socialiste ; **Roberto Formigoni**, président du Comité politique du Parlement européen ; **Rudi Arndt**, président du groupe socialiste du Parlement européen ; **Egon Klepsch**, président du groupe démocrate-chrétien au Parlement européen ; **Angelo Bernassola**, secrétaire général de l'Internationale démocrate-chrétienne ; **Aristides Calvani**, secrétaire général de l'Union des démocrates-chrétiens de l'Amérique du Sud, ex-ministre des affaires étrangères du Venezuela ; et 288 autres signatures des responsables et des membres des organisations internationales.





PROCHE-ORIENT

ACCORD MILITAIRE ENTRE LE SOUDAN ET LA LIBYE

Quand Khartoum montre au Caire sa mauvaise humeur

Poursuivant inlassablement sa campagne pour détacher le Soudan de la sphère d'influence de l'Egypte, le colonel Kadhafi vient de conclure avec le nouveau régime de Khartoum un accord militaire prévoyant une « aide » de la Libye à l'armée soudanaise dans les domaines de la logistique, des transports et de l'équipement et dans ceux de la défense maritime et aérienne.

Le ministre soudanais de la défense, le général Osman Abdallah Mohamed, qui est rentré dimanche à Khartoum d'un séjour d'une semaine en Libye, a toutefois souligné que celle-ci *« n'avait pas l'intention de former une alliance stratégique avec le Soudan ou de s'ingérer dans sa conduite des affaires intérieures et étrangères »*, rassurant ainsi ceux qui, au Soudan, voient d'un mauvais œil le resserrement des liens avec Tripoli depuis que les deux pays ont rétabli leurs relations diplomatiques le 23 avril dernier.

Les rapports entre les deux capitales se sont, en effet, constamment améliorés : le Soudan a expulsé les opposants libyens qui s'entraînaient dans des camps militaires ; Tripoli fournit du pétrole, des denrées alimentaires et s'est surtout engagé à supprimer toute aide à l'Armée de libération du peuple du Soudan (ALPS) du colonel John Garang qui contrôle la quasi-totalité du mouvement autonomiste du Sud. Une fois de plus, le ministre soudanais de la défense vient de répéter que la Libye avait effectivement cessé de soutenir l'ALPS et avait même *« entrepris des démarches » pour convaincre le colonel John Garang* de négocier *« sous les auspices de la Libye »*.

L'arrêt de l'aide militaire libyenne au mouvement autonomiste a toujours été pour Khartoum la condition essentielle à la normalisation des relations. Mais en dépit de toutes les déclarations faites jusqu'à présent par les dirigeants des deux pays à ce sujet, rien n'indique avec certitude que la Libye a effectivement mis fin à son appui aux rebelles du Sud. On sait seulement que ce problème à été abordé en priorité en mai, lors de la visite à Karthoum du « numéro deux » libyen, le commandant Abdessalam Jalloud.

Cette visite avait d'ailleurs beaucoup déçu. Sollicités par leurs interlocuteurs libyens de « dénoncer » formellement les accords de Camp David, ce qui aurait eu pour Tripoli l'avantage de creuser un fossé entre le Soudan d'une part, et l'Egypte et les Etats-Unis de l'autre, les dirigeants soudanais s'étaient contentés de condamner en termes vagues *« tous les accords partiels et les traités séparés contraires aux droits du peuple palestinien »*.

En fait, la présence de l'ancien chef de l'Etat soudanais, M. Nemeiry au Caire et le refus des dirigeants égyptiens de l'extrader vers Khartoum pour y être jugé donnent une carte maîtresse au colonel Kadhafi dans sa tentative pour s'imposer en tant que partenaire privilégié des dirigeants de Khartoum. Tant que ce problème ne sera pas réglé, les relations entre l'Égypte et le Soudan demeureront *« gelées »*.

J. G.

ASIE

Le problème du Cambodge

LES ÉTATS DE L'ASIE DU SUD-EST EXIGENT TOUJOURS QUE HANOI NÉGOCIE AVEC LA RÉSISTANCE

Les six Etats de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) ont lancé, lundi 8 juillet à Kuala-Lumpur, un appel au Vietnam pour qu'il accepte de négocier avec la résistance khmère au régime pro-vietnamien de Phom-Penh. A l'occasion de leur conférence annuelle (*le Monde* du 9 juillet), les ministres des affaires étrangères de Brunei, de Malaisie, d'Indonésie, de Singapour, des Philippines et de Thaïlande ont demandé à Hanoï de revenir sur son rejet de leur proposition de *« négociations rapprochées »* (*conversations par tiers interposés*).

De son côté, M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a rencontré, lundi à Bangkok, les dirigeants de la résistance cambodgienne, à l'exception des Khmers rouges. M. Shultz, qui effectue une tournée en Asie et dans le Pacifique, a approuvé la position de l'ASEAN. Le département d'Etat s'est refusé à commenter les informations, données le 9 juillet par le *Washington Post*, selon lesquelles la CIA accorderait une *« aide secrète »* aux factions non communistes de la résistance cambodgienne. La nouvelle est catégoriquement démentie par le prince Norodom Ranaridh, fils du prince Sihanouk.

Enfin l'agence Tass a qualifié de *« provocatrice »* la visite effectuée lundi par M. Shultz dans un *« camp »* de la résistance non communiste sur la frontière khméro-thaïlandaise. — *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Le Parlement européen et les droits de l'homme en Iran

A la suite de la publication dans nos colonnes, sous forme d'encart publicitaire, d'une « Déclaration du Parlement européen pour soutenir la paix et les droits de l'homme en Iran » (le Monde *du 20 juin), nous avons reçu de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris la lettre suivante :*

Deux cent dix-neuf députés du Parlement européen ont signé une déclaration pour apporter leur soutien à un mouvement qui mérite, plutôt que sa dénomination habituelle, le titre de Mouvement de répression et de résistance au peuple iranien.

Ainsi que nous l'avions fait remarquer auparavant (*le Monde* du 16 janvier 1985), les membres du Parlement européen font preuve d'une absence réelle de clairvoyance dans le choix de leurs informateurs et, par ailleurs, d'une réelle constance dans leur erreur en réitérant, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre de leur activité parlementaire européenne, leur appui à une organisation qui, de l'avis de tous les spécialistes sérieux, ne constitue en rien une référence.

Cette organisation s'est illustrée dans son *pseudo-soutien* au peuple d'Iran par des activités d'espionnage au profit de l'étranger, et en particulier l'Irak, et par le massacre pur et simple des citoyens de la République islamique d'Iran, hommes, femmes, enfants confondus, en particulier lorsque ceux-ci se consacraient à la pratique de leur vie quotidienne.

Force nous est donc de constater que l'horreur exprimée par les députés et la bonne conscience dont ils se voilent ne relèvent que des mots, puisque le vrai problème auquel est confronté le peuple d'Iran est habituellement occulté.

Que représentent aux yeux des députés européens et de leur conscience les bombardements quotidiens d'objectifs civils par le régime de Bagdad (plus de cent cinquante missiles sur Dezful depuis le début de la guerre) devenus à un tel point systématiques que les dernières cibles visées par l'aviation irakienne furent les participants à la Journée mondiale de Qods, dans dix-huit villes de l'Iran.

Cette systématisation des violations des droits de l'homme par l'Irak, en passe de devenir stratégie, est encouragée expressément par toutes *les organisations internationales* qui sont incapables — on se demande pourquoi — de faire entendre leur voix en faveur de la simple justice qui consisterait en un premier temps à récuser et à condamner fermement de telles pratiques.

L'Irak aujourd'hui, contrairement au passé, affiche clairement sa politique de violation des droits de l'homme en annonçant l'arrêt et la reprise dans le temps des bombardements d'objectifs civils. Cette attitude est le fruit du silence de tous ceux qui se sont pourtant donné comme objectif de défendre les droits de l'homme sans distinction de race, de *religion* et de *culture* : et qui, en outre, se fourvoient dans des actions dont l'intérêt, sinon la finalité obscure, ne peut que prêter à interrogations.

Plutôt que de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays victime d'une agression caractérisée, les députés signataires devraient coordonner leurs objectifs et leurs efforts en vue d'œuvrer réellement en faveur de la paix partout dans le monde, en ne prenant pas toujours comme critère absolu la subjectivité de tel ou tel particularisme, mais le caractère universel de l'homme en particulier devant l'injustice.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

DEVANT L'ASSOCIATION DES AVOCATS

M. Reagan classe cinq Etats, dont Cuba et le Nicaragua dans l' « internationale du crime »

Le président Reagan a accusé, lundi 8 juillet, l'Iran, la Libye, la Corée du Nord, Cuba et le Nicaragua de former *« une confédération d'Etats terroristes »* et a affirmé la volonté des Etats-Unis de lutter contre cette *« nouvelle version internationale du crime organisé »*. Dans un discours prononcé au congrès annuel de l'Association du barreau américain, M. Reagan a estimé que *« ces Etats terroristes sont maintenant engagés dans des actes de guerre contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis »*, et, a-t-il ajouté, *« selon le droit international, tout Etat victime d'actes de guerre a le droit de se défendre »*.

A Moscou, l'agence Tass a rétorqué que c'est *« précisément Washington qui a eu et a toujours recours au terrorisme d'Etat à l'échelle internationale »*. L'agence officielle soviétique dénonce la *« tentative de coller l'étiquette du terrorisme international sur tous les pays et peuples qui luttent pour leur autodétermination politique et économique contre le diktat des Etats-Unis »*.

A Cuba, M. Fidel Castro a réagi vivement aux accusations américaines, allant jusqu'à qualifier le président Reagan de *« fou »* et d' *« imbécile »* pendant une séance de l'Assemblée nationale, parmi les rires et les bravos des députés. L'ambassade du Nicaragua à Washington a déclaré pour sa part : *« Le gouvernement nicaraguayen condamne toutes les formes de terrorisme, entre autres raisons parce que son peuple subit le fléau du terrorisme d'Etat américain, ouvertement promu par l'administration et exécuté par la CIA et les groupes de la Contra créés par les Américains. »* — *(AFP, AP, UPI.)*

Correspondance

Washington. — La vigoureuse diatribe du président Reagan annonçant que les Etats-Unis étaient prêts, *« si nécessaire »* à agir *« unilatéralement »* contre le *« gang »* des pays terroristes *« se livrant à des actes de guerre contre le gouvernement et le peuple américains »* entretient la perplexité des milieux diplomatiques. Jamais le président n'avait été si violent dans ses attaques dirigées spécifiquement contre l'Iran, la Libye, la Corée du Nord, Cuba et le Nicaragua. Cette liste est en fait différente de celle du département d'Etat, qui exclut la Corée du Nord et le Nicaragua, mais inclut la Syrie et le Yémen du Sud.

De toute évidence, le président a délibérément omis la Syrie, jadis considérée comme le principal foyer du terrorisme d'Etat. Soucieux du sort des sept Américains kidnappés au cours des derniers quinze mois et encore détenus, il espère sans doute que le président Assad contribuera à obtenir leur libération.

Le président s'est bien gardé d'indiquer quelles actions il envisageait contre les cinq pays cités. *« Il ne saurait y avoir aucun endroit sur la terre où ces monstres pourraient se reposer ou s'entraîner à pratiquer leurs talents cruels et mortels. »* Il a ajouté que le droit international autorisait *« un pays victime d'actes de guerre à se défendre »*. Certains dans l'entourage du président laissent entendre qu'il s'agit cette fois de justifier une action de représailles dont la nature ne peut être révélée, mais qui pourrait intervenir au moment le plus approprié.

Cet avertissement exprimé dans les termes les plus virulents cadre mal pourtant avec la publication, *immédiatement après le discours* présidentiel, d'une déclaration conjointe de la Maison Blanche et du département d'Etat s'efforçant, sur un ton modéré, de justifier auprès des Etats arabes et des alliés européens l'initiative américaine d'un boycottage international de l'aéroport de Beyrouth.

Notre objectif, précise cette déclaration, n'est pas de punir le Liban ou sa compagnie aérienne, la Middle East Airlines, mais d'en appeler à ceux qui pourraient trouver là un moyen efficace de régler le sévère problème de sécurité de l'aéroport de Beyrouth.

Des doutes

Cette mise au point, essentiellement défensive, intervenant après les protestations des pays arabes et les réserves des alliés européens (à l'exception de la Grande-Bretagne) face au boycottage, entretient les doutes des observateurs sur la détermination du gouvernement américain de provoquer la fermeture de l'aéroport. Le boycottage était en effet la seule forme d'action concrète annoncée la semaine dernière par le secrétaire d'Etat George Shultz.

Pourquoi cette violence verbale, cette hyperbole dans la dénonciation des *« bandits, assassins, barbares, monstres »*, etc. ? Sans doute pour satisfaire une partie de l'opinion publique, et notamment ses amis politiques de la droite du Parti républicain, très critiques de son attitude. *« Le président n'a pas la moindre idée sur le terrorisme, encore moins sur les moyens d'y répondre »*, écrivait avec amertume le très conservateur *Washington Times*. En contrepartie, les sondages indiquent toujours qu'une large majorité félicite le président d'avoir ramené les otages sains et saufs en dix-sept jours, par comparaison avec les quatre cent quarante-quatre jours mis par Jimmy Carter pour régler la crise des otages d'Iran.

« Nous n'oublierons pas Robert Stethem [le marin tué par les terroristes] *ni les sept Américains encore captifs »*, a dit le président le jour du retour des otages. Mais il n'est pas sûr que le grand public ait la même mémoire. Les mauvais souvenirs de la crise s'estompent, surtout en ce début d'été où des millions de familles s'apprêtent à partir en vacances. Malgré la menace du terrorisme, les agences de voyages annoncent que 6 4000 000 Américains, un chiffre record, se rendront cette année en Europe.

Bien sûr, une action de représailles sans danger ni pertes en vies humaines aurait le soutien de l'opinion versatile. Au Congrès, en tout cas, la crise des otages, s'ajoutant à l'affaire d'espionnage et à l'assassinat de « marines » au Salvador, aide le président Reagan dans ses efforts pour renforcer la puissance militaire américaine.

HENRI PIERRE.

La « bonne et saine concupiscence » de la Cour suprême

Correspondance

Washington. — Il y a quelques années, M. Jimmy Carter admettait, dans une interview donnée à un magazine spécialisé, qu'il *« regardait beaucoup de dames avec concupiscence »*. Ces propos présidentiels créèrent un certain malaise dans les « bonnes » familles. Mais, à en juger par une récente décision de la Cour suprême, M. Carter manifestait simplement *« une bonne, saine et humaine réaction, commune à des milliers de personnes équilibrées »*.

La Cour, qui avait à se prononcer sur un arrêt d'un tribunal d'appel, établit une distinction entre la *« lubricité »* et la *« concupiscence »*. Les autorités d'Etat pourront interdire tout film ou livre incitant à la lubricité. Mais les images et les mots éveillant seulement le désir — la concupiscence — échappent à cette interdiction. Déjà le tribunal d'appel avait estimé que, *« si l'éveil d'une bonne et saine concupiscence à l'ancienne mode devait être considéré comme illégal, il serait nécessaire de traduire en justice les grands couturiers, les parfumeurs et les producteurs de boissons non alcoolisées, de savon et d'automobiles »*. Le tribunal, de toute évidence, se référait à certaines formes de publicité suggestive.

Ainsi, pour la Cour suprême, les films et les livres ne peuvent être interdits s'ils se limitent à *« éveiller des réactions sexuelles »*, sauf si celles-ci vont au-delà de celles considérées comme *« normales »*. Bref, les tribunaux auront à déterminer si les conduites sexuelles sont *« bonnes, saines et classiques »* ou au contraire *« honteuses, malsaines, morbides »*.

Comment, à l'avenir — car les procès ne vont pas manquer, — les honorables juges de la Cour suprême, dont la moyenne d'âge *est de soixante et onze ans*, arriveront-ils à se prononcer en dernier ressort ? Certains devront sans doute faire appel à des souvenirs déjà lointains. D'autres devront entendre des témoignages d'experts pour apprécier le caractère sain ou malsain de telle ou telle réaction sexuelle.

L'affaire prêterait à sourire si ceux qui ignoreraient ce subtil distinguo ne s'exposaient pas à des peines d'amende ou de prison. Ce qui pourra paraître relever d'un érotisme sain à certains vendeurs et acheteurs de livres, de films ou de cassettes vidéo, risque d'être jugé obscène par d'autres. Ainsi, les bons juges des tribunaux de première instance devront faire preuve de compétences particulières pour apprécier le caractère normal ou anormal de telle ou telle pratique.

M. Jimmy Carter et des millions de ses compatriotes n'ont pas à s'inquiéter : la concupiscence est en quelque sorte protégée désormais par la Constitution. Ils peuvent ainsi continuer à désirer la femme de leur meilleur ami. Une imagination sexuelle normale échappe à la censure.

H. P.

politique

LA PRÉPARATION DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Législatives : premières difficultés au PS après l'accord sur les listes

L'accord politique conclu entre les courants du Parti socialiste, lors du comité directeur du 6 juillet (*le Monde* du 9 juillet) connaît ses premières difficultés d'application. *Les onze élus socialistes du conseil général du Vaucluse ont envoyé à M. Lionel Jospin un télégramme dans lequel ils menacent de démissionner si M. Bertrand Delanoë, l'un des dirigeants du parti, actuellement député de Paris, est désigné tête de liste dans le Vaucluse.* C'est en effet cette solution qui semblait se dégager à l'issue du comité directeur, encore que, dans ce cas de figure, M. Delanoë occuperait un siège destiné un moment à M. Jack Lang, ce qui poserait un autre problème. *Dans les Bouches-du-Rhône, la composition de la liste ne va pas non plus sans difficultés.*

On peut supposer que des réactions locales, d'ampleur différente – contre l'accord national, – ne seront pas rares. La direction du PS devra s'efforcer d'aplanir ses difficultés, faute de quoi elle perdrait le bénéfice politique qu'elle peut espérer retirer de cet accord. *M. Delanoë a précisé lundi 8 juillet que la* conclusion de cet accord *« ne signifie aucune contrainte pour l'expression des idées »*. Chaque courant sera *« entièrement libre »* de déposer une motion pour le congrès de Toulouse, sans avoir à craindre *« de mauvais coup sur l'élaboration des listes »*.

De son côté, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, demande la convocation d'un nouveau comité directeur car, pour elle, il n'y a pas de raison que les femmes *« payent »* cet accord. *(Les femmes présentes* lors du vote du comité directeur s'étaient abstenues, car cet accord n'améliore pas assez, à leurs yeux, le quota de femmes sur les listes.)

Au terme de l'accord conclu samedi, et sous réserve de modifications qui sont encore possibles à plusieurs étapes de la procédure, Mme Huguette Bouchardeau devrait être candidate *sur la liste socialiste des Alpes-Maritimes.* M. Olivier Stirn dans la Manche, et M. Henri Nallet dans la Haute-Loire. A Paris, le CERES a obtenu, sur les cinq éligibles, un troisième siège. Il présentera donc, dans l'ordre, M. Georges Sarre, M. Michel Charzat et Mme Edwige Avice, MM. Lionel *Jospin et Paul Quilès, pour les mitterrandistes,* restant les probables têtes de liste (*le Monde* daté 7-8 juillet). M. Claude Estier sera, s'il en est d'accord, ce qui est probable, la tête de liste socialiste pour l'élection sénatoriale de septembre 1986. Le CERES « sauve » M. Jean-Paul Planchou, *dans la Mayenne,* et Mme *Ghislaine Toutain,* dans la Marne.

J.-L. A.

BOUCHES-DU-RHONE : la « guerre des dauphins »

De notre correspondant régional

Marseille. – Après les élections cantonales, dont les résultats lui ont été moins défavorables que prévu, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône va *livrer*, en mars 1986, une bataille difficile. En dépit de la création de cinq nouveaux sièges, elle ne paraît pas en mesure, compte-tenu de l'instauration de la proportionnelle, d'*obtenir* plus de trois ou quatre élus (au lieu de cinq actuellement).

Le PS risque surtout de perdre la majorité qu'il *détient*, avec le PC – lui-même en sérieux recul, – au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les incertitudes de ce double rendez-vous électoral, jointes aux problèmes *posés* par la succession de M. Gaston Defferre – qui devrait toutefois conduire la liste socialiste aux législatives, – ont attisé les rivalités personnelles.

Longtemps différée, la « guerre des dauphins » semble ouverte, en particulier, ouverte entre l'ancien suppléant de M. Defferre, M. Philippe Sanmarco, député de la troisième *circonscription* des Bouches-du-Rhône, et le premier secrétaire de la fédération, M. Michel Pezet, président du conseil régional.

L'« affaire des cartes », qui a récemment *éclaté* à Marseille, est révélatrice de ce climat de tension engendré par les prochaines consultations et le renouvellement des instances fédérales avant le congrès de Toulouse. Tandis que certains élus « en sursis » ne cachent pas leur mécontentement, l'ancien premier secrétaire de la fédération, M. Charles-Emile Loo, a décidé, lui, de lancer une spectaculaire opération de « recentrage ».

Mauvaise habitude

A l'origine de l'« affaire des cartes », une note interne de M. Sanmarco, adressée début avril aux membres du comité ville du PS de Marseille. *« J'ai été consterné d'apprendre*, écrit M. Sanmarco, *que sur 10 000 cartes, à Marseille, la fédération en avait acheté 5 000, totalement artificielles. Comment ne pas comprendre*, s'indigne-t-il, *que des pratiques de cet ordre détruisent totalement le fonctionnement du parti ? »* Cette réaction brutale, et conforme au style du député marseillais, n'aurait eu qu'un écho limité si elle n'avait été répercutée, le 4 juin – grâce à une « fuite » – dans les colonnes du quotidien de droite local *le Méridional.*

Accusé par ce journal d'avoir voulu *« masquer le chute des adhésions »* et fausser la désignation des candidats aux élections législatives et régionales, M. Pezet réplique, le 8 juin, dans un droit de réponse, que *« la manœuvre qui lui est prêtée n'a aucun sens ». « Les candidats du Parti socialiste*, rappelle-t-il, *seront désignés après une consultation démocratique des militants à jour de leurs cotisations 1985. »*

M. Pezet indique également que la fédération s'est acquittée, en 1984, auprès de la trésorerie nationale du PS, d'une cotisation totale de 1 628 400 francs, représentant 15 200 cartes annuelles et 165 000 timbres mensuels. *« Ces effectifs*, précise-t-il, *sont supérieurs à ceux de 1979 et quasiment égaux à ceux de 1983. »* Il souligne enfin que la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône occupait déjà *« la première place en France »* à l'époque où MM. Defferre et Loo étaient premiers secrétaires.

Les faits dénoncés par M. Sanmarco ne sont pourtant pas sans fondements. L'habitude a été prise, dans les Bouches-du-Rhône, d'un règlement très tardif des cotisations. En 1984, les prévisions d'effectifs fournies à la fédération, courant octobre, par les responsables de sections, se sont *révélées*, *en* l'occurrence, nettement surestimées. Sur 15 000 cartes commandées – au lieu de 16 000 en 1983 et 18 000 en 1982, – 10 000 seulement avaient été placées à la *fin* de l'année. Plutôt que de retourner à Paris les cartes excédentaires, la fédération a préféré les payer de ses deniers, puis les attribuer – moins un *millier*, environ, *vendues in extremis* – à d'anciens militants ou sympathisants du parti.

Dans l'entourage de M. Pezet, on admet que le volant de cartes résiduelles a été, en 1984, *« plus important que les autres années »*, sans atteindre les chiffres énoncés ci-dessus. On laisse également entendre que cette pratique de placement « gracieux » aurait déjà eu cours dans le passé. L'objectif (rester la première *fédération* socialiste de France) justifiant les moyens. Ce que M. Loo dément formellement.

M. Vauzelle à la place de M. Sanmarco ?

Jugée « grave » par M. Sanmarco, l'affaire a été portée par l'un de ses *proches*, M. René Olmeta, député de la cinquième circonscription des Bouches-du-Rhône, devant la commission de contrôle fédérale. Agissant au nom des membres du bureau de la *onzième section* de Marseille, M. Olmeta a demandé au président de cette commission, par une lettre en date du 17 juin, de procéder, *« dans les plus brefs délais, au contrôle des comptes de la gestion financière de la fédération et des cartes payées par les sections au 31 décembre 1984 ».*

Autant que le procédé, c'est le comportement *éventuellement* déloyal de la fédération pour la préparation des prochaines échéances politiques qui a mis en émoi M. Sanmarco et ses amis (1). *« Si l'on veut éviter une explosion*, prévient M. Sanmarco, *tout doit être clair. Discutons de tout, tout de suite. »* La constitution de la liste socialiste aux législatives nécessitera, à l'évidence, des sacrifices douloureux. Des cinq députés *sortants*, seul M. Louis Philibert, soixante-treize ans, a annoncé qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Il paraît acquis, en revanche, que M. Defferre prendra la tête de la liste *sur laquelle devrait figurer*, en deuxième rang, M. Michel Pezet. Le PS ne peut compter, à coup sûr, que sur trois élus, moins certainement sur quatre. M. Sanmarco tient lui-même la lice.

M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République – mais aussi élu municipal d'Arles – *aspirant à représenter « le reste du département »,* les trois autres députés sortants marseillais, MM. Jean-Jacques Leonetti, Marius Masse et René Olmeta, devraient, *ipso facto*, faire le deuil de leurs sièges. Un sort qu'aucun de ces derniers n'accepte. Et moins encore, semble-t-il, M. Olmeta, en quête d'une réhabilitation personnelle (2). Le refus déclaré de M. Sanmarco d'avoir éventuellement à céder la troisième place de la liste à M. Vauzelle – en vertu de critères géographiques – n'a fait qu'ajouter à la complexité de la situation.

Descendu de son Aventin, où il observait les événements sans pouvoir – ou vouloir – les infléchir, le député marseillais paraît, en fait, s'être décidé à conquérir une position *éminente* dans le parti, face à M. Pezet. D'où sa note fracassante *de début avril, dans* laquelle il portait par ailleurs des jugements peu aimables sur l'action et les analyses de la fédération et même sur les affaires municipales. M. Pezet ne s'y est pas trompé, qui ironise sur ceux *« qui font des déclarations de Conflans-Sainte-Honorine »* (3).

Le premier secrétaire ne veut pas laisser dire pourtant que le parti *« est à l'agonie »*, alors que *« son audience s'est redressée aux cantonales par rapport aux européennes ». « Il est trop facile de critiquer* a posteriori, ajoute l'un de ses proches, M. Yves Vidal, secrétaire aux élections, *sans jamais avoir rien dit au comité directeur ».*

L'offensive lancée par M. Sanmarco ne paraît pas inquiéter M. Pezet, dans la mesure où il *détient tous* les leviers de commande de la fédération et s'est assuré des appuis solides dans le département à travers la gestion du conseil régional. M. Sanmarco ne contrôle, lui, que l'office public de construction du département, dont il est le président depuis le milieu de 1983. Il dispose également du relais d'un club de réflexion, le CEMERS (Centre *marseillais* d'études et de recherches pour de nouvelles solidarités), qu'il a créé quelques mois après les dernières municipales. Le rapport de forces entre les deux « dauphins » peut-il changer ? M. Sanmarco ne cache pas qu'il réclamera *« une place conforme à ce qu'il représente dans la fédération »*, pour lui et ses amis, lors du renouvellement des instances du parti, avant le congrès d'*octobre* à Toulouse.

M. Loo très courtisé

Les luttes d'influence qui agitent le PS marseillais ne recouvrent guère les frontières des courants *nationaux du PS. « La fédération,* note l'un des leaders du courant Mauroy, M. Frédéric Rosmini, *reste avant tout defferriste ».*

La création par M. Loo de son propre club, le Nouveau Débat (*le Monde* du 13 juin), est apparue, cependant, comme une spectaculaire opération de « recentrage ». L'initiative de l'ancien premier *secrétaire, prise « hors du parti mais non contre lui »*, lui a valu plus d'approbation que de critiques. M. Loo aurait déjà, il est vrai, recueilli plus de deux mille adhésions, dont plus de la moitié parmi les adhérents du PS. Une masse de manœuvre qui en fait un interlocuteur très courtisé… *« Je veux, simplement, colmater les fuites »*, explique-t-il.

L'ex-bras droit de M. Defferre n'a sans doute pas de stratégie bien arrêtée. Mais il spécule probable*ment sur la constitution, après 1986,* d'une majorité de rechange « réformiste ». Peut-être n'est-il pas si éloigné des réalités sociologiques et politiques de Marseille. M. Defferre a laissé éclore le Nouveau Débat. Et il ne semble pas pressé de départager les prétendants à sa succession…

GUY PORTE.

(1) Les dirigeants de la fédération ont été accusés d'avoir ventilé les cartes de complaisance au bénéfice principal de sections « bien pensantes ».

(2) Des rumeurs relatives à l'« affaire des fausses factures » lui ont fait perdre, en 1983, son poste d'adjoint aux sports dans la municipalité marseillaise.

(3) Allusion à la déclaration de M. Michel Rocard, dans laquelle il avait fait savoir, de sa ville de Conflans-Sainte-Honorine, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 1981 au cas où M. Mitterrand ne le serait pas.

Un homme de compromis pour le RPR

De notre correspondant régional

Marseille. – C'est un jugement de Salomon qe M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, est venu rendre à Marseille, le vendredi 5 juillet, au sujet de la direction des listes du mouvement chiraquien dans les Bouches-du-Rhône (*le Monde* daté 7-8 juillet).

Seul député du RPR dans le département, M. Hyacinthe Santoni ne pouvait plus prétendre au premier rôle lors des prochaines consultations. Battu aux dernières élections cantonales, il était également contesté, depuis *plusieurs mois*, dans ses fonctions de secrétaire de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône, Sud. Un récent sondage local de la SOFRES a montré, en outre, que sa cote de *notoriété était modeste* dans l'*opinion* publique marseillaise (y compris dans l'électorat de son propre parti). Il n'occupera donc que le second rang sur la liste des législatives *derrière le doyen de la faculté de* médecine de Marseille, M. Maurice Toga (1).

Parallèlement, les instances nationales du RPR n'ont pas donné satisfaction à M. Joseph Comiti, qui aspirait à conduire la *liste des régionales. L'ancien* ministre, qui avait « renié », publiquement M. Santoni après avoir contribué à le faire élire, à sa place, en 1981, ne s'est vu *« proposer », lui aussi, qu'une* place de second de M. Toga.

Le choix du doyen de la faculté de médecine de Marseille pour diriger les deux listes, mais aussi pour *« réunifier et réorganiser »* la fédération du RPR – jusqu'ici divisée en deux entités géographiques distinctes, Nord et Sud, – a constitué, au *demeurant, une surprise.* Né le 22 mars 1927 à Marseille, M. Toga n'est pas connu du grand public, mais il jouit d'une grande notoriété dans les milieux *universitaires.* Professeur d'anatomopathologie depuis 1970, il a accédé au décanat de la faculté de médecine en 1972 et siège, également, depuis cette date, au Comité consultatif des universités où *ses avis sont très écoutés.*

Mais il n'est adhérent du RPR que depuis 1982 et n'a jamais eu de responsabilités dans l'appareil de la fédération ni brigué aucun mandat électif. Il apparaît, en fait, comme un homme de compromis dont l'avantage est de ne *pas avoir été mêlé* au contentieux Santoni-Comiti. L'autorité morale qui lui est reconnue compense, d'autre part, son absence de passé politique. *« Mon objectif*, explique-t-il, *est d'apaiser les passions et de mobiliser les militants pour gagner autour d'un projet simple, clair et loyal. »*

Sa désignation règle, en tout cas, les problèmes de tactique électorale de l'opposition. Contrairement à ce qu'espérait le leader de l'UDF, M. Jean-Claude Gaudin, il y aura donc deux listes séparées dans le département. Crédité, seulement, de 10 % des suffrages dans le sondage de la SOFRES, le RPR compte obtenir entre 15 % et 20 % et avoir, au moins, deux élus.

G. P.

(1) Le maire d'Arles, M. Jean-Pierre Camoin, devrait figurer à la troisième place.

M. Jospin : ne pas confondre cohabitation et union nationale

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé, le lundi 8 juillet, lors de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à propos de l'élection présidentielle : *« Je crois que François Mitterrand est encore celui qui est peut-être le meilleur candidat pour 1988. Ce sera sa responsabilité, en tout cas, c'est certainement le meilleur président et le meilleur présidentiable que nous puissions avoir. »*

M. Jospin, qui a réaffirmé que *« l'important est* [que M. Mitterrand] *puisse conduire la politique et le mandat qu'il a reçu du peuple* (…) *jusqu'à son terme »*, a estimé que les journalistes sont *« en train de confondre cohabitation institutionnelle et union nationale »*. Selon lui, *« un accord avec la droite* (…), *ce n'est pas la pensée du président ».*

M. Jospin a évoqué le partage des tâches entre le premier ministre et lui-même pour la campagne de 1986. Il a estimé que *« le premier ministre se situera beaucoup dans l'action et la tonalité gouvernementale »*, et qu'il lui *« reviendra davantage* (…) *de mener la nécessaire polémique avec les dirigeants de droite et particulièrement d'extrême droite »*, c'est-à-dire *« démystifier leurs propositions,* (…) *montrer en quoi elles seraient dangereuses ».*

Le premier secrétaire du PS pense que *« la proportionnelle va permettre* (…) *une polarisation des votes et notamment des votes de gauche vers le PS. »*

L'échéance de 1986 verra, selon lui, un *« face à face à trois »* entre le gouvernement, le PS et la droite, car il n'y a pas, dit-il, *« un projet communiste crédible »*. M. Jospin, qui a souligné que la direction du PCF *« est à la fois extrêmement catégorique dans son propos et hésitante dans sa démarche »*, pense que le PCF peut *« se retrouver à nouveau devant le type de choix qu'il a dû faire, choix positif, au deuxième tour de l'élection présidentielle »*. M. Jospin a rappelé qu'à l'Assemblée nationale les communistes, depuis la rupture de l'union, se sont abstenus sur des projets de loi gouvernementaux, *« parce qu'il leur était, d'une certaine façon, impossible de voter contre » ; « déjà, dans la situation actuelle*, a souligné M. Jospin, *alors que la polémique* (…) *fait rage, le PCF est obligé d'intégrer une part de la réalité ».*

Du côté de la droite, le premier secrétaire du PS ne croit *« pas impossible qu'un certain nombre de forces d'électeurs, classées actuellement dans le camp conservateur, devant la menace de Le Pen* (…), *la pénétration de ses idées dans la droite* (…) *après 1986, si nous sommes en position dominante, éclate et rompe avec la droite ».*

Verrouillage

(Suite de la première page.)

Quoi qu'il en soit, la prise de position de M. Jospin retentit aujourd'hui comme un avertissement à l'adresse des prétendants déclarés ou potentiels. Son message est clair : rien ne vous autorise à vous projeter dès à présent dans un après-Mitterrand, car cette perspective ne s'ouvrira peut-être pas avant 1995 (ou 1993 si le chef de l'Etat, avant de solliciter le renouvellement de son mandat, prenait l'initiative d'un référendum pour proposer de réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel).

Ce faisant, le premier secrétaire du PS fait coup triple. Il sert la stratégie développée par M. Mitterrand, il oblige tous les chefs de file à privilégier les intérêts politiques du parti, il figote tous ceux qui, autour de lui, pourraient être tentés, à l'image de M. Rocard, d'enterrer trop tôt leur « patron » historique. Et par la même occasion, M. Jospin essaie de *brider totalement* un Laurent Fabius dont les orientations personnelles visent, justement, bien au-delà de 1986 et 1988.

A l'égard du premier ministre, le premier secrétaire du PS n'y va d'ailleurs pas de main morte. Quarante-huit heures après avoir assuré que M. Fabius serait appelé à tenir dans la conduite de la campagne électorale – à côté de lui – un rôle *« éminent »* et *« décisif »*, M. Jospin a montré qu'il avait de ce rôle-là une conception fort restrictive. Le premier ministre se cantonnera, pour l'essentiel, dans un travail d'explication de la politique du gouvernement, tandis que le chef du parti mènera la campagne politique proprement dite, en se réservant notamment les répliques à la droite et à l'extrême droite. Ainsi conçu, le partage des tâches va exactement à l'encontre de la conception développée par M. Fabius.

Entre M. Mauroy, qui rêve encore à l'union de la gauche, et M. Fabius, qui lorgne vers les centristes, M. Jospin adopte aussi, vis-à-vis des communistes, *une position ouverte* et pragmatique, qu'il exprime en des termes que ne désavoueraient pas les rénovateurs du PCF, soucieux, tel M. Pierre Juquin, de *« reconstruire la gauche »*. Et, là encore, le premier secrétaire du PS pose des bornes personnelles, qui ne gênent pas, bien au contraire, le chef de l'Etat.

« Les choses sont bien balisées », disait samedi M. Jospin. En effet ! Mieux, elles sont verrouillées. Qui prétendait que le chef du PS était un piètre manœuvrier ?

ALAIN ROLLAT.

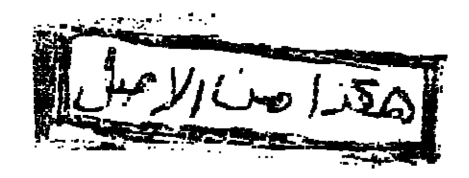
● *La préparation des élections législatives dans le Pas-de-Calais.* – La direction nationale du Parti républicain a rappelé, le samedi 6 juillet, qu'elle est seule habilitée *« à désigner ses candidats »*. Cette mise au point fait suite à la présentation, par la fédération UDF du Pas-de-Calais, de trois candidats, parmi lesquels M. Léonce Deprez (PR), maire du Touquet, préféré par les instances départementales à M. Philippe Vasseur, journaliste au *Figaro*, qui bénéficie du soutien de M. François Léotard.

● *M. Max Siméoni réélu secrétaire général de l'UPC.* – M. Max Siméoni a été réélu le dimanche 7 juillet secrétaire général de l'Union du peuple corse (UPC) lors de l'assemblée générale de ce mouvement, qui s'est tenue à Cateraggio (Haute-Corse). Au cours de son allocution, M. Siméoni a mis en garde l'association pour une Corse française et républicaine (CFR) après sa décision de marcher sur Corte le 10 août, au moment où le MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) tiendra ses journées internationales.

● *Entreprises et politique.* – M. Périssol nous prie de préciser que s'il a bien souhaité, lors du colloque de l'association Entreprise et progrès (*le Monde* du 29 juin) *« un rassemblement des élus issus de l'entreprise »*, comme nous l'avons rapporté, cela voulait dire qu'*« une fois par an »* ces élus pourraient se réunir *« au-delà de leurs appartenances politiques »* et que, dans son esprit, il ne s'agissait pas de constituer ds listes socioprofessionnelles aux élections.

● RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons écrit, dans *Le Monde* daté 7-8 juillet, que le département de l'Orne ne comptait aucun sortant député de gauche. Il en compte un en la personne de M. Michel Lambert, député socialiste.

● *Rassemblement indépendantiste en Guadeloupe.* – Le rassemblement organisé dimanche 7 juillet à Capesterre-Belle-Eau par le Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI), dont le fondateur, Luc *Reinette*, s'est évadé le 16 juin de la prison de Basse-Terre, s'est déroulé sans incident, mais il n'a réuni qu'une centaine de militants indépendantistes. Le « mémoire » publié par Luc Reinette et mettant en cause plusieurs personnalités politiques (*le Monde* daté 7-8 juillet) n'a pas eu l'effet mobilisateur escompté dans le courant séparatiste. – *(Corresp.)*



société

HUIT MORTS ET CINQUANTE-CINQ BLESSÉS SUR LA VOIE LE HAVRE-PARIS

La SNCF assure qu'il n'y a pas eu de défaillance du système de signalisation

Huit personnes sont mortes – et non douze comme il avait été annoncé en début d'après-midi par les autorités – et cinquante-cinq ont été blessées lors du déraillement du train Corail Le Havre-Paris, lundi 8 juillet, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). *Le train, qui roulait à près de 160 kilomètres à l'heure, a percuté à 9 h 10 contre un semi-remorque immobilisé sur la voie au moment où il devait franchir le passage automatique.* Le premier ministre, M. Laurent Fabius s'est rendu sur les lieux en début de soirée. MM. Jean Auroux, ministre d'Etat aux transports et le directeur de la sécurité civile, M. Henri Rouanet, l'y avaient précédé. La SNCF assure que le système de signalisation fonctionnait parfaitement et qu'il n'a pas eu de défaillance au passage à niveau. De son côté, la Fédération CGT des cheminots demande que *« les circonstances précises de l'accident soient recherchées, afin d'établir si certaines mesures préventives (détecteurs de chocs et d'obstacles) ou si le maintien d'installations ou d'effectifs (dont la suppression avait entraîné des protestations de la CGT) n'auraient pas permis d'éviter la catastrophe ou d'en réduire les conséquences ».*

« Camion contre locomotive à Saint-Pierre-du-Vauvray »

De notre envoyé spécial

Saint-Pierre-du-Vauvray. – *Le village somnolait encore, lundi matin, vers 9 heures.* Saint-Pierre-du-Vau- vray cuvait doucement son feu d'artifice de la veille et ses flonflons – fête patronale oblige, – quand le rapide Le Havre-Paris a percuté contre la cabine d'un semi-remorque légèrement engagé sur le passage à niveau.

Dans son sommeil, Mme Josiane Loeb, trente-quatre ans, n'a donc rien vu. Elle n'a pas vu le train broyer méthodiquement la cabine, puis tanguer follement sur les rails durant 300 mètres pour finir par happer un pylône de 7 mètres et le projeter contre sa maison, le long de la voie. « *Je dormais au premier étage*, dit-elle. *J'ai été réveillée par un vacarme épouvantable, et j'ai cru que la maison s'effondrait.* » En réalité, le pylône venait de scalper le crépi et les pierres de la façade. *Et il ne restait plus, entre Mme Loeb et le vide, qu'une mince cloison.*

De l'autre côté de la voie ferrée, au numéro 36 de la rue du Vieux-Saint-Pierre, la famille Decaux prenait le café avec des amis. *Le temps de se dire « Mon Dieu, mon Dieu ! le train déraille »*, la voiture garée dans le jardin et la balançoire des enfants étaient écrasées sous un amas de ferraille.

Au numéro 20 de la même rue, Mme Strassli, *soixante-sept ans*, arrosait ses fleurs devant sa maison. Le choc et le bruit de l'accident l'ont tout de suite alertée d'un danger. Elle poussait alors précipitamment la porte de son jardin pour se protéger. Il était temps. Le rapide Le Havre-Paris projetait à 50 mètres d'elle un premier wagon hors de la voie, qui s'écrasait dans la cour d'un pavillon.

Nous sommes à 100 mètres du jardinet de Mme Strassli. M. Raymond Rouen, soixante-quinze ans, vient de boire son café. Sa femme, assise en face de lui, épluche des pommes de terre. C'est à ce moment qu'un wagon plonge vers eux pour s'encastrer dans leur cuisine. Miraculeusement, M. et Mme Rouen sont presque indemnes, alors que la pièce et les appareils électroménagers sont hâchés menu.

Quelques secondes auparavant, Mme Gislaine Laroche avait été un des rares témoins de l'accident. Sortie dans Saint-Pierre assoupi pour acheter des cigarettes, elle descendait la rue conduisant au passage à niveau : « *J'ai vu le semi-remorque engagé sur le passage avec la barrière à moitié fermée. Elle était sur la cabine du chauffeur. Je l'ai vu descendre du camion et essayer de bouger la barrière, regarder s'il pouvait reculer. Il a amorcé une marche arrière doucement, doucement. Je me suis dit : mais il rêve, il faut qu'il se sauve.* »

700 tonnes à 157 km à l'heure

Trop tard. Les cinquante secondes du système de sécurité sont passées : c'est-à-dire *la sonnerie*, le feu rouge clignotant et l'abaissement complet des barrières trente secondes avant le passage du train. Les 700 tonnes du convoi lancé à 157 kilomètres/heure arrachent la cabine du semi-remorque, la broient sur 100 mètres pour finalement éjecter le chauffeur, M. Philippe Olive, *en contrebas du ballast.*

Il faudra encore plusieurs secondes pour que le rapide cesse complètement sa course. Le wagon de tête – la motrice est située à l'arrière du train – décroche le premier pour se renverser 300 mètres après le lieu du choc. Puis vient le tour de cinq autres voitures sur onze.

Mme Laroche, *dans un silence* soudain total, va alors apporter des secours, comme l'ensemble des villageois. L'une des premières, la postière, dont le bureau donne sur le passage à niveau, téléphone à la mairie. MM. René Bouréau, maire adjoint, et Jacques Pouderou, chef d'équipe à la mairie, arrivent ensuite : « *On a commencé par le wagon de tête. Il était entortillé autour du poteau porte-caténaire. Les passagers avaient tous été projetés au milieu, au niveau du point de choc, entassés les uns sur les autres. On a retiré deux morts et une femme qui ne pouvait quasiment plus respirer.* »

Les pompiers de Louviers avaient enregistré le premier appel à 9 h 10. Un message exprès : « *Camion contre locomotive à Saint-Pierre-du-Vauvray.* » Le capitaine Beaumesnil fonce. « *J'ai roulé à 150 à l'heure. Je dois dire que je suis passé un peu vite dans le village. On est arrivé en trois ou quatre minutes. J'ai immédiatement déclenché les SAMU, les ambulances, trois fourgons de protection, deux véhicules de secours routiers et deux véhicules de liaison.* » Très vite, cent trente-cinq pompiers de l'Eure et de Seine-Maritime travailleront autour des wagons couchés sur le ballast, tordu sous le choc.

Les blessés légers sont d'abord soignés chez les particuliers et au bar du Week-End, puis dans les antennes médicales. Le terrain de football qui longe la voie ferrée et servait de lieu d'accueil à la fête patronale et aux forains se transforme en un vaste centre de secours.

Les ambulances et les hélicoptères entrent alors en action, et les derniers blessés seront évacués bien avant midi. Midi, justement, sera l'heure d'*une nouvelle invasion : celle des badauds qui viendront* faire des photos...

LAURENT GREILSAMER.

Et si l'on supprimait les passages à niveau

Le conducteur du camion impliqué dans le déraillement du train Le Havre-Paris a été placé dans la situation dramatique représentée dans tant de films d'horreur ou vécue dans les pires cauchemars. Les conséquences de son incapacité à tirer son poids lourd de cette mauvaise passe ont fait de cet accident ferroviaire l'un des plus meurtriers des dix dernières années. Elles rappellent que l'entrecroisement *des réseaux ferré et routier* est une occasion permanente de drames.

Les statistiques de l'année 1984 illustrent ce risque : on a enregistré l'an dernier 2.500 « enfoncements de barrières » de passages à *niveau*, 317 collisions entre des véhicules et des trains et 71 personnes tuées dans ces accidents.

La SNCF est consciente de cette menace. De 1970 à 1984, elle a *divisé par trois le nombre des passages à niveau non* gardés : de 12.600 à 4.100. Au cours de l'année dernière, elle a consacré 178 millions de francs à la modernisation de 200 passages à niveau équipés désormais de barrières automatiques et de feux clignotants.

Malheureusement, cet effort ne suffit pas car il existe des barrières placées dans des virages délicats, certaines qui viennent casser *l'élan d'automobilistes* poussés à la vitesse par une voirie « performante », d'autres enfin que le brouillard rend redoutables pour les conducteurs connaissant mal la région.

Toutes ces raisons militent pour *la suppression pure et simple des intersections* fer-route. En 1984, la SNCF a affecté 155 *millions* de francs à *l'élimination de 117 passages à niveau*, soit 37 grâce à la construction d'ouvrages d'art, 26 par l'établissement de déviations routières et 54 par la neutralisation complète du franchissement. *Il reste en France* 22 035 passages à *niveau* dont 10 900 sont automatisés. La raison commanderait d'en programmer la disparition progressive en donnant la priorité aux plus dangereux, *mais aussi à tous ceux qui se trouvent situés* sur une voie ferrée où les trains circulent à vive allure.

Certes, les constructeurs ont cherché à parer aux *risques* de collisions frontales par un alourdissement du train avant des *motrices et par un blindage de leur cabine, et le conducteur du* train 3136 Le Havre-Paris doit à ces protections d'avoir aujourd'hui la vie sauve. En revanche, il n'est pas possible de prévoir la *réaction* de voitures *déraillant à 160 kilomètres/heure.*

L'exemple de la nouvelle ligne du TGV Paris-Lyon est là pour prouver l'excellence de la sécurité – sauf acte de malveillance – d'une isolation totale par rapport à *la circulation routière grâce à des passages en dénivelé* et par rapport aux cheminements humains et animaux grâce à l'installation d'un grillage.

L'énergie emmagasinée par un TGV lancé à 280 kilomètres/heure est *potentiellement si meurtrière qu'il valait mieux ne* pas tenter le diable. A quand la même prudence sur toutes les lignes rapides ?

ALAIN FAUJAS.

POUR DIFFAMATION ENVERS M. LE PEN

M. Michel Polac est condamné à 2 000 francs d'amende

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris présidée par Mme Jacqueline Clavery a condamné, lundi 8 juillet, M. Michel Polac, producteur et animateur de l'émission de TF 1 « Droit de réponse », à 2 000 francs d'amende et 2 000 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen.

L'intérêt de cette décision tient au *fait* qu'elle porte elle aussi sur l'appréciation de propos concernant l'attitude de M. Le Pen lorsqu'il était lieutenant au 1er régiment de parachutistes à Alger, dans les premiers mois de 1957, et qu'elle intervient après les deux jugements qui ont débouté M. Le Pen de ses actions tant contre *le Canard enchaîné* que contre le quotidien *Libération.*

Le 15 septembre 1984, M. Polac avait rappelé que le président du Front national avait intenté des procès à lui-même ainsi qu'à M. Stéphane Collaro, en ajoutant que M. Le Pen ne paraissait pas en revanche « *choqué de se voir accuser d'avoir pratiqué la torture en Algérie par* le Canard enchaîné ». « *Il me semble*, ajoutait-il, *que si c'était faux on ferait un procès en diffamation.* »

Or M. Le Pen à cette date avait déjà délivré depuis le mois d'août sa citation contre *le Canard enchaîné.*

L'affaire avait été plaidée le 24 juin. Me Yves Cournot, avocat de M. Polac, n'avait pas manqué de se référer au jugement rendu par cette même dix-septième chambre – mais composée d'autres magistrats et présidée par M. Emile Cabié, dans l'affaire du *Canard enchaîné* – et de soutenir que M. Le Pen, ayant approuvé et justifié la torture pendant la guerre d'Algérie, ne pouvait s'estimer atteint dans son honneur et dans sa considération.

Or, sur ce chapitre, le jugement rendu sous la présidence de Mme Clavery diffère de celui qui est intervenu le 18 avril (*le Monde* du 20 avril).

Il déclare notamment : « *Il n'est pas imputé au plaignant* [M. Le Pen] *d'avoir tenu des propos favorables à la torture, d'en avoir approuvé son usage lors des événements douloureux d'Algérie. Il est insinué que, en l'absence d'un démenti formel de sa part qui serait venu d'une action judiciaire, il a reconnu implicitement sa participation à des sévices.* »

Mais le tribunal estime surtout que « *cette allégation personnelle doit être envisagée en elle-même et que l'atteinte à la considération en tant qu'élément constitutif du délit doit être appréciée sur la base d'un critère objectif à partir de valeurs communément admises* ». « *Il est indifférent*, ajoute le tribunal en se référant à la doctrine et à la jurisprudence, *que le préjudice moral ou matériel ait été réalisé, ce dernier point étant seulement de nature à avoir une influence sur les dommages-intérêts et non sur l'existence même du délit* ».

Le devoir de prudence

Dès lors, il restait à apprécier si M. Polac pouvait être relaxé au bénéfice de la bonne foi qu'il avait invoquée. Or, pour la dix-septième chambre, l'animateur de « Droit de réponse » a failli au devoir de prudence qui s'impose aux journalistes pour n'avoir pas vérifié que, contrairement à son affirmation, M. Le Pen, en septembre 1984, avait bel et bien cité *le Canard enchaîné.*

En outre, le jugement estime que les propos de M. Polac « *par ailleurs sommaires, ne traduisent pas la préoccupation d'un journaliste face au dilemme qui se posait à l'époque, le recours éventuel à des sévices et leur prohibition légale et morale dans un pays démocratique* ». C'est ainsi que M. Jean-Marie Le Pen se voit accorder, sur le plan civil, 2 000 francs de dommages-intérêts. Il en réclamait 200 000.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A NOTRE-DAME

Plusieurs interpellations après une manifestation en faveur d'un indépendantiste guadeloupéen

Une dizaine de manifestants ont pénétré, le lundi 8 juillet vers 9 h 30, dans la cathédrale Notre-Dame, pour réclamer la libération « immédiate » et « sans condition » du militant indépendantiste guadeloupéen Georges Faisans, condamné à trois ans de prison pour avoir blessé à la main un enseignant à Pointe-à-Pitre et qui fait la grève de la faim depuis le 3 juin. Cinq d'entre eux (dont la propre femme et deux enfants de Georges Faisans) se sont enchaînés à des grilles. Vers 10 heures, les policiers sont intervenus, cisaillant les chaînes, pour expulser et interpeller une dizaine de personnes, relâchées dans la soirée. L'avocat de M. Faisans, Me Mourad Oussedik, a annoncé qu'il s'était pourvu en cassation après la condamnation de son client à trois ans d'emprisonnement. Selon le ministère de la défense, M. Georges Faisans continue sa grève de la faim au grand quartier, à Fresnes et son état n'a rien d'alarmant.

Cette manifestation fait suite à deux précédents, sur la place Vendôme (le 2 juillet), et sur la place de la République (le 6 juillet) et, enfin, à la mise en garde du gouvernement français par l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) : « *La sécurité d'aucun Français (...) ne serait plus assurée dans l'île* » si Georges Faisans mourait en prison des suites de son action.

DEUX OBSERVATIONS

Alors que l'enquête judiciaire sur la catastrophe de Saint-Pierre-du-Vauvray commence à peine, la direction de la SNCF assure que ses installations ont fonctionné de manière irréprochable. « *Nous sommes certains qu'il n'y a pas eu de défaillance du système de sécurité* », nous a affirmé M. Alfred Michel, directeur régional de la SNCF pour la Normandie. L'enquête en donnera probablement acte à la SNCF. Deux faits méritent cependant d'être notés.

En premier lieu, le passage à niveau de Saint-Pierre-du-Vauvray, situé à la sortie d'une courbe de la voie ferrée, ne permet pas à tous les conducteurs d'apercevoir les trains qui arrivent.

En second lieu, le conducteur du semi-remorque, mal engagé pour franchir le passage à niveau, a peut-être été dissuadé de reculer en bousculant un peu les barrières par un panneau indiquant, au dernier moment, qu'une déviation était prévue plus loin pour les poids lourds dépassant 3,5 tonnes.

A ces deux observations, on ajoutera que, selon certaines informations, le chauffeur du semi-remorque (environ 20 tonnes) ne connaissait pas le village qu'il devait traverser pour se rendre à l'usine de chaussures Labelle, d'où ses hésitations dans sa manœuvre. D'autre part, la direction de la SNCF précise que le passage à niveau de Saint-Pierre a été automatisé en 1977 et que de cent quatre-vingts à deux cents trains y passent quotidiennement.

L. G.

UN DÉBAT AU CONSEIL DE PARIS

Le plan de développement de l'Est parisien a pris du retard

Le plan de développement de l'Est parisien est-il une vaste entreprise qui va, en quelques années, changer la vie de près de la moitié des habitants de la capitale, ou bien est-ce, comme le prétend l'opposition municipale, une opération « poudre aux yeux » ou même une stratégie machiavélique visant à chasser les travailleurs au profit des classes dirigeantes ? Les élus de Paris en ont débattu durant plusieurs heures, lundi 8 juillet, en conseil municipal.

Rééquilibrer Paris vers l'est, c'est-à-dire doter les sept arrondissements (10e, 11e, 12e, 13e, 18e, 19e et 20e) des logements décents et des équipements publics qui leur manquent, n'est devenu un véritable plan-programme que depuis le 28 novembre 1983, lorsque M. Jacques Chirac a proposé aux conseillers de Paris d'en faire le grand dessein de leur mandat (*le Monde* des 6 et 30 novembre 1983).

Sans être votée en bonne et due forme, sa proposition datée et chiffrée *a été approuvée par la plupart* des élus, à l'exception des communistes. Dix-huit mois plus tard, comme promis, le maire a voulu dresser un premier bilan des réalisations.

M. Chirac a donné d'emblée trois chiffres : 48,5 % des Parisiens habitent dans les sept arrondissements de l'Est, et ceux-ci ont reçu, en 1984, 51,5 %, puis, en 1985, près de 54 % des investissements. Conclusion : « *La régénération de l'Est parisien est, à ce jour, une réalité évidente. Sous nos yeux, ces arrondissements changent de visage, et nous pouvons augurer que leur transformation sera considérable et irréversible à la fin du présent mandat, c'est-à-dire en 1989.* »

Les socialistes n'ont pas eu de peine à faire remarquer qu'on avait prévu de consacrer à l'Est 60 % des investissements, et cela pendant six ans. On est loin du compte.

La lenteur des procédures, les opérations engagées dans le reste de la capitale (ZAC Citroën, ZAC Champerret, ligne Orly, Invalides, Montparnasse, Forum des Halles), mais aussi la volonté de limiter la fiscalité locale sont la cause de ce retard.

Où en sont les réalisations ? Selon M. Alain Hubert, conseiller socialiste, la proportion des opérations mises en chantier par rapport aux prévisions est la suivante : 50 % pour les activités industrielles et artisanales, 40 % pour les bureaux, 17 % pour les écoles élémentaires, 12 % pour les crèches, 10 % pour les espaces verts, 8 % pour les équipements sportifs, 7 % pour les logements et bien peu pour les équipements culturels.

En ce qui concerne les terrains – sans lesquels rien ne peut se faire, – la moitié de ceux que doit céder la SNCF, 20 % de ceux que doit libérer la Ville et 10 % seulement de ceux qu'elle doit acheter à des particuliers sont disponibles. Quant à la réhabilitation des logements vétustes, elle avance si lentement qu'au rythme actuel le plan ne serait réalisé qu'en l'an 2000.

Sur les sept arrondissements concernés, quatre (les 12e, 18e, 19e et 20e) ne sont pas encore dotés des plans de circulation promis depuis des années. Hormis l'élargissement de la rue de Flandre et l'ouverture d'un tronçon de la rue Armand-Carrel (19e), aucune grande opération de voirie n'est prévue à l'est.

Un manteau d'Arlequin

M. Bernard Rocher (RPR), adjoint à l'urbanisme, a tout de même annoncé, au détour d'une phrase un peu sibylline, une décision majeure : la construction d'un nouveau pont à Austerlitz. Le doublement du pont de Bercy et l'agrandissement de la voie sur berge Mazas *sont décidés.* M. Chirac le confirmera officiellement à la rentrée.

Deux observations d'importance ont été faites à propos du plan de l'Est parisien : l'une a été formulée par M. Georges Sarre, socialiste. « *Ce n'est qu'une compilation d'opérations déjà programmées depuis longtemps et de quelques projets nouveaux*, a-t-il dit. *Un manteau d'Arlequin sans autre cohérence que la localisation géographique.* » L'autre par M. Didier Bariani (radical), maire du 20e : « *Il manque à tout cela quelques pôles d'attraction, des points d'orgue. J'en propose un au bas de Belleville.* » « *Plaidoyer sympathique* », a simplement dit le maire de Paris.

Une autre contestation, cette fois politique, est venue des communistes par la voix de M. Henri Walberg, pour qui le plan de l'Est sacrifie à la fois les logements sociaux et les activités industrielles au profit des appartements bourgeois et des immeubles de bureaux. Il lui a été répondu qu'on ne veut plus reconstituer de ghettos de logements sociaux ; que la gestion et la commercialisation emploient aujourd'hui dans les entreprises davantage de monde que la production elle-même.

La Ville et l'Etat conjuguant leurs efforts pour la réalisation de ce plan, *M. Chirac a été mal venu de critiquer « les investissements somptuaires que l'Etat a cru devoir faire à Paris pour un produit social le plus souvent discutable »*. En réalité, le nouveau ministère des finances, le Musée et le parc de la Villette, l'Opéra de la Bastille seront, demain, de formidables moteurs pour la transformation des arrondissements orientaux.

MARC AMBROISE-RENDU.

A Saint-Cyr-sur-Mer

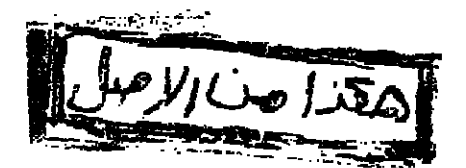
LE DIRECTEUR D'UN CAMPING EST INCULPÉ D'HOMICIDES ET DE BLESSURES INVOLONTAIRES

M. Christian Joly, cinquante-neuf ans, directeur administratif du camping des Baumelles à Saint-Cyr-sur-Mer (Var), où onze personnes sont mortes après l'effondrement d'un mur (*le Monde* du 28 mai), a été inculpé, lundi 8 juillet, d'homicides et blessures involontaires, par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction au tribunal de Toulon.

M. Christian Joly a été laissé en liberté après avoir versé une caution de 600.000 francs.

Le 26 mai, un mur de soutènement s'était effondré sur un groupe de campeurs qui prenaient leur petit déjeuner. Onze personnes – dont cinq enfants – étaient mortes écrasées, six autres avaient été blessées, dont deux grièvement. Le mur avait été construit peu de temps auparavant par des ouvriers du camping. Aucun permis n'avait été demandé et, selon les experts, les fondations du mur étaient insuffisantes, ce qui explique sa chute d'un seul tenant.

هكذا من الأصل



CHRISTINE VILLEMIN MAINTENUE EN DÉTENTION

Les arguments de M. Jean-Michel Lambert

De notre envoyé spécial

Epinal. – Christine Villemin a continué sa grève de la faim à la prison de Metz. Jean-Marie Villemin a entamé la sienne lundi 8 juillet à la prison de Nancy, et il a fait savoir, par l'intermédiaire de Mᵉ Garaud, *« qu'il ira jusqu'au bout, comme Christine son épouse, jusqu'à ce qu'elle soit libérée ».*

Ce couple *« parfait »*, comme le célébrera Mᵉ Garaud, *« ce couple uni pour le meilleur et pour le pire »* – et là plutôt dans la pire situation, avec chacun une inculpation d'assassinat, – a lancé ainsi de ville à ville, *de prison à prison, un cri et un défi* au juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert. *« Il ne nous a pas compris »*, dira Jean-Marie Villemin, convaincu de l'innocence de son épouse et accroché à cette notion comme à une ultime bouée.

M. Lambert a répondu. A sa manière. En rejetant dès lundi la demande de mise en liberté déposée vendredi dernier par Mᵉ Garaud pour Christine Villemin. Dans ses réquisitions, le parquet général, par l'intermédiaire de M. Jean-Jacques Lecomte, procureur de la République au tribunal d'Epinal, avait donné un avis favorable. M. Lecomte, fidèle à la position adoptée précédemment par le parquet, se prononçait en faveur de l'inculpation de Christine Villemin pour assassinat et de son maintien en liberté sous contrôle judiciaire.

M. Lambert, tout aussi fidèle à sa position, n'a pas suivi les réquisitions du parquet. Il en a le droit, et il en a usé, motivant son refus sur trois arguments : l'état de santé de Mᵐᵉ Villemin n'est pas menacé par la détention, en raison de la surveillance médicale constante dont elle est l'objet ; la mise en liberté de Mᵐᵉ Villemin compromettrait sa sécurité ; enfin, Mᵐᵉ Villemin doit être maintenue en prison, donc isolée, pour aider à la manifestation de la vérité, et notamment pour permettre au service régional de police judiciaire de Nancy, auquel le juge Lambert a délivré une nouvelle commission rogatoire, de continuer ses investigations.

Après ce refus du juge d'instruction, Mᵉ Garaud et sa cliente vont donc, selon la procédure normale, introduire un recours auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy. Cette instance, après fixation d'une date d'audience, sans doute très prochaine, a théoriquement trente jours pour se prononcer, mais il paraît cependant vraisemblable que ce délai ne sera pas totalement utile.

Chacun, donc, est resté sur ses positions. Les seuls changements intervenus ont été le fait des avocats de Mᵐᵉ Marie-Ange Laroche, Mᵉˢ Welzer, Prompt et Stasi, qui ont déposé, lundi, un mémoire pour demander la jonction des deux dossiers à l'instruction : l'assassinat de Grégory Villemin et celui de Bernard Laroche. Leur argumentation se fonde sur le mobile invoqué par Jean-Marie Villemin, qui entendait, en tuant Bernard Laroche, *« exécuter l'assassin de son fils »*. Les conseils de Mᵐᵉ Laroche estiment donc indispensable d'avoir accès au dossier sur l'assassinat de Grégory pour exercer pleinement leur rôle de partie civile. Dès mardi, donc, Mᵐᵉ Laroche se constituera partie civile contre Christine Villemin pour complicité dans l'assassinat de Bernard Laroche.

PIERRE GEORGES.

● *Attentat contre un bar de Ciboure.* – Une femme – ou un homme coiffé d'une perruque de femme – a ouvert le feu, dans la soirée du 8 juillet, sur la terrasse du bar Bittor de Ciboure, près de Saint-Jean-de-Luz, où une trentaine de consommateurs étaient attablés. Par miracle, les sept coups de feu tirés avec un pistolet n'ont fait aucun blessé. Cet établissement avait déjà fait l'objet, le 26 mars, d'un attentat revendiqué par le Groupe antiterroriste de libération, blessant un réfugié basque *(le Monde* du 28 mars). C'est la septième action du GAL depuis le début de l'année et la troisième pour cette seule commune. Le signalement du tireur correspond à celui qui avait été relevé dans plusieurs attentats précédents. – *(Corresp.)*

BILAN D'UNE DÉCENNIE A NAIROBI

Les femmes victimes de la politique

Avant même de commencer, le 10 juillet, la Conférence internationale des Nations unies clôturant la Décennie de la femme a posé de nombreux problèmes. Problèmes d'organisation d'abord car il n'est pas évident d'accueillir ainsi plus de dix mille personnes, surtout quand on change plusieurs fois de calendrier. Mais problèmes de fond essentiellement, car les Etats-Unis, soutenus par bon nombre de pays occidentaux, dénoncent la politisation extrême de ce genre de débats.

Le gouvernement de M. Reagan ne cesse de répéter qu'il faudrait parler un peu moins de nouvel ordre économique international, des répercussions de l'apartheid sur la condition des femmes en Afrique du Sud et de la situation des Palestiniennes dans les territoires occupés par Israël, pour consacrer plus de temps au rôle des femmes dans le développement, dans l'éducation aux réfugiées et à la violence dans les familles : *« Quatre points essentiels et prioritaires à nos yeux »*, a souligné M. Gregory Newel, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des organisations internationales.

Il faut, bien sûr, situer cette démarche américaine dans la lutte menée par Washington depuis plus d'un an au sein des organisations de l'ONU et lors des conférences internationales pour imposer au débat un ton qui lui soit plus favorable et occuper une tribune qu'il estime monopolisée par les non-alignés et les pays de l'Est.

Par deux fois déjà, à Mexico en 1975 puis à Copenhague en 1980, les conférences sur les droits de la femme ont frisé le fiasco par excès de politisation. Mais comment pouvait-il en être autrement avec les thèmes retenus en 1975 pour cette décennie : « Egalité, développement et paix ? » Trois sujets très généraux qui répondent moins à une volonté d'efficacité qu'à un souci d'équilibre entre les préoccupations des différents blocs (l'égalité pour les Occidentaux, le développement pour les non-alignés et la paix pour les pays de l'Est). L'effet ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. Dès les premières rencontres, les déléguées se sont enlisées dans de grandes considérations politiques sans avoir l'occasion, à la grande exaspération de certaines, d'examiner à fond la situation des femmes. A tel point que, pour pouvoir avancer, trois sous-thèmes ont finalement été retenus à Copenhague : emploi, santé et éducation. C'est autour de ces sujets que des pays, dont la France, ont concentré leurs efforts, dressé leur bilan et rédigé des propositions pour les années à venir.

La polémique a rebondi à l'occasion de la préparation du document fixant les perspectives pour l'an 2000 et qui sera soumis à l'assemblée plénière de la Conférence. Deux réunions ont été organisées, l'une à Vienne, en mars, l'autre à New-York, en mai. Toutes deux ont pris fin dans un chaos presque total, chacun restant sur ses positions. Tandis que la délégation américaine, conduite par la propre fille du président, Maureen Reagan, tentait d'écarter du document final les questions brûlantes comme l'apartheid, la Namibie et les Palestiniennes, les déléguées d'une cinquantaine de pays se réunissaient à Arusha (Tanzanie) pour mettre au point la participation des représentants de mouvements d'indépendance *namibiens et sud-africains* à la conférence et faire des suggestions sur les moyens de soutenir les femmes et les enfants victimes de l'apartheid.

Fait rare, et qui présage un départ difficile pour la conférence de Nairobi, *les déléguées seront donc saisies* d'un document partiellement approuvé, contrairement à ce qui se fait d'habitude. Autre cadeau empoisonné : les commissions préparatoires ayant échoué dans leur tâche, il leur faudra décider de la procédure d'adoption des textes. Des débats qui risquent, là encore, d'être houleux : les Etats-Unis et la plupart des pays européens, dont la France, souhaitent que les textes soient adoptés à l'unanimité, alors que les pays non alignés et les pays socialistes préfèrent un vote à la majorité.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

70 ASSOCIATIONS FRANÇAISES REPRÉSENTÉES

La France sera largement représentée à Nairobi, tant au forum auquel participent environ cent soixante-dix femmes appartenant à soixante-dix associations qu'à la conférence elle-*même où le ministre des droits* de la femme, Mᵐᵉ Yvette Roudy, sera accompagnée de deux parlementaires et dix-huit personnalités appartenant à différentes administrations.

Une centaine de mètres carrés ont été réservés au forum des organisations non gouvernementales pour créer un *« espace francophone »*, avec des points de rencontre et d'information, mais surtout un mur d'images *où sont projetés en permanence* des films vidéo sur les activités des associations féminines. Pendant ce temps, du 11 au 27 juillet, le centre culturel français de Nairobi organise un festival de films français réalisés par des femmes et des ateliers débats.

Pour préparer cette conférence, Mᵐᵉ Roudy a pu faire travailler ensemble de nombreuses associations de diverses tendances politiques. Seule l'Union *des femmes françaises*, proche du parti communiste, a choisi de quitter le groupe en février 1985.

Un accord est possible

par YVETTE ROUDY (*)

MA position n'a pas varié depuis la Conférence d'août 1980, marquant la mi-décennie à Copenhague, à laquelle je *représentais le Parlement européen*, en tant que présidente de la commission des droits de les femmes. Je ne mésestime pas l'urgence, la gravité et l'âpreté des débats qui secouent les Nations unies à propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de l'établissement d'un nouvel ordre économique international, de la paix... Je sais que les femmes sont partie prenante – avec leurs peuples et leurs pays respectifs – de ces débats qui les divisent, selon qu'elles appartiennent au Nord ou au Sud, qu'elles vivent à l'Ouest ou à l'Est, qu'elles sont conservatrices ou progressistes, nanties ou démunies. Mais je sais aussi qu'en matière des droits de la femme, un consensus est à portée de main.

Nous pouvons parvenir à un accord. Au nom de quelle raison d'Etat nous laisser diviser et nous laisser déposséder alors que nous avons si peu l'occasion de nous rencontrer dans des enceintes internationales et qu'il s'agit – au-delà du bilan de ces dix années – de préparer l'avenir ? Notre avenir et celui de nos filles.

Malgré les désaccords et les retards intervenus dans les préparatifs officiels, à propos – entre autres – des stratégies à mettre en œuvre d'ici à l'an 2000, je compte bien poursuivre mes efforts dans cette *perspective, pendant et après la* Conférence. D'une part, en m'appuyant sur le bilan exhaustif des progrès accomplis en France en matière d'égalité entre hommes et femmes de 1975 à 1985, qui font de la France un pays-phare non seulement pour les droits de l'homme mais aussi pour les droits de la femme. D'autre part, en suscitant une concertation sans relâche entre Européens pour tenter d'éviter une politisation excessive des travaux. (Le *Parlement européen a adopté récemment* une résolution allant dans ce sens.) Enfin, en réaffirmant, au nom de la France, notre solidarité concrète avec les femmes des pays du tiers-monde, notamment francophone.

Ce faisant, je n'aurai pas le sentiment de travailler seulement pour les femmes. Stendhal ne pensait-il pas déjà que *« l'admission des femmes à l'égalité parfaite, serait la marque la plus sûre de la civilisation* [qui] *doublerait les forces intellectuelles du genre humain et ses probabilités de bonheur ? »*

(*) Ministre des droits de la femme.



chronologie

Juin 1985 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. — PÉROU : Le conseil national des élections renonce à procéder au second tour de la présidentielle. M. Alan Garcia, qui a obtenu 45,75 % des voix au premier tour, le 14 avril, est déclaré élu ; il entrera en fonctions le 28 juillet (4 et 21).

2. — GRÈCE : Aux élections législatives anticipées, *le PASOK (socialiste) de M. Andréas Papandréou* réussit à conserver la majorité absolue au Parlement : il obtient 161 (— 13) des 300 sièges, contre 125 (+ 12) à la Nouvelle Démocratie (droite) (du 1er au 5, 7 et 25).

3-5. — FRANCE - GUINÉE ÉQUATORIALE : Visite officielle en France du colonel Teodoro Obiang Nguema, président de la Guinée-Equatoriale (4 et 7).

5. — AFRIQUE DU SUD - ÉTATS-UNIS : L'adoption par la Chambre des représentants d'une série de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud constitue une condamnation de la politique de M. Reagan pour un *« engagement constructif »* envers Pretoria (5, 7, 8 et 21).

6. — BRÉSIL : Un cadavre est exhumé, puis identifié par les experts comme étant celui de Josef Mengele : l'ancien médecin nazi, responsable de la mort de quatre cent mille personnes, est mort noyé, *en* 1979, *sur une plage de* Sao-Paulo (du 8 au 24).

***6-16.* — INDE :** M. Rajiv Gandhi, *premier ministre indien,* se rend en visite officielle en France, du 6 au 10, puis, après un bref séjour à Alger, aux Etats-Unis, du 11 au 16. A Paris, comme à Washington, il reçoit un accueil très chaleureux (4, du 6 au 15 et 19).

9. — CHYPRE : M. Rauf Denktash est élu, avec plus de 70 % des voix, président de la République turque de Chypre du Nord qu'il a proclamée le 15 novembre 1983. Aux élections législatives du 23, son parti n'obtient que 24 des 50 sièges du Parlement, en raison d'une forte poussée de la gauche (7, 8, 11 et 26).

9-10. — ITALIE : M. Bettino Craxi, président du conseil, remporte une importante victoire au référendum organisé à l'initiative du Parti communiste : 54,3 % des *Italiens refusent d'abroger le décret-loi qui gèle partiellement l'échelle mobile des salaires* (1, 9-10, 12 et 14).

10. — LIBAN : L'armée israélienne annonce qu'elle a *« achevé son redéploiement sur la frontière ».* En fait, quelques centaines de militaires israéliens restent aux côtés de l'Armée du Liban du Sud du général Antoine Lahad dans la « zone de sécurité » longeant la frontière sur une profondeur de 8 à 20 kilomètres (du 4 au 13 et 16-17).

10-11. — FRANCE-RDA : M. Laurent Fabius se rend à Berlin-Est pour la première visite officielle d'un chef de gouvernement d'une des trois grandes puissances occidentales (1, 8, 11, 12 et 13).

10-13. — FRANCE-TOGO : Le général Gnassingbe Eyadema, président du Togo, effectue en France une visite d'Etat (du 9 au 13 et 15).

10-14. — FRANCE-TUNISIE : Le président Habib Bourguiba se rend en visite de travail en France, puis, du 14 au 26, aux Etats-Unis (6, du 9 au 13 et 16-17).

11-12. — CEE : La RFA invoque, pour la première fois depuis l'adoption du compromis de Luxembourg du 30 janvier 1966, son « droit de veto », afin de s'opposer à la baisse de 1,8 % des prix des céréales proposée par la Commission (du 12 au 15, 20, 21 et 27).

12. — CEE : Les cérémonies solennelles de signature des traités confirmant l'adhésion, à partir du 1er janvier 1986, du Portugal et de l'Espagne à la CEE ont lieu à Lisbonne, *puis* à *Madrid* (du 11 au 14).

12. — ESPAGNE : Trois attentats revendiqués par l'ETA provoquent la mort de trois militaires et d'un policier, à *Madrid et* au Pays basque (13, 14 et 15).

12. — ÉTATS-UNIS - NICARAGUA : Le président Reagan obtient que la Chambre des représentants revienne sur sa décision du 24 avril et accorde une aide, théoriquement « *civile* », de *27 millions de dollars à la guérilla* antisandiniste. Managua riposte, le 13, en annulant le gel des achats d'armements décidé en février (7, 8, 13, 14 et 15).

13. — CEE : *Le Parlement* européen adopte le budget de la Communauté pour 1985 qu'il avait refusé de voter en décembre 1984. Les Dix ont accepté en avril d'augmenter les recettes du projet initial de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) (11 et 14).

13. — PORTUGAL : Les ministres membres du Parti social-démocrate démissionnent du gouvernement de coalition formé en juin 1983 avec le Parti socialiste. M. Mario Soarès, chef de ce gouvernement, annonce son intention *de renoncer à ses fonctions* (4, 6, 7, 15, 20, 27 et 29).

13-14. — FRANCE-ITALIE : M. Mitterrand se rend à Florence pour le *sixième* sommet régulier franco-italien (du 14 au 17).

14. — ARGENTINE : Le président Raul Alfonsin annonce un très *sévère* plan de rigueur, adopté sous la *pression* du FMI. Une nouvelle unité monétaire est créée, l'austral, qui vaut près de 1 000 pesos. L'Argentine obtient, le 24, de trois cents banques internationales un crédit de 4,2 milliards de dollars (9-10, du 13 au 17, 19, 26 et 28).

14. — BOTSWANA : Un raid de commandos sud-africains contre des installations du Congrès *national* africain (ANC) à Gaborone, capitale du Botswana, provoque la mort de quinze personnes. Ce raid est condamné à l'unanimité, le 21, par le Conseil de sécurité de l'ONU (15, 16-17, 18 et 23-24).

14. — POLOGNE : Le tribunal de Gdansk condamne trois anciens responsables de Solidarité, MM. Frasyniuk, Michnik et Lis, à des peines de deux ans et demi à trois ans et demi de prison (5, 6, 7, du 12 au 17 et 22).

17. — LIBAN : Un accord est conclu à Damas entre le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes hostiles à M. Yasser Arafat pour mettre fin à la guerre des camps palestiniens de Beyrouth. Dès *le 18,* les combats, *qui ont fait 1 300 morts* depuis le 19 mai, cessent (du 2 au 7 et du 11 au 22).

17. — NAMIBIE : Malgré l'opposition de la communauté internationale, Pretoria met en place un gouvernement et une assemblée intérimaires à Windhoek. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, le 19, par 13 voix et 2 abstentions (Etats-Unis et Grande-Bretagne), une résolution qui menace l'Afrique du Sud de sanctions si elle ne cesse pas son occupation illégale de la Namibie (9-10 et du 19 au 22).

19. — EL SALVADOR : Des hommes armés mitraillent la terrasse d'un restaurant de San-Salvador : treize personnes sont *tuées,* dont six Américains. L'attentat est revendiqué par la guérilla salvadorienne (du 21 au 24, 27 et 28).

19. — RFA : L'explosion d'une bombe à l'aéroport de Francfort provoque la mort de trois personnes. Aucune des multiples revendications de cet attentat n'est jugée certaine par la police (21 et 22).

20. — CANADA : M. René Lévesque, premier ministre du Québec depuis 1976, annonce sa démission de la présidence du Parti québécois. Son *successeur,* qui sera élu par les *militants* fin septembre, deviendra chef du gouvernement (5, 22 et 25).

20. — FRANCE - RFA : M. Charles Hernu, assistant à Münsingen, près de Stuttgart, à une manœuvre combinée des deux armées, déclare que *« la France et l'Allemagne fédérale partagent des intérêts de sécurité qui sont communs ».* Un sondage IFOP, publié par *le Monde* du 28, indique qu'une majorité de Français souhaite que la France garantisse la *sécurité* de la RFA (22 et 28).

20. — NÉPAL : *Plusieurs attentats à la bombe font huit morts* à Katmandou et dans trois autres villes. Ils sont revendiqués par un groupe d'extrême gauche qui affirme qu'il s'agit de *« la première étape vers la révolution »* contre le régime du roi Birendra 1er (22, 23-24 et 30/VI-1/VII).

20-22. — FRANCE - MEXIQUE : M. Miguel de La Madrid, chef de l'Etat mexicain, achève par la France une tournée européenne qui l'a conduit depuis le 6 en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique et en RFA (du 20 au 24).

21. — FINANCES MONDIALES : Les onze ministres des finances du groupe des Dix, réunis à Tokyo, estiment que *« la structure fondamentale »* du système monétaire international *« demeure valable et ne requiert pas de changements institutionnels majeurs »*, mais reconnaissent qu'*« il est nécessaire d'améliorer »* le régime actuel des changes flottants (22 et 23-24).

21. — SUÈDE : Mort de Tage Erlander, *premier ministre de 1946 à 1969, considéré comme le* le *« père du socialisme à la suédoise »* (22).

23. — OCÉAN ATLANTIQUE : Un Boeing-747 d'Air India qui effectuait la liaison Toronto-Bombay *via* Londres s'abîme en mer au sud-ouest de l'Irlande avec 329 personnes à bord. L'avion, qui a explosé en vol, pourrait avoir été victime d'un acte terroriste sikh. *Le même jour,* à *l'aéroport de Tokyo,* l'explosion d'un conteneur de bagages fait deux morts. La valise piégée, qui avait été descendue d'un vol de la Canadian Pacific en provenance de Vancouver, devait être ensuite chargée dans un avion d'Air India Tokyo-Bombay (à partir du 25).

24. — GRANDE-BRETAGNE : La police britannique annonce que plusieurs arrestations de membres de l'IRA ont permis d'empêcher une vague d'attentats à Londres et dans une douzaine de stations balnéaires d'Angleterre (25, 26 et 27/VI, 2/VII).

24. — ITALIE : M. Francesco Cossiga (*démocrate-chrétien*) est élu président de la République dès le premier tour, avec 752 voix sur 977. M. Sandro Pertini (socialiste) renonce à ses fonctions le 29 sans attendre le 8 juillet, date officielle de l'expiration de son mandat (5, 23-24, 25 et 26/VI, 2/VII).

24-25. — FRANCE-ALGÉRIE : Visite de M. Laurent Fabius à Alger (25, 26 et 27).

27. — LIBAN : Mort à Paris d'Elias Sarkis, chef de l'Etat libanais de 1976 à 1982 (28 et 29).

28-29. — CEE : Au conseil européen de Milan, un consensus ne peut être obtenu sur l'avenir institutionnel de la Communauté : la Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark votent contre la convocation d'une conférence intergouvernementale chargée de préparer le passage à l'union européenne. En revanche, les Dix, unanimes, apportent leur soutien au projet Eurêka qui vise à mettre en place l'Europe de la technologie. Les quatre principales sociétés européennes d'électronique, Siemens (RFA), Philips (Pays-Bas), General Electric (Grande-Bretagne) et Thomson (France), ont annoncé, le 25, leur intention de coopérer dans le cadre d'Eurêka (8, 9-10, 11, 15, 18, 20, 21 et à partir du 25).

Otages à Beyrouth

Le 11, à l'aéroport de Beyrouth, des miliciens chiites s'emparent d'un Boeing-727 jordanien en partance pour Amman avec soixante-quatorze personnes à bord. Les passagers sont libérés le 12, et les pirates de l'air réussissent à s'enfuir après avoir fait exploser l'appareil.

Le 14, un Boeing-727 de la TWA assurant la liaison Athènes-Rome est détourné vers Beyrouth par deux pirates de l'air. Après deux aller-retour à Alger, la mort d'un passager américain, assassiné à Beyrouth par les pirates, et la libération d'une centaine de passagers, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal et ministre de la justice, annonce, le 16, qu'il prend en charge la quarantaine d'otages américains qui restent prisonniers. Il se déclare *« partie prenante »* de la revendication des pirates qui exigent la libération des sept cent soixante-six prisonniers libanais, en majorité chiites, transférés début avril par Israël sur son territoire. Les otages sont déplacés par Amal, le 17, dans la banlieue sud de Beyrouth.

Le 18, le président Reagan *exclut toute « concession aux terroristes »,* tandis que plusieurs navires de guerre américains croisent au large de Beyrouth et que la presse et les chaînes de télévision américaines couvrent les moindres détails de l'événement. Jérusalem, qui avait indiqué que les détenus libanais seraient libérés en plusieurs étapes, refuse de céder au chantage des chiites, à moins d'une demande expresse de Washington. Cependant, les Etats-Unis multiplient les contacts diplomatiques, en particulier auprès de la Syrie, où les autorités déclarent, le 23, déployer *« tous leurs efforts pour permettre une issue positive au détournement ».*

Le 30, après plusieurs contretemps, les trente-neuf otages américains quittent enfin Beyrouth pour Damas, d'où ils gagnent Francfort où ils sont accueillis par le vice-président Bush. M. Berri se félicite de cet *« épilogue heureux »* et affirme que la Syrie a obtenu des garanties sur la libération des Libanais détenus en Israël (à partir du 12).

CULTURE

6. — Mort du philosophe Vladimir Jankélévitch (8, 11, 15 et 25).

7. — *MM. Gandhi et Mitterrand* inaugurent l'Année de l'Inde. Plusieurs centaines d'artistes indiens participent, les 7 et 8, au Trocadéro, à un Mela, auquel assistent des dizaines de milliers de Parisiens (2-3 et 9-10).

11. — *Le conseil d'administration d'Antenne 2 décide finalement de diffuser, le 2 juillet, le film Des « terroristes » à la retraite » consacré au groupe Manouchian. Cette décision relance la polémique, et M. Marchais dénonce une « attaque abjecte »* du pouvoir contre le PCF (à partir du 1er).

12. — Mort du peintre Tal-Coat (13 et 14).

14. — Le « jour le plus long du cinéma », organisé dans toute la France par le ministère de la culture, avec le concours des professionnels, a un grand succès : pour le prix d'un seul ticket, les spectateurs peuvent voir autant de films qu'ils veulent (13, 15 et 16-17).

15. — 300 000 personnes participent au concert gratuit organisé place de la Concorde à Paris par l'association SOS-Racisme, sous le label « Touche pas à mon pote » (14, 16-17 et 18).

21. — M. François Mitterrand participe aux cérémonies qui font d'Athènes la « capitale culturelle de l'Europe » (du 22 au 25).

21. — *La IVe Fête de la musique rassemble, dans la plupart des villes de France, près de dix millions de personnes, selon le ministère de la culture* (21 et 23-24).

24. — *Robert le Diable,* de Meyerbeer, revient à l'Opéra de Paris, où il n'avait pas été joué depuis 1893, dans une mise en scène de Petrika Ionesco (26).

28. — La loi sur les droits des auteurs et des artistes interprètes est définitivement votée par le Parlement (19, 22, 28 et 29/VI, 2/VII).

29-30. — Plus de cent vingt mille personnes assistent aux deux concerts de Bruce Springsteen au parc de La Courneuve (26/VI et 2/VII).

SCIENCES

5. — Le conseil des ministres adopte le projet de loi relatif au plan triennal 1986-1988 pour la recherche et le développement technologique. A l'Assemblée nationale, le *27*, le débat est ouvert par M. Laurent Fabius. Le projet est adopté, le 28, par les seuls députés socialistes, le PC votant contre, le RPR et l'UDF ne participant pas au vote (7, *27* et 29/VI, 30/VI-1/VII).

5. — Une équipe de biologistes américains annonce qu'elle a réussi à élucider la série des transformations moléculaires à l'origine d'un processus de cancérisation (7).

6. — Un vaisseau spatial soviétique quitte la Terre avec deux cosmonautes à bord : Soyouz T-13 rejoint, le 8, la station orbitale Saliout-7 (7, 11 et 22).

11. — Mort de Karen *Quinlan,* une jeune Américaine qui avait sombré dans le coma le *15 avril 1975.* Au terme d'un procès resté célèbre, ses parents, invoquant le droit à une mort digne, avaient obtenu en mars 1976 que les médecins cessent toute assistance artificielle (13).

17. — L'*Alcyone* du commandant Cousteau, parti de La Rochelle le 13 *mai,* est triomphalement accueilli à New-York. Ce navire *expérimental* à *propulsion éolienne est équipé — outre* deux *moteurs diesel — de deux turbo*voiles qui lui transmettent la *force* du vent (19).

17-24. — La dix-huitième mission d'une navette spatiale américaine, la cinquième effectuée par Discovery, est un succès complet : les sept membres de l'équipage, dont un Français et un Saoudien, réussissent à mettre en orbite trois satellites de télécommunications et à récupérer un satellite d'astronomie réutilisable qu'ils avaient largué deux jours auparavant. L'astronaute français Patrick Baudry accomplit deux expériences françaises, « échographie » et « équilibre et vertige », qui portent sur le comportement de l'être humain dans l'espace . (du 18 au 26).

19. — M. Laurent Fabius annonce qu'il a décidé de rendre obligatoire en France le test de dépistage du SIDA chez tous les donneurs de sang (13, 21 et 23-24).

Un choix d'enquêtes

— **DOSSIER :** Le syndicalisme dans le monde (5).

— **CHYPRE :** Une île, deux réalités (7 et 8).

— **FRANCE :** La bataille du commerce extérieur (9-10).

— **TOGO :** L'Afrique sans ses tourments (9-10 et 13).

— **EMPLOI :** Les carrières de l'informatique (12).

— **FRANCE :** Michel Rocard, aux marges du palais (13).

— **FRANCE :** Les clubs politiques à gauche (14 et 15).

— ***CULTURE :*** *Les entreprises nouveaux mécènes* (16-17).

— **SOUDAN :** Le printemps soudanais (18, 19 *et* 20).

— **FRANCE :** La *Cour* des comptes (30/VI-1/VII).

FRANCE

1. — Le RPR, réuni en congrès extraordinaire au Parc floral de Vincennes, adopte un « pacte pour la France », qui contient dix *« mesures audacieuses à prendre dès 1986 pour créer le choc de la confiance »* et assurer le *« renouveau ».* M. *Raymond* Barre exprime, le 2, sa méfiance envers les *« promesses démagogiques et irréalistes »* (du 1 au 6, 8 et 19).

8-9. — Une « convention libérale » est réunie au Palais des Congrès à Paris pour le XXe anniversaire des clubs Perspectives et Réalités, à l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, en présence de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, se pose en fédérateur de l'opposition (du 5 au 12 et 16-17).

9. — Le Suédois Mats Willander *remporte* les *Internationaux* de *tennis* de *Roland-Garros* en battant en quatre sets le Tchèque Ivan Lendl (du 28/V au 11/VI).

13. — M. Michel Rocard, invité de l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, annonce qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1988 (15, 25 et 28).

14. — M. Laurent Fabius prononce à Marseille un discours à forte tonalité électorale, qui conduit M. Lionel Jospin à saisir le PS du désaccord qui l'oppose au premier ministre *sur les rôles respectifs du gouvernement et du* parti majoritaire dans la campagne législative de 1986. Le 26, M. Mitterrand donne raison aux deux hommes : *« le chef du gouvernement est le leader naturel de la majorité »* ; mais le PS doit pouvoir *« conduire la campagne qu'il entend mener à sa guise »* (à partir du 16).

24. — M. Georges Marchais affirme, dans *un rapport présenté* au *comité central du PC,* que le PS et la *droite font, « toujours et dans tous les cas (...), le choix du capital »* (25 et 26/VI, 2/VII).

24-25. — M. François Mitterrand, en voyage officiel dans le Languedoc-Roussillon, subit des manifestations hostiles, parfois violentes, de militants de la CGT et du PC. A Carcassonne, le 25, il dénonce vigoureusement l'attitude des dirigeants communistes et appelle les Français à se rassembler *« autour de la modernisation du pays »* (du 23 au 29).

26. — *L'Assemblée nationale* approuve *définitivement* les projets de réforme électorale instituant la proportionnelle (1, 6, 7, 8, 14, 15, 20, 21, 23-24, 27 et 28).

26. — Le conseil des ministres adopte le projet de loi relatif à la modernisation de la police, qui prévoit 5,34 milliards de francs de crédits supplémentaires de 1986 à 1990 (12, 13, 14, 20, 22, 26, 27 et 28).

26. — M. Henri Blandin, contrôleur général des armées, échappe à une tentative d'assassinat, qui est revendiquée, le 2 juillet, par Action *directe* (28 et 29/VI, 4/VII).

29. — *La cour d'assises de la* Gironde acquitte Guy Mauvillain, jugé innocent du meurtre pour lequel il avait été condamné le 21 novembre 1975 à dix-huit ans de réclusion criminelle. Il avait bénéficié en juillet 1981 d'une suspension de peine (du 28/VI au 2/VII).

Economie

5. — CHOMAGE : *Le* conseil des *ministres adopte une série de* mesures en faveur des demandeurs d'emploi non couverts par le système d'assurance-chômage (2-3, 6 et 7).

5. — SOCIAL : Autour de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, évacuée par la police le 28 mai, de violents affrontements opposent les CRS à des membres de la CGT et du PC qui tentaient de réoccuper l'usine (du 6 au 11 et 15).

6. — EMPRUNT : Le montant du deuxième emprunt d'Etat de l'année est porté de 15 à 20 milliards de francs (1, 2-3, 8, 9-10 et 16-17).

11-15. — SYNDICATS : Le 40e Congrès de la CFDT, *réuni* à Bordeaux, approuve largement (63,22 % de « pour ») le rapport d'activité présenté par M. Edmond Maire (du 9 au 18).

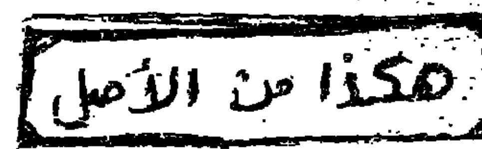
13. — SÉCURITÉ SOCIALE : Le gouvernement décide plusieurs mesures d'économie qui devraient permettre de limiter le déficit de la Sécurité sociale à 1 ou 2 milliards de francs à la fin de 1985 (12, 14, 15, 18, 21 et 22/VI, 4/VII).

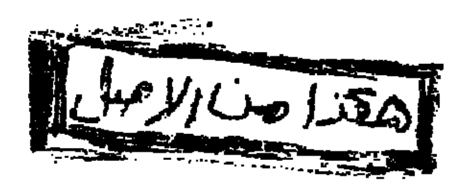
14. — CONJONCTURE : En mai, le *nombre de chômeurs a* augmenté de 0,5 %, le *déficit* du commerce extérieur a été de 1,2 milliard de francs et les prix ont augmenté de 0,5 % (15, 16-17, 19 et 28).

17. — SOCIAL : La direction de la régie Renault annonce la suppression, en 1985 et 1986, de 21 000 des 98 000 emplois (14, 18, 19, 20 *et* 27).

24. — *SOCIAL :* Rupture des négociations entre les partenaires sociaux sur les contrats de *formation* recherche d'emploi (CFR) pour les licenciés économiques. Les cinq organisations syndicales rejettent les propositions patronales (5 et du 25 au 28).

28. — POLITIQUE ÉCONOMIQUE : Parmi d'autres mesures financières, le Parlement approuve définitivement la création d'un abri fiscal pour les investissements dans la production audiovisuelle et autorise les établissements publics à caractère industriel et commercial, en particulier Gaz de France, à émettre des titres participatifs (du 14 au 17 et du 21/VI au 1/VII).





Le Monde
SCIENCES

Trois images pour un seul astre

Des astronomes français ont confirmé l'existence d'un phénomène de mirage gravitationnel, dont l'analyse devrait apporter beaucoup à la connaissance de l'univers lointain et à celle de ses débuts.

UNE équipe d'astronomes travaillant à l'observatoire de Paris-Meudon et au télescope Canada-France-Hawaii vient de confirmer la réalité d'un phénomène connu sous le nom de mirage gravitationnel (*le Monde* du 22 juin). Il s'agit d'un effet prévu par l'astronome suisse Zwicki en 1937, sur la base de la théorie einsteinnienne de la relativité générale. Zwicki a montré qu'un même objet céleste peut apparaître en plusieurs points du ciel, si la lumière qu'il émet passe au voisinage d'un autre objet, suffisamment lourd pour courber la trajectoire des rayons lumineux, et jouer ainsi un rôle analogue à celui d'une lentille optique. Dans le cas considéré, celui du quasar « triple » PG1115+080 (1), on observe trois images. L'analyse de la variation d'éclat de ces images au cours du temps a permis de prouver qu'il s'agissait bien de trois images — en fait quatre dont deux pratiquement confondues — d'un même quasar, et non de trois quasars qui se seraient accidentellement trouvés presque dans la même direction. Qu'il s'agisse d'un *mirage gravitationnel* était fortement suspecté depuis la découverte en 1981 du quasar triple, mais la preuve manquait.

L'intérêt majeur de cette découverte est d'apporter une vérification de la relativité générale dans un domaine de distances où l'on manque de preuves directes. Etablie par Einstein à partir de considérations formelles, parfois d'ordre purement esthétique, la relativité générale a pu être qualifiée de plus belle construction de l'esprit humain. Mais cette théorie qui remet en question les catégories d'espace et de temps n'a que peu de vérifications expérimentales. Les principales, comme l'avance du périhélie de la planète Mercure ou la déviation des rayons lumineux qui passent près du Soleil, font intervenir des distances « petites », à l'échelle astronomique, celles qu'on mesure dans le système solaire ou celles qui nous séparent d'étoiles relativement proches — quelques centaines ou milliers d'années-lumières au plus (2).

Rien ne prouve que la relativité générale garde sa validité pour les distances beaucoup plus grandes qui séparent les galaxies, d'autant que depuis Einstein les théoriciens n'ont pas chômé et ont créé plusieurs théories concurrentes. Or le quasar « triple » est à une distance de la Terre comprise entre cinq et dix milliards d'années-lumières et l'observation de l'effet de mirage gravitationnel suggère que la relativité générale est encore valide pour de telles distances. A dire vrai, dans l'état actuel des mesures, cet effet ne permet pas de trancher entre la *relativité* générale et d'autres théories plus récentes. Mais les observations des années futures, surtout celles qui seront faites après la mise en service, dans un an, du grand télescope spatial de la NASA, devraient apporter des informations plus précises et resserrer l'éventail des choix. Or il se trouve que toute la cosmologie, toute l'étude des débuts de l'univers, s'appuie sur la relativité générale, et devrait être en grande partie revue si la théorie d'Einstein était invalidée. Toute confirmation de cette théorie a donc pour conséquence de rendre plus crédibles les actuelles idées sur la genèse de l'univers.

Distances intergalactiques

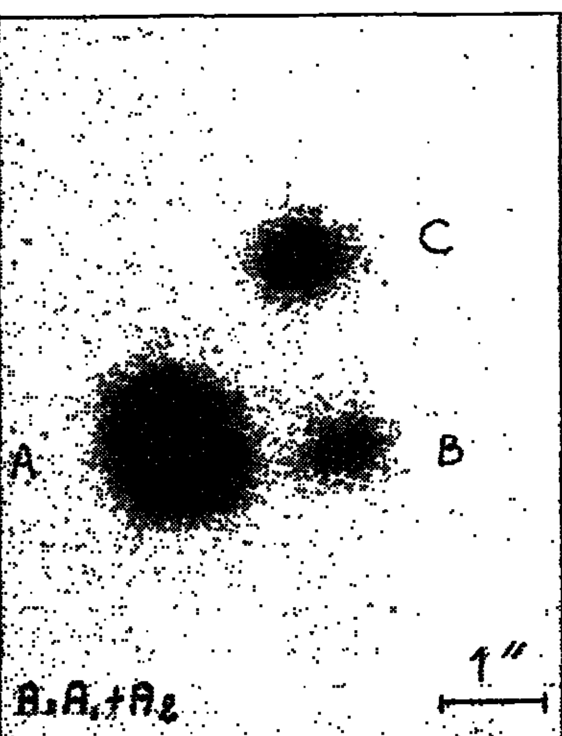
Il existe actuellement six cas potentiels de mirages gravitationnels — sur 2 300 quasars recensés. Le plus convaincant était jusqu'à présent celui du quasar double 0957+561 (*le Monde* du 10 juin 1981). Ce quasar donne deux images dans les télescopes, et les caractéristiques spectrales de la lumière reçue sont très semblables pour les deux images. S'il s'agissait de deux quasars différents, mais accidentellement vus presque dans la même direction, il faudrait supposer qu'ils ont des structures très similaires. De plus, ce quasar — contrairement au quasar triple — émet aussi des ondes radio. La plus grande précision d'image que donne la radio-astronomie par rapport à l'astronomie optique permet de montrer que les deux images ne sont pas circulaires, mais allongées, ce que prévoit justement la théorie des mirages gravitationnels. Enfin on a cherché, et trouvé, une galaxie faible pratiquement alignée avec le quasar double, qui pourrait être la « lentille » causant l'effet de mirage. Mais on n'a pas pu établir de corrélation entre les variations d'éclat des deux images du quasar, ce qui laissait subsister un doute sur le fait qu'elles soient bien deux images d'un même objet.

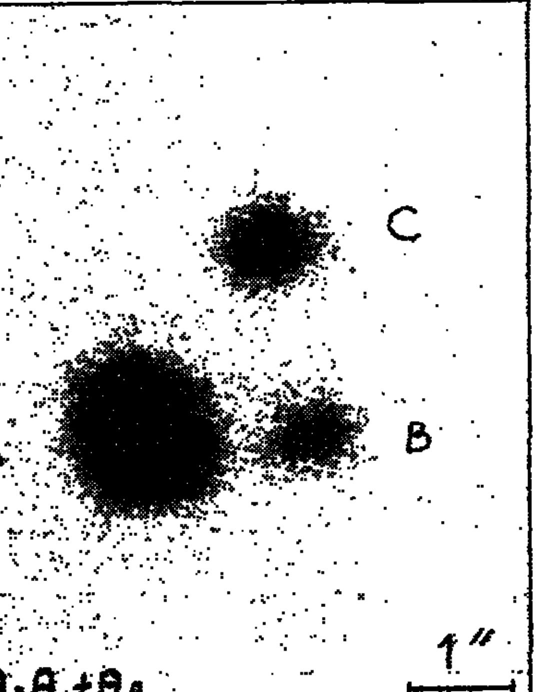
C'est, en revanche, ce qui vient d'être fait dans le cas du quasar triple. L'éclat des images varie au cours du temps, les écarts pouvant atteindre 30 %. L'équipe française a montré que ces variations s'étaient produites aux mêmes dates, prouvant que les trois images avaient une origine unique. En réalité, selon le trajet que suit la lumière, le temps qu'elle met pour nous parvenir peut varier de quelques jours — sur plusieurs milliards d'années ! Les variations de luminosité des différentes images devraient donc être décalées de ce bref délai. Avec les mesures actuellement faites, ce délai n'est pas mesurable — il a simplement été montré qu'il était *inférieur à un mois. Mais avec* l'accumulation des observations, il y a bon espoir d'en obtenir une estimation plus précise.

Or la connaissance de cet écart temporel donnerait des informations importantes sur la masse de la galaxie qui crée l'effet de mirage et sur la constante de Hubble, un paramètre mal connu, mais très important pour fixer l'échelle des distances intergalactiques. Dans une unité appropriée, cette constante vaut 50 ou 100 suivant les écoles — une valeur intermédiaire n'étant pas exclue. C'est la méconnaissance de cette *constante qui interdit d'indiquer* précisément la distance du quasar triple. Cette distance est de dix milliards d'années-lumières si l'on prend pour la constante de Hubble une valeur de 50, elle n'est que la moitié si l'on choisit la valeur 100.

Il reste donc beaucoup de travail à faire sur ce quasar triple et sur les autres candidats au mirage gravitationnel. Les astronomes français, qui travaillent dans le cadre d'un programme du CNRS « Quasars multiples et mirages gravitationnels », ont fait des simulations, montrant par le calcul l'aspect qu'aurait le quasar triple si les instruments d'observation étaient parfaits : il serait alors quintuple, car une cinquième image, de très faible amplitude, serait aussi visible. Ils ont obtenu un total de six heures d'observation sur le télescope spatial, réparties sur plusieurs mois à partir de la fin 1986 — quelques minutes d'observation suffisent pour obtenir une bonne image, et un total de six heures permet donc d'en obtenir un grand nombre. De nou*velles observations seront faites* au télescope de Hawaii, et peut-être avec d'autres instruments. Il y a ainsi bon espoir, dans les deux ou trois prochaines années, d'analyser complètement les phénomènes de mirages gravitationnels et d'en tirer d'importants enseignements, tant sur la validité de la relativité générale que sur la structure de l'univers aux très grandes distances.

MAURICE ARVONNY.





La photographie représente une vue du quasar triple, obtenue au cours d'une pose de deux minutes au télescope Canada-France-Hawaii. L'échelle est indiquée en bas à droite : 1" est l'angle sous lequel on verrait une règle longue d'un mètre située à 200 kilomètres. Il y a trois images sur la figure, mais l'analyse de la lumière reçue montre que la plus importante est la superposition de deux images, trop proches pour que le télescope puisse les séparer.

La figure est le résultat d'un calcul, donnant l'aspect qu'aurait le quasar triple si les instruments d'observation étaient sans défaut. On y voit les cinq images prévues par la théorie, et leurs formes allongées. Le centre de la galaxie invisible qui cause le mirage est indiqué par la croix. Les chiffres indiquent un effet d'amplification dû au mirage : les images, sauf une, sont plus lumineuses qu'elles le seraient si le quasar était vu directement, dans le rapport indiqué. *Quand le nombre est négatif, l'image* est une vue renversée du quasar. Pour des raisons de visibilité, les images sont grossies par rapport à ce qu'elles seraient en réalité, mais leurs dimensions relatives sont respectées.

(1) Les quasars (contraction de quasi-star) sont des objets mystérieux, toujours très lointains, qui ont apparemment l'aspect d'une étoile, mais émettent plus de lumière que les galaxies usuelles, lesquelles regroupent des centaines de milliards d'étoiles. On suppose, sans certitude, que ce sont les noyaux de galaxies d'un type particulier, noyaux où se produisent des réactions d'une très grande violence capables de fournir la fantastique énergie *qu'émettent les quasars. La dénomina*tion PG1115+080 signifie que le quasar figure dans un catalogue établi à l'observatoire américain du mont Palomar (*Palomar green*). Les chiffres qui suivent les lettres PG indiquent la longitude céleste et la déclinaison, deux angles qui permettent de repérer la direction du quasar.

(2) L'année-lumière, distance parcourue par la lumière en une année, vaut 9 461 milliards de kilomètres.

Espace plat, espace courbe

L'EXPERIENCE est facile à faire : une membrane de caoutchouc ou de plastique tendue horizontalement, et une petite bille qu'on fait rouler dessus. Une fois lancée, la bille se déplace en ligne droite, à vitesse constante — ou presque constante — car de faibles frottements freinent son mouvement et finissent par l'arrêter.

On pose ensuite une lourde boule sur la membrane, qui va se déformer, se creuser à l'emplacement de la boule. Celle-ci occupera le centre d'une cuvette dont les dimensions dépendent de l'élasticité de la membrane. Hors de la cuvette, la membrane reste pratiquement horizontale. Le mouvement de la petite bille ne sera modifié que si elle entre dans la cuvette, auquel cas sa trajectoire s'infléchira en direction de la boule. Il se peut qu'elle la percute, mais, si ce n'est pas le cas, la bille ressortira de la cuvette et continuera ensuite en ligne droite dans une direction un peu différente de celle qu'elle avait au départ. La trajectoire a été momentanément courbée lors du passage au voisinage de la boule.

D'un point éloigné de la boule, on lance deux billes vers cette dernière, de manière que l'une passe un peu à droite, l'autre un peu à gauche. Toutes deux seront défléchies, et, si l'expérience est bien menée, elles se rejoindront quelque part, de l'autre côté de la boule par rapport au point de départ. Toute l'explication du mirage gravitationnel est là. Le point de départ est un quasar, astre très lumineux, donc visible depuis la Terre même s'il est très éloigné. Les billes sont deux rayons lumineux. La boule est une galaxie située entre le quasar et la Terre, que sa faible luminosité n'a pas encore permis de détecter, mais dont l'influence courbe les rayons lumineux. Ceux-ci se rejoignent dans le télescope, et, bien que venant de la même source, arrivent dans deux directions différentes. On voit donc deux images du quasar — en pratique on en voit trois et on devrait en voir cinq.

L'intuition d'Einstein

Comment s'analyse ce phénomène, ou, dans l'expérience qu'on a décrite, le mouvement de la bille ? La manière usuelle, celle de la mécanique classique, est de *dire que la bille, lorsqu'elle entre* dans la cuvette, est soumise à une force dirigée vers la boule. Elle est donc attirée par celle-ci, ce qui incurve la trajectoire.

Mais on peut raisonner autrement ; n'introduire aucune force entre la boule et la bille, mais considérer que l'« espace » dans lequel se meut la bille — matérialisé par la membrane — est courbe et non plus plat. La bille suit la trajectoire la plus directe qu'elle puisse suivre dans un espace tordu, mais cette trajectoire n'est plus une ligne droite — du moins au sens usuel du mot.

Ce fut une des grandes intuitions d'Einstein de pressentir l'équivalence de ces deux descriptions, au moins pour les forces de gravitation, seules importantes à l'échelle des phénomènes célestes, ou même terrestres — l'attraction gravitationnelle de la Terre engendre la pesanteur. Le choix d'une description ou de l'autre est finalement affaire de convenance, c'est-à-dire de commodité. Il se trouve que c'est finalement la deuxième description qui est la plus commode. Elle a permis à Einstein d'inventer la relativité générale, qui décrit à la fois l'attraction gravitationnelle que les objets célestes exercent les uns sur les autres et la manière dont cette attraction influe sur leurs mouvements. Dans la description d'Einstein, la gravitation disparaît en tant que force : chaque astre est libre de toute influence, mais se déplace dans un espace déformé par la présence des autres. Ou plutôt dans un espace-temps.

Car c'est là une complication importante. Pour reprendre l'expérience de la bille et de la boule, il faudrait considérer que la présence de la boule non seulement déforme la membrane autour d'elle, mais altère le fonctionnement des horloges. Il n'y a plus de temps universel. Si l'on mesure le temps de trajet de la bille avec trois horloges, l'une placée au point de départ, l'autre sur la boule, la troisième accompagnant la bille dans son mouvement, on obtiendra trois durées différentes — ou plutôt on obtiendrait, *si la précision des horloges* était infinie, car les écarts de temps sont si faibles qu'ils échappent à tout essai de mesure. Dans le cas du quasar triple, où la lumière met plusieurs milliards d'années pour parvenir à la Terre, la *durée des différents* trajets lumineux ne diffère que de quelques jours.

Cercles vicieux

Cette absence de référence temporelle universelle — ce couplage du temps et de l'espace — ne facilite pas l'appréhension de la relativité générale. Si l'on peut, avec une bille, une boule et une membrane, se représenter l'influence d'une surface courbe, il n'est déjà plus possible de « voir » courbe l'espace tridimensionnel dans lequel nous vivons. S'il est non seulement *courbe, mais de* plus couplé au temps, s'il faut introduire ce dernier au titre de quatrième dimension et considérer globalement un espace-temps, toute perception disparaît. Nos références sensibles sont la droite, le plan, la distance, l'angle, notions évanescentes dans un espace-temps courbe.

Ainsi est-il tentant d'écrire que la lumière du quasar tourne autour de la galaxie, qu'elle ne se propage pas en ligne droite. Mais qu'est-ce qu'une droite : au plan mathématique, c'est un concept qui n'est pas définissable dans un espace courbe ; au plan physique, la meilleure représentation qu'on en possède est justement la trajectoire d'un rayon lumineux. On peut d'ailleurs définir dans l'espace-temps de la relativité générale des courbes appelées géodésiques, qui partagent certaines propriétés de la ligne droite comme d'être — en un sens très précisément défini — le plus court chemin entre deux points. Or les rayons lumineux suivent de telles géodésiques. En un sens, ils vont en ligne droite, en un autre, leur trajectoire n'est pas une droite.

On mesure ainsi la difficulté de « comprendre » la relativité générale, le risque pour le raisonnement de tomber dans des cercles vicieux. Ceux-ci ne peuvent être évités de façon certaine qu'en entrant dans le difficile formalisme mathématique de la théorie. Cette difficulté d'appréhension et l'absence presque totale de vérifications expérimentales directes de la théorie expliquent que la relativité générale, soixante-dix ans après sa formulation, garde encore des mystères.

M. A.

Des géographes à la reconquête du marché

Dépassée, la géographie ? La décentralisation lui ouvre, au contraire, de nouvelles perspectives. Encore faut-il en convaincre les responsables politiques et répondre à la demande des usagers.

DEPUIS qu'elles ont été unies par la grâce des programmes scolaires, l'« histoire » et la « géo » semblent vouées à un destin commun. Et pourtant quelle inégalité dans ce mariage ! Tandis que l'histoire passionne les foules, remplit les librairies, mobilise les chercheurs, la géographie semble confinée à une existence marginale, peureuse. Alors que son champ d'action paraît illimité, à l'époque du tourisme et de la communication, de la planification et de l'aménagement du territoire, de l'écologie et du régionalisme, elle ne connaît pas *sur le plan académique et professionnel le développement auquel elle pourrait prétendre.*

Cette constatation a conduit un certain nombre de géographes soucieux de la promotion de leur discipline à se réunir au sein de l'*Association française pour le développement* de la géographie (1), qui organise chaque année un « Géoforum » sur les problèmes de la profession. Le premier, à Paris en 1983, était consacré à l'édition ; le deuxième, à Lyon, à l'enseignement ; le troisième, qui vient de se tenir à Rouen, avait pour thème « Science et pratique en géographie » et était essentiellement consacré aux relations avec les usagers.

Les représentants des différents *secteurs professionnels ou associatifs « utilisateurs »* de géographie ont tous fait la même remarque : il existe une forte « demande » de géographes et de géographie qui n'est pas satisfaite. M. Jullien (de la Société centrale *de l'équipement du territoire) observe que les services responsables de l'aménagement ont de plus en plus besoin de généralistes capables d'intégrer les dimensions sociales, politiques, culturelles des phénomènes urbains.* Les géographes pourraient naturellement *remplir ce rôle — et lorsqu'on le leur propose, ils le font généralement avec bonheur. Pourtant on recrute plutôt des économistes, des sociologues, des urbanistes ou des architectes, faute de relations suffisamment suivies avec les départements de géographie des universités.*

M. Doromanov, président du Syndicat national des agences de voyages, *se plaint du manque de formation en géographie du personnel de ces entreprises et regrette que cette discipline n'ait pas une place plus importante dans les écoles de tourisme et la formation permanente des agents.*

M. Perrot, de la chambre des *métiers d'Annecy, estime que l'aide des géographes est précieuse pour prendre des décisions qui tiennent compte du milieu local. Or dans son département, sur les 793 employés de la chambre, on ne compte que 20 géographes. « Les géographes ne viennent pas nous voir »*, constate-t-il avec regret.

Une science des espaces

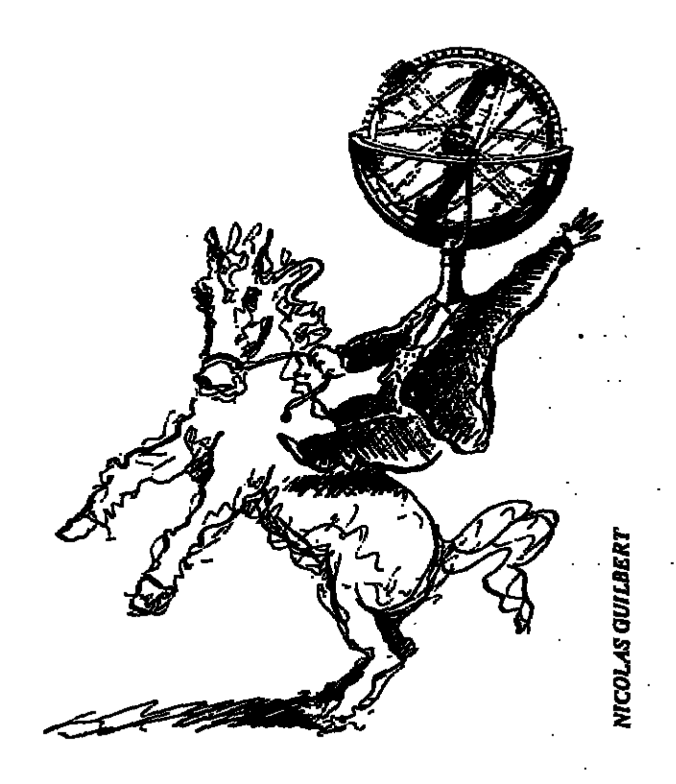
De leur côté, les géographes qui ont participé à des missions d'aménagement de l'espace dans les pays en voie de développement remarquent que, *si leur culture et leur formation les préparent bien au travail sur le terrain, à l'étude comparative, à l'analyse des traditions et des évolutions régionales, à la préparation de programmes de développement, ils sont plus facilement embauchés s'ils se présentent comme « socio-économistes » ou « sociologues ruraux » qu'avec l'étiquette de leur discipline. Ils notent aussi qu'ils trouvent difficilement à s'employer en dehors des pays francophones et que leurs références culturelles demeurent trop « hexagonales ».*

C'est donc à une *« reconquête du marché »* que les participants de ce forum ont appelé. Le moment paraît d'autant plus opportun que le fort mouvement que connaît la société française *pour la régionalisation et le renouveau de la vie locale offre aux géographes de nouvelles perspectives. La décentralisation des centres de décision obligera les nouveaux pouvoirs politiques à avoir une connaissance beaucoup plus fine des réalités sociales,* culturelles, économiques locales. Les problèmes de formation et d'emploi, d'urbanisme ou d'environnement, d'investissement industriel ou d'animation socio-culturelle devront de plus en plus être traités sur le terrain, en fonction des spécificités locales et non plus selon des schémas directeurs à l'échelon national.

Cette évolution des structures politiques, ce changement *d'échelle, conduisent à accorder une attention plus grande aux « territoires » — ce qui est, par définition, le « territoire du géographe » (2)... La spécificité de la géographie, comme on l'a rappelé, est, en effet, de s'interroger sur la localisation et la répartition des hommes, des biens et des ressources — et de se demander pourquoi ce qui est « est là plutôt qu'ailleurs »...*

Pour M. Roger Brunet, qui dirige la Maison de la géographie à *Montpellier, la crise économique, qui provoque de profonds bouleversements dans les équilibres locaux, le désarroi des « décideurs » devant ces évolutions et la déception provoquée par certaines sciences sociales naguère triomphantes, comme l'économie ou la sociologie, devraient donner une chance nouvelle à la géographie. « On a besoin d'une science des espaces. Faisons-la. Nous en avons les moyens, s'est-il écrié. Le temps de la géographie est en train de venir. On ne va pas rater ça ! »*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



(1) AFDG, *université de Lyon-II*, 18, quai Saint-Bernard, 69007 Lyon. L'association publie un bulletin *Géographes associés.*

(2) Voir à ce sujet la brochure de l'ONISEP de Rouen (15, rue de la Savonnerie, 76000 Rouen. Tél. : 71-66-21) sur *les Géographes en quête de nouveaux territoires (autour de quelques débouchés des études de géographie)*, septembre 1984, 18 F.

LES FOUILLES DE L'ARCHEVÊCHÉ D'AIX-EN-PROVENCE

Le Festival côté cour

La cour de l'archevêché, où commence, le 10 juillet, le Festival d'Aix-en-Provence, a été agrandie — encore une fois — pendant l'hiver dernier. Les fouilles archéologiques montrent que cette cour « musicale » existe depuis le premier siècle de notre ère.

LE 10 juillet de cette année, une modeste famille d'Aquae Sextiae, revenant chez elle grâce à quelque machine à remonter le temps, dix-neuf siècles après avoir vécu dans son peu luxueux logis, n'aurait qu'à *s'accouder à sa fenêtre sur cour* pour assister à la *première représentation* des *Noces de Figaro*, qui ouvre le Festival d'Aix-en-Provence 1985. Bien sûr, nous exagérons un peu pour échafauder cette histoire qui se moque de la chronologie et saute par-dessus les siècles.

Mais notre fable a un fond de vérité indiscutable. La cour de l'archevêché, cadre des opéras joués pendant chaque Festival d'Aix-en-Provence, occupe l'emplacement — simplement agrandi au cours des siècles — de *la cour d'une construction* très *ordinaire (immeuble de rapport, entrepôt ou atelier ?) édifiée* à cet endroit à la *fin* du *premier* siècle de notre ère. Tel est l'un des résultats des fouilles menées dans la cour de l'archevêché, du 26 septembre 1984 au 8 janvier 1985, par une équipe d'archéologues dirigée par MM. Jean Guyon (directeur de recherches au CNRS), Lucien Rivet (chargé de recherches au CNRS), Michel Fixot (maître-assistant à l'université de Provence) et Jean-Pierre Pelletier (ingénieur au CNRS).

Depuis la création du Festival, les aménagements de la cour de l'archevêché ne permettaient d'accueillir que 1 200 personnes par représentation. Tout le monde *souhaitait augmenter le nombre des places.* Le seul moyen d'agrandir la cour était de déplacer de 5 mètres le mur sud — le seul classé — en démontant puis en remontant les quelque 2 000 blocs de pierre pesant chacun une bonne trentaine de kilos. Puisqu'on parlait de travaux, l'architecte, M. Bernard Guillaumot, conçut le projet d'une scène entièrement escamotable qui, neuf ou dix mois sur *douze*, disparaîtrait dans une *fosse profonde* de 4 mètres (1).

Or, d'une *part*, l'archevêché est situé en plein cœur de la ville romaine, tout près du forum, comme l'ont montré les fouilles conduites de 1976 à 1984 par MM. Jean Guyon, Lucien Rivet et Rollins Guild (professeur à l'université de Montréal, Canada). Et, d'autre part, les *couches archéologiques, anormalement* minces pour un secteur urbain occupé depuis si longtemps, ne sont épaisses que de 2 mètres. On ne pouvait donc laisser passer une si belle occasion de fouiller 1 200 mètres carrés du périmètre de l'archevêché. *Et,* d'autant moins, *que tous* les vestiges archéologiques de l'existence desquels on était sûr *étaient* voués à une totale destruction.

Le ministère de la culture, la ville d'Aix (dont le maire, *M. Jean-Pierre de Peretti* Della Rocca, est passionné par le passé de sa ville) et le directeur des antiquités historiques de la circonscription Provence - Alpes - Côte - d'Azur, M. Marc Gauthier, sont donc tombés d'accord pour faire de la cour de l'archevêché le site d'une fouille de sauvetage. Le ministère de la culture et la ville se sont partagé par moitié le coût de l'opération (1,2 million de francs). Notons un fait rarissime en France : près de 20 % de ces *crédits (soit 250 000 francs) sont réservés dès maintenant pour* l'inventaire et l'éventuelle restauration des objets trouvés au cours de la fouille, pour la publication des résultats scientifiques ainsi que pour des conférences et des montages audiovisuels destinés à informer les non-spécialistes.

L'histoire de la cour de l'archevêché commence donc par la cour de cet immeuble modeste construit à la fin du premier siècle de notre ère. Cette découverte a doublement surpris : d'abord, avant l'hiver dernier, on ne connaissait pas encore d'immeuble romain de ce type à Aix ; *ensuite, on imaginait que les alentours* du forum étaient plutôt occupés par des maisons luxueuses, analogues à celles qui sont connues dans la partie nord de la ville romaine (2). De ce premier état, outre la fameuse cour couvrant alors au moins une centaine de mètres carrés, on a retrouvé les traces de trois corps de bâtiment (peut-être y en avait-il un quatrième situé au-delà du *périmètre des fouilles)* longeant *une rue* approximativement nord-sud et deux rues sensiblement ouest-est, rues orientées donc selon le quadrillage classique des villes romaines. Les petites pièces s'ouvrant sur les rues semblent avoir été des boutiques.

Le grignotage des rues

Vers le milieu du deuxième siècle, on *rajoute sur les côtés extérieurs* de la maison une rangée de pièces, boutiques et entrepôts probablement. Cet agrandissement de la maison est le premier d'une série d'opérations de « grignotage » des rues qui se répéteront au cours des siècles, au point que vers 200 les rues longeant l'*immeuble ne sont déjà plus* accessibles qu'aux piétons.

Vers l'an 500, l'assemblée des notables de la ville, seule autorité subsistant dans ces temps troublés, abandonne à l'archevêque le forum, qui disparaît alors, et tout l'espace environnant. On y *élève* un *premier ensemble chrétien* (cathédrale, baptistère et autres locaux annexes).

Du cinquième au onzième siècle, il faut bien dire qu'il ne reste plus grand-chose de l'Aquae Sextiae romaine. La ville est presque *complètement désertée, bien que* l'on connaisse quelques noms d'évêques. Mais la maison du premier siècle subsiste, un peu modifiée certes, et elle est occupée. Comment expliquer autrement que l'on ait trouvé de la céramique du quatorzième siècle écrasée reposant directement sur le béton romain (un mélange de tuiles concassées, de chaux et d'eau), coulé au deuxième siècle sur le sol de certaines pièces.

Deux nefs romanes

La vie reprend à Aix dès la fin du *onzième ou au début du douzième siècle.* Le *quartier* est alors *reconstruit* et devient le bourg Saint-Sauveur, qui sera bientôt entouré d'un rempart. On édifie les deux nefs romanes de la cathédrale, l'ensemble destiné au chapitre des chanoines (dont le si joli cloître) et l'archevêché dans lequel disparaît le peu qui subsistait des rues romaines d'origine. L'archevêché englobe la maison du premier siècle, dont la cour, agrandie, devient la cour de l'archevêché. Des cloisons de la maison sont déplacées, certaines pièces sont comblées mais d'autres sont encore utilisées avec *leur sol de béton romain. Constituant* ainsi l'aile sud du nouvel archevêché, elles servent manifestement de communs, comme en témoigne la soixantaine de silos (d'une contenance de 2 mètres cubes en moyenne) creusés soit dans ces sols, soit à l'extérieur du bâtiment, et destinés à la conservation des provisions.

Nouveau changement dans la deuxième moitié du treizième siècle : la cathédrale s'agrandit d'une nef gothique, l'archevêché d'une grande salle basse aux superbes croisées d'ogives *surmontée d'un « étage noble »* (3), tandis que la cour devient plus vaste. De cette époque datent sans doute les fours et moules à cloches retrouvés au cours des fouilles.

Au début du quatorzième siècle, le palais de l'archevêque s'augmente d'une galerie couverte, mais l'aile sud, qui englobe l'immeuble romain, est en ruine. Cent ans *plus tard*, c'est tout l'archevêché qui est en ruine, au point que l'archevêque doit aller loger chez son voisin le prévôt (le responsable du chapitre des chanoines).

L'archevêché est reconstruit ou réparé au quinzième siècle, ce qui est l'occasion d'agrandir la cour par la *démolition de l'aile sud*, qui est remplacée par un simple mur crénelé. *De ce moment-là sans doute date* la *disparition* de la maison du premier siècle, dont ne subsistent que les sols et bases de murs ou de cloisons, mis au jour par les fouilles.

Au début du dix-huitième siècle, l'archevêque a besoin d'écuries. Que fait-on ? On en construit après avoir une nouvelle fois agrandi la cour, qui couvre alors un *millier* de mètres carrés. *C'est de cette époque que date le mur,* agrémenté d'une *fontaine* monumentale, qui a été déménagé, l'hiver dernier. Avec le déménagement, la cour a-t-elle été agrandie pour la dernière fois ?

Quoi qu'il en soit, les nouveaux aménagements du théâtre — scène escamotable, supports des gradins démontables — devraient permettre de voir neuf ou dix mois par an la cour de l'archevêché. Celle-ci était complètement cachée depuis trente ans par les *équipements* nécessaires aux *représentations* des *opéras qui ont fait la gloire du* Festival d'Aix-en-Provence.

YVONNE REBEYROL.

(1) La nouvelle scène étant sensiblement plus haute que l'ancienne, il a été possible d'ajouter un deuxième balcon, ce qui porte la capacité de la salle à 1 700 places.

(2) Deux de ces maisons sont en cours de fouille au rez-de-chaussée du parking Pasteur, sous la direction de M. Michel Bonifay, ingénieur à la direction des antiquités historiques Provence - Alpes - Côte-d'Azur.

(3) Cette salle basse, longue de 38 mètres et large de 11 mètres, sert de bar pendant le Festival. Elle abrite actuellement et jusqu'au 15 octobre une *exposition retraçant* l'histoire de l'archevêché telle que les fouilles l'ont *révélée*. Ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h, le dimanche de 15 h à 19 h : entrée libre.

UN LIVRE DE BERNARD GATTY

Les comptes du temps passé

DE nombreux livres ont été consacrés aux débats de la Terre et de la vie. L'originalité de l'approche de Bernard Gatty est l'insistance sur un aspect peu mis en valeur auparavant : la possibilité que donne la physique moderne de *dater* avec *précision* de *nombreux événements*, à commencer par la formation du système solaire, qui remonte à 4,55 milliards d'années — l'imprécision n'excède guère dix millions d'années. Comment est-on arrivé à ce chiffre précis ? Quelles méthodes a-t-on utilisées ? Bernard Gatty, *physicien nucléaire* à Orsay, connaît bien ces procédés fondés sur la radioactivité, et les décrit avec précision, tout en renvoyant à des appendices les détails techniques.

De l'âge de la Terre, l'auteur passe à celui de l'univers, beaucoup moins bien connu. L'existence d'une explosion *initiale, d'un Big Bang*, n'est plus sérieusement contestée, mais le moment de cet instant zéro reste imprécis. Quinze milliards d'années au moins semblent nous séparer du Big Bang.

Retour à la Terre et, donc, à un terrain plus sûr. *Les géologues* ont, de longue *date, distingué* les ères primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire, précédées de l'immense ère précambrienne. Mais ils ne savaient guère en évaluer les durées. *Les* méthodes de datation fournissent *maintenant* des chiffres précis. Ainsi la période carbonifère — géologiquement la plus utile — a débuté il y a 345 millions d'années pour s'achever 65 millions d'années plus tard.

Ce qu'on vient de résumer se trouve dans le *premier tome*, *Hier l'univers*. Lui succède *l'Œuf du vivant* — succède est un terme inexact car les deux tomes se recoupent en partie et ont été conçus pour pouvoir être lus *indépendamment*. Il s'agit d'une chronologie de la vie terrestre, la seule connue et probablement la seule dans le système solaire. Cependant, elle n'apparaît plus comme un événement aussi improbable qu'on le pensait il y a *vingt ans*, et elle pourrait donc avoir des *répliques* dans les banlieues des milliards d'étoiles semblables au Soleil qui peuplent notre galaxie.

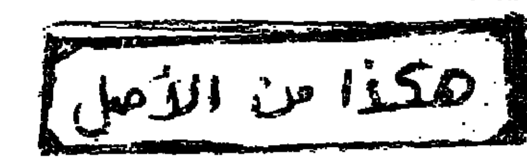
La vie semble avoir apparu moins d'un milliard d'années après la formation de la Terre, dès que le refroidissement de la croûte terrestre et la condensation de la vapeur d'eau en d'immenses océans eurent rendu notre globe *habitable*. Mais seuls des organismes très *simples purent* alors se développer, et il y a seulement 1,5 milliard d'années que naquirent les premières cellules eucaryotes, dont le matériel génétique est enfermé dans un noyau. Il *fallut* encore un milliard d'années pour que ces cellules se groupent en organismes complexes, qui ont laissé d'abondantes traces fossiles, et dont certains ont survécu sans évolution notable jusqu'à nos jours.

Et l'homme, enfin... Les hominidés semblent se détacher des *autres primates* il y a sept ou huit millions d'années. Des traces de pas ont pu être datées de 3,6 ou 3,8 millions d'années. La domestication du feu remonte à 450 000 ans au moins. Et il y a un peu plus de 5 000 ans, l'écriture apparaît en Mésopotamie.

La *suite appartient* à l'histoire.

M. A.

★ **LES COMPTES DU TEMPS PASSÉ**, de Bernard Gatty. Ed. Hermann, 2 volumes sous coffret *cartonné*, 204 et 208 p., 150 F l'ensemble ; chaque volume peut être acheté seul au prix de 86 F.



culture

MUSIQUES

DEEP PURPLE A BERCY

Les parents n'aimeront jamais

On était content d'y aller. Au fond, ils allaient nous rappeler notre jeunesse, ça nous changerait un peu. Le retour de Deep Purple pour deux soirs à Bercy, douze ans après, en avant comme avant : Ian Gillan au chant, Ritchie Blackmore à la guitare, Jon Lord aux claviers, Roger Glover à la basse, Ian Paice à la batterie. On avait quinze ans, ils jouaient plus fort, plus dur, plus vite que les autres, surtout ils avaient les cheveux plus longs. C'était le bon temps : entre 1969 et 1973. Quand le groupe s'est séparé, en 1976, les changements de personnel l'avaient bien entamé.

Pour eux, on avait inventé le terme de hard-rock. Rock dur : ça sonnait doux à nos oreilles adolescentes. Avant, les Yardbirds, puis Led Zeppelin avaient montré la voie, mais ils étaient légèrement sophistiqués. Les parents avaient fini par accepter les Beatles, les Rolling Stones, ils s'étaient fait à tout mais pas à Deep Purple. On les comprend. Et nous, la bible sur la platine (l'album *In Rock*), nous cultivions ça comme un jardin secret, à fond les manettes, avec en prime un bras d'honneur pour les voisins. Forcément, les décibels, ça nous donnait des ailes.

Voilà ce que Deep Purple a inventé et ce qui fait du hard-rock — qui n'a pas changé depuis — le courant musical le plus populaire dans le monde entier : les parents ne s'y feront jamais.

Alors, lundi soir, on est allé à Bercy en anciens combattants. On n'était pas les seuls, mais l'étonnant, ce sont les autres : les gamins de quinze ans à qui on n'avait rien demandé et qui, le poing levé, n'ont cessé de hurler du début à la fin, connaissant toutes les chansons (qu'on avait oubliées) par cœur. Les musiciens n'ont pas changé : les mêmes cheveux (de loin on n'aperçoit ni les rides ni l'embonpoint), le même chapeau sur la tête du bassiste, le même mauvais goût. Ils sont laids et se tiennent mal sur scène.

Pendant près de deux heures, on a entendu le même morceau noyé dans une bouillie sonore (mais tout de même, le leur est reconnaissable entre mille) : guitare hurlante, basse saturée, batterie marteau-piqueur, orgue pompier. La construction est simple et invariable ; la partie chantée, qui succède à un solo de guitare, précède le solo d'orgue qui est suivi d'une partie chantée avant un solo de guitare (parfois, soyons juste : le deuxième solo d'orgue passe avant le premier solo de guitare). Le tout étant soutenu par une rythmique bourdonnante.

Chemin faisant, les musiciens ont déjà suffisamment de difficultés comme ça à boucler une composition en moins de dix minutes pour s'embarrasser d'une mélodie. Le pire, c'est que Deep Purple a signé un contrat avec la firme Polydor pour plusieurs disques et, au train où vont les ventes, ils ne sont pas près de se ranger des guitares.

On a beau dire, mais quand on les voit sortir, exténués et la mine réjouie : les jeunes ont de ces goûts aujourd'hui !

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 9 juillet à 20 heures, à Bercy avec Mountain en première partie, le 11 à Nice.

★ Discographie chez Polydor.

FATS DOMINO AU PALAIS DES CONGRÈS

Le précurseur du rhythm and blues

Compositeur prodigue, multimillionnaire du disque, ayant eu entre 1952 et 1960 un nombre impressionnant de disques d'or (*How Long, All by Myself, My Blue Heaven, Blueberry Hill*), Fats Domino fait un retour-surprise ce mardi 9 juillet au Palais des congrès.

Drôle d'aventure que celle d'Antoine « Fats » Domino, né il y a maintenant cinquante-sept ans à La Nouvelle-Orleans dans une famille où le père était violoniste et l'oncle membre de l'orchestre de Kid Ory, l'ancien tromboniste de Louis Armstrong.

Très tôt, Domino joue du piano dans les bars du port louisianais. Il y interprète, avec un mélange de nonchalance et de joie de vivre, sur un tempo rapide, un peu agressif même pour l'époque, du blues, du ragtime et du boogie-woogie. Fats Domino côtoie d'autres pianistes installés dans les petites boîtes plus ou moins malfamées de La Nouvelle-Orleans : le professeur Longhair, Roosevelt Sykes. Mais son style à lui a quitté les amarres de la tradition et annonce clairement, hautement, avec d'autres musiciens du Sud, le vent du Rythm and blues.

Le premier disque de Domino, *The Fat Man*, paraît à l'aube des années 50 et en fait une star de la nouvelle musique noire, gaie, dansante, juteuse. Le sens du spectacle de Fats Domino, ses rondeurs, font merveille. Il apparaît sur la scène musicale bien avant Chuck Berry et sa marche du canard, il précède Little Richard, Elvis Presley et tous les autres pionniers du rock n'roll. Et pourtant, il n'aura jamais leur influence. Son image sera celle d'un précurseur, non d'un pionnier ouvrant à deux battants la porte d'une musique.

Après les années 50, Fats Domino, moins prolixe (il publiera beaucoup d'albums de compilation) mais sans amertume, choisit la voie dorée de Las Vegas, où il se produit régulièrement, à l'instar d'Elvis Presley, dans les casinos, deux fois par soir. Sa musique s'est définitivement figée. Mais elle reste vivante dans la manière inimitable de l'offrir, avec une vitalité et une générosité sans cesse resourcées.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, ce mardi 9 juillet, 20 h 30.

FESTIVAL

AVIGNON, CARRIÈRE CALLET

Le «Mahabharata» sous les étoiles

Le spectacle en trois soirées de Peter Brook, la légende indienne du Mahabharata (1) s'affirme dès sa deuxième partie, avant même qu'il ait été joué entièrement, comme le grand événement populaire, public, du Festival d'Avignon. Mais il est vrai que Brook, plusieurs jours avant l'ouverture du Festival, en avait donné des séances gratuites aux habitants d'Avignon.

Par bateau, comme autrefois, à motocyclette ou en autocar, les spectateurs en foule gagnent la carrière blanche et rose, traversée par une rivière piquée d'arbres et de buissons, où, sous les étoiles, la légende merveilleuse se raconte, mimée et dansée par des éléphants, des oiseaux, des poissons, des dieux, féerie d'amour et de guerres.

Il est évident qu'une poésie mystérieuse et très violente se dégage de cette féerie, pourtant naturelle et simple. Peter Brook, plus que jamais peut-être, et ses comédiens, se confirment comme des magiciens du théâtre qui charment complètement l'âme du spectateur. Le spectacle agit d'autant plus que ce grand poème indien, à travers cette suite de fables incroyables, relance sans cesse ce qu'il y a de plus sensible dans la conscience profonde de chaque être humain, quel que soit son pays.

M.C.

★ Peter Brook a tenu à ce que les comptes-rendus proprement dits de son spectacle ne paraissent pas avant qu'il soit entièrement joué. Ce compte rendu paraîtra donc dans notre édition de mercredi.

(1) Lire le numéro spécial Avignon du « Monde des arts » (daté 27 juin).

JAZZ EN GUYANE

Les Journées d'Apollo

Cayenne est une drôle de petite ville, avec ses commerçants chinois à tous les angles de rue, ses maisons aux volets de bois roses, mauves, comme on en voit dans toutes les îles de la Caraïbe, sa multitude de chiens errants dans les rues larges. L'air saturé d'humidité n'apporte curieusement pas la fraîcheur de l'océan. Comme si la « capitale » de la Guyane était écrasée sous le poids de la forêt tropicale immense derrière elle. Ou par les vases qui encombrent les bords de mer. Ou par le ciel plombé, gris, moite, qui se déverse par seaux répétés et brutaux.

Que s'est-il donc passé dans cette ville créole d'apparence tranquille — moins travaillée par les problèmes d'indépendance que les autres départements d'outre-mer, — où les visages retracent une histoire des races d'une complexité inouie ? Le public guyanais réputé calme, sinon réservé, a envahi sans désemparer, pendant huit jours, le cinéma Apollo, transformé en salle de concert, pour écouter les groupes venus d'Afrique, de Guadeloupe, de Martinique, d'Haïti, du Brésil — et ceux de Guyane — pour la deuxième Semaine internationale du jazz et de la musique populaire, à Cayenne. Ni les pannes de courant ni les retards ne l'ont découragé.

C'est que cette manifestation est, comme toute initiative en Guyane, un événement : l'histoire du jazz vient tout juste de commencer dans ce département situé entre Brésil et Suriname. Peu de groupes (Black Wood, Wey Nov, Blue Birds, Wara Dinde...). De création récente, ils cherchent, se cherchent, sont encore isolés. Le cinéma Apollo doit bientôt se transformer en multisalles. Rien n'est prévu ensuite.

Pour la première fois un piano à queue

Pas de piano non plus. Il a fallu faire venir exprès pour la semaine... le premier piano à queue du pays. Le collectif qui s'est formé début 1984 pour promouvoir le jazz, favoriser des rencontres, former sérieusement des musiciens guyanais, réalise bénévolement une sorte de tâche historique.

Rido Bayonne a ouvert le Festival. Ce musicien congolais à la chaude personnalité, bassiste, chanteur, compositeur, a créé il y a quatre mois tout juste (après avoir joué avec Graeme Allwright, Maxime Le Forestier, Sugar Blue, James Brown et Dizzy Gillespie) un énorme big band — façon de vivre en famille, — composé de « grandes pointures » venues de tous les coins du monde, Afrique, Japon, Etats-Unis, France, et rompues à toutes les formes de musique. Faute de budget, Rido Bayonne est venu avec une formation réduite de moitié, neuf musiciens. Le son reste très africain avec un côté tantôt funky, tantôt jazzy, tantôt cubain. Quand les plombs ont sauté — ce qui est arrivé quelques fois, — le groupe a aussitôt improvisé une petite musique de carnaval brésilien. Quand les lumières sont revenues, il est reparti dans un funky rutilant, suivi d'un morceau très blues américain.

Le groupe haïtien Zekle a surpris. On les avait entendus pour la première fois il y a un an au Phil'One à Paris, avant Angoulême. Une musique au rythme dur, puissant, très propre. Le concert qu'ils ont donné ici était à l'opposé, planant, à écouter. Non dansant, ce qui est une déclaration d'indépendance dans un pays où l'on est voué au rythme binaire du *compa*. Mushi Widmaïer a créé un morceau intitulé *Port Salut*, qui donne la vision extraordinaire d'une plage blanche où le soleil aplatit les ombres et dissout les formes. Zekle, qui prend le nom de Lakansyel quand il joue cette musique, où l'on retrouve l'inspiration de Weather Report, navigue lui aussi dans différents climats.

Improvisation et rencontre avec la tradition

Chyco Jehelman a communié avec le public. Ce jeune musicien martiniquais, qui salue modestement et s'installe seul face à un piano comme en pleine mer, parle avec lui-même, chante, libre. En improvisation constante, il semble ne jamais devoir s'épuiser. Il s'est débarrassé depuis longtemps du superflu, du secondaire. Son style, à la frontière du classique, de la musique religieuse (son premier instrument a été l'harmonium, dont il jouait enfant à l'orphelinat) et du jazz, dégage le calme.

Le contraire de la musique du groupe Ka, rebelle, guadeloupéenne, enflammée. Initié par les vieux aux sept rythmes du *gwo ka* (musique au tambour), Konket perpétue un esprit de révolte, de gaieté. Sur les tambours emballés comme des locomotives, les calebasses tétanisantes, le piano électrique chante, les guitares dansent, les sons brusquement se mélangent, on a l'impression de les voir tourner, monter, changer de densité. Une jeune fille bondit sur la scène, presque en transe.

Quelques jours plus tard, dans le petit village de Sinnamary, au bord du fleuve, les musiciens du groupe Ka et Peter Tholo, de Rido Bayonne, ont rencontré les musiciens traditionnels qui jouent le *kaséko* ou le *gragé*. Démonstrations réciproques qui ont duré jusqu'à la nuit tombante pour finir devant des rhums au bar.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Rido Bayonne joue les 10 et 11 juillet au Gibus, à Paris-10e ; le 17 au Théâtre antique, à Lyon-Fourvière ; du 24 au 27 au Sunset, à Paris-1er.

■ **STAGES DE MUSIQUE DE CHAMBRE.** — La deuxième académie internationale d'été, à Rueil-Malmaison, accueille jusqu'au 24 juillet quelque soixante-dix-neuf musiciens de haut niveau, pour des stages de perfectionnement en musique de chambre. L'orchestre Jean-François Paillard et son chef animeront ces stages, et se produiront en concert les 9 et 16 juillet (Haendel, Mozart). Les stagiaires joueront au théâtre de Rueil les 18 et 24 juillet.



DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 RÉSULTATS D'EXAMEN

Mercredi et jeudi derniers, notre excellent confrère *Libération*, soutenu par la SOFRES et le père de San Antonio, est parti à la recherche de la relative impopularité de François Mitterrand. Exercice périlleux pour un quotidien qui a la réputation d'être frondeur, d'aller au fond des choses, et de n'être pas aussi éloigné du pouvoir que son farouche public se l'imagine dans sa candeur. Les résultats m'ont semblé satisfaisants pour le président, qui a presque obtenu la moyenne : 9,7. Autant dire qu'en cas d'examen précipité, il serait repêché pour un nouveau septennat raccourci à l'os. Comme je serais heureux si les lecteurs du *Monde* m'accordaient une note aussi favorable après quatre ans de bavardages !

Sans doute, des quatre premiers présidents de la Ve République, Mitterrand a obtenu la note la plus faible. Mais qui s'étonnera par exemple que de Gaulle se soit vu attribuer un 15 ? Il était de Gaulle, et il est mort : avec des atouts pareils, n'importe qui en aurait eu autant. Le 15 de de Gaulle m'a presque semblé en dessous de la moyenne. Il faut croire qu'en 1985 la France possède encore des gisements insoupçonnés de pétainistes qui ne badinent pas avec l'honneur de Montoire et le charme de la zone libre. Le 13 de Pompidou lui va comme un gant. Toute sa vie s'inscrit dans la bonne moyenne, sa mort dans ce chiffre fatidique. Les Français qui auraient pu lui reprocher de n'avoir pas prévu mai 68 lui savent gré de ne pas l'avoir fait traîner. Nous étions riches alors, et Pompidou a su payer cash. Et payer les gens qu'il fallait. L'économie et la bagnole sont reparties comme en 40, le reste n'était donc que littérature ! D'avoir été le seul premier ministre un peu chanceux du général et d'avoir été écarté par lui au bon moment, au moment où nos compatriotes n'étaient plus si épatés par de Gaulle, l'ont beaucoup servi. Les Français ont fini par oublier ce que sa présidence avait eu de court dans la durée, de limité dans l'action. L'histoire est une brume matinale. Avec le temps, la France de Pompidou est devenue un pays de cocagne dirigé par un homme de bon sens. Les pépins ont commencé après sa mort, qui se confond avec la crise du pétrole, l'inflation, le chômage. Notons au passage que ce qui nous rassure et nous séduit en Barre aujourd'hui, qui était pourtant si bas sous Giscard, c'est qu'il nous rappelle le fantôme de Pompidou, pour être exact : son gras double !

Paradoxalement le 10,2 de Giscard est presque plus navrant que le 9,7 de Mitterrand. Qu'est-ce qu'un demi-point d'écart alors que Mitterrand est au pouvoir depuis 1981, qu'il a forcément déçu, que son prédécesseur peut se targuer de nous avoir prévenu qu'il en serait ainsi ? Qu'est-ce qu'un demi-point d'écart alors que, si l'on en croit les sondages et les élections partielles, il faudrait remonter loin dans le temps pour trouver une droite aussi dodue ?

Fallait-il que notre exaspération fût forte contre cet ancien président en apparence si bien bâti pour un monde moderne, pour le traiter aujourd'hui encore comme s'il était au pouvoir ? De ne pas décolérer contre lui, alors qu'il n'en peut mais, est peut-être sa plus sûre chance de se hisser de nouveau au premier rang. Puisque nos humeurs ne changent pas, qu'il soit président ou pas, pourquoi se gênerait-il à l'être ?

C'est dans ce rejet d'un ancien président élu de justesse en 1974, mais qui dans ses débuts ne déplaisait vraiment qu'à une minorité « politicienne » — il était jeune, au courant des choses, présentant bien, en bonne santé (très important), on allait donc voir, — et dans le refus de prendre en compte les raisons de ce rejet, qu'il faut sans doute chercher la cause de l'impopularité persistante de Mitterrand.

La France a l'impression d'avoir fait en 1981 un gros effort pour se faire comprendre de son personnel politique. Un effort comme elle en avait rarement fait dans sa chienne de vie républicaine. Elle en avait assez qu'on la considère toujours comme une évaporée qui ne savait pas ce qu'elle voulait, qui voulait tout et le contraire de tout. Pour une fois, elle serait claire. Elle n'en pouvait plus de Giscard. Elle n'en pouvait plus de cette majorité. Ça ne pouvait pas être éternellement le 16e arrondissement et ses dépendances qui la gouvernent. Tant de morgue, tant d'épaisseur, cette certitude d'avoir toujours raison, que la France n'avait pas le choix, que c'était la majorité béate ou rien du tout, et ça jusqu'en l'an 2000 et bien après, non il fallait faire quelque chose : s'en débarrasser malgré les risques. Après tout, ce François Mitterrand, il avait montré du cran, de la constance, il avait rabaissé comme personne avant lui ce parti communiste réputé incassable. Et ce PS tout neuf, qui n'avait jamais servi, pourquoi ne pas l'essayer ? Pourquoi ne pas les essayer ? Une France fière d'elle, émue par son audace se réveilla sans Giscard. Elle allait montrer qu'elle pouvait faire mieux encore. Elle voulut s'étonner. On lui avait seriné depuis des années : « *Bon tu votes pour Mitterrand afin de te soulager les nerfs. Et après, ma pauvre fille, qu'est-ce que tu fais ? Tu te retrouves, toute bête, sans majorité ! Ou ce qui serait plus effrayant encore avec une majorité socialo-communiste. Tu sais bien alors qui l'emportera des deux. C'est couru. Et toi, tu auras l'air fin avec ta folie des grandeurs, ton changement.* » Dans ce cas, il n'y avait qu'un moyen : donner aux socialistes la majorité. Et pas une majorité du bout des lèvres. Une copieuse, une spéciale pour que tous ils comprennent à la fin. Ce que la France fit. Elle n'attendait pas des miracles. Seulement que ça aille un peu mieux, qu'il y ait un peu plus de justice et moins de chômage. Des choses comme ça. Ça ne coûte pas cher la liberté pour un gouvernement qui n'a pas de gros moyens. A la télévision, à la radio, qu'on ne la prenne pas toujours pour une idiote, incapable de comprendre quoi que ce soit.

La France en juin 1981 s'épongeait le front devant l'étendue du travail accompli. Elle attendait l'arrivée de l'intendance sans complexe. Tout était nettoyé ! Les instructions étaient précises. Souvent, après avoir voté, la France avait eu l'impression d'avoir oublié l'essentiel ou même d'avoir seulement paré au plus pressé. L'Etat de grâce, c'était donc cela : que rien ne manque dans le frigo. Aucun Sénat ne renverserait Blum, aucune Chambre, Mendès. Le pouvoir ne pourrait pas se servir de sa faiblesse ou d'éventuelles trahisons pour justifier ses erreurs. Pour commencer sur une bonne note, nous apprîmes que nous aurions quatre ministres communistes. On nous affirma qu'ils ne seraient pas gênants. Qu'on les aurait à l'œil, qu'ils sauraient se tenir à leur place. On nous dit ensuite que c'était habile et moral de « mouiller » le plus possible le PC dans l'aventure qui débutait, ce PC que les Français venaient de rejeter comme jamais.

D'autres mesures suivirent qui avaient le même goût frais. 9,7 ? Faut-il que les Français soient attachés à cette notion de gauche, et comme je les comprends !

2 « ÉGOISTE »

Quelque chose qui marche très bien, c'est *Egoïste* (no 9, 140 pages, 70 F), la superbe revue de Nicole Wisniak. On s'est arraché les 25 000 exemplaires du premier tirage. Et ce succès est mérité. C'est un bel objet de luxe qui fait plaisir à toucher, à regarder et même à lire : je n'ai relevé qu'un article plat. Les photos qui sont d'Helmut Newton, d'Alice Springs, de Richard Avedon, de Cartier-Bresson, de Philippe Morillon et même de François-Marie Banier (c'est une heureuse surprise) nous font souvent sursauter. Les publicitaires ne sont pas les moins réussies qui semblent cousues main. Des écrivains célèbres nous révèlent des aspects inattendus de leur talent. Ainsi Sagan qui dévoile peu à peu Catherine Deneuve dans *la Fêlure blonde* : « *J'ai écrit, par exemple, qu'elle n'était pas prétentieuse mais je ne sais pas si elle est modeste. Qu'elle n'était pas froide, mais je ne sais pas si elle est passionnée. Qu'elle n'était pas faible mais je ne sais pas si elle est forte. D'ailleurs, je ne crois pas qu'elle soit forte, je crois que c'est une femme fragile, courageuse et effrayée et qui a plus peur d'elle-même que de n'importe qui.* » D'après une idée de Jean-Marc Roberts, cinq écrivains se descendent plus ou moins en flamme. La confession de BHL est sidérante. Après ça, il ne reste plus rien du personnage que cette page qui marque les vrais débuts de Bernard-Henri Lévy en littérature. Bravo !

3 MEA CULPA

L'autre dimanche, prenant mes désirs pour des réalités, et Jean-Paul Kauffmann pour un Américain, je l'ai libéré un peu vite dans un récit un peu gai, vu les circonstances. L'impatience est devenue faute de goût. Pardon aux siens, pardon à lui.

SPECTACLES

théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), 20 h 30 : les Billes des puces.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 20 h 30 : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia del' Arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), L. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h : Cinq nô modernes.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.). 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 15 : Écoute-moi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles : 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). L 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11). L 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : la Folie des oiseaux.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34) 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette à l'Olympia.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : C. Whitman, G. Torma, M. Volovna (Bach).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, M. Bouvard (Haendel).

Notre-Dame, 14 h 30 : G. Indianapolis Choral.

Parvis de Notre-Dame, 16 h : Orchestre d'harmonie et batterie-fanfare.

Faculté de droit Assas, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gershwin).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : H. Texier.

BERCY, Palais omnisports (341-72-04), 20 h : Deep Purple.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala : 0 h 30 : J. Bonard.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : M. Vallois, M. Pecastelli, J. Bardy, E. Dervieu.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Chet Baker, Ph. Catherine, J.-L. Rassinfosse.

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), 20 h 30 : Fats Domino.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Stardust.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chanine, F. Lockwood, J.-M. Jafet, T. Rabeson.

ZENITH (240-60-00), 18 h : Reggae Sunsplash.

Festival de la butte Montmartre

(262-46-22)

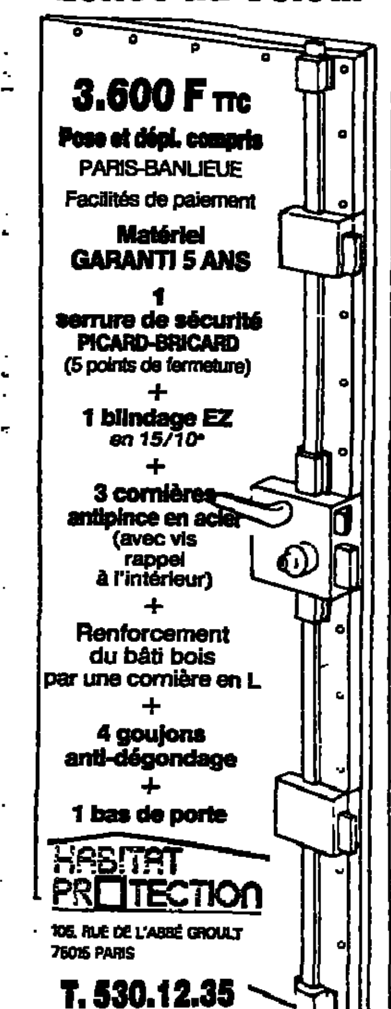
21 h 30 : la Goutte de miel.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon ; 20 h 30 : l'Intervention.

CONCERTS, hôtel d'Aumont, 21 h 15 : A.-M. Blanzat, E. Exerjean (Berlioz, Wagner, Liszt...)



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MARDI 9 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Une gueule en or, de P. Colombier : 19 h, le Contrôleur des wagons-lits, de R. Eichberg : 21 h, Godzilla, d'I. Honda.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

Mardi 9 juillet

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STARMAN, film américain de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 2e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

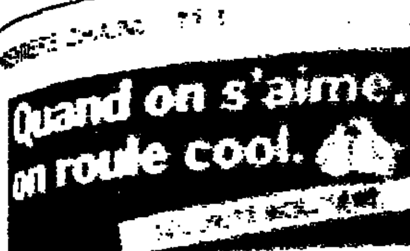
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).



هكذا من الأصل





RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
La mécanique de la Terre (rediff.).
L'expansion des fonds océaniques et leur rôle dans la dérive des continents, le volcanisme, la sismicité de la planète et la genèse des montagnes. Haroun Tazieff est retourné sur l'un des récifs de Vanikoro, en Papouasie, où se sont perdues, en 1789, les deux frégates de Lapérouse. Un rescapé de la fabuleuse aventure raconte son incroyable expérience.

21 h 25 Téléfilm : Mille francs de récompense.
D'après Victor Hugo, réal. Pierre Cavassilas, avec P. Meyrand, D. Vilar, A. Roussel...
Victor Hugo montre qu'on ne peut toucher sérieusement à l'argent bourgeois, qu'il y faut la plus énorme dérision. Il fustige, donc, la finance bourgeoise. Et le droit, l'armée, la justice, le coffre-fort, le bagne de danser, pendant cinq actes, en une sarabande effrénée...

23 h 50 Journal.

0 h 5 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Cinéma (cycle Chaplin) : le Dictateur.
Film américain de Charles Chaplin (1939-1940), avec C. Chaplin, P. Goddard, J. Oakie, R. Gardiner, (N. rediffusion).
Sorti d'un hôpital psychiatrique après des années d'amnésie depuis la première guerre mondiale, un barbier juif rentre chez lui. Un dictateur antisémite, dont il est le sosie, règne sur le pays. Le grand pamphlet conçu pour ridiculiser Hitler, œuvre burlesque et tragique, acte politique de Chaplin.

22 h 40 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
Première demi-finale, en direct d'Antibes.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Pierrot le Fou.
Film français de Jean-Luc Godard, avec J.-P. Belmondo, A. Karina, D. Sanders, R. Devos, G. Galvani.
Rompant tous les liens sociaux, un homme s'enfuit sur la Côte d'Azur avec une fille mêlée à des histoires de gangsters. Un sujet policier qui devient une dérive vers l'aventure et la mort, le grand film romantique de Godard, un langage cinématographique éclaté. Et l'amour-passion du couple Belmondo-Karina.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Série : Histoire de l'art.
Art perse : les Archers de Suse ; émission sous la direction de Françoise Tallon, réal. Alain Ferrari.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate nº 2, *de M. Magin, interprétée par l'auteur.*

CANAL PLUS

20 h 30, l'Étincelle, film de M. Lang ; **22 h 15, Football :** tournoi de Paris ; **0 h, Liste noire,** film d'A. Bonnot ; **1 h 30, le Pigeon,** film de M. Monicelli.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretien avec... Musil.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Avant-concert : œuvres de Roussel, Debussy.
21 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 18 avril) : *Symphonie nº 7,* de Henze ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : I. Perlman, violon ; en complément de programme : œuvres de Ravel, Debussy.
0 h 5 Jazz-club : la chanteuse Betty Carter.

Mercredi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h 2 Le grand labyrinthe.
12 h 30 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque vacances (et à 16 h 40).
Variétés, infos, bricolage, feuilleton...
14 h 30 Reprise : Bonsoir Aimée.
Portrait d'Aimée Mortimer.
15 h 25 Série : la Maison des bois.
16 h 10 ANTIOPE 1, jeux.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 10 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Julian et F. Villiers, avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
14 juillet 1919 : Jerphanion s'interroge sur la douloureuse période qui s'achève. Le calme reprend ; le petit noyau de Sampeyre se reconstitue : la révolution russe est plus que jamais à l'ordre du jour.
21 h 35 Concert variétés : France Gall au Zénith.
Retransmission du concert du 29 septembre 1984, réal. G. Job.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Liberté la nuit.
Prod. INA, réal. Ph. Garrel, avec E. Riva, M. Garrel, L. Szabo...
Première d'une série de l'INA, qui offre six façons de voyager aux confins de la réalité et du fantastique, voici l'histoire d'un homme d'âge mûr pris, presque malgré lui, dans les déchirements de la France, au moment de la guerre d'Algérie. Des images de poète, en noir et blanc, traversées d'ombres, coupées d'éclats lumineux, une symphonie en gris.
0 h 15 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Tour de France.
14 h Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
Auto : rallye Paris-Dakar ; à 15 h 50, bicross ; à 16 h 15, cyclisme : Tour de France.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Mariages : les magiciens du mercredi.
Téléfilm de J. Van Hamme, réal. : F. Charles, avec F. Roy, Y. Debray, H. Courseaux, N. Gary, I. Dufilho.
Deux enfants de dix ans s'aiment et ont juré de se marier. Mais le père de l'un a décidé d'émigrer au Canada. Que faire ? Un téléfilm émouvant, qui brosse le tableau d'un monde moderne, mais n'est malheureusement pas exempt de clichés.
22 h 15 Des chiffres et des lettres : coupe des clubs.
En direct d'Antibes.
23 h Désirs des arts : Jean Dubuffet et le subversif.
Magazine de P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin.
Quand Dubuffet a fait irruption dans la peinture, dans les années 40, il n'a plus cessé de tout bousculer, quitte à provoquer le scandale. L'occasion est donnée, ici, de retrouver ce que nous a légué ce merveilleux inventeur qui n'a jamais arrêté de vouloir libérer l'art de ce qui pouvait enchaîner sa fantaisie, sa vérité.
23 h 25 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Intervilles 85 : Nice-Saint-Amand-les-Eaux.
Emission de Guy Lux et C. Savarit, avec le concours de L. Zitrone, S. Garnier et P. Arto.
Des vachettes aux toboggans en passant par les tartes à la crème, le retour d'une émission grand public.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Série : Histoire de l'art.
Art assyrien : les cèdres du Liban.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor à cordes nº 11 op. 95 en fa mineur, *de Beethoven, interprété par le Quatuor Enesco.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 ; **7 h 45,** L'Australienne ; **8 h 35,** Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h 5, Fitzcarraldo,** film de W. Herzog ; *11 h 35,* Top 20 ; **12 h 20,** Cabou cadin (et à 13 h 35 et 17 h 25) ; **15 h,** Les pionniers du Kenya ; **15 h 50,** Massacre à Kansas City ; **18 h 40,** Jeu : les affaires sont les affaires ; **19 h 5,** L'esclave Isaura ; **19 h 45,** Top 50 ; **20 h 55, Butterfly,** film de M. Cimber ; **22 h 30,** P'tit con, film de G. Lauzier ; **0 h, Litan,** film de J.-P. Mocky ; **1 h 25, Psychose, phase 3,** film de R. Marquand.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance ; les juifs viennois, de la fin du siècle à la seconde guerre mondiale (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens) ; **9 h 5, Matinée :** la science et les hommes. Les mathématiques et le pouvoir ; **10 h 30, Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie :** des jeunes lecteurs rencontrent Bénédicte Vilgrain (auteur) et Laurent Berman (illustrateur) ; **11 h 30, Feuilleton :** le dossier nº 113 ; **12 h, Panorama ; 13 h 40, Avant-première ; 14 h, Un livre, des voix :** « Charhouz le voyant », de René-Jean Clot ; **14 h 30, Passage du témoin :** Alain Touraine et Edgar Morin, (redif. de l'émission du 6 juillet ; **15 h 30, Lettres ouvertes,** agazine littéraire ; **17 h 10, Le pays d'ici,** à Miramas ; **18 h, Subjectif :** agora ; **19 h 30, Perspectives scientifiques :** recherches actuelles ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** Huguette Dreyfus Scarlatti.
20 h 30 Antipodes : le tiers-mondisme en question.
21 h 30 Pulsations : « mer, points, lignes et tutti quanti », l'harmonie de la police nationale.
22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Hommage à Tito Gobbi ; **7 h 10, Réveille-matin ; 7 h 30, Idée fixe ; 9 h 8, Le matin des musiciens :** Richard Wagner, un mythe de l'Allemagne – « la violence et le sacré » ; œuvres de Wagner ; **12 h 5, Le temps du jazz :** feuilleton « tubes du rhythm'n blues » ; **12 h 30, Récital** (en direct de Montpellier) : Karin Lechner interprète au piano des œuvres de Beethoven, Brahms, de Falla, Albeniz ; **14 h 4, Les après-midi de France-Musique :** les écrivains russes et la musique ; Pouchkine, Ostrovsky, Leskov ; **16 h 45, Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; **17 h, Récital M. Rostropovitch ; 18 h 30, Récital** (en direct de Montpellier) : Nathalie Stutzmann, contralto, interprète des œuvres de R. Schumann, Brahms ; **20 h 5, Jazz** (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice) : concert d'ouverture.
20 h 30 Avant-concert (en direct de Montpellier).
21 h 30 Concert (en direct de la cour des Ursulines) : *Quatuor nº 15 en sol majeur,* de Schubert ; *Quatuor en la mineur,* de Beethoven, par le Quatuor Melos ; en complément de programme : œuvres de Schubert, Brahms.
23 h 35 Nuit de l'Inde (en direct de l'abbaye de Valmagne) : Du raga du soir au raga du matin.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Mohamed et Khadija CHERKAOUI**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Youssef,

le 4 juillet 1985 à Casablanca.

Décès

– L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance
a la tristesse d'informer du décès de

M. Gaston BEAU
(Lucien Calles),
trésorier national de l'ANACR,
directeur du *Journal*
de la Résistance-France d'abord,

survenu à son domicile le 3 juillet 1985.

M. Gaston Beau, commandant FFI, fut le chef militaire départemental des FTPF des Bouches-du-Rhône. Il était chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre et médaillé de la Résistance.

M. Gaston Beau ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

79, rue Saint-Blaise,
75020 Paris.

– M. et Mme Paul Banjout,
leurs fils Frédéric et Olivier,
M. Jacques Zana
et Mme, née Banjout Séverine,
Mme Charles Bénaich,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Fernand Bensoussan,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Banjout, Lasry, Karassik, Zana,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice BENJOU,
née Flora Tolédano,

leur regrettée mère, grand-mère et sœur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 juillet 1985 à Nice.
On se réunira à 11 heures au cimetière de l'Est.

– Ses amis et compagnons du Comité de libération du cinéma français

ont la douleur de faire part du décès subit de

Jean-Paul LE CHANOIS,

dans la nuit du 7 au 8 juillet 1985, à Sancellemoz (Haute-Savoie).
Il avait soixante-seize ans.
Il a fait don de son corps à la science.

– Les directions et le personnel des sociétés

Abraham Zurich,
Abraham Paris,
Abraham New-York,
Abraham Lyon,

ont l'immense douleur de faire part du décès tragique, survenu à la suite d'un accident de circulation de leur très cher collaborateur,

M. Maurice DOUGNAC,
directeur de fabrication
du bureau de Lyon.

Le cher disparu a assumé ses fonctions pendant vingt-deux ans avec un dévouement exceptionnel et une compétence professionnelle hors du commun. Son décès laisse un vide impossible à combler.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 juillet à 16 heures, en l'église de Vaugneray (Rhône).

– Le docteur Suzanne Dubas,
Le docteur et Mme Pierre Konopka,

ont la tristesse de faire part du décès du

***docteur* Henri DUBAS,**
médecin général de la Santé,
officier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montauroux (Var), le 4 juillet 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Christina Dutruc-Laputraz,
ses filles Armelle et Nathalie

et leur famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Michel DUTRUC-LAPUTRAZ,

le 6 juillet 1985, à l'âge de quarante-deux ans.

La levée de corps aura lieu à l'institut Gustave-Roussy, à Villejuif, le jeudi 11 juillet, à 7 h 45.

Les obsèques seront célébrées en l'église d'Ayn (Savoie) le même jour à 16 h 30. Corps déposé à l'église à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Anne Guivergys-Lamouche,
Mme Catherine Guivergys-Antonini,
Jean-Yves et Florence Lamouche,
Joseph et Thamar Antonini,
Les familles Turgot, *Lucas,* Bonnaud,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et parent,

Georges GUIVERGYS,
le 4 juillet 1985 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Médard, à Paris-5e, le mercredi 10 juillet, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie de faire part du décès de

Mme Jeannine HAYEM,

engagée volontaire guerre 39-40
au 19e train des équipages,
engagée volontaire
dans la Résistance
sous les pseudonymes
de Scarlett à Lyon
et Camille à Paris,
arrêtée par la Gestapo à Paris
sous le nom
de Juliette Colliet,
internée à la prison de Fresnes,
torturée après avoir blessé un SS,
puis déportée en Allemagne
dans le camp de Ravensbrück
et au commando de Schoenfeld,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaille de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu à Nice le 3 juillet 1985 dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean Kervran,
Odile et François Dumoulin-Kervran
et leurs enfants, Olivier, David, Gilles et Armelle,
Les familles Dauney, Kervran, Koch, Outrebon, Perrin,
ont la tristesse de faire part de la mort, dans la paix du Seigneur, de

M. Jean KERVRAN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenue dans sa soixante-treizième année, le 29 juin 1985, à son domicile.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Royat.

29-31, avenue Massenet,
63400 Chamalières.

– M. Jean-Marcel Martinie,
Mlle Laurence Martinie,
M. et Mme Robert Touboul,
M. et Mme Serge Laufer,
Et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Arlette MARTINIE,
née Laufer,

le 4 juillet 1985.

– Mme Marcelle (Daisy) Nahmias,
née Masri,
Mlle Pascale Ethel
et Nathalie Diane,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté époux et père,

David NAHMIAS,

survenu subitement le 6 juillet 1985 à Paris.

Les obsèques ont lieu ce mardi 9 juillet, à 15 h 45, au cimetière de Pantin.
Réunion à la porte principale.

Elles seront suivies d'un office religieux dans la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, à Paris-9e.

– La société McQuay Europe SARL a la profonde douleur d'annoncer le décès de son ami et gérant,

M. David NAHMIAS,

le 6 juillet 1985 à Paris.

Les obsèques ont lieu ce mardi 9 juillet, à 15 h 45, au cimetière de Pantin (réunion à la porte principale), suivies d'un office religieux dans la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, à Paris-9e.

– Jeannie et André Raymond,
ses parents,
Vanina Desanges,
sa sœur,
Les familles Raymond, Padovani et Lesieur,
ont la douleur de faire part du décès de

***Jérôme* RAYMOND,**
étudiant en immunologie,

à l'âge de vingt-trois ans, le 30 juin 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence dans la plus stricte intimité.

Le Capri, immeuble D,
rue de Cuques,
13100 Aix-en-Provence.

– Jeanne et Raymond Penaud,
Pascal, Dominique et Marion,
Pierre et Huguette Requier,
Jean-Claude et Danièle Requier
et Benoît,

ont la douleur de faire part de la brusque disparition de leur père, beau-père et grand-père,

***René* REQUIER,**
instituteur en retraite,

survenue le 29 juin à Martel (Lot).

Ils vous demandent d'avoir une pensée pour son épouse

Marie-Louise,

qui les a quittés le 18 octobre 1983.

50, rue d'Assas, 75006 Paris.
14, rue Mirabeau, 31000 Toulouse.
46600 Martel.

– Mme Odette Salib, née Risk,
son épouse,
M. et Mme Farid Salib,
MM. Ibrahim, Saïd et Cherif,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Kamel Ibrahim SALIB,
ancien secrétaire d'Etat
de la République arabe d'Egypte,

La cérémonie religieuse aura lieu à la *cathédrale copte orthodoxe du Caire.*

Une messe sera dite le mercredi 10 juillet 1985, à 19 heures, en l'église orthodoxe, 87, boulevard Exelmans, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

***Roger* SEYDOUX,**
ambassadeur de France,

survenu le 3 juillet 1985.

De la part de
Eric Seydoux,
Pierre et Anne-Marie Seydoux,
ses enfants,
Philippe Mirabaud,
Pauline Lartigue,
ses beaux-enfants,
Marie-Caroline, Charlotte,
Roch, Douce et Amélie,
ses petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu au Val-Richer dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de la Fondation de France,

ont la douleur de faire part de la disparition de

S.E. M. Roger SEYDOUX,

ambassadeur de France,
président d'honneur
de la Fondation de France,

survenue le 3 juillet 1985.
(Lire page 3.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Francis THOY,
ancien directeur général
de la Caisse centrale du crédit hôtelier,

survenu le 1er juillet 1985 à Bayonne.

L'incinération et les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Manuel C. Valadares,
son fils,
Mme Edith Fidler,
sa nièce,
Et sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Maria VALADARES,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 23 juin 1985, à Paris.

Ils rappellent à ceux qui l'ont connu et estimé le souvenir du

professeur
Manuel J. VALADARES,

son époux, décédé le 31 octobre 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

55 *bis,* quai de Valmy.
75010 Paris.

Remerciements

– Marcq-en-Barœul.

Mme Suzanne Walbaum-Bertram
et sa famille,

profondément touchées des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès du

docteur Roland WALBAUM

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine par leur présence, leurs *messages et envois de fleurs.*

Anniversaires

– Ce 10 juillet 1985, quatorzième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GRANOTIER.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son *souvenir.*

– Il y a un an disparaissait

Mme veuve Georges LAJOANIE,
née Catherine Sivadon.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

– Pour le vingtième anniversaire du décès de

Pierre SPAGNOU
colonel directeur
de la poste aux armées,

une pensée est demandée à ceux qui sont fidèles à son souvenir.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les silences de Cyrille Guimard

Jorgen Pedersen, un Danois incorporé à une équipe italienne, a remporté, lundi 8 juillet, la dixième étape Epinal-Pontarlier, marquée par une attaque infructueuse de Pascal Simon sur les contreforts du haut Jura. Bernard Hinault conserve son maillot jaune.

De notre envoyé spécial

Pontarlier. — Qui peut battre Hinault ? Les actions du Breton montent de jour en jour. D'autant que son plus sérieux adversaire théorique, l'Australien Phil Anderson, a cédé du terrain au cours de l'étape contre la montre de Strasbourg. Mais le porteur du maillot jaune, qui ne sous-estime pas la menace de Pascal Simon, se découvre deux nouveaux challengers, l'Australien Stephen Roche et l'espoir français Charly Mottet, respectivement sixième et septième du classement général, à quelque quatre minutes.

Le premier est dirigé par Raphaël Géminiani (la Redoute), un malin qui a plus d'un tour dans son sac. Le second a pour directeur sportif Cyrille Guimard (Renault), dont on connaît les talents de stratège. Ces deux professeurs de cyclisme, l'ancien et le jeune, possèdent en commun la science de la course et l'imagination. Avec eux, il faut s'attendre à tout. Aussi peut-on se demander quelle surprise ils réservent à Hinault.

Excellent comédien, soucieux de ses effets, Géminiani proclame bien haut que Roche a les moyens de battre Hinault : *« Où, quand, comment ? Ce n'est pas à moi de le dire. Nous avons encore du temps devant nous. »*

La part de mystère fait évidemment partie de la campagne d'intoxication qui s'engage.

Plus discret, Guimard évite de mettre en avant le nom de Mottet, mais n'en pense pas moins. La chance de son coureur, si chance il y a, réside *précisément* dans sa position en retrait qui lui permet de se faire momentanément oublier. Il avait déjà procédé d'une manière identique avec Laurent Fignon en 1983. Ses silences sont éloquents.

Cela dit, le climat n'est guère à l'euphorie dans l'opposition. Le même Guimard n'a plus une grande équipe depuis le départ de Lemond et le forfait de Fignon. Il se plaint, en outre, d'être *pillé* par Luis Ocana, directeur sportif de Fagor, qui lui a pris Vincent Barteau et Pascal Jules. Les deux hommes ne s'adressent plus la parole.

Quant à Géminiani, il accuse Bernard Tapie, commanditaire de la Vie claire à laquelle appartient Bernard Hinault, d'avoir engagé Lemond à prix d'or. Il tire le signale d'alarme : *« Nous sommes victimes de la surenchère qui menace l'existence des formations françaises. Deux d'entre elles ont déjà disparu : COOP et Système U. D'autres vont suivre... »*

Ne parle-t-on pas de la dissolution éventuelle de l'équipe la Redoute — sa propre équipe — et, dans le même temps, d'un nouveau groupe qui serait financé par une chaîne américaine de télévision ?

JACQUES AUGENDRE.

Dixième étape, Epinal-Pontarlier (204,5 km). — 1. J. Pedersen (Dan.) : 5 h 06 mn 27 s (moyenne : 39,941 km/h) ; 2. J. Lammerts (P-B) m. t. 3. I. Gaston (Esp.) : à 2 s ; 4. D. Arnaud (Fra) : à 2 s ; 5. D. Roux (Fra) : à 41 s ; etc.

Classement général : 1. B. Hinault (Fra) : 51 h 4 mn 57 s ; 2. G. Lemond (E-U) : à 2 mn 16 s ; 3. S. Kelly (Irl) : à 2 mn 42 s ; 4. S. Bauer (Can) : à 3 mn 21 s ; 5. P. Anderson (Aus) : à 3 mn 28 s ; etc...

● TENNIS : *Becker, huitième joueur mondial.* — L'Allemand de l'Ouest Boris Becker, vainqueur du tournoi de Wimbledon, a gagné douze places au classement de l'Association des tennismen professionnels (ATP), passant du vingtième au huitième rang. Yannick Noah et Henri Leconte ont gagné deux places et sont respectivement dixième et vingt-quatrième. McEnroe occupe toujours la première place devant Lendl, Wilander et Connors.

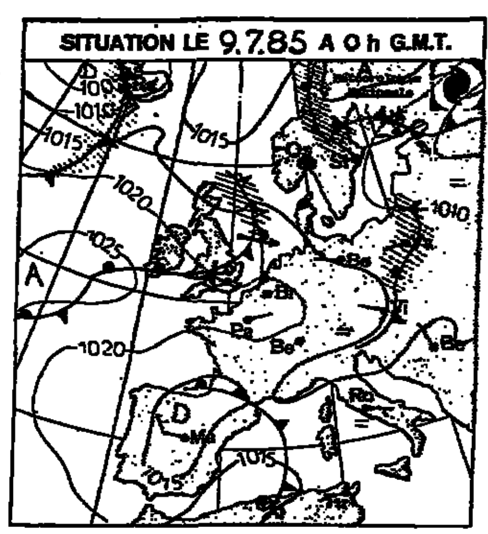
NOUVEL ACCORD ENTRE CANAL PLUS ET LE FOOTBALL FRANÇAIS

Canal Plus a signé, mardi 9 juillet, un contrat de trois ans avec la Ligue nationale de football et la Fédération française de football pour la retransmission de vingt-cinq matches de championnat chaque saison. Les rencontres de Coupe de France et de Coupe d'Europe feront l'objet de négociations séparées, au « coup par coup ».

L'an dernier, la chaîne payante avait retransmis vingt matches de championnat et de Coupe de France grâce à un contrat d'un an signé avec le football français. Les conditions financières ont cependant augmenté de 25% dans ce nouveau contrat de longue durée : chaque match coûtera environ 320000 F à Canal Plus. La première retransmission devrait avoir lieu le 19 juillet avec la rencontre Nantes-Monaco lors de la deuxième journée de championnat.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 10.7.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mardi 9 juillet à 0 heure et le mercredi 10 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Malgré la présence d'air instable en Méditerranée se caractérisant par quelques manifestations orageuses sur l'extrême sud-est de la France, ce sont des conditions anticycloniques qui vont prédominer.

Prévisions :

Mercredi matin, sur une moitié nord de la France, il fera frais (10 °C à 13 °C), avec par place des formations brumeuses. Rapidement, en cours de matinée, va s'établir un temps agréable et ensoleillé avec toutefois un ciel moins bleu que ces derniers jours. En milieu d'après-midi, il fera 20 °C à 24 °C.

Sur la moitié sud du pays, le temps sera doux dès le matin (15 °C à 18 °C), parfois lourd avec des orages possibles des Alpes à la Corse. Pour l'après-midi, c'est un beau temps chaud qui s'installe (26 °C à 30 °C), malgré quelques orages ponctuels qui éclateront sur le sud des Alpes et en Corse. Un vent modéré de nord-ouest se fera sentir en Languedoc-Roussillon.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine : Une nouvelle évolution orageuse qui débutera vendredi soir près de l'Atlantique gagnera l'ensemble du pays samedi.

Temps prévu pour la fin de semaine : Jeudi 11. Temps chaud et bien ensoleillé sur l'ensemble du pays. Vent de secteur est faible et irrégulier s'orientant au sud-est l'après-midi. Températures en hausse : 23-26 °C près de la Manche, 27-31 °C ailleurs.

Vendredi 12. Persistance du temps chaud et ensoleillé sur la majeure partie du pays. Cependant, tendance orageuse se développant en soirée des régions atlantiques aux côtes de la Manche. Vent s'orientant au secteur sud-sud-ouest. Températures stationnaires ou en légère hausse.

Samedi 13. Généralisation du temps orageux à l'ensemble de la France dans la journée. Orages pouvant être parfois violents, accompagnés de grêle et de fortes rafales. Températures en baisse sur la moitié ouest du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 8 au 9 juillet) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 30 et 20 ; Bordeaux, 30 et 19 ; Bréhat, 20 et 13 ; Brest, 24 et 11 ; Cannes, 20 (mini) ; Cherbourg, 21 et 10 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 26 et 13 ; Dinard, 12 (mini) ; Embrun, 28 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 14 (mini) ; Grenoble-St-Geoirs, 12 (mini) ; La Rochelle, 28 et 16 ; Lille, 23 et 12 ; Limoges, 27 et 16 ; Lorient, 27 et 14 ; Lyon, 12 (mini) ; Marseille-Marignane, 31 et 20 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice, Côte d'Azur, 25 et 21 ; Nice ville, 13 (mini) ; Paris-Orly, 24 et 13 ; Pau, 31 et 20 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 27 et 10 ; Rouen, 23 et 10 ; Saint-Étienne, 27 et 20 ; Strasbourg, 24 et 10 ; Toulouse, 30 et 21 ; Tours, 25 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 (mini) ; Genève, 28 (maxi) ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 36 et 16 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ANNIVERSAIRE

14 JUILLET 1935. — A l'occasion du cinquantenaire du Front populaire, la Ligue des droits de l'homme organise, mercredi 10 juillet à 20 h 30 au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une soirée au cours de laquelle interviendront M. Yves Jouffa et Mme Madeleine Rebérioux, président et vice-présidente de la Ligue. La CFDT, la CGT, la FEN, le MRG, le PC, le PS et le PSU apportent leur soutien à cette manifestation.

★ **Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. : (1) 707-56-35.**

CONCOURS

EDUCATION POUR LA SANTÉ. — Le Comité français d'éducation pour la santé et le Groupe de recherche pour l'enseignement de la puériculture aux parents de Lyon décerneront cette année leur quatrième grand prix d'éducation pour la santé. Les récompenses pourront être attribuées à des expériences « sur le terrain » menées par des professionnels en exercice, à des thèses ou à des mémoires originaux d'étudiants en médecine, infirmières, assistantes sociales, etc. Le manuscrit en cinq exemplaires doit être adressé, avant le 31 juillet, au secrétariat du Groupe de recherche pour l'enseignement de la puériculture aux parents (GREEP). Service du professeur R. François, pavillon 5 bis. Hôpital E.-Herriot 69374 Lyon cedex 08. Tél. : (7) 853-81-11.

INFORMATIQUE

L'ORDINATEUR PÉDAGOGUE. — La Conselleria d'Educacio du gouvernement d'Andorra a élaboré un projet d'informatique et d'enseignement pour développer l'utilisation de l'ordinateur comme outil pédagogique. En conséquence, elle demande aux entreprises intéressées de bien vouloir transmettre leurs offres en matière d'éducation.

★ **Centre nacional d'informatica. Edifici de la Cass Planta Baixa. Andorra-la-Vella Telf. : 22400 (avant le 30 juillet).**

MUSÉES

LASCAUX RECONSTITUÉ. — Malgré la fermeture définitive au public de la grotte de Lascaux (Dordogne), les habitants de la région parisienne pourront admirer ses célèbres peintures préhistoriques. En effet, le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye abrite désormais une reconstitution grandeur nature de la salle des taureaux de la grotte. Les peintures des artistes magdaléniens sont reproduites par un procédé de transfert photographique sur relief mis au point spécialement par le Centre de recherches de Kodak Pathé. Les moindres détails du volume des parois ont été copiés par photogrammétrie (procédé dont se sert l'Institut géographique national pour établir ses cartes). Une émulsion photographique reproduisant toutes les nuances de la peinture est appliquée par décalcomanie sur la (fausse) roche.

★ **Musée des antiquités nationales, ouvert tous les jours (sauf le mardi), de 9 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F. A trente minutes de Paris par la ligne A du RER.**

STAGES

DES LAVIS. — L'association Le Grain organise, du 29 juillet au 3 août, un stage de lavis et aquarelle en Auvergne. Les participants réaliseront un livre peint et manuscrit.

★ **Le Grain. Elaine Massy, 22, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris. Tél. : (1) 589-46-12. Répondeur : (1) 664-94-41.**

TRANSPORTS

PARIS-MAURICE SANS ESCALE. — La compagnie aérienne Air Mauritius a inauguré, le 7 juillet, une liaison hebdomadaire sans escale entre Paris et l'île Maurice grâce à l'utilisation d'un Boeing-747 SP à long rayon d'action. Le temps de vol est réduit en moyenne à onze heures, c'est-à-dire quatre heures de moins que les liaisons des autres compagnies aériennes. Dans le sens Paris-Maurice, l'appareil décolle d'Orly-Sud chaque dimanche soir à 20 heures, pour arriver à destination à 8 h 45 (heure locale). Dans le sens Maurice-Paris, l'appareil décolle, chaque samedi, à 21 h 30 (heure locale) pour arriver à Orly-Sud à 7 heures. Les tarifs aller-retour sont identiques à ceux pratiqués par Air France : 8230 F en formule « vacances », 20640 F en classe « affaires » et 27830 F en première classe. Air France détient 28,5 % du capital d'Air Mauritius.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 JUILLET

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique.

« Cent tombeaux de musiciens célèbres au Père-Lachaise », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise.

Pour les sept à douze ans, « le Jeu de paume », « à la découverte des impressionnistes, comment peindre le vent, la lumière, le mouvement », inscriptions : (1) 277-23-31 (Paris baskets).

« Charles Le Brun, premier peintre du roi », 15 heures, devant le portail, église Saint-Nicolas du Chardonnet.

« Le parc Monceau », 14 h 30 ou 15 heures, métro Monceau.

« Victor Hugo et la Commune », 15 heures, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis.

« La rue François-Miron », 19 h 30, devant l'église Saint-Gervais.

« L'Arsenal et les salons Louis XIII », 15 heures, 1, rue Sully (M. Lasnier).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse.

« Les hôtels illustres du jardin du Luxembourg » (George Sand, Verlaine, Sainte-Beuve, etc.), 15 heures, devant fontaine des Quatre-Saisons, avenue de l'Observatoire (M. Hager).

« Intérieurs du Marais », 15 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (C.-A. Messer).

« Renoir au Grand Palais », 14 h 45, sortie métro Champs-Élysées-Clemenceau, ou 13 h 30 Grand Palais, gauche escalier ou 14 heures escalier d'entrée.

« Versailles, quartier Notre-Dame », 14 h 30, office de tourisme, 7, rue des Réservoirs.

LÉGION D'HONNEUR

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Sont promus officiers :

MM. Claude Dedebant, copilote, et Lucien Rambaud, pilote du groupement aérien de sécurité civile tués le 22 avril, à Salses (Pyrénées-Orientales).

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean-Loup Blanchard, mécanicien ; Claude Couderc, responsable du centre d'essais, et Georges Guerra, conseiller technique à la sécurité civile, tués le 22 avril, à Salses (Pyrénées-Orientales).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV			■						
V					■		■		
VI				■				■	
VII		■						■	
VIII			■			■			
IX					■				■
X				■					
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On peut l'attraper avec une perche. — II. Un certain pourcentage lui est généralement attribué. — III. Souvent touché quand on passe la main dans le dos. — IV. Négation. Alertes ou plutôt grossiers. — V. Voie pour les « scies ». Alternative. — VI. Comme parfois le pain ou le vin. Même vieille, elle peut encore user de ses charmes. — VII. Désenchantés. — VIII. Début d'ornement ou peut en être le composant. Point de départ. Une margot qui jase. — IX. Ne se déplace qu'avec des mules blanches. On est toujours très en froid avec lui. — X. N'est malheureusement pas éternel. Eclatent ou fusent. — XI. Adam avant l'exérèse. Citron, fraise ou poire.

VERTICALEMENT

1. Venant des lieux humides, ils sont souvent recouverts de rouille. — 2. Pour la prendre, il suffit de ne pas bouger. Ne risque pas de prendre la « mouche ». — 3. N'est nourri qu'avec des pruneaux. Avec elle, ce sont les chasseurs qui prennent du plomb dans l'aile. Un rien ou mieux que rien. — 4. L'une fut bête, mais valait son pesant d'or. Strip-tease. — 5. Faîte après l'ascension. Rouge, il est mal vu des taureaux. — 6. Peut être collé au bahut. Indique une position en décubitus. — 7. En mer ou en ville. Présent pour qui compte sur l'avenir. — 8. Pour la production des reproductions. Petit accident géographique. — 9. Préposition. « Fanny » pour « Marius » ou « César » pour « Fanny ». Personnel.

Solution du problème n° 4004

Horizontalement

I. Hercule. — II. Auréole. — III. Mignonnes. — IV. El. Erato. — V. Nef. Dièse. — VI. Igor. Il. — VII. Engane. Nu. — VIII. Menin. C.E.S. — IX. Ego. Etc. — X. Nulle. Paf. — XI. Tsé-tsé. Us.

Verticalement

1. Amendement. — 2. Huile. Négus. — 3. Erg. Fignole. — 4. Rêne. Gai. Lt. — 5. Coordonnées. — 6. Ulnaire. — 7. Lente. C.C.P. — 8. Eosine. Au. — 9. Es. Elusifs.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 8 et du mardi 9 juillet :

DES ARRÊTÉS

● Conférant des pouvoirs de gestion et de tutelle aux recteurs d'académie pour les écoles normales nationales d'apprentissage.

● Relatif au transport des enfants dans les voitures particulières.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Quelle formation pour les technologies d'avenir ?

• Echange et projets : le mythe des « nouveaux métiers »

A l'heure de la révolution technologique, l'exigence de formation professionnelle devient un thème majeur. Echange et projets, l'association que créa M. Jacques Delors et qui publie la revue trimestrielle du même nom, s'est, à son tour, intéressée à ce sujet.

Soumis aux évolutions techniques, les métiers sont plus encore déterminés par l'organisation du travail et plutôt *« recomposés »* que totalement modifiés. Le *« mythe des nouveaux métiers »* correspond, en fait, à de simples *« transferts d'activités d'une branche ou d'un secteur dans un autre, ou à des accumulations de tâches traditionnellement hétérogènes »*. Trop souvent, le débat sur les qualifications se réduit à une négociation sur les classifications, rigides et seulement définies par la détention d'un diplôme, selon une règle bien française.

Pour *Echange et projets*, mieux vaudrait, au-delà des difficultés rencontrées par le système d'enseignement initial, renforcer la culture technique de façon importante afin de préparer les travailleurs aux adaptations de leur environnement. D'autant que le temps presse et que les choix, pour l'avenir, seront décisifs.

A moins de préparer son déclin économique, l'entreprise devra se reconnaître pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un *« lieu de production des qualifications »*. Ce qui doit l'amener à retenir une organisation du travail qui privilégie l'utilisation et l'accroissement des compétences. *« Ecran et frein au développement des qualifications »*, la maîtrise devra par exemple évoluer sous peine d'être encore plus *« vulnérable »* au chômage et de demeurer *« archaïque »*, rivée à une fonction de contrôle ou d'*« appauvrissement d'ordres »*. Cela passe par la reconnaissance d'une *« qualification d'équipe »* au sens collectif, mais aussi par la revalorisation de l'expérience du travail ou des acquis professionnels liés à l'activité individuelle sans que, pour autant, il y ait un diplôme. Cela nécessite aussi une mise en valeur des ressources humaines.

Pour le travailleur lui-même, *Echange et projets* fixe des objectifs ambitieux en souhaitant voir chacun *« autogérer sa qualification »*. Il faut *« une maîtrise plus individuelle »* et donc savoir *« évaluer sa qualification et la faire fructifier à l'image d'un patrimoine »*. Dans le cas d'un diplôme, par exemple, on constate que l'intégralité d'une formation peut ne pas être utilisée dans un emploi et l'exercice d'une profession, dans une entreprise donnée, ce qui peut conduire à l'*« atrophie »* de la qualification. A tout moment, le salarié doit se soucier de garder intactes ses chances professionnelles et, mieux, de les augmenter en se tenant prêt pour de nécessaires évolutions.

La bataille de la compétence

A l'inverse, *Echange et projets* recommande que l'on reconnaisse les acquis individuels de l'expérience professionnelle non sanctionnés par des diplômes, des périodes de formation en entreprise ou des stages de formation. En proposant un système d'unités capitalisables, et la validation des acquis partiels, le groupe de travail de l'association rejoint des préoccupations que les spécialistes de la formation professionnelle mettent, aujourd'hui, en avant. L'adaptabilité à un emploi et l'histoire d'un travailleur peuvent, tout autant que la formation initiale, définir un profil et des capacités.

Mais l'effort de l'entreprise et l'effort individuel ne seraient rien s'ils n'étaient à leur tour relayés par la mobilisation du système de formation dans son ensemble et, plus particulièrement, de celui de formation continue, qui doit accepter de se remettre en question pour *« coller »* aux évolutions. Les partenaires sociaux, les entreprises de l'Etat et les *« nouveaux acteurs »* que sont les représentants des collectivités locales, associés à ces décisions depuis la mise en place de la décentralisation, doivent se consacrer à cette *« bataille de la compétence »*. Au risque de *« renforcement des inégalités »* ou de développement de la *« société duale »*, il faut opposer la *« nécessité de savoir apprendre »*, le *« maintien de la capacité à apprendre »*, pour augmenter la culture technique.

Parmi les moyens, *Echange et projets* préconise *« des avantages fiscaux similaires aux autres investissements »*, sachant que *« les nouvelles technologies ne sont qu'un révélateur, qu'un prétexte »* permettant de faire saisir, enfin, l'enjeu de la qualification.

ALAIN LEBAUBE.

★ ***Echange et projets.* Juin 1985, n° 42, « L'enjeu de la qualification », 30 F, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris.**

• L'ADEP : les régions ont du mal à définir leurs priorités

Commandé par le Commissariat général du Plan et par la délégation à la formation professionnelle, le bilan de la décentralisation de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, réalisé par l'ADEP (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente) a été présenté et commenté, à l'occasion de la deuxième réunion du comité de coordination que préside M. Jean-Pierre Soisson (*Le Monde* du 11 juin 1985).

Deux ans après le transfert des compétences aux régions en matière de formation professionnelle, dans le cadre de la décentralisation, où en est-on ? Si la plupart des régions ont arrêté les grandes lignes de leur action future, elles se limitent prudemment, pour l'instant, à une expertise des moyens nouveaux qui leur étaient dévolus.

A l'origine de ce constat nuancé, il faut compter avec l'importance du transfert, qui ne concernait que de 20 à 25 % des crédits publics, le reste demeurant aux mains de l'Etat pour ses interventions en faveur de filières ou de publics prioritaires.

Bien des représentants de la puissance publique en ont déduit qu'ils étaient les *« maîtres du jeu »* ou *pouvaient le redevenir, surtout si les* pouvoirs locaux ne se montraient pas capables de tenir leur nouveau rôle. D'où, ici ou là, des relations confuses et quelquefois compliquées qui sont le fait d'une minorité de fonctionnaires. Parfois, cela s'accompagne, dans certaines régions, d'un jugement négatif sur l'intérêt ou les chances de cette décentralisation et du secret espoir de voir l'Etat reprendre les rênes.

A l'autre extrémité, on trouve des régions ambitieuses pour qui ces 20 % constituent une minorité de blocage permettant d'orienter l'ensemble du dispositif de formation. Elles souhaitent pouvoir influencer les choix, y compris ceux de l'Etat, en dehors de la zone réservée à leur compétence pour, progressivement, obtenir une adaptation à leurs besoins.

Le monde des « tiques »

Entre ces deux cas de figure cohabitent plusieurs formules, dont celle que défend la région Ile-de-France, soucieuse de concentrer son effort sur les seuls 20 % à sa disposition. L'hypothèse retenue consiste alors en un soutien sans réserve aux actions stratégiques et vise à privilégier les formations les plus valorisantes à destination des niveaux les plus élevés, l'Etat ayant à sa charge exclusive *« les gros bataillons de faible niveau »*, où la réputation du gestionnaire n'a rien à gagner. Cette méthode, très sélective, permet d'escompter de bons résultats. Il y aurait partage des tâches entre *« l'Etat assistante sociale »* et la région chargée des *« actions nobles »*. Toutefois, et même si elles sont discutables, des orientations existent, observe le rapport de l'ADEP. Des objectifs régionaux sont affichés, au moins dans les discours, alors que l'Etat, précédemment, définissait souvent *« une enveloppe de consommation à partir de l'offre de formation »*.

Le premier groupe des priorités, et le plus représenté, concerne le rapport de la formation avec l'emploi, l'élévation des niveaux, le choix jugé *« facile »* de filières conçues comme un *« fourre-tout »* capable d'accueillir *« le monde des tiques »* (informatique, robotique) et, enfin, la rénovation de l'apprentissage.

Ensuite, un deuxième groupe de priorités, moins fortes, regroupe le souci de certains publics, tels que les jeunes ou les femmes, et la volonté de mettre en place des centres de formation *« avancés »* pour les nouvelles technologies susceptibles à leur tour d'amener une modification du développement local avec le soutien aux zones fragiles (pôles de conversion), la définition de projets locaux et, très rarement, la signature de conventions géographiques pour un bassin d'emploi ou une vallée.

Enfin, et cela vient au dernier rang, les régions retiennent comme priorités le besoin d'informer, de promouvoir le congé individuel de formation; un quart d'entre elles s'en soucient alors que ce dispositif peut favoriser la formation des créateurs d'entreprises (un quart des régions seulement) qui devraient pourtant bénéficier d'un meilleur sort puisqu'elles conditionneraient l'ancrage économique.

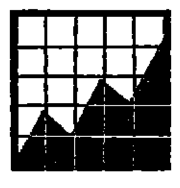
A. Le.

***Le Monde* reprendra en septembre la publication, tous les mardis (numéro daté du mercredi), d'une chronique spécialement consacrée aux secteurs de pointe et aux techniques nouvelles.**

Demain

La Corse sur Minitel

INFCOR, c'est le nom du projet informatique qui doit permettre de répertorier et de stocker toutes les informations disponibles sur la langue corse dans une banque de données accessible aux personnes par Minitel. La réalisation du projet INFCOR, au départ conçu par une association culturelle, a été confiée par l'Assemblée régionale à l'Institut d'études corses de l'université de Corte. Cette opération, qui devrait voir le jour dans un délai de cinq ans, est estimée à 1,2 million de francs. Elle s'inscrit dans le projet national du CNRS sur les atlas linguistiques régionaux.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur comptable adjoint

Paris — **350 000**

Cet important **établissement du secteur financier** possède une place centrale dans le financement des besoins durables des entreprises industrielles et commerciales ; il dispose d'une gamme souple et variée de produits financiers en constante adaptation et, par ses différentes filiales, il propose aux entreprises assistance et conseil en matière d'investissement. Il recherche l'adjoint de son directeur comptable.

Dans cet établissement soumis à la loi bancaire et doté d'une comptabilité générale complexe, il seconde activement le responsable du service (75 personnes) ; il supervise, organise et dirige les différents secteurs comptables de l'entreprise, anime les cadres et employés, assure la gestion comptable et fiscale des filiales ; il élabore les bilans et états périodiques réglementaires, veillant au respect des formalités et procédures ; il est en liaison constante avec les directions opérationnelles et il mène les études et les analyses comptables nécessaires à l'élaboration des produits nouveaux.

Le candidat, âgé d'environ 45 ans, possède une formation générale de type Ecole Supérieure de Commerce et une formation comptable haut niveau, avec, si possible, l'expertise comptable ; il a assumé des responsabilités de comptabilité générale dans une banque ou un établissement financier et il a de bonnes connaissances en fiscalité ; il est, par ailleurs, organisé, de bon contact et capable d'encadrer un service.

Ecrire avec CV et prétentions, sous la référence P087/M, à B. Beaunoir, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

ORGANISME SOCIAL (400 salariés) situé dans la région CHAMPAGNE-ARDENNES, recherche :

DIRECTEUR

Principales missions :
- gérer des activités multiples,
- diriger et animer le personnel des Services Administratifs et des Relations Sociales,
- mettre en œuvre les réorganisations nécessaires.

Il faut :
une formation supérieure assortie d'une expérience de plusieurs années en matière de direction d'entreprise, de préférence dans le secteur sanitaire et social.

Merci d'envoyer lettre de candidature manuscrite C.V. et photo (restituée) s/référence 13499 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

CREER NOTRE DEPARTEMENT COMMERCIAL « INSTITUTIONNELS »

C'est l'opportunité qu'offre une **très importante banque privée** à un candidat de valeur.
Diplômé d'une grande école, vous avez impérativement 10 années d'expérience réussie dans la prospection et le développement commercial des relations avec une clientèle de banques et d'institutionnels.
Vous avez prouvé : votre capacité à intégrer les mécanismes fiscaux de vos interlocuteurs, votre ingéniosité et votre créativité dans le montage d'opérations financières complexes.
Rattaché dans un 1er temps au Directeur Financier, votre capacité d'évolution vous permettra d'accéder ultérieurement à d'autres fonctions.
Votre rémunération très motivante, comportera une partie variable importante, fonction des résultats.

Vous êtes ambitieux et avez réussi dans vos fonctions actuelles ? Envoyez-nous votre dossier complet sous référence DCI CONTESSE PUBLICITE, Nº 13466, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Merci de préciser les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en relation. *Discrétion assurée.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.05

La ville de Noisy-le-Grand
45.000 habitants
Ville nouvelle de Marne-la-Vallée

recrute par voie de concours sur titre :

- UN DIRECTEUR des AFFAIRES FINANCIÈRES.
- UN DIRECTEUR du SERVICE INFORMATION.

Adresser lettre de candidature et C.V. à :
Mme le Maire secrétaire général. 93160 NOISY-LE-GRAND.

Le district de l'agglomération de Villefranche (69) recrute d'urgence
1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(de 20.000 à 40.000 hab.)
Adresser candidature et C.V. à M. le Président du District, 96, rue de la Sous-Préfecture 69000 VILLEFRANCHE.

Importante industrie 1000 personnes, trois usines recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maitrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Mission:
- Gestion du Personnel,
- Politique des salaires et avantages sociaux,
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité,
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience : gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. CV dét. ss. réf. 1105 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

MONSANTO est une entreprise multinationale dont le siège Europe-Afrique est installé à Bruxelles. Compte tenu de l'essor pris par la technologie de l'acide sulfurique dans les pays d'Afrique du Nord, nous recherchons un

MARKET SPECIALIST

Afrique du Nord
disponible immédiatement.

Ce qui est indispensable:
- posséder un diplôme d'ingénieur chimiste ou pouvoir faire état d'une expérience équivalente;
- parler parfaitement le français et couramment l'anglais;
- être prêt à effectuer des déplacements fréquents dans les principaux pays d'Afrique du Nord ou à y établir sa résidence;
- avoir une expérience technico-commerciale d'une dizaine d'années dans l'industrie chimique;
- faire preuve de volonté, et être disposé à prendre des initiatives dans un certain esprit d'indépendance.

Ce qui est souhaitable:
- être familiarisé avec les marchés nord-africains et les aspects socio-culturels du monde arabe;
- maîtriser la langue arabe;
- avoir acquis une certaine expérience dans l'industrie de l'acide sulfurique;
- posséder une connaissance pragmatique du fonctionnement d'une usine de produits chimiques.

Ce qui est offert:
- une rémunération attrayante en rapport avec les aptitudes;
- les avantages extra-légaux inhérents à une entreprise internationale de premier plan.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite et curriculum vitae) à Madame S. VANHOLDER, Chef du Personnel, Monsanto Europe S.A., avenue de Tervueren 270-272, bte 1, B-1150 Bruxelles, Belgique.

Monsanto

ORGANISME SOCIAL (200 salariés) situé dans la région POITOU-CHARENTES, recherche :

DIRECTEUR

Principales missions :
- gérer des activités multiples,
- diriger et animer le personnel des Services Administratifs et des Relations Sociales,
- mettre en œuvre les réorganisations nécessaires.

Il faut :
une formation supérieure assortie d'une expérience de plusieurs années en matière de direction d'entreprise, de préférence dans le secteur sanitaire et social.

Merci d'envoyer lettre de candidature manuscrite C.V. et photo (restituée) s/référence 13607 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

PREMIER GROUPE FRANÇAIS D'AMEUBLEMENT
recherche pour sa filiale située en
HAUTE SAONE

1 DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Sa mission dans une usine de 1.200 salariés, comportera entre autre :
- les rapports avec les partenaires sociaux et la négociation collective
- la définition et la mise en œuvre de la politique sociale.

Adresser CV. photo et prétentions sous nº 1174 M sur enveloppe à L.T. Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

directeur comptable

Paris

L'un des **leaders du service informatique**, en forte croissance (2 100 personnes, dont 1 100 cadres - chiffre d'affaires : 900 MF), cherche son directeur comptable groupe.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il dirige les services comptables de toutes les sociétés du groupe, et anime une équipe de 30 personnes, dans un **contexte informatique de haut niveau.**

35 ans minimum, de formation école de gestion (option comptabilité) + DECS, il a une bonne expérience comptable acquise par exemple dans un cabinet d'expertise, puis dans une société où il a pris l'habitude d'un raisonnement groupe et appris les techniques de reporting anglo-saxonnes. Il devra posséder de réelles qualités d'animation, d'organisation, de dynamisme et de rigueur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous la référence 428, à Annick Lucchini - **JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.**

MEDIA PA



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois régionaux

Entreprise
Transformation de papier
RHONE-ALPES
en progression régulière : volume multiplié par deux en sept ans, actuellement 2e en France, 3e en Europe, C.A. 340 MF, plus 2 filiales C.A. 80 MF, engagerait rapidement :

UN CHEF COMPTABLE POUR LE GROUPE

35 ans environ, niveau DECS, quelques années d'expérience, il a le sens de l'organisation et est familiarisé avec l'informatique.

Adresser lettre candidature et C.V. s/réf. 28368/M à HAVAS CONTACT 11, rue Pdt-Carnot, 69002 LYON.

Organisme Régional Agricole Poitou-Charentes RECHERCHE

CHARGÉ DE MISSION FORMATION

pour animer politique régionale de formation continue d'agriculteurs et techniciens agricoles.

Formation supérieure (Maîtrise Sciences Eco. souhaitée).

Adr. C.V., photo et prétentions à A.R.E.R. Poitou-Charentes, 234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf 86034 POITIERS CEDEX.

ENTREPRISE NATIONALISÉE recherche pour POITIERS

UN JEUNE INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES

pour LIMOGES

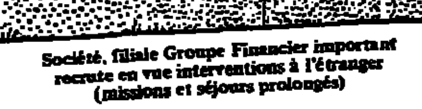
UN JEUNE DIPLOMÉ

HEC ou ESSEC.

Ecrire sous le nº 307.806 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



Société, filiale Groupe Financier important recrute en vue interventions à l'étranger (missions et séjours prolongés)

SPECIALISTE ORGANISATION, GESTION ET FINANCES

Expérience 8 ans minimum.
Formation Sup. (Grande Ecole, HEC ou équiv.).
Anglais, espagnol souhaités.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et photo sous référence APK/7 à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE INSTALLEE DANS L'OCEAN INDIEN
recherche

RESPONSABLE DE COMPTES COMMERCIAUX

- âge : 30 ans environ
- originaire de la Réunion si possible,
- formation : niveau universitaire - Sup de Co de préférence,
- petite expérience professionnelle souhaitée.

Serait chargé d'un portefeuille de clients « entreprises individuelles » et « sociétés ».
Capable d'analyser un bilan nouveau plan comptable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 8405 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

services







هكذا من الأصل



emplois régionaux

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

GRANDE SOCIETE FRANCAISE INDUSTRIELLE EXPORTATRICE
PRODUITS HAUTE TECHNOLOGIE
recherche pour PARIS

CHEF DU DEPARTEMENT FINANCIER INTERNATIONAL

dirigeant une équipe chargée des financements clients étrangers, de la gestion des contrats exports et des relations avec la COFACE.
Ce poste s'adresse à une personnalité de premier rang ayant exercé des activités similaires.
L'anglais est indispensable.

Adresser lettre avec curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 13561 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.66

INGENIEUR SYSTEME

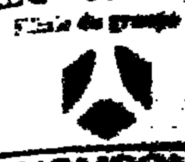
Nous sommes la filiale autonome d'un très grand constructeur européen. Nous offrons à nos collaborateurs une structure souple, humaine, régionale avec, en plus, la solidité d'un grand groupe international (20 000 pers.). Un appui, non une contrainte : quotidiennement nous puisons nos directives à nos propres sources.

Ingénieur système, vous analysez, définissez - à partir de cahiers des charges - les implantations souhaitables. Vous assurez l'interface entre le client et l'ingénieur commercial, prouvant ainsi que votre système est le plus approprié.
Vos capacités d'analyse et de jugement vous rendent capable de bâtir une intervention logicielle, vous permettent d'argumenter vos projets auprès du technico-commercial, commercial, voire aux prospects. Vous suivez en outre les développements chez les clients et les interventions de leurs SSII. Vous conseillez enfin le client dans le choix d'une architecture.
Pour bien tenir ce poste, vous devez avoir une bonne connaissance de l'environnement IBM DOS/VSE et VM/ESX.
A 28/35 ans environ, on doit pouvoir compter sur votre fiabilité - Vous parlez bien sûr anglais, peut-être aussi l'allemand. Formé pour bien démarrer à nos produits dans plusieurs de nos filiales, vous serez constamment informé des évolutions techniques exposées au cours de meetings européens. Poste basé à Lyon.
Vous serez rencontré à Lyon et à Paris.

Adressez lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous réf. 731 M à **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE



MEMBRE DE SYNTEC



CISIGRAPH, le spécialiste en CFAO renforce son équipe de Recherche Développement de Vitrolles (Provence). Ce centre est doté d'un parc matériel important : systèmes VAX 780 et 785, IBM 4341, mini 6/92.
Nous recherchons :

Un ingénieur système

HAUT NIVEAU (réf. SYS.)

possédant une solide expérience sur un ou plusieurs systèmes suivants : VAX, IBM, 43 XX sous MVS/CMS, DPS 6 sous GCOS, MOD 400

Un ingénieur développement logiciel

FORMATION GRANDE ECOLE OU UNIVERSITAIRE
(réf. GRAP)

ayant acquis des compétences en GRAPHIQUE
Parfaite maîtrise du FORTRAN ; connaissances et pratique des normes GKS ou CORE.
Une expérience en IBM 5081 serait particulièrement appréciée.

Un ingénieur génie logiciel

EXPERIMENTE DANS LE GESTION DES GROS CODES.
(réf. GEN)

Parfaite maîtrise du FORTRAN et connaissance du systeme VAX sous VMS.

Des ingénieurs informaticiens

FORMATION GRANDE ECOLE OU UNIVERSITAIRE.
(réf. INFO)

Bonne connaissance du FORTRAN, ayant de préférence une première expérience.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite (en précisant le poste choisi) à CISIGRAPH Direction Recherche et Développement 536 route de la Ceds 13127 VITROLLES MARIGNANE

média-system

INGENIEUR ELECTRONICIEN M.A.O.

Dassault, une entreprise à la pointe de la technologie, dotée de moyens importants en matière d'équipements : matériel sophistiqué, laboratoire de contrôle de réputation internationale.
Le site de Biarritz, un des pôles mondiaux leaders dans le secteur des matériaux composites.
La M.A.O. (Maintenance Assistée par Ordinateur), un domaine en constante évolution, une expérience passionnante pour un jeune ingénieur Electronicien, qui assurera la maintenance de notre parc machine à commande numérique (formation complémentaire assurée).
Un candidat performant, capable d'autonomie, aura de réelles possibilités d'évolution dans notre groupe qui compte plus de 4300 ingénieurs et cadres.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, lettre manuscrite) à **Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation** - Service du Personnel - s/référence LE.B2 - B.P. 208, 64205 Biarritz cedex.



CONTESSE



PRODUCTIQUE ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Notre groupe intervient dans les grandes décisions industrielles par sa maîtrise des nouvelles technologies (schémas directeurs, projets d'informatique industrielle, productique...) et recherche, pour renforcer la division «**Ingénierie des Systèmes Techniques**», des

CONSULTANTS EN PRODUCTIQUE

Réf. 10595/M

chargés de :
- l'introduction et la mise en œuvre de la CFAO,
- l'assistance à la conception d'ateliers flexibles,
- la spécification du pilotage de systèmes automatisés de production,
- la définition des architectures de communication (réseaux locaux...).

CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE ET RÉSEAUX

Réf. 10596/M

qui définiront :
- les solutions d'informatique répartie,
- les matériels et logiciels de communication (architecture OSI, SNA, DSA... ; protocoles ; outils de la télématique et de la bureautique ; systèmes de sécurité etc...),
- les réseaux publics et les réseaux locaux,
- le calibrage des équipements et leurs contraintes d'exploitation.

Vous avez environ 5 ans d'expérience dans les domaines cités et vous êtes motivés par le conseil. Venez rejoindre une équipe de professionnels et adressez un C.V. et prétentions, sous la référence choisie, à Marie Christine Gilles, Département Recrutement : **CENTRE METRA 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON SEMICONDUCTEURS

LE DÉPARTEMENT DES CIRCUITS HYBRIDES utilise des moyens de production très sophistiqués dans toutes les filières technologiques permettant de faire du "sur mesure" adapté aux équipements civils et militaires.
Le centre de production de ce département se situe à PUISEAUX (à proximité de Fontainebleau). Il comptait il y a 3 ans, 4 ingénieurs et cadres – Aujourd'hui, plus de 40 ingénieurs et cadres participent au développement de cette activité.
Nous vous invitons à les rejoindre si vous êtes

UN PROFESSIONNEL DE LA GESTION DE PRODUCTION

Ingénieur de formation, vous serez chargé dans un premier temps de mettre en place le suivi de la production d'une famille de produits (lancement/ordonnancement). Mettre en place la méthode KANBAN sera la preuve de votre capacité à innover et mener à bien un projet. L'utilisation des outils informatiques existants est indispensable pour réussir dans la fonction. Cette première étape réalisée, il vous sera confié l'établissement des programmes de production et la gestion des approvisionnements. Vous serez en contact avec les services commerciaux et achats.
Vous pourrez ainsi exercer pleinement vos qualités de gestionnaire et de négociateur.
Vous avez plusieurs années d'expérience dans une fonction analogue. (Réf. 78927/LM)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Vous participerez à l'étude et à la conception de circuits hybrides dans le domaine basse fréquence.
Il vous sera demandé de réaliser des simulations et des mises au point sur systèmes Terrodyne, LTX, Hewlett-Packard.
Pour cela, un diplôme d'ingénieur ESIEE-ESA-ESIEA est requis.
Vous connaissez le filtrage analogique et savez utiliser le Basic et/ou le Pascal.
Une expérience dans une fonction analogue, sans être exigée, est très souhaitable. Il en est de même pour la pratique de la langue anglaise. (Réf. 78928/LM)

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, prétentions) en précisant bien la référence à Jacqueline BESSON, THOMSON SEMICONDUCTEURS, 6, rue des Briarres, B.P. 32, 45390 Puiseaux.



HAVAS CONTACT

emplois régionaux

Ingénieur propulsion électrique
ENSAM, ESE, ENSI, Doctorat...

Sud-Est - Méditerranée

Important organisme scientifique de recherche et développement, nous renforçons actuellement notre équipe « source d'énergie électrique » travaillant dans le domaine de la propulsion d'engins sous-marins.

Jeune ingénieur d'origine ELECTRO-MECANIQUE ou GENIE CHIMIQUE, vous serez responsable, après formation, des études de piles et batteries embarquées tant au niveau recherche (études de nouveaux procédés) que développement.

En relation étroite avec la sous-traitance, vous coordonnerez, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement, les travaux menés en matière d'électrochimie, d'intégration et d'essais d'ensemble.

La nature du poste implique une motivation certaine pour le travail en équipe, l'animation et la négociation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence 8524/LM, à J. Carlotti - CAPFOR Aix-Marseille - CA Evolic - La Bastide Blanche - 13127 VITROLLES, qui traitera confidentiellement les candidatures

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA BA

LYON

L'un des premiers groupes industriels français recherche pour son unité d'études et de production de matériels électroniques (500 personnes dont 90 ingénieurs)

Ingénieur électronicien
SUPELEC ou similaire

pour participer à l'étude et à la mise au point d'équipements électroniques complexes, de haute fiabilité.

Notre activité nécessite des déplacements parfois importants en France ou à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite, M.P.A. nº 5277, B.P. 2355, 69216 Lyon Cedex 02.

هكذا من الأصل



emplois régionaux

Importante société de transports maritimes

recherche
pour son siège social à Marseille

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DÉBUTANT

Niveau miage

Adresser C.V., photo et prétentions
à REGIE-PRESSE, sous réf. 309.122
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ABG - SEMCA

Filiale du groupe



THOMSON

(Branche équipement systèmes)
Notre société spécialisée dans les équipements
cherche
pour son établissement de
TOULOUSE

UN RESPONSABLE MÉTHODES

Directement rattaché au directeur de production, il aura pour mission :
- la réorganisation et la Direction du Service Méthode ;
- la définition des temps et des moyens (machines, outillages, hommes) ;
- la rentabilisation des procédés et des processus de production et de montage.

De formation : Ingénieur mécanicien (ENI - ENSA - AM) il aura une solide expérience au sein d'un service méthodes ou industrialisation.
Des connaissances en électronique et en anglais sont souhaitées

UN INGÉNIEUR D'ETUDES

Intégré dans une équipe d'ingénieurs au sein du bureau d'étude, il sera affecté principalement aux études des systèmes Fréon et Cryogéniques

Il devra :
- définir, calculer et concevoir des climatiseurs ; suivre les réalisations et les essais de prototypes ;
- examiner les spécifications techniques avec les clients et fournisseurs tant en France qu'à l'étranger.

Diplômé d'une grande école, il aura une formation aéronautique et sera spécialisé en thermodynamique et thermique.
Des connaissances en électronique, mécanique des fluides et aérodynamique sont souhaitées.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Veuillez adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo à
ABG - SEMCA
Service du Personnel 408, avenue des Etats-Unis,
31200 TOULOUSE.



ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE D'INGENIEURS
DE CONSTRUCTIONS
AERONAUTIQUES DE TOULOUSE
MINISTERE DE LA DEFENSE

recherche pour
la Direction de son Laboratoire de Mécanique, un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Responsable des travaux pratiques de métallurgie et résistance des matériaux, soutien des activités de recherche, gestion des moyens. Expérience professionnelle souhaitée en fabrication mécanique, commande numérique et résistance des matériaux appliqués à l'aéronautique. Statut d'agent public sous contrat.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à ENSICA.
49, avenue Léon-Blum, 31056 Toulouse cedex.

Important Etablissement Industriel de l'Etat
Région Ouest Littoral

recherche

INGÉNIEUR PYROTECHNICIEN

ayant au moins cinq ans d'expérience dans un établissement pyrotechnique pour occuper le poste d'ingénieur chargé de la sécurité pyrotechnique.

Expérience ou connaissances en munitions classiques, missiles et torpilles, appréciées. Aptitude au travail en équipe recherchée.

Ecrire avec curr. vitae détaillé et photographie
s/nº 7512 - LE MONDE Pub.
Service Annonces Classées,
5, rue des Italiens,
75009 PARIS.

Organisme régional (125 personnes) rayonnant dans tous les domaines *socio-économiques et culturels*

recrute
pour Amiens (80)

UN RESPONSABLE COMMUNICATION

160/200.000 FRANCS

Expérience de 5 ans minimum de la fonction.

Envoyer C.V. et photo à A.P.E.C.
B.P. 204, 80002 Amiens Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

Consolidation et Reporting

Après une formation ESC - DECS, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en comptabilité (notamment anglo-saxonne). *Vous possédez par ailleurs une bonne pratique de l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil* informatique. Vous souhaitez à présent valoriser et développer vos compétences au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Le Groupe BSN – 28 Md de F de C.A., 38 000 personnes, leader français de l'industrie alimentaire – vous offre cette opportunité au sein de sa Direction des Affaires Comptables à Paris.

Vous serez responsable du reporting mensuel et des opérations de consolidation périodiques de l'ensemble des éléments de gestion pour une branche d'activité (17 sociétés dont 11 à l'étranger, *C.A. : 9,5 Md de F*).

Vos qualités de rigueur, de vivacité, d'ouverture et de dialogue vous ouvriront de larges perspectives d'avenir dans le Groupe et ses filiales, tant en France qu'à l'étranger.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature sous ref. Y 12 M, en precisant remuneration actuelle, a :
BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Teheran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Laboratoire Analytique

Centre International de Recherche

BSN, 1er groupe alimentaire français, est le leader mondial des produits laitiers frais avec des marques *renommées comme* ***Danone*** *et* ***Gervais****. Il fabrique et commercialise de larges gammes de produits :* yoghourts, fromages frais, desserts,...

Un Centre International de Recherche, situé près de Paris, réunit des équipes scientifiques et techniques de haut niveau qui conduisent d'importants programmes de recherche et de développement pour le compte de 20 sociétés dans le monde.

Nous recherchons un ingénieur pour le laboratoire analytique de ce centre. Il participera à l'élaboration des programmes de travail, prendra en charge certains projets, assurera les analyses et l'interpretation des résultats.

De nombreux contacts avec des laboratoires extérieurs, tant en France qu'à l'étranger, enrichiront l'expertise qu'il apportera aux autres départements de recherche du centre et aux différentes sociétes concernées par ces projets.

Nous souhaitons confier ce poste à un jeune ingénieur chimiste possédant 2 à 3 ans d'expérience en chimie et biochimie analytiques acquis de préférence dans le domaine agro-alimentaire.



Merci d'adresser votre candidature - sous ref. Y 19 M. en precisant remuneration actuelle, a :
BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Teheran, 75381 PARIS cedex 08.

HAVAS CONTACT

Service ACTUARIAT

DIPLOMÉ DE MATHÉMATIQUES HF

Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant une maîtrise ou un DEA de mathématiques appliquées, de préférence, et ayant des notions d'informatique et de gestion.
Au sein d'une petite équipe, il sera chargé d'effectuer des études utilisant les mathé-*matiques financières et actuarielles. Le poste implique par ailleurs une pratique de* l'informatique.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. MMA à :



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Recrutement - 7, rue Caumartin, 75009 PARIS

bleu

THOMSON SEMICONDUCTEURS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

SUPÉLEC - TÉLÉCOM - ECL - ENSERG - etc.

La DIVISION MILITAIRE et SPATIALE de THOMSON SEMICONDUCTEURS, nouvellement implantée près de *GRENOBLE, renforce sa DIRECTION TECHNIQUE.*

Nous recherchons des ingénieurs attirés par la CONCEPTION en :
- CIRCUITS INTÉGRÉS LINÉAIRES BIPOLAIRES et M.O.S.,
- CIRCUITS INTÉGRÉS C.M.O.S. LOGIQUES,
- CIRCUITS INTÉGRÉS BIPOLAIRES LOGIQUES, RAPIDES.

Pour ces postes, une expérience de 3 à 5 ans est demandée et la maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à THOMSON SEMICONDUCTEURS-D.M.S. -
B.P. 27 – 38120 St-ÉGRÈVE.









THOMSON
SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

UNE BANQUE QUI BOUGE POUR CEUX QUI VEULENT AGIR

Première Banque inter-régionale française avec 300 agences et 4 200 personnes, nous intervenons dans la vie économique de 25 départements du Sud-Est de la France.

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur (Grande Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou Université)
ayant du caractère et l'esprit d'entreprise, nous vous proposons de devenir rapidement

DIRECTEURS D'AGENCE HF

Après 18 mois de formation sur le terrain, vous prendrez la responsabilité complète d'une agence avec une réelle délégation de pouvoirs pour :
- l'action commerciale (prospection et suivi d'une clientèle très diversifiée).
- le management (encadrement et animation d'une équipe de 5 à 15 personnes).
- la gestion d'un centre de profits.

Vous êtes mobile géographiquement, capable de vous adapter à des situations imprévues et à des partenaires différents, ouvert sur la vie de la région et les contacts interprofessionnels.
Vous pourrez prendre à terme, à travers des postes dynamiques et évolutifs, des responsabilités de haut niveau.

Une nouvelle façon de vivre la banque vous intéresse : adressez votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Pierre Liogier, Directeur des Relations Humaines, 8 rue de la République, 69001 Lyon. Tél. (7) 892.02.12.



média-system

La Société pour le Développement des Ressources Humaines
est une équipe de professionnels de la
Recherche de Cadres par Annonce et Approche directe.

Elle souhaite intégrer un nouveau consultant ayant une formation supérieure et ayant acquis une bonne connaissance des **fonctions informatiques** en Cabinet et/ou SSII.

Consultant Senior

Son mode d'intervention implique une analyse approfondie de tous les problèmes que pose le recrutement à l'entreprise et un rôle de conseil *auprès de celle-ci dans la définition du profil, le choix des moyens de la* recherche **et un suivi des cadres après l'embauche.**

Cette responsabilité exercée avec une grande autonomie, mais dans le respect d'une stricte déontologie, conviendrait à un professionnel confirmé, *déjà introduit en clientèle.*

L'organisation permet, avant tout, à un consultant expérimenté, de se consacrer aux entreprises clientes et aux candidats, d'assurer le développement de sa clientèle.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 408 à

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.



DESSEIN

Responsable des engagements confirmé HF

La filiale française d'une grande banque américaine recherche un Responsable des Engagements confirmé pour prendre en charge son Département du Crédit.

Parfaitement bilingue anglais, rompu aux techniques du crédit anglo-saxonnes, il devra apporter la preuve d'une expérience réussie dans un poste similaire.

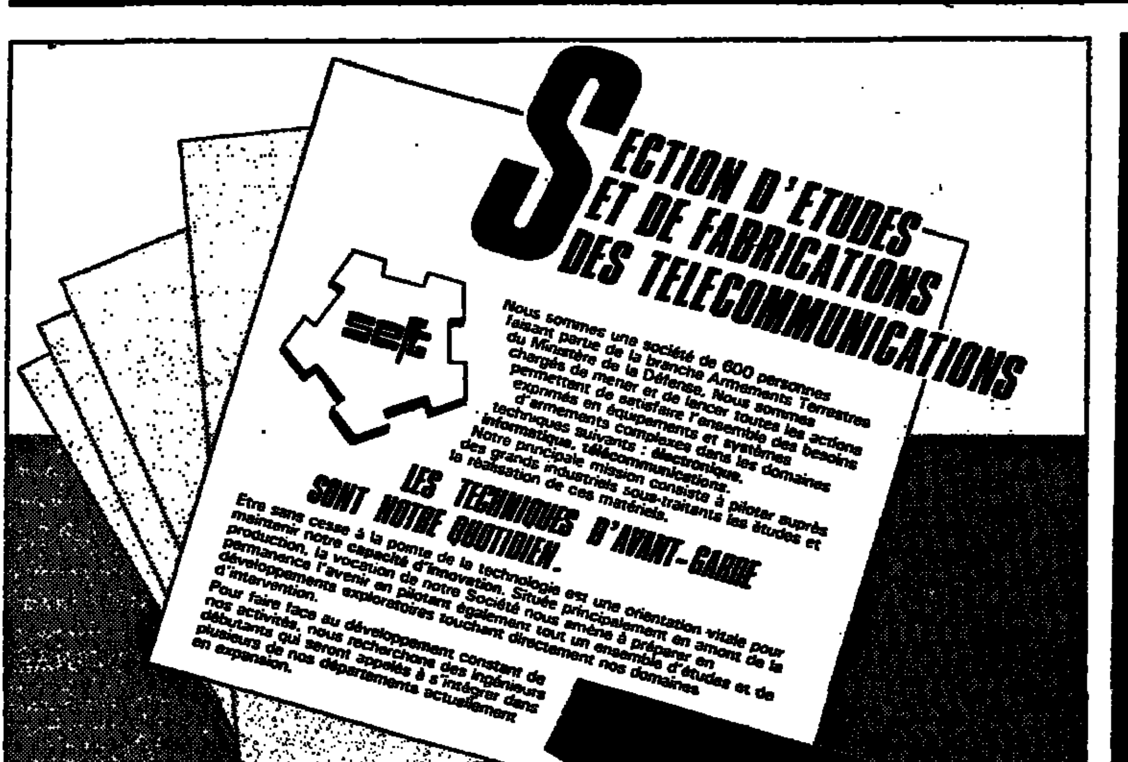
Diplômé de l'enseignement Supérieur (type Ecole de Commerce), il a des qualités de rigueur, de méthode, ainsi que des capacités d'animation et d'organisation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la *référence* 3645 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Dans le cadre du renforcement de sa Direction de l'Organisation et de l'Inspection, la BANQUE HERVET recherche

pour son centre administratif situé près de Bourges

ORGANISATEUR CLASSE V, VI H/F

Au sein d'une équipe, il sera chargé de participer à la refonte de principales applications du système informatique, à des missions d'audit d'organisation et de maintenance des procédures administratives.
Son expérience de l'organisation d'au moins 2 années acquise dans un établissement bancaire à réseau s'appuie nécessairement sur une formation supérieure complétée par une bonne connaissance de l'informatique de gestion.

pour son siège de Neuilly-sur-Seine

ORGANISATEUR CLASSE V H/F

pour s'intégrer dans les missions en cours et mener directement des missions d'audit d'organisation, notamment dans le réseau.
Une formation supérieure (diplôme d'ingénieur, école de gestion, université...) incluant une formation spécifique en organisation est nécessaire pour ce poste ainsi qu'une première pratique de l'organisation en milieu bancaire.

Pour ces deux postes qui bénéficient d'une très large autonomie, des dispositions personnelles pour les contacts humains sont nécessaires et complètent des qualités de rédaction et de synthèse.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant le poste choisi à Monsieur MARCADET, Direction des Relations Sociales et du Personnel de la Banque Hervet, 127, av. Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Paris - Cet organisme, Banque centrale d'un important réseau bancaire, est spécialisé notamment dans le domaine de la gestion collective de valeurs mobilières (SICAV, FCP) et dans les opérations financières en général. Dans le cadre de son expansion, il recherche

Un cadre commercial H/F

Sous l'autorité du directeur du département financier, il sera responsable du développement de la clientèle "personnes morales" Paris et province (institutionnels, mutuelles, caisses de retraite et entreprises). Agé d'au moins 30 ans, il sera de formation supérieure et devra avoir acquis plusieurs années d'expérience dans une fonction commerciale similaire dans le secteur bancaire. La rémunération annuelle sera motivante et assortie éventuellement d'un intéressement aux résultats. Réf. B/5843M

Un cadre bancaire confirmé

Généraliste, il participera, au sein de l'équipe de direction, à l'élaboration de la politique, à l'instruction des principaux dossiers et à la mise en œuvre des décisions. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (grandes écoles...) âgé d'au moins 35 ans et ayant acquis des connaissances diversifiées en exploitation, financements, réglementation, etc. Une expérience minimum de 8 ans dans le secteur bancaire lui aura permis d'exercer diverses fonctions à un haut niveau de responsabilité. La rémunération élevée tiendra compte de la valeur du candidat retenu. Réf. B/5844M

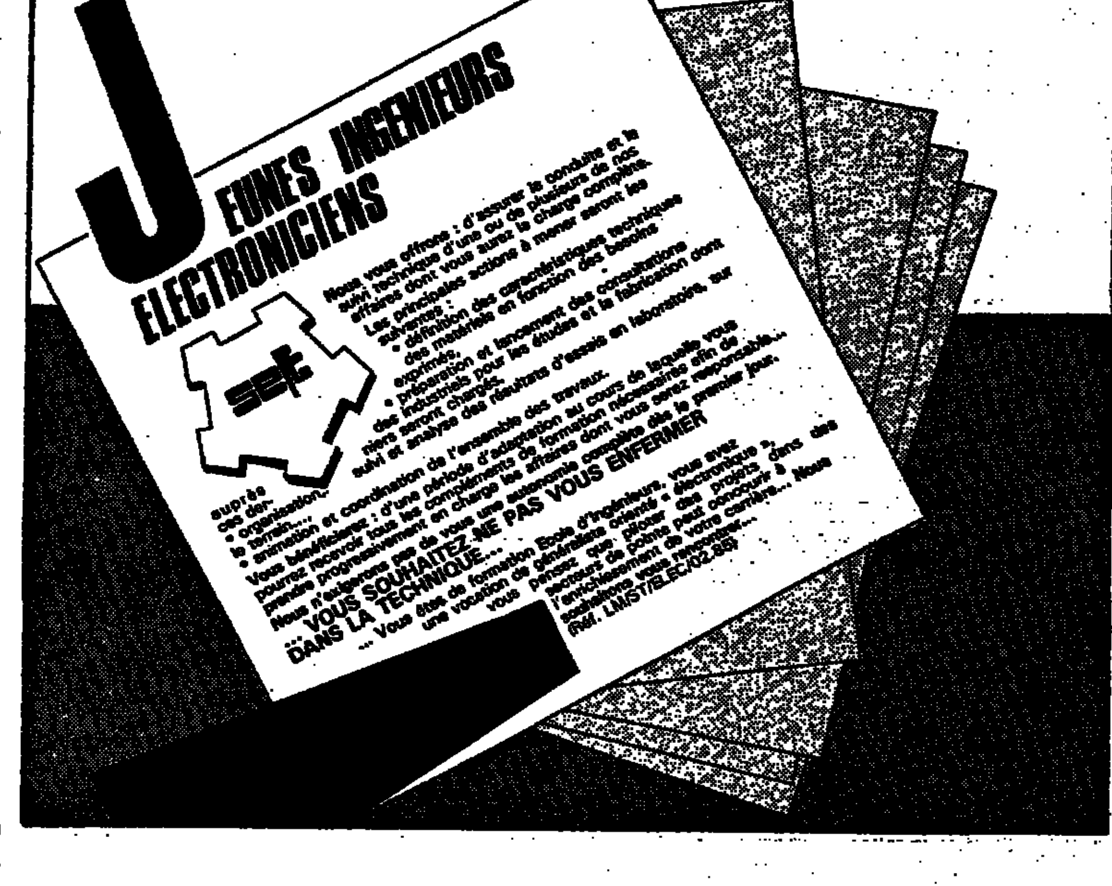
Les réponses seront transmises directement à notre client : prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence du poste choisi.

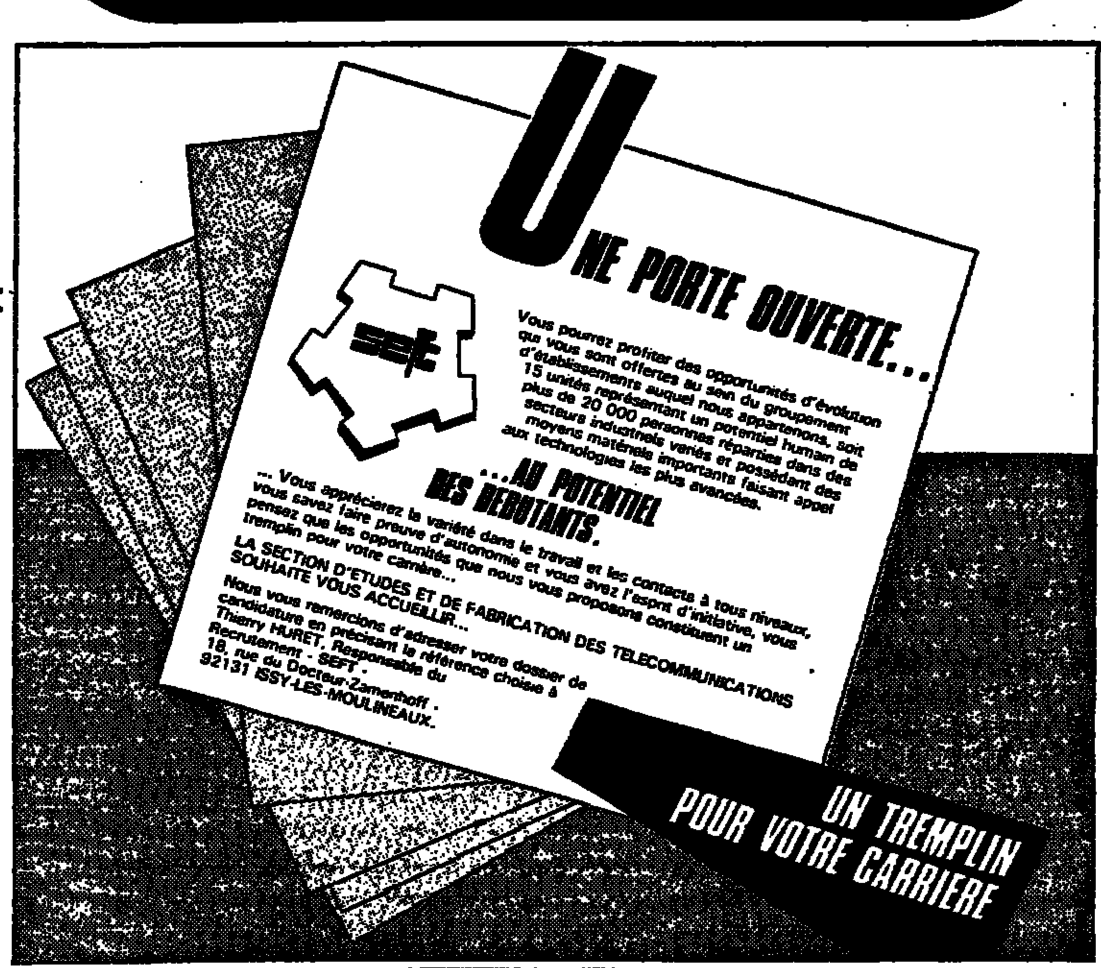


PA Advertising

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.84

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse





CADRE COMPTABLE

ETABLISSEMENT FINANCIER

Banlieue Ouest de Paris - L'une des principales sociétés françaises de crédit-bail, filiale d'un important groupe bancaire, recherche un cadre comptabilité confirmé.
Sous l'autorité du responsable du département comptabilité, il assurera le contrôle de la comptabilité générale, la préparation des bilans et des comptes de résultats, l'établissement des déclarations fiscales ainsi que de divers documents propres à l'activité d'un établissement financier.

Ce poste est de nature à intéresser un candidat âgé de 30 ans minimum, ayant une solide formation comptable (DECS ou équivalent). Il aura acquis; au cours d'une expérience minimum de 5 ans, dans un établissement financier ou bancaire, une bonne maîtrise des techniques comptables dans leur ensemble. Il sera habitué à travailler avec les moyens informatiques et aura de bonnes connaissances fiscales.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence LAM/0744 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE DU BATIMENT
souhaite confier à un

ANALYSTE PROGRAMMEUR EXPERIMENTE

La responsabilité de l'exploitation et du développement de ses applications de gestion sur MAI 210 et micro-ordinateurs (langage BASIC).

Le poste est à pourvoir rapidement à PARIS LA DEFENSE

Adresser CV, photo, prétentions sous référence M/9598 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour son siège parisien

UN ADJOINT

au responsable du service des approvisionnements.
- Diplômé d'une Ecole de commerce.
- Expérience professionnelle de 10 ans min. dans la fonction « achats » et gestion des commandes.
- Expérience de la pratique de l'informatique.
- Bonnes connaissances de la langue anglaise.
- Disponible rapidement.

Adr. lettre manuscrite + C.V. détaillé avec photo et prét. sous réf. 1.172 L.T. ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

Constructeur informatique Concepteur Développeur de produits Télécom et Réseau recherche

Spécialiste Télécom et Réseau HF

à forte expérience pratique dans ces domaines

Missions : il devra acquérir la connaissance des produits développés et effectuer le transfert de compétence pour les populations des réseaux commerciaux.

Qualités humaines : aimant les contacts, ouvert, communicatif, il devra savoir promouvoir nos produits au corps technico-commercial. Un bon niveau d'anglais sera également demandé.

Ce poste permet un **enrichissement technique et personnel permanent** par une collaboration avec des équipes pluridisciplinaires et par la variété des contacts à établir.
Salaire motivant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6800 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

POLYSAR

POLYSAR FRANCE
IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIE
située à 10 kms de STRASBOURG
recherche

• Pour son Département d'Assistance Technique à la Clientèle

INGENIEURS DIPLOMES EN CHIMIE

Ces postes peuvent convenir à des débutants mais une expérience dans les applications des latex dans l'industrie textile ou papetière serait un atout décisif.
La pratique de l'allemand est indispensable.

• Pour son Département Technique

INGENIEUR DIPLOME EN CHIMIE OU GENIE CHIMIQUE

Ce poste peut convenir à un débutant.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée pour ces postes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et prétentions à la Direction du Personnel - BP 7 - 67610 LA WANTZENAU.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.14.65

PME indépendante de l'est parisien, nous construisons des équipements d'électronique médicale de bonne réputation technique. Notre directeur de production cherche

un ingénieur, responsable des méthodes et techniques de production

Ingénieur diplômé, vous bénéficiez d'une expérience pratique de 5 ans au moins en études, industrialisation ou fabrication de matériel électronique professionnel. Votre mission va consister à définir notre matériel et nos méthodes de fabrication, de test, de mise au point et de contrôle.

Notre consultant, M. J.P. DOURY vous remercie de lui écrire. (réf. 4680 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Un chef du personnel, jeune, mais déjà expérimenté...

Nous sommes une société française à vocation industrielle et commerciale. Nos effectifs atteignent aujourd'hui 840 personnes (dont 300 cadres), réparties sur 15 établissements à taille humaine.

Notre Direction Générale recherche un jeune Chef du Personnel. Juriste de formation, il devra posséder une première expérience similaire de 3 à 5 ans, de préférence dans une PME, lui permettant de reprendre rapidement, avec l'aide d'un jeune assistant, la gestion complète du personnel. Tout en assurant un rôle de conseil auprès des différents chefs d'établissement, il sera également chargé des liaisons avec les organismes sociaux, de la préparation des réunions C.E., C.C.E., D.P., C.H.S.C.T., de la formation ...
Notre société étant en constante progression (+ 20% par an), notre Direction Générale souhaite que le candidat retenu puisse prendre à terme les responsabilités complètes d'une direction de personnel.

Lieu de travail : proche Banlieue Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1175 (à préciser sur l'enveloppe) à Lévi Tournay Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

La filiale française d'un groupe international spécialisé dans les équipements pour l'énergie, recherche pour ses divisions
COMPRESSEURS ET TURBINES - SERVICE DU MARKETING

INGENIEURS DE PROJETS

Plusieurs postes sont à pourvoir, les uns convenant à des ingénieurs diplômés et expérimentés, les autres à des ingénieurs diplômés débutants.
De bonnes connaissances en thermodynamique et en aérodynamique sont un atout.
L'anglais est indispensable.
Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo s/référence 13554 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Société de Gestion de Patrimoine en pleine expansion
(en cours, de l'ordre de 400 millions)
recherche pour Paris

JURISTE D'ENTREPRISE

pour prendre en main la responsabilité juridique des diverses Sociétés du Groupe et des dossiers de clientèle.

Le poste, très autonome et évolutif, suppose le niveau minimum d'un DESS spécialisé en droit des Sociétés et une responsabilité de quelques années dans un poste analogue.

L'expérience des problèmes financiers et le DEJCE seraient, en outre, des atouts très appréciés.

Le salaire motivant tiendra compte des références.

Ecrire avec C.V. à Mme D'ORNANT - FIDAL PARIS 18 Bis, rue de Villiers 92303 LEVALLOIS-PERRET

FIDAL PARIS

IMPORTANT GROUPE
(dans les services)
4000 personnes - Leader dans sa profession
recherche

La secrétaire assistante de son Président Directeur-Général

De 30 ans environ, elle a une solide formation générale.
Elle est disponible, motivée.
Elle a le sens du relationnel et une excellente présentation, son expérience lui permet de maîtriser parfaitement l'ensemble des fonctions d'un secrétariat.

- Pratique de l'anglais souhaitée.
- Libre rapidement.

Lieu de travail proche Banlieue Ouest

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 90406 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

Société Franco-Américaine

situé en Région Parisienne recherche

CHEF DE FABRICATION

Formation Ingenieur physico-chimiste pour production de stratifies
Connaissance résines époxy et/ou acrylique appreciée
Formation de 3 mois aux États-Unis
Maîtrise de l'Anglais indispensable.

RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE

Le candidat sera un Ingénieur experimente dans la fabrication des circuits imprimés
Formation initiale aux États-Unis. - Maîtrise de l'Anglais indispensable
Voyages France/Étranger réguliers.

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ingenieurs de formation possedant une première expérience ou techniciens confirmes.
Connaissance des circuits imprimés appreciee
Maîtrise de l'Anglais necessaire.

TECHNICIEN CONTROLE QUALITE

Formation physico-chimiste. - Anglais nécessaire.

TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN

Experimenté pour superviser équipement et opérateurs

Merci d'adresser C.V. et prétentions avec lettre manuscrite sous ref 22295 U en précisant le poste qui vous intéresse à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

BLEU

Pour faire face à la croissance de nos activité à l'exportation dans le domaine des **TELECOMMUNICATION PUBLIQUES.**
Nous recherchons pour notre Siège Social - PARIS 13 -

chef de zone

Ingénieur diplômé, vous avez acquis une expérience confirmée dans le domaine des systèmes de transmission ainsi que de réelles aptitudes à négocier des contrats de haut niveau.
Nous vous confierons la responsabilité d'une zone géographique (en ASIE) pour la commercialisation de Faisceaux Hertziens et de matériels de Transmission.

coordonnateur (à Paris) de projets export

Correspondant à Paris du Chef de Projet Local, vous aurez pour mission de coordonner l'activité des sous traitants et de l'ensemble des Services Internes à la Société (Technique, Production, Achats...) concourant à la réalisation d'un projet.
Ingénieur Electronicien de formation, vous aurez acquis au cours de quelques années d'expérience industrielle ou technico-commerciale la connaissance des rouages de l'Entreprise.
Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. - Direction du Personnel -
5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.

TRT

L'une des 1ères Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle réalisant à l'Exportation plus d'un tiers de son CA.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

NOUS SOMMES UN GRAND CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
NOTRE SECTEUR D'ACTIVITE : LES PRODUITS BUREAUTIQUES

Notre Direction Technique (400 personnes), implantée en proche banlieue sud, développe un programme ambitieux de renforcement de ses moyens de génie logiciel (réseau de plusieurs super-minis pilotant 150 stations de travail évoluées). Nous recherchons :

Un Chef de Projet H/F

qui sera responsable de la définition et de la mise en place d'un SERVEUR BIBLIOTHECAIRE DE LOGICIELS, intégré au RESEAU DE GENIE LOGICIEL.

Votre mission : • dialoguer avec les futurs utilisateurs du serveur pour appréhender et formaliser leurs besoins • élaborer, puis faire vivre la structure et l'organisation du serveur • planifier et conduire les développements, la mise en service, le démarrage progressif.

Vos atouts pour réussir : • une formation d'ingénieur, complétée par plusieurs années de **pratique des logiciels système** et langages associés (tels que PASCAL et assembleurs) • un **esprit méthodologique**, allié à un bon contact avec les ingénieurs de développement des logiciels • si possible, une expérience concrète des environnements UNIX et SGBD relationnels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, sous référence 6787 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

INFORMATIS

INGÉNIERIE INFORMATIQUE

PROJETS MONÉTIQUE

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le BULL MINI 6

INGÉNIEURS SYSTÈMES
BULL MINI 6, Motorola 68000
Projets monétique et réseaux.

A. PROGRAMMEURS
COBOL s/BULL MINI 6.
Projets centre SERVEUR Minitel, 26, r. Daubenton-5e. 337-98-22.

Le ministère de la culture

recrute pour

le Musée d'Orsay à Paris

UN RESPONSABLE SERVICE SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Biens, personnes. Incendie. Dirigera service 200 agents. Installations informatisées. Qualifications ingénieur E.N.S.I. Arts et Métiers ou similaire ayant expérience établissement recevant public

UN RESPONSABLE MAINTENANCE BATIMENT ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Gestion assistée par ordinateur
Qualifications ingénieur E.N.S.I. Arts et Métiers ou similaire ayant expérience ou technicien supérieur très expérimenté

UN ADJOINT RESPONSABLE MAINTENANCE BATIMENT

Qualifications conducteur travaux second œuvre ayant expérience direction équipes

UN ADJOINT RESPONSABLE MAINTENANCE ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Qualifications B.T.S. équipements techniques (génie climatique) ayant expérience

DEUX CHEFS CENTRALE SURVEILLANCE

Direction par roulement de pupitreurs ; établissement consignes et contrôle fonctionnement système G.T.C.
Qualifications techniciens supérieurs spécialisés micro-informatique.

UN GRAPHISTE-MAQUETTISTE

Composition de documents, à partir ligne graphique pour présentation œuvres (panneaux, cartels) ; activités (programmes, fiches pédagogiques).
Qualifications diplôme écoles arts graphiques ; 2 ans expérience minimum

Adresser candidatures et C.V. à
– ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE D'ORSAY
62, rue de Lille, 75007 PARIS

– DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE
Bureau du personnel
34, quai du Louvre
75041 PARIS CEDEX 01.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



le Crédit d'équipement des PME

recherche pour
une de ses délégations régionales

d'ILE DE FRANCE

dans le cadre d'un renforcement de son activité commerciale :

Diplômé de l'enseignement supérieur

HF

ayant le goût des contacts et possédant des connaissances en analyse financière.

Après une formation de longue durée, il lui sera confié une mission d'information, de conseil et de montage de dossiers de crédit auprès de chefs d'entreprise et de banquiers.

Les candidats sélectionnés seront convoqués courant JUILLET.

Ecrire rapidement avec C.V., photo s/réf. IDFE, au Service Recrutement du CEPME
14, rue du 4 Septembre - 75002 PARIS.

CR2A
Conception et Réalisation d'Applications Automatisées

recrute

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

formation grandes écoles ou équivalent pour les domaines suivants :

- Traitement signal
- Traitement images
- Avant-projet de missiles
- Mécanique spatiale.

Une expérience en matière d'informatique associée à ces domaines sera appréciée.

Envoyer C.V., prét., et date de disponibilité s/réf. 026 à : Mme CLAUDEL, C.R.2.A., 22, r. d'Arras, 92000 Nanterre.

BANQUE PRIVEE 8ème
cherche

RESPONSABLE H/F

de l'ensemble des tâches administratives liées aux opérations sur valeurs mobilières effectuées pour le compte de sa clientèle.

Clientèle institutionnelle et d'entreprises sensibilisée aux moyens de placements collectifs (SICAV, FCP).

Cette fonction s'adresse aux employés ou gradés de banque, agents de caisse titres d'agents de change.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 7802 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS.



vous assiste dans le recrutement bancaire

Important groupe d'ingénierie
aux Activités Internationales situé à Paris Est, recherche

Ingénieur service maintenance,

Diplômé Grande Ecole
(Centrale, Arts et Métiers,...).

Pour une activité de Conseil en Maintenance ou en Organisation d'opérations d'entretien préventif.

Le candidat retenu, âgé de 32 ans environ, possédera une première expérience en maintenance ou production en unité industrielle.

Une bonne pratique de l'informatique est souhaitée.

Il s'agit essentiellement d'une activité de Consultant, pour laquelle la connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Des déplacements fréquents, en France, comme à l'étranger, sont à prévoir.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + CV sous référence 4830 M
JONCTION, 36 bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra

Groupe chimique performant spécialisé dans les BIO-INDUSTRIES

recherche pour sa DIRECTION FINANCIÈRE située au siège social proche des Champs-Elysées, le

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ TIERS

Diplômé D.U.T. ou équivalent, il aura quelques années d'expérience dans un premier poste similaire.

Ce technicien sera chargé du contrôle des opérations avec les fournisseurs, les clients et les banques et devra donc posséder, pour ce poste de coordination, un esprit méthodique et de bonnes capacités relationnelles.

Adresser C.V. et prétentions, n° 2.356, AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

GROUPE LEADER MONDIAL
dans son domaine d'activités recherche pour ses services administratifs situés à MERU (Oise)

CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

qui pourrait également se voir confier des missions de contrôle interne

Formation de base souhaitée DECS

Poste évolutif en fonction du candidat.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 55013 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

---

a) POUR MOYEN-ORIENT

1 INGÉNIEUR

diplômé G.C.-B.A. connaiss. calculs précontrain

1 GÉOMÈTRE TOPOGR.

1 INGÉNIEUR A. ET M.

conn. informatique pour établissem. et suivi planning, travaux et financier d'un chantier important.
CONTRAT LONGUE DURÉE
anglais lu, écrit, parlé passeport français

b) POUR BANLIEUE OUEST :

1 INGÉNIEUR

diplômé génie civil pr vérification de calculs et adaptation. Modificat. de plans.

1 INGÉNIEUR A. ET M.

charpente métallique étude, calcul, vérification, contrat longue durée.
Tél. : 202-31-31
ou se présenter :
R.F.P., 12, rue de Valenciennes 75010 PARIS (2e étage).

RÉGIE-PRESSE recherche

TECHNICIEN (NE) D'EXÉCUTION

pour quotidien régional grande diffusion. Expérience indispensable. Tél. pour rendez-vous.
RÉGIE-PRESSE
7, rue Montessuy, 75332 PARIS Cedex 07.
Tél. : 555-91-71, p. 4077.

Etablissement privé hors contrat, région ÉTAMPES recherche

PROFESSEURS

- FRANÇAIS.
- MATHÉMATIQUES.

Second cycle, 5 ans d'expér.

PROFESSEURS

DE PHYSIQUE-CHIMIE

Tél. : 494-98-88.

travaux à façon

Tous travaux dactylo, qualité, discrétion assurées.
Tél. : 226-18-64.

secrétaires

Laboratoire pharmaceutique
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE FINANCIÈRE

parfaitement bilingue (français-anglais)
Formation supérieure (licence + BTS secrétariat de direction)
Sens des communications, esprit d'analyse, connaissance juridique appréciés.
Transmettre C.V., photo, prétention au journal
Ecr. s/n° 7546 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. qui transmettra.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 28109 PARIS CEDEX 09.

enseignement

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS A DUBLIN (IRLANDE)
Pour les examens de Cambridge. Les cours commencent le 9 septembre 1985. Les élèves sont logés dans d'excellentes familles et en pension complète pendant qu'ils étudient l'anglais de manière intensive. Pour information, écrivez à : Mrs Griffin, English Language Academy, Rockton, Bray Road, Foxrock, Dublin 18, Ireland.
Tel : 01-898340.

formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON

Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FRANCACP

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mo George V
Tél : 723.55.18

FORMATION MAINTENANCE
PAR L'INFORMATIQUE
COORDONNATEURS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour admission, crédits assistance au placement contactez :
38 Rue Bassano-Paris 8e
Mo George V
Tél : 723.55.18

POUR DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE DROITS :
Stage long (à tarif 50 %). Administrateur de données début le 30 septembre.
205-24-63 - 241-83-83.
Demandez la doc. N° F.3.1586.
Tests grat. : 26-07 et 23-08.

automobiles

divers

SUPER 5 GTL 85
R 5 ALP. Trubo radio, alarme 83. R 5 TX 82.
R 18 break TL 81.
LIGIER sans permis.
CAB. Agent Renault.
Tél. : 340-83-86.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 40 ans, trilingue anglais all., sens organisation contact, 15 ans d'expérience informatique GROS MINISYSTÈME ch. poste respons. caractère international. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le n° 309 535
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

F. JOURNALISTE

35 ans, dix ans exp. en presse magazine et journaux d'entreprise, rédaction, coordination, suivi de la fabrication, goût au travail d'équipe, sens de l'organisation, ch. secrétariat de rédaction.
Tél. : 258-29-91.
Ecr. s/n° 2703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 ans, Bac + 1, anglais, allemand, espagnol, 6 ans expérience profession., cherche emploi à partir septembre.
Ecr. s/n° 7541 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 39 ans, doct. en médecine (th. 84), cert. biomathématiques statistiques/épidémiologie, ingénieur IDN, 5 a. exp. développ. informatique, vac. médecine nucléaire, ch. emploi service analogue (imagerie) ou organisme concerné par épidémiologie. Tél. : (1) 307-35-13 avant 10 h 30.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(30 ANS)
7 ans d'expérience sur IBM 34/36.
Diplôme informatique + diplôme comptable
cherche emploi sur Paris et banlieue.
Téléphone : 448-34-41.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM DES HALLES
beau studio, tt cft. 250.000. Vis. s/R.V. Tréval. 277-62-23.

5e arrdt

GOBELINS pierre de t., 2 P., tt cft, calme. 405.000 F. 325-97-16.

4, SQUARE VERMENOUZE
Très beau 2 P., cuis. équipée, bains, bel imm. 690.000 F. sur place ce jour, 13 h à 17 h.

PROX. JARDIN DES PLANTES
CHARME EXCEPTIONNEL
MAISON D'ARTISTE
S/2 NIVEAUX DONT GDE PIÈCE ATELIER CHEMINÉE, TERRASSE SALLE COMMUNE ET CUIS. ouvrant s/COUR-JARDIN 3 chbres, 2 bains + service 300 m² non divisible BON ÉTAT. PRIX JUSTIFIÉ SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

JARDIN DES PLANTES
3 P., cuis., bains, 5e ét., asc., balc., park., soleil. 336-17-36.

10e arrdt

PRÈS HOPITAL ST-LOUIS
Imm. pierre de T., tapis escalier, 3 p., tt cft, ref. nf. 634-13-18.

11e arrdt

Bd Voltaire, 3 P. à rénover, 2e étage, urgent. 634-13-18.

12e arrdt

St-Antoine, imm. 17e, rénové
GRENIER DUPLEX
130 m², 3 chbres, 2 bains. Sud ET MAISON TRIPLEX 80 m² terrasse 15 m². 544-53-90.

13e arrdt

GOBELINS
Appt de classe, triple récept., 4 chbres, 2 bains, 275 m². 3.400.000 F. - 526-89-04.

RUE TOLBIAC
Surface à amén., sur cour, clair, calme, mezzanine. Finitions personnel. 329-58-65.

GOBELINS, 2 P.
Cuis., bains, 1er asc., qualité, calme, pierre de t. 336-17-36.

14e arrdt

E. Quinet, 4 p. 703-32-44
TERRASSE. SOLEIL.

MONTPARNASSE p. de t., 2 P., tt cft, parfait état. 510.000 F. Téléphone : 325-97-16.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
Ds imm. p. de t., gd stand., profession libérale.
7 m² à rénover : 45.000 F.
14 m² à rénover : 99.000 F.
Madame PINTO-GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

RUE LECOURBE
DBLE LIV. + CHBRE tt cft. REF. NEUF, asc., 64 m². 690.000 F - 280-26-23.

VILLAGE SUISSE
SUR BD DE GRENELLE
107 m², refait complètement gd stand. : 1.450.000 F. Profession libérale possible Madame PINTO-GUÉRIN Téléphone : 783-75-35.

Front de Seine, beau studio 32 m², 22e ét., vue Seine, stand., piscine, parking, kitch. équip., s. de b., w.-c. ind. 580.000 F. Tél. : 577-38-23.

17e arrdt

MAILLOT-TERNES
EXCEPTIONNEL, vue dégagée, soleil, 6 p., 3 récept., 3 ch., gde entrée, 2 bns, salle d'eau, gde cuis., lingerie + appt de serv. 260 m², 5e ét., asc. 4.200.000 F. 261-33-34.

AVENUE NIEL
2 pièces, cuisine, bains, w.-c., parfait état. 634-13-18.

18e arrdt

RUE CUSTINE
Dans imm. p. d. t., 2/3 P. occupés, lois 1948
48 m² : 175.000 F.
46 m² : 199.000 F.
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat
ROSE-BRIGITTE. 783-75-35.

STUDETTE, rénovée, louée 99.000 F
rapport locatif : 11.000 F
Dominique GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

278.000 F. 4 P.
rue Steffenson, imm. récent. Immo Marcadet. 252-01-62.

Province

Part. vd front mer Vairas (34), dans villa 3 niv. : 4 pces, 65 m² + terrasse 25 m² 1er ét., vue impr., remis à neuf, séj. 26 m² + 3 ch. + cuis. + s. d'eau. 550.000 F. Ecr. Fuminier, rue Lesseps, Cité Blanche, bloc 3, 34500 BÉZIERS.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRÉ
rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiem. compt. chez notaire. TÉL. : 544-44-45.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
pour clientèle française, étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME ets Hôtels particuliers.
562-16-40.

ACHÈTE COMPTANT STUDIO OU 2 PIÈCES TÉL. : 223-73-73.

RECHERCHE URGENT 3 P. STAND. BON 17e. IMMO MARCADET, 252-01-62.

locations non meublées offres

Paris

BEAUX APPARTEMENTS 2 à 5 pièces et STUDIOS tt cft, PARIS. 504-91-11.

Région parisienne

BANL. OUEST, verdure, RER belle villa et grds appts Libre à la rentrée. 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES, STUDIOS, VILLAS 2 à 8 P., STUDIOS, VILLAS, PARIS et ENVIRONS. Téléphone : 504-48-21.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES Téléphone : 562-78-99.

échanges

Cause retraite échangerais appartement de caractère 185 m² boulevard Saint-Germain contre appartement plus petit, préférence 7e arrondissement avec soulte.
Tél. : 16 (67) 77-20-83.

pavillons

Mo CHATEAU VINCENNES FONTENAY-SS-BOIS, av. Foch, petit pav. constr. 1973, 2 p., cuis., tt cft, jdinet, gar., ss-sol, except. 575.000 F. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

AVENUE FOCH
Fontenay-ss-Bois, limite Vincennes, près bois et RER, très belle résid. 6 copr., beau 2 p., cuis., tt cft, balc., jard. priv., box, cave, chff. ind. gaz. 575.000. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

villas

La Ciotat, vend villa F 5, 1981, mitoy. 400 m², jardin, 800 m. mer, centre. 800.000 F. Tél. : (42) 71-73-41.

A SANNOIS (95) 300 m de la gare, Mais. 6 pces sur 2 étages, intér. refait à neuf, sur sous-sol total + jardin. Px : 580.000 F. Tél. : 747-12-40, poste 3440 h.b. ou 980-88-36 après 19 h.

LION-SUR-MER (14)
VILLA 1980, 300 m mer. Terrain 700 m² paysagé, terrasse, sous-sol 120 m² : garage, cuisine été, atelier, cave. 1er étage : 90 m², 4 chbres, bains, chauff. centr. gaz. 685.000 F, poss. reprise prêt 290.000 F. Visites sur place 29 juin de 14 h à 18 h, dimanche 9 h à 12 h. Impasse des Frégates, LION-SUR-MER. Agences s'abstenir. Renseignements : COEURET 28160 BROU. (37) 47-03-92.

viagers

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIAL VIAGER
354, rue Lecourbe, PARIS-15e.

Libre de suite, LE MARAIS, gd studio ou 2 p. 183.000 F + 3.850 F par mois. 266-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France. INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876, 5, rue Greffulhe 75008 PARIS. Tél. : 16 (1) 266-46-40.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. LaMotte-Piquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

maisons individuelles

A SAISIR cause URGENCE BAILLY près VERSAILLES MAISON récente, séjour, 6 chambres, jardin, garage. PRIX SACRIFIÉ 996.000 F. MAT Immobilier, 953-22-27.

maisons de campagne

Vd. maison 4 p. et dépend., 2 cours, jard., centre bourg, ALLIER, tous comm. à prox. 22.000 F à déb. (70) 44-19-22.

propriétés

NORD CREUSE
Sur 26 ha paysagers
MAISON DE MAITRE
DE CARACTÈRE
et dépendances, futaie de hêtres, étangs — ferme, stabulation, moulin, chute d'eau, maison de régisseur loués. Prix : 2.100.000 F.
Tél. : (54) 30-30-60, 19 h à 21 h.

Proche NIMES. Demeure 18e ayant conservé tt son caractère 10 P. exp. plein Sud. Chem., pet. parc plein de charme Prix 1.300.000 F Cabinet Jacques DIDIER 20, bd Gambetta, NIMES Téléphone : (66) 67-53-37.

PROVENCE
RARE et EXCEPTIONNEL
Dans parc, arbres centenaires piscine, tennis. Vds MAS restauré, mitoyen, 220 m² Valeur : 1.200.000 F, sacrifié 950.000 F avec 300.000 compt + prêts 13 %. (91) 37-06-21.

MIMET - Entre AIX et MARSEILLE, alt. 600 m, GRANDE VILLA, 2 appts T 4 + T 3, 300 m² habitables, garage Prestations luxueuses Terrain 5.600 m² PRIX : 1.400.000 F. AGENCE FORBIN-GARDANNE Téléphone : (42) 58-29-98.

terrains

17 KM DE LA PLAGE DE ST-RAPHAËL (83)
Beau terrain de 1.064 m² sur colline, exposé sud, boisé, viabilisé, belle vue dégagée, permis constr. 250.000 F TTC. Tél. : 16 (1) 260-03-97 heures repas jusqu'au 13 juillet 1985.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L.- R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-65.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex
Location burx. Ttes démarches pour constitutions de société
ACTE - 359-77-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

16e.
Domiciliation, siège social, constit. sté, secrét., tél., location bur., télex. 661-29-77.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

boutiques

Locations

FORUM DES HALLES, bijouterie, fantaisie, articles cad., cession + loyer URGT. 634-13-18.

locaux commerciaux

Locations

On loue libre Paris 75020 local 3.000 m + 200 m bureau à 500 de Nation + 980 m local. Porte de Bagnolet. 367-67-14.

Local professionnel en rez-de-ch., s/cour, clair et calme. Idéal pour activité type archit. Paris-13e. Tél. : 329-58-65.

On loue libre Paris 75020, local 3.000 m + 200 m bureau à 500 m de Nation + 980 m local Pte Bagnolet. 367-67-14.

fonds de commerce

Ventes

Particulier vend commerce bar, restaurant dans petite ville de Touraine. Belle affaire tenue 25 ans, très bien situés, avec appartement de 4 pièces + salle d'eau. Conviendrait à jeune couple professionnel débutant. Prix : 250.000 F. Possibilité achat murs. Téléphone : (47) 24-60-29.

Martigues (13) centre ville, fds access. et pièces dét. auto + moteurs bat. 450.000 F + 150.000 F stock. (42) 07-39-91.





L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : 9,0350 F (lire page 28).

Emploi des cadres : moins de licenciements et moins d'embauches

Selon l'enquête semestrielle de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), auprès de 3 060 entreprises privées et nationalisées employant 2 014 000 salariés, *« les entreprises semblent vouloir marquer une pause »*, dans l'emploi des cadres pour les six derniers mois de 1985 : *« Plus de 74 % d'entre elles ne modifieront pas leurs effectifs et il y aura moins de licenciements* (11,4 % envisagent une compression des effectifs cadres contre 14,9 % au premier semestre) *et moins d'embauches »* (14,4 % contre 19,1 %).

Investissement : changement de politique en Malaisie

Le ministre des finances de Malaisie, M. Daim Zainuddin, vient d'annoncer un changement important de la politique d'investissement de son pays avec l'autorisation pour les étrangers de détenir à l'avenir jusqu'à 100 % du capital des firmes qui exportent la plus grande part de leur production. La participation étrangère pourrait être de 51 % dans certains *projets à haute technologie jugés prioritaires par le gouvernement*. La Malaisie avait durci sa législation en matière d'investissements au début des années 70, pratiquant une politique assez nationaliste. Cette politique avait fait école dans le Sud-Est asiatique, une zone qui connaît les plus forts taux de croissance économique du monde. Le changement annoncé par la Malaisie pourrait être suivi par d'autres pays de la zone.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le CNPF envisage de nouveau une « révision plus profonde » de l'UNEDIC

Au championnat de corde raide, les partenaires sociaux sont en train de battre des records. La réunion du 8 juillet, sur le financement de l'UNEDIC, a illustré de nouveau l'impasse dans laquelle se trouve la politique contractuelle au niveau national.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour : la revalorisation de l'allocation de fin de droits pour près de 330 000 chômeurs (afin d'harmoniser leur situation avec celle des 110 000 chômeurs bénéficiaires de l'allocation de solidarité augmentée de 50 % par l'Etat), la recherche de solutions pour venir à bout du déficit de *l'UNEDIC qui devrait être de 3 milliards* de francs en fin d'année, enfin le renouvellement de la convention du 1er avril 1984, qui vient à expiration le 31 mars prochain. Dans l'immédiat, pour 1985, la revalorisation de 50 % de l'allocation de fin de droits – passant de 43 F à 64,50 F – représentant 1 milliard, il faut trouver au moins 4 milliards.

Chaque partenaire semble mener un combat de titans pour faire fléchir les positions de l'autre. Mais d'ores et déjà la prochaine réunion du 17 juillet s'annonce cruciale. La CGT est d'accord pour une revalorisation de l'allocation de fin de droits, mais elle considère, selon une position constante, qu'elle doit conduire à une augmentation de la cotisation des seules entreprises. Elle est apparue bien isolée sur ce point. Les quatre autres confédérations – CFDT, CFTC, CGC et FO – sont favorables à une augmentation de 0,2 % de la cotisation par *solidarité avec les fins de droits mais* auraient voulu que l'effort soit réparti équitablement entre salariés et entreprises. Or, a affirmé M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint de la CFTC, la philosophie du patronat peut se résumer ainsi : *« pas un sou de plus pour les chômeurs »*. Blocage.

Cotisation ou économies

FO a donc proposé – reprenant une hypothèse que la CFDT avait esquissée le 26 juin – que le 0,2 % soit payé par les seuls salariés, *« au nom de la solidarité »*, a souligné M. Faesch, sans qu'il soit prévu noir sur blanc qu'il ne s'agirait que d'un « à valoir » sur une augmentation générale de la cotisation des salariés. A l'exception de la CGT, les syndicats vont donc consulter leurs instances sur cette idée. Mais déjà, M. Yvon Chotard a indiqué que *cette solution* ne lui paraissait pas bonne. Augmenter les prestations, en effectant une augmentation de la cotisation de surcroît, alors que le régime est en difficulté, c'est, a-t-il dit, *« paradoxal »*. De plus, les salariés, lors des futures négociations salariales, chercheront à récupérer ce 0,2 % auprès de leurs entreprises. Enfin, il n'est pas bon pour l'économie de voir encore baisser le pouvoir d'achat... Pour un peu, la CGT pouvait applaudir la fin de l'argumentaire. Bref, a ajouté M. Chotard, *« si les syndicats acceptent le 0,2 %, je ne suis absolument pas sûr que le CNPF avalisera »*.

Faudra-t-il aller à la crise ouverte pour régler à chaud le problème ? On peut se poser la question. Sur les solutions à court terme pour l'UNEDIC, c'est également le blocage. M. Chotard a fermement repoussé toute nouvelle augmentation de la cotisation pour les employeurs alors que CFDT, CFTC, FO et CGC sont prêtes à accepter une hausse – allant de 0,7 % pour FO (8 milliards en année pleine), à 1 % pour la CGC (11,4 milliards), et 0,8 % pour la CFDT – répartie moitié moitié entre les entreprises et les salariés. Pour le CNPF, il faut d'abord rechercher des économies. Ainsi a-t-il avancé l'hypothèse de ramener de 75 % à 70 % le plafond du salaire brut antérieur pris en compte pour le calcul de l'allocation de base. Il faut ensuite supprimer effectivement les indemnités de formation *qui ne devaient plus être versées* par la nouvelle UNEDIC depuis le 1er avril 1984 mais qui le sont toujours aux chômeurs qui, avant cette date, ont déposé un plan de formation (soit un coût pour 1985 de 1 à 1,2 milliard) (1).

Un groupe technique paritaire va examiner ce point d'ici au 17 juillet. Enfin, le CNPF demande un rééchelonnement de la dette de l'UNEDIC à l'Etat (12 milliards à rembourser sur sept ans, 230 millions étant payés en plus en agios chaque mois). Dès le 8 juillet, FO a également demandé, tout en plaçant le patronat devant sa *« responsabilité historique »*, une audience à M. Bérégovoy pour obtenir un rééchelonnement mais, fait-on observer du côté des pouvoirs publics, 12 milliards sur dix ans avec les agios cela fera toujours 2 milliards à rembourser chaque année (au lieu d'environ 2,8 milliards actuellement).

Pour M. Chotard, une nouvelle augmentation pour les *entreprises* est d'autant plus difficile à envisager que l'Etat risque de financer la revalorisation de l'allocation de solidarité par une taxe sur le fuel lourd qui... serait supportée par les entreprises. Simple hypothèse ? Mauvais procès, comme on le murmure du côté des pouvoirs publics où aucune décision n'a encore été prise ? Toujours est-il que chacun campe sur ses positions. *« C'est le radeau de la* Méduse », a ironisé M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire national de la CGC. M. Kaspar (CFDT) et M. Faesch (FO) ont clairement *écarté toute nouvelle réduction des* prestations.

Mais au-delà de cette partie de bras de fer, c'est toute une philosophie du régime d'assurance-*chômage* qui est en question alors que l'actuelle convention n'a plus que neuf mois d'existence. *« Le régime d'assurance-chômage,* a souligné M. Kaspar, *ne doit donc aujourd'hui compter que sur lui-même, sur ses capacités propres pour un financement de l'équilibre de ses charges. »*

Pour M. Brunet (CGPME) au contraire, l'assurance a atteint ses *« limites » – « si nous continuons à augmenter les cotisations des entreprises, nous allons augmenter le nombre de chômeurs »*, – et le budget de l'Etat doit de nouveau venir *au secours de l'UNEDIC*.

M. Chotard n'a pas été aussi loin, démentant que le patronat soit prêt à *« se débarrasser »* de l'UNEDIC sur l'Etat. Il a cependant écarté tout « rafistolage » indiquant ainsi qu'une nouvelle mutation du système d'assurance-chômage était d'ores et déjà à envisager en déclarant : *« Le système que nous avons révisé en 1984 n'a pas tenu deux ans. Il faudra avoir le courage de s'engager dans une révision plus profonde. Nous sommes dans l'obligation de repenser à nouveau l'ensemble du problème de l'assurance-chômage. »* L'UNEDIC n'est qu'un éternel recommencement.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) 1,7 milliard selon le CNPF.

MARCHÉ COMMUN

CHANGER LE TRAITÉ DE ROME ?

« Il faut à l'Europe des budgets agricoles à géométrie variable »

nous déclare M. Pierre Murret-Labarthe

Changer ou non le traité de Rome ? Une large réflexion est entamée par la Commission et les Etats membres. Le collège des commissaires européens pourrait adopter, mercredi 10 juillet, une communication sur laquelle les Dix auront à se prononcer. A cette occasion, Pierre Murret-Labarthe propose des budgets agricoles à géométrie variable, une baisse des prix, des aides *directes, ainsi qu'une modification des* prises de décision en matière de gestion.

Ancien directeur de la production et des échanges au ministère de l'agriculture (d'avril 1980 à *mars* 1982), Pierre Murret-Labarthe est président de la SIDO (Société *interprofessionnelle des oléagineux, protéagineux et cultures textiles*). Il préside aussi le conseil de direction de l'ONIFLHOR (Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture).

« L'Europe agricole n'a plus assez d'argent. Cela fait de nombreuses années que cette question du financement de la politique agricole commune, la PAC, est posée. Pourquoi rien n'a-t-il été fait ?

– L'Europe a augmenté ses ressources propres mais la part agricole dans le budget diminue : pour 1986, d'après les indications fournies par la presse, le budget européen doit progresser de 16,5 %, celui du FEOGA (1) de 5,1 % seulement. L'idée généralement répandue c'est que l'agriculture coûte trop cher. Dans le même temps, certains pays conviennent qu'elle ne doit pourtant pas cesser de se développer.

» Dans ces conditions, ou bien on limite les dépenses, ou bien on trouve d'autres ressources.

» Jusqu'à maintenant la Communauté a choisi la première solution : sans doute par refus de reconnaître que les principes ne sont pas intangibles.

– Oui mais quelles ressources nouvelles ?

– Soyons brutal. Pourquoi ne pas demander aux Etats qui veulent accroître leur production agricole d'apporter un plus. La Grande-Bretagne ne veut pas payer ; la RFA ne le veut plus, quitte à adopter sur les céréales une attitude apparemment contradictoire. Il faudrait avoir le courage de dire qu'il y a dans le budget agricole une partie commune fixe et une partie variable selon les pays, fondée sur des critères à arrêter en commun (par exemple le produit agricole) et sur des ressources nouvelles (par exemple, entre autres, les cotisations professionnelles).

– Cette idée est défendue depuis plusieurs années par la FNSEA qui est intéressée au premier chef. N'est-ce pas le début d'une « renationalisation » de la PAC ?

– C'est à mon avis tout le contraire : renationaliser c'est permettre à certains pays de distribuer des aides selon leur capacité financière ou leur nécessité politique dans un cadre non communautaire, par exemple en jouant sur la TVA. Le réalisme consiste, en sens inverse, à permettre que les pays qui souhaitent développer plus que les autres leur agriculture le fassent dans un cadre unique défini par la Communauté et en supportent les contreparties financières. Quant à la FNSEA, si elle est d'accord avec ce que vous appelez le budget à géométrie variable : tant mieux. J'ajoute d'ailleurs que *l'évolution de la profession* en matière de baisse des prix est très intéressante.

La meilleure méthode

– Parce qu'il faut baisser les prix ?

– Pour les produits en excédent, lait, blé, vin, il y a trois solutions : le quota, la baisse du prix, ou une combinaison des deux. Limiter la production par les quotas, c'est le plus facile mais le moins dynamisant. Une forte baisse des prix sur plusieurs années, c'est la méthode la plus opérationnelle. C'est, si l'on peut dire, le prix à payer pour ne pas avoir une politique agricole administrée, corollaire du système des quotas.

– Et pour les produits pour lesquels l'Europe est déficitaire, on augmenterait les prix ?

– On ne peut pas à la fois réduire les excédents par une indispensable pression sur les prix et ne pas encourager les productions en déficit. Il est également difficile de renégocier ce qui est acquis au GATT (2), sauf à la marge : imposer des taxes nouvelles à l'importation est assez illusoire. En revanche, la Communauté doit continuer à favoriser le développement des produits déficitaires.

– L'herbe qui sert à nourrir le bétail n'est pas consolidée au GATT ?

– Non bien sûr, mais il y a aussi tous les oléo-protéagineux qui, l'expérience le prouve, sont une solution de rechange à la situation actuelle. Les aides à la production actuelles sont suffisantes. Il faut en maintenir le principe, quitte à les abaisser en fonction des gains de productivité. Au lieu de cela, la Commission a jusqu'à présent adopté une position paradoxale en voulant à la fois contingenter les céréales et le colza. Il faut choisir, et *j'ai l'impression que, sous l'impulsion* du nouveau commissaire, les choses évoluent dans un sens beaucoup plus raisonnable.

– Si l'on baisse les prix des principales productions, céréales, lait, betteraves et vin, le revenu agricole sera en chute libre. C'est la faillite assurée et la disparition du plus grand nombre d'exploitations.

– Si l'on baisse les prix, un complément de revenu devra venir d'ailleurs, c'est-à-dire, pour certains agriculteurs, par l'octroi d'aides directes.

– Sans même parler – on y viendra – de leur coût, la gestion de ces aides ne risque-t-elle pas d'être horriblement compliquée ?

– C'est un problème *plus important* qu'il n'y paraît *a priori*. Une mutation intellectuelle doit se faire en ce qui concerne le fonctionnement de la Commission et ses rap*ports* avec les ayants droit. Le *système* actuel des comités de gestion, groupes de travail, et « règlements fleuve » était peut être valable à six. Il ne l'est plus à douze. A titre d'exemple, j'ai compté depuis le 15 janvier pas moins de vingt jours de réunions à Bruxelles pour les seules matières grasses, et en ce qui concerne l'huile d'olive mes collaborateurs sont obligés de compter les arbres.

Quatre raisons

– Comment sortir de cette complexité paralysante ?

– Pas avec moins d'Europe, mais avec une Europe autrement. Le système de gestion des marchés et celui d'octroi des aides devraient être à mon avis décentralisés avec un contrôle *a posteriori* ; en outre, les offices ou les interprofessions pourraient travailler en direct avec Bruxelles, qui définirait un cadre, sans se noyer dans les détails. En tout état de cause, je pense que l'on ne peut continuer dans un système où un surcroît de précautions n'est nullement le garant d'une meilleure efficacité.

– Aides aux produits, aides directes, aides à l'exportation : a-t-on l'argent pour ?

– La France a tout intérêt à développer sa production agricole. Pour au moins quatre raisons : l'emploi, l'aménagement du territoire, la balance des comptes, et des considérations géopolitiques. C'est aux pouvoirs publics et aux professionnels qu'il appartient de prendre partie pour l'avenir de l'agriculture et d'en tirer les conséquences, y compris par le biais d'une coresponsabilité bien comprise.

– Tout le monde en France ou presque est d'accord avec le diagnostic, mais on ne voit pas poindre d'initiative. N'y a-t-il pas danger à laisser les réformes se faire en regardant passer les trains, surtout lorsque l'on est la première puissance agricole de la Communauté ?

– Certes, il n'est jamais bon d'avoir raison trop tôt, mais il n'est pas meilleur d'attendre que les autres aient raison à votre place. Peut-être, aujourd'hui comme hier, a-t-on trop tendance à sous-estimer la capacité des agriculteurs à accepter des changements fondamentaux sans qu'ils adoptent une attitude hostile pour ceux qui les ont proposés. Encore faut-il que le projet élaboré en commun porte à la fois sur les problèmes financiers, d'excédents, de revenus et d'organisation administrative sans privilégier un aspect au détriment des autres.

– Cette absence de projet n'est-il pas le reflet de la *société française, qui ignore* toujours son présent agricole, et parce que ce secteur n'est finalement pas considéré comme « porteur » pour les hommes politiques ?

– Peut-être avez-vous raison. En tout cas, la conjonction des analyses entre responsables et professionnels est nécessaire si l'on veut que la France ait sa véritable place dans la définition de la « nouvelle PAC ».

» N'oublions pas que c'est parce qu'à une certaine époque cette conjonction a été réalisée que la France a pu, après avoir défini une certaine conception de l'agriculture française et européenne, la faire admettre par ses partenaires. Le problème se pose aujourd'hui un peu dans les mêmes termes. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

(1) Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles.

(2) Accord général sur les tarifs et le commerce.

● **La « guerre des pâtes » retardée.** *La CEE et les Etats-Unis ont* décidé d'un commun accord d'ouvrir une négociation dans le cadre d'une rencontre quadripartite avec le Canada et le Japon, sans doute à Sault-Sainte-Marie (Ontario), les 11 et 12 juillet, sur les nouveaux droits de douane dont les deux parties se menacent. Les Etats-Unis devaient relever de 25 % à 40 % ces droits sur les pâtes importées des pays de la CEE. En retour, la CEE avait menacé d'augmenter de 8 % à 30 % les taxes sur les citrons et les noix en provenance des Etats-Unis.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,0820	9,0840	+ 180	+ 195	+ 355	+ 385	+1 065	+1 165
$ can.	6,6838	6,6902	+ 24	+ 50	+ 69	+ 106	+ 255	+ 353
Yen (100)	3,6908	3,6927	+ 121	+ 132	+ 238	+ 255	+ 725	+ 771
DM	3,0438	3,0455	+ 130	+ 140	+ 250	+ 265	+ 738	+ 783
Florin	2,7006	2,7020	+ 74	+ 82	+ 152	+ 165	+ 490	+ 528
F.B. (100)	15,0914	15,0997	+ 167	+ 217	+ 326	+ 413	+ 937	+1 228
F.S.	3,6284	3,6307	+ 151	+ 165	+ 300	+ 321	+ 901	+ 965
L (1 000)	4,7662	4,7685	– 157	– 135	– 307	– 271	– 919	– 833
£	12,1999	12,2089	– 286	– 239	– 490	– 422	–1 041	– 854

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16
DM	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 11/16	6 13/16	6 9/16	6 11/16	6 3/8	6 1/2
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16
F.S.	3	4	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	13	14	13 1/8	13 5/8	13 1/4	13 3/4	13 3/4	13 7/8
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10 1/8	10 3/8	10 1/16	10 5/16	10 3/16	10 7/16	10 9/16	10 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

ENTREPRISES

• Pechiney va produire du silicium en Australie.

Pechiney, déjà présent en Australie dans le secteur de l'aluminium, a conclu un accord avec la société australienne Pioneer Concrete pour implanter une usine de silicium à Electrona, en Tasmanie. Le projet, dont le coût total est estimé à 34 millions de dollars australiens (environ 210 millions de francs), prévoit, dans un premier temps, la construction d'un four produisant 12 000 tonnes de silicium-métal par an. Ce silicium métal, destiné à la chimie et aux alliages de métaux, sera vendu en Australie et dans les pays d'Asie-Pacifique par Pechiney. Cette association — 40 % Pechiney, 60 % Pioneer — deviendra le premier producteur de silicium dans la zone Asie-Pacifique, Chine exclue.

• Hi-fi : l'usine Thomson de Moulins intéresse M. Tapie.

La filiale SELIMO de Moulins (Allier) du groupe Thomson qui est spécialisée dans la fabrication de chaînes hi-fi et qui vient de licencier deux cent cinquante-deux de ses sept cent cinquante-six salariés (*le Monde* du 13 juin) intéresserait M. Bernard Tapie. Celui-ci a déjà un pied dans l'audiovisuel : il contrôle la société de négoce NAVS (Nippon audiovideo system) qui importe des produits audiovisuels, notamment des chaînes hi-fi fabriquées par le japonais Toshiba. M. Vayer, PDG de NAVS a confirmé qu'il discutait avec Toshiba *« d'éventuelles productions en France »* et a ajouté : *« J'ai visité beaucoup d'usines dont celles de Moulins, mais notre décision n'est pas prise. »* Rappelons que M. Gilbert Breyton, responsable de la branche industrielle du groupe Tapie... est l'ancien directeur de l'usine Thomson-Moulins qu'il a quittée en 1980. — *(Corresp.)*

• La Montedison confirme son entrée dans Bi-Invest.

Le second groupe privé italien, neuvième au classement de la chimie internationale, a confirmé avoir racheté trente-six millions d'actions de Bi-Invest, une des plus importantes sociétés financières de la péninsule (*le Monde* du 9 juillet).

• Un nouveau directeur général à l'Union laitière normande.

Le conseil d'administration du groupe coopératif Union laitière normande (trente-cinq mille producteurs, 12,4 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 2,4 milliards à l'exportation) a nommé M. Christian Prieur, cinquante-deux ans, directeur général. Il remplace M. Denis Gautier-Sauvagnac, quarante-deux ans, qui dirigeait l'ULN depuis 1979. Celui-ci entend désormais se consacrer à une carrière politique, dans les rangs du RPR. Il fut de 1978 à 1981 suppléant du député de la Manche, M. Bizet. M. Prieur, ENA, fut de 1967 à 1979, directeur de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés, puis directeur de FORMA (Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles) de 1980 à 1982. Il avait été nommé par M. Michel Rocard président de la Commission chargée de mettre au point la réforme de la fiscalité agricole directe.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET EURÊKA

Matra développe sa coopération avec l'italien SGS et l'allemand Messerschmitt

De notre correspondant

Bruxelles. — Matra Haris Semiconducteurs (MHS), filiale à 51 % de Matra et à 49 % de la société américaine Harris et le groupe public italien SGS viennent d'annoncer un accord de coopération, en vue d'*« accélérer en commun leurs recherches et leur développement en micro-électronique avancée »*. Par ailleurs, Matra a conclu deux accords concernant l'espace avec le groupe allemand MBB (Messerschmitt). Les accords se situent explicitement dans le cadre d'Eurêka. Ils témoignent du succès que rencontre l'initiative française auprès des entreprises, même si, au stade actuel, ce sont des industriels travaillant déjà ensemble qui intensifient leurs coopérations. Enfin ils interviennent à quelques jours des assises européennes de la technologie convoquées les 17 et 18 juillet à Paris, conformément aux décisions prises par le conseil européen de Milan, avec pour objet de préciser les contours du programme Eurêka, son organisation et son financement.

L'accord entre MHS et SGS a cette particularité de faire référence au programme communautaire ESPRIT. Trois projets sont déjà mis en œuvre par les deux groupes dans le cadre d'ESPRIT, et trois nouveaux sont en cours de négociations.

L'accord a pour objet *« l'étude d'une unité entièrement automatisée d'assemblage de circuits intégrés »*. *« Ce programme, qui comporte l'étude et la mise au point de robots et de logiciels nécessaires à la production automatisée, se répartira entre MHS, SGS France* (la filiale française du groupe italien) *et SGS Italie, et se concrétisera par l'instauration d'une installation pilote à Nantes, dans l'usine MHS. »* Cet accord doit permettre aux deux sociétés de ramener en Europe les travaux exécutés aujourd'hui en Extrême-Orient, et de satisfaire leurs besoins en assemblages.

L'accord entre MHS et SGS a des objectifs voisins de ceux poursuivis par les quatre signataires (Siemens, Philips, Thomson et General Electric) d'un regroupement récemment conclu au titre d'Eurêka. Certains industriels n'excluent pas que bientôt les deux accords n'en fassent plus qu'un.

S'agissant de l'espace, le premier accord Matra-MBB prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité sur la transmission de données par laser et par satellite. Il s'agit d'examiner s'il est possible d'utiliser la réflexion d'un faisceau laser émis du sol sur miroir équipant un satellite pour transmettre des données. Le deuxième est un accord-cadre, ouvert à toutes les entreprises qui participent à des programmes spatiaux européens. Son objet est d'installer un réseau télématique reliant les bureaux d'étude et les ordinateurs des firmes qui produisent en commun des satellites. Actuellement, les machines ne communiquent pas entre elles, et les partenaires des programmes européens doivent se transmettre les plans.

PHILIPPE LEMAITRE.

FAITS ET CHIFFRES

Social

• **Transpac : grève des factures.** — Les quatre cent cinquante agents généraux de la compagnie d'assurances Les Mutuelles unies ont décidé de ne pas régler les factures de leur deux derniers mois d'abonnement au réseau téléinformatique Transpac, actuellement en difficulté de fonctionnement. Ce réseau *« n'assure plus le service pour lequel il a été conçu »*, a expliqué le syndicat des agents.

• **RATP : M. Quin demande la création de quatre cents emplois supplémentaires en 1986.** — La RATP doit montrer qu'elle s'inscrit toujours *« dans une spirale de développement »*, a déclaré le 8 juillet devant la presse, M. Claude Quin, président de la RATP en demandant la création de quatre cents emplois supplémentaires en 1986. *« De fin 1981 à fin 1984*, a-t-il rappelé, *les effectifs administrés de la RATP sont passés de 37 200 emplois à 40 420, soit une croissance de 8,65 %. »* Selon M. Quin, la régie ne pourra pas embaucher plus de vingt bénéficiaires de TUC à l'issue de leur contrat sur les 600 déjà créés en son sein (1 300 à la fin 1985).

CONJONCTURE

Le rapport présenté au Conseil économique et social propose la détaxation partielle des bénéfices réinvestis

« Les tendances de la production à l'automne dépendront largement de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages », note le projet d'avis sur la conjoncture économique au premier semestre soumis au Conseil économique et social, mardi 9 juillet. *« Le pouvoir d'achat devrait être en léger progrès à l'automne,* estime le rapporteur, M. Jacques Méraud, *du fait du ralentissement de la hausse des prix et de la baisse des impôts. (...) On peut donc prévoir une très légère progression* [de la production]. *»* L'évolution de l'*« indice précurseur que constituent les offres d'emplois non satisfaites en fin de mois donne, d'autre part, une indication utile concernant l'évolution, à quelques mois de distance, de la production industrielle dans son ensemble. On constate que ces offres se sont stabilisées à l'automne 1983 et semblent amorcer une légère remontée. Ce phénomène concorderait assez bien avec une pente très modérément ascendante de la production à compter du printemps 1985 »*. Le rapporteur prévoit une augmentation un peu supérieure à 1 % du volume du PIB marchand cette année.

Concernant l'emploi, M. Jacques Mérano estime que les *« réductions nettes »* d'emplois seront moins importantes en 1985 qu'en 1984 (solde créations-suppressions) et *« qu'elles pourraient se situer sensiblement au-dessous des deux cent mille de l'an dernier »*.

« Comme l'évolution démographique et celle des taux d'activité (départs en retraite ou préretraite, accroissement de l'activité féminine) entraînent une progression de l'ordre de cent trente mille du nombre des candidats à un emploi, compte tenu, d'autre part, de la mise en place progressive des travaux d'utilité collective (TUC) à partir de décembre 1984, et dans la mesure où le nombre des bénéficiaires de TUC serait de deux cent mille à la fin de l'année, on pourrait s'attendre que le nombre des demandeurs d'emploi non satisfaits recensés par l'ANPE fin décembre 1985 ne soit pas supérieur à celui de fin décembre 1984. »

« Il faut cependant noter le caractère précaire des emplois ainsi créés : en effet, les bénéficiaires de TUC ne pourront pas conserver durablement ce genre d'emploi, et il ne sera pas longtemps possible d'ajouter des TUC nouveaux aux anciens, du moins en nombre important ; au mieux, de nouveaux titulaires remplaceront les premiers, lesquels devront bien trouver un emploi plus stable. Donc, si la croissance de l'activité économique ne se renforce pas davantage au plus tard à l'horizon de douze mois, voire peut-être dix-huit mois, prévu pour les TUC, la stabilisation du nombre des « chômeurs au sens du BIT », réalisée grâce aux TUC, ne sera qu'un phénomène très temporaire. »

Et l'inflation qui conditionne directement l'activité et donc aussi l'emploi ? Le projet d'avis note : *« Si l'évolution des salaires reste au voisinage de son rythme actuel, il est probable que les hausses de prix à la consommation vont se ralentir encore quelque peu dans les prochains mois et à l'automne 1985. »*

Les comptes extérieurs

« L'économie française peut-elle rééquilibrer ses comptes extérieurs dans un délai relativement rapproché ?

» Le seul élément vraiment favorable à l'amélioration de notre balance en 1985 est l'évolution du cours du dollar : s'il se maintient d'ici à la fin de l'année au voisinage de 9,30 F, le solde commercial pourrait être, sur l'ensemble de l'année, proche de celui de 1984, donc très légèrement négatif ; si le dollar baissait davantage, la balance pourrait tendre vers l'équilibre. (...)

» La « balance des transactions courantes » se présenterait alors à peu près en 1985 comme en 1984, c'est-à-dire proche de l'équilibre, avec peut-être cette année le risque d'un très léger déficit. Parmi ses composantes « invisibles », c'est principalement l'accroissement de l'excédent du tourisme qui compenserait l'augmentation du poste négatif constitué par les intérêts de la dette extérieure. »

Le projet d'avis propose diverses mesures pour améliorer la situation et d'abord au niveau des connaissances de *« l'élaboration de statistiques conjoncturelles sur le nombre des bénéficiaires de travaux d'utilité collective et sur les échéances de leur contrat. Il en irait de même pour ce qui est des contrats à durée déterminée »*.

De façon plus opérationnelle, le projet d'avis propose que *« soit prévue, dans le budget 1986, une détaxation partielle des bénéfices réinvestis par les entreprises. Dans le même but d'alléger les charges des entreprises et de stimuler l'investissement, la diminution déjà engagée des taux d'intérêt devra être poursuivie activement, en relation avec l'évolution du niveau général des prix »*.

« Sur le marché national, la reprise de l'accroissement du pouvoir d'achat n'est pas seulement nécessaire pour l'amélioration du niveau de vie, notamment des plus défavorisés, elle est une condition essentielle pour que se poursuive ou s'engage — selon les branches que l'on considère — l'effort d'investissement des entreprises. Il faut que cette augmentation se renforce progressivement au cours de l'année 1986, non par une accélération du rythme de hausse des salaires « nominaux » (ou en francs courants) — qui, par l'accroissement des coûts qu'elle provoquerait, relancerait la hausse des prix et serait néfaste pour notre balance commerciale — mais par un nouveau ralentissement de la hausse des prix elle-même.

» La référence à la productivité pourrait être un élément de négociation salariale dans le cadre de la politique contractuelle, une égalité d'information étant assurée aux parties contractantes.

» A propos de l'évolution des prix, il est souhaitable que l'on continue de s'acheminer progressivement, mais le plus rapidement possible, vers la libération complète des prix, en achevant d'abord celle des prix industriels. La mise en œuvre de stratégies plus souples en ce domaine devrait permettre aux entreprises une gestion plus efficace. »

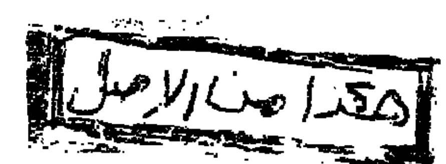
Le projet d'avis suggère un relèvement des allocations familiales pour les familles de trois enfants et plus, l'amélioration de l'indemnisation des chômeurs en fin de droit, des mesures en vue de stimuler la demande de logements, et l'aménagement du temps de travail.

ÉTRANGER

En RFA

EXCÉDENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN MAI

Pour la première fois depuis octobre, la balance des paiements de la République fédérale d'Allemagne a été excédentaire en mai de 2,6 milliards de deutschemarks. Ce solde positif est surtout dû à l'intérêt des investisseurs étrangers pour les titres ouest-allemands. La balance des comptes courants a également largement contribué à l'excédent global avec un surplus de 5,9 milliards de deutschemarks. — *(AFP.)*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 juillet

Nouveau tassement

Pour la cinquième journée consécutive, les cours se sont tassés mardi à la Bourse de Paris. Avions M. Dassault donnaient le signal du repli dès l'ouverture. De nombreuses valeurs allaient lui emboîter le pas, les pétrolières, en particulier, furent particulièrement lourdes (CFP, Esso, Elf, Primagaz notamment), en liaison avec les problèmes de l'OPEP.

Seuls les grands noms de la cote, comme L'Oréal, Presses de la cité, Peugeot, Moët, pour ne citer que les principaux, ont bien résisté. Mais cela ne fut pas suffisant. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 0,4 % environ. En l'espace d'une semaine, sa baisse avoisine 3,7 %. Autour de la corbeille, les professionnels commencaient à s'interroger. Ils n'étaient pas encore soucieux mais trouvaient la consolidation un peu longue.

A leur avis, il serait temps que le marché se stabilise pour éviter l'écueil. Mais est-ce possible ? Récemment, au mieux de sa forme, Wall Street donne de sérieux signes de faiblesse, dont l'apparition est favorisée par les incertitudes économiques aux Etats-Unis. Et Paris est sensible à tout ce qui se rapporte à l'expansion outre-Atlantique. Du coup, ici, nul n'a tenu compte des résultats de l'enquête menée par la chambre de commerce et d'industrie de Paris dont il ressort que les ventes de produits industriels ont repris.

La devise-titre a baissé et s'est échangée entre 9,45 F et 9,55 F (contre 9,73 F-9,82 F).

Avec le repli du dollar, l'or à Londres s'est redressé : 314,80 dollars l'once contre 309,25 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 50 F à 92 400 F et le napoléon 1 F à 543 F.

Pour des raisons techniques, seules les éditions du *Monde* portant la mention « *Dernière édition - Bourse* » contiennent les cours du jour de la Bourse.

NEW-YORK

Repli

La reprise enregistrée à la veille du week-end aura été de brève durée. Un mouvement de baisse s'est réamorcé lundi à Wall Street après une nouvelle avance initiale. Tout le terrain gagné a été reperdu, et même au-delà. Parvenu à la cote 1 336,47, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 328,41, soit à 6,04 points en dessous de son niveau précédent.

Pour la première fois depuis plusieurs jours, le bilan de la séance a été franchement négatif. Sur 2 025 valeurs traitées, 915 ont baissé, 659 ont monté et 451 n'ont pas varié.

De l'avis général, la prudence l'a emporté et les investisseurs ont préféré prendre leurs distances à la veille de la réunion de l'« Open Market » (marché monétaire), organe stratégique de la Réserve fédérale. C'est aussi dans le courant de la semaine que seront publiés les derniers indicateurs économiques de juin sur les prix de détail à la production.

Enfin, le délicat problème du déficit budgétaire reste pendant. Certains craignent que l'augmentation de la masse monétaire n'incline le FED à se montrer réticent à injecter de nouveaux capitaux dans l'économie en abaissant les taux d'intérêt.

L'activité a augmenté et 83,6 millions de titres ont changé de mains contre 62,4 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 8 juillet
Alcoa	34 1/8	33 7/8
A.T.T.	24	24
Boeing	46 3/4	46 7/8
Chase Manhattan Bank	63 1/4	63 1/2
Du Pont de Nemours	59 3/4	58 3/4
Eastman Kodak	45 5/8	45 5/8
Exxon	52 3/4	52 3/4
Ford	46	43 3/4
General Electric	61 3/4	61 1/8
General Foods	80 1/2	80 5/8
General Motors	71 1/4	70 3/8
Goodyear	28	28 1/8
I.B.M.	124 5/8	123 1/2
I.T.T.	31 3/8	31 3/8
Mobil Oil	30 1/8	29 7/8
Pfizer	48 5/8	49 1/4
Schlumberger	38 1/4	38
Texaco	37 1/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	56 3/8	56 1/4
Union Carbide	46	45 3/8
U.S. Steel	27 1/4	26 3/4
Westinghouse	34 1/8	34 1/8
Xerox Corp.	55	54 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NOUVELLE HAUSSE DES PROFITS POUR LE CLUB MÉDITERRANÉE. — Pour les six premiers mois de son exercice s'achevant le 30 octobre prochain, le « Club » annonce une augmentation de 21,56 % de son bénéfice net (part du groupe), dont le montant atteint 66,01 millions de francs. Ce résultat a été obtenu avec un chiffre d'affaires en progression de 17,65 % à 2,71 *milliards de francs*.

DE BEERS : LES AFFAIRES REPARTENT, MAIS... — Les ventes de diamants faites par la CSO, organisme commercial du groupe De Beers, ont augmenté au cours du premier semestre. Elles ont atteint 837 millions de dollars, progressant ainsi de 25 % par rapport à celles des six derniers mois de 1984. Mais leur montant est néanmoins inférieur (– 11 %) à celui du premier semestre de l'année écoulée (945 millions de dollars) et aussi de la période correspondante de 1983 (887 millions de dollars). Selon le communiqué publié par De Beers, ces chiffres témoignent de la volonté de la CSO de limiter l'offre de diamant brut à la capacité d'absorption du marché de la taille.

En marge de ces résultats, signalons qu'un nouveau conflit a éclaté entre la De Beers et le Zaïre, premier producteur mondial de diamants industriels. Le litige porte sur la fixation d'un prix minimum garanti. La CSO commercialise en effet les quatre cinquièmes de la production locale. Les diamants représentent pour le Zaïre une bonne rentrée de devises (13 % de ses exportations). Kinshasa voudrait que le prix minimum de 8,58 dollars par carat garanti par le contrat annuel avec la De Beers, qui arrive à expiration, soit maintenu, ce que le groupe diamantifère refuse en raison des mauvaises perspectives du marché et de la prochaine mise en exploitation des gisements australiens. Des négociations se poursuivent depuis plusieurs semaines, et le dossier est maintenant entre les mains du gouvernement zaïrois. Le Zaïre va-t-il, comme en 1981, rompre ses liens avec la De Beers ? Selon un expert, ce pays n'a pas la capacité commerciale de la De Beers, et une rupture serait risquée. Mais, assure-t-on, le Zaïre aurait déjà pris langue avec des diamantaires anversois pour savoir s'ils étaient prêts à prendre la relève.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	5 juillet	8 juillet
Valeurs françaises	119,1	118,3
Valeurs étrangères	107,1	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 juillet	8 juillet
Indice général	219,6	218,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 juillet .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 juillet	9 juillet
1 dollar (en yens)	246,50	246,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 30	2 318
5 %	46 90	2 178
3 % amort. 45-54	....	2 818
Emp. 7 % 1973	8010	..
Emp. 8,80 % 77	120 10	1 157
9,80 % 78/93	97 30	9 746
8,80 % 78/86	97 85	5 063
10,80 % 79/94	100	9 143
13,25 % 80/90	106 15	1 343
13,80 % 80/87	106 32	10 095
13,80 % 81/89	108 80	6 654
16,75 % 81/87	111 40	13 905
16,20 % 82/90	118 40	7 900
16 % juin 82	119 10	1 359
E.D.F. 7,8 % 61	146 60	7 049
E.D.F. 14,5 % 80-92	106	1 502
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	102 35	0 273
CNB Paribas	103 85	0 273
CNB Suez	103 95	0 273
CNI janv. 82	102 30	0 273

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	161 50	....
A.G.F. (St Cent.)	1894	1860
Amrep	52 80	....
André Roudière	270	282
Applic. Hydraul.	366	362
Arbel	68 50	69 20
Artois	1590	1570
Avenir Publicité	1120	1120
Bain C. Monaco	352	352
Banania	484	470
Banque Hypoth. Eur.	330	....
B.G.I.	288	289
Blanzy-Ouest	442	498
B.N.P. Intercontin.	177 80	177 80
Bénédictine	2900	2784 o
Bon-Marché	270	270
Calif	573	570
Cambodge	335	....
C.A.M.E.	134	137 50
Campenon Bern.	185	192 40
Caout. Padang	509	....
Carbone-Lorraine	295	290
Caves Roquefort	1550	1520
C.E.G.Frig.	518	513
C.E.M.	51	51
Centen. Blanzy	968	930
Centrest (Ny)	127	127
Cerabati	47 80	47 80
C.F.C.	288	265 30
C.F.F. Ferrailles	350 50	350
C.F.S.	580	580
C.G.V.	290	290
Chambon (M.)	440	426
Chambourcy (M.)	1200	1175
Champex (Ny)	128	130
C.I. Maritime	585	587
Citram (B)	190	190
Clause	701	698
Cofradel (Ly)	564	571
Cogifi	372	372 20
Comphos	259 90	256 10
Comp. Lyon-Alem.	333	340
Concorde (La)	867	655
C.M.P.	14 80	14 20
Crédit (C.F.B.)	350	336 o
Créd. Gén. Ind.	587	584
Cr. Universel (Cie)	629	611
Créditel	143 90	142 20
Derblay S.A.	426	441 90
Darty Act. d. p.	1235	1205
De Dietrich	600	597
Degremont	140 10	....
Delalande S.A.	975	990
Delmas-Vielj. (Fin.)	798	798
Didot-Bottin	600	800
Dist. Indochine	1352	1407 d
Drag. Trav. Pub.	142	136 30
Duc-Lamothe	157	....
Eaux Bass. Vichy	1580	....
Eaux Vittel	1150	1196
Economats Centre	526	539
Electro-Banque	334	330
Electro-Financ.	565	562
Elf-Antargaz	306	301
E.L.M. Leblanc	343	339
Enelfi-Bretagne	159 20	153
Entrepôts Paris	511	....
Epargne (B)	1285	1260
Escaut-Meuse	720	700
Europ. Accumul.	56 30	58 50
Eternit	1280	1240
Exor	1860	1776
Ferm. Vichy (Ly)	200	190 o
Finalens	180	175
FIPP	112	115
Fnac	550	550
Focep (Chât. eau)	880	875
Foncière (Cie)	378	....
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2002	2051
Foncina	291	302
Forges Strasbourg	270	280 40
Forinter	1160	1150
Fougerolle	89	88
France I.A.R.D.	210	218
France (La)	2990	2870
From. Paul Renard	745	730
GAN	2975	2895
Gaumont	600	590
Gaz et Eaux	1660	1665
Gerry S.A.	425	422
Gér. Arm. Hold.	65	64 30
Gévelot	324	326
Gr. Fin. Constr.	293	....
Gds Moul. Corbeil	185	192 40
Gds Moul. Paris	515	511
Groupe Victoire	1740	1735
G. Transp. Ind.	185	185
H.G.P.	12300	12260
Hydroc. St-Denis	125 80	137 60 d
Immindo S.A.	309	305
Imminvest	239 50	230
Immobail	432 50	420
Immobanque	701	680
Immob. Marseille	4170	4180
Immofice	435	425
Industrielle Cie	1650	1680
Invest. (Sté Cent.)	1320	1267 o
Jaeger	219 50	232
Lafitte-Bail	427	423
Lambert Frères	63 90	59 50 o
La Brosse-Dupont	301	313
Lille-Bonnières	383	382
Locabail Immob.	680	665
Loca-Expansion	301	299 50
Locafinancière	379 10	379 20
Locatel	293	294
Lordex (Ny)	157 60	157
Louvre	1015	1015
Machines Bull	42 20	41
Magasins Uniprix	164	167
Magnant S.A.	116 30	116 30
Maritimes Part.	186	185
Métal Déployé	418	425
M. H.	84	84
Mors	185	190
Navel Worms	180	180 20
Navig. (Nat. de)	131	130
Nicolas	430	....
Nobel Bozel	8 90	9
OPB Paribas	201 90	201 20
Optorg	149 30	151 20
Origny-Desvroise	170	168
Palais Nouveauté	470	475
Paris France	179	188 20
Paris-Orléans	172	170
Part. Fin. Gest. Im.	780	785
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	825	843
Piper-Heidsieck	505	541
P.L.M.	168	166 50
Porcher	185	187
Providence S.A.	580	580
Publicis	1940	1960
Raff. Souf. R.	160	159
Révillon	480	475
Ricqlès-Zan	150 20	156 20 d
Rochefortaise S.A.	283 90	272 60
Rochette-Cenpa	48	....
Rosario (Fin.)	224	221
Rougier et Fils	81 50	79 90
Rousselot S.A.	....	....
Sacer	58	60 30
Saclor	33 60	31 30
SAFAA	295	....
Safic-Alcan	361	361
SAFT	747	747
Saunier-Duval	26 50	26
Saint-Raphaël	92	92 90
Salins du Midi	354	341
Santa-Fé	168	168 70
Satam	173	173
Savoisienne (M)	91 60	102 10 d
SCAC	248 80	238 80
Senelle Maubeuge	410	410
S.E.P. (M)	170	172
Serv. Equip. Véh.	39 40	38 90
Sicli	85 50	....
Sicotel	345	347
Sintra-Alcatel	575	570
Sivam	157	158
Siph (Plant. Hévéas)	270	270
SMAC Acéroïd	110	110 40
Sté Générale (c. inv.)	585	585
Sofal financière	580	580
Soffo	259	241 50 o
Soficomi	679	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	92 50 d
Sofragi	865	857
Soudure Autog.	190 30	198
Sovabail	705	690
Spechim	126	130
S.P.I.	572	572
Spie Batignolles	265	255
Stemi	440	440
Taittinger	1271	1251
Testut-Aequitas	531	525
Tour Eiffel	388 40	390
Ufiner S.M.D.	432	435
Ugimo	320	320
Ugine Gueugnon	66 55	65 80
Unibail	736	730
Unidel	141	139
U.A.P.	3605	3459
Union Brasseries	153	147
Un. Imm. France	369	....
Un. Ind. Crédit	630	630
Usinor	6 50	6 45
U.T.A.	781	761
Vicat	336	....
Viras	120 50	122 50
Waterman S.A.	459	441
Brass. du Maroc	147 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	486	....
Akzo	338	322
Alcan Alum.	235	228
Algemeine Bank	1335	1335
American Brands	660	655
Am. Petrofina	550	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	115	....
Bco Pop Espanol	94 60	97
Banque Ottomane	954	....
B. Régl. Internat.	29900	29900
Barlow Rand	57	56
Blyvoor	63 10	63
Bowater	32 10	....
Br. Lambert	313 20	310
Canadian-Pacific	425 40	415 40
Commerzbank	665	700
Dart. and Kraft	1030	1048
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	339 50	329
Dresdner Bank	850	869
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	296 50	294
Gevaert	585	....
Glaxo	159	153 50
Goodyear	290	280
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	126 50	....
Hartebeest	49 90	47
Honeywell Inc.	572	579
Hoogovens	173	....
I.C. Industries	345	335
I.H.C. Caland N.V.	96	....
Int. Min. Chem.	395	....
Johannesburg	1010	....
Kubota	13 20	13 10
Latonia	260	254
Mannesmann	619	....
Marks-Spencer	15 70	....
Midland Bank Plc	52 50	....
Mineral-Ressourc.	80 10	111
Noranda	109	110 20
Olivetti	29 10	29 75
Pakhoed Holding	176	173
Pfizer Inc.	480	466
Pirelli	14 80	14 80
Procter Gamble	540	550
Ricoh Cy Ltd	36 60	36 50
Rolinco	201 40	199
Robeco	218 70	215
Rodamco	395	390 50
Shell fr. (port.)	88	....
S.K.F. Aktiebolag	210	210
Sperry Rand	529	500
Steel Cy of Can.	143	....
Stilfontein	82	....
Suéd. Allumettes	220	....
Tenneco	401	....
Thorn EMI	52	47 o
Thyssen c. 1 000	280	305 d
Toray indust. inc	18 75	18 35
Vieille Montagne	880	871
Wagons-Lits	515	500
West Rand	44	41 70

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1890	1945
BAFIP	630	638
Calberson	334	334
Cap Gemini Sogeti	1025	1020
C.D.M.E.	700	720
C. Equip. Elect.	296	295
C. Occid. Forestière	148	148
Darlca	245	244
Dauphin O.T.A.	1930	1920
Elect. S. Dassault	751	759
Filipacchi	556	556
Guy Degrenne	700	700
Merlin Immobilier	351	352
Métallurg. Minière	230 30	226 50
M.M.B.	402	400
Navale-Delmas	374	377
Om. Gest. Fin.	304	305
Petit Bateau	322	322
Petrofigaz	637	612
Pochet	1720	1720
Porion	326	324
S.C.G.P.M.	313	312
S.E.P.	801	781
Sofibus	224	221
Sovac	860	860

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	56	57 50
Coparex	475	475
Hydro-Energie	281	....
Rorento N.V.	131 30	130 50
S.P.R.	125	130
Thann et Mulhouse	111	107
Ufinex	349	349 50

SICAV 8/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	504 20	504 20
Actions France	291 22	278 01
Actions-Investiss.	282 18	269 38
Actions sélectives	417 66	398 72
Aedificandi	446 26	426 02
A.G.F. 5000	306 51	292 61 ◆
Agfimo	465 43	444 32 ◆
A.G.F. Interfonds	368 73	352 96 ◆
Altefi	213 19	203 52
A.L.T.O.	182 76	174 46
Amérique Gestion	448 86	428 51
Argonautes	276 60	264 06
Assoc. St-Honoré	12658 08	12595 10
Associc	23266 10	23266 10
Bourse-Investiss.	334 76	319 58
Bred Associations	2360 77	2353 71
Capital Plus	1446 82	1446 82
Columbia (ex W.I.)	729 35	696 28
Convertimmo	295 09	283 74
Corral court terme	10728 27	10728 27
Cortexa	935 41	892 99 ◆
Credinter	381 46	364 16
Croiss. Immobil.	456 89	436 17
Démeter	12336 88	12336 88
Drouot-France	406 91	388 46
Drouot-Investiss.	779 92	744 55
Drouot-Sécurité	199	189 98
Drouot-Sélection	129 65	123 77
Energia	238 32	227 51
Eparcic	58439 26	58322 61
Eparcourt Sicav	7022 88	7005 37
Epargne Associations	23246 41	23176 88
Epargne-Capital	6541 61	6476 84 ◆
Epargne-Croiss.	1404 11	1340 44
Epargne-Industr.	495 34	472 88
Epargne-Inter	616 54	588 58
Epargne-Long-Terme	1234 75	1178 76 ◆
Epargne-Oblig.	182 88	174 59 ◆
Epargne-Unie	951 67	908 52
Epargne-Valeur	356 55	340 38
Eparobig	1192 58	1190 20
Euroacic	8563 40	8175 08
Euro-Croissance	432 59	412 97
Europe Investiss.	1281 78	1223 66
Financière Plus	21574 24	21531 18
Foncier Investiss.	793 91	757 91
Fonceval	190 55	181 91
France-Garantie	284 50	279 92
France-Investiss.	459 87	439 02
France-Net	113 62	111 07
France-Obligations	395 26	389 42
Francic	267 69	256 55
Fructidor	236 98	226 23
Fructifrance	505 46	482 54
Fructivar	69333 83	69160 83
Fructi-Première	11840 37	11665 39
Gestilion	55956 09	55816 55
Gestion Associations	122 16	119 18
Gestion Mobilière	584 49	557 99
Gest. Rendement	465 32	444 22
Gest. Sél. France	472 35	450 93
Haussmann-Epargne	1121 47	1121 47
Haussmann Oblig.	1317 72	1257 97
Horizon	879 61	853 99 ◆
I.M.S.I.	454 58	433 98
Indo-Suez Valeurs	644 80	615 56
Ind. française	12661 69	12413 42
Interoblig.	10111 86	9722 94
Interselect France	328 77	313 86
Intervaleurs Indust.	435 22	415 48
Invest. net	12485 72	12460 80
Invest. Obligataire	14777 46	14747 96
Invest. Placements	833 91	796 10 ◆
Japacic	121	115 51
Laffitte-crt-terme	115873 07	115873 07
Laffitte-Expansion	673 78	643 23
Laffitte-France	235 33	224 64
Laffitte-Japon	228 76	218 38
Laffitte-Oblig.	142 97	136 49
Laffitte-Placements	115923 26	115807 45
Laffitte-Rend.	192 75	184 01
Laffitte-Tokyo	931 10	888 88
Lion-Associations	11463 24	11463 24
Lion-Institutionnels	22724 55	22667 88
Lionplus	60680 52	60079 72
Livret portefeuille	499 63	485 08
Mondiale Investissem.	352 60	352 60
Monacic	52976 92	52976 92
Multi-Obligations	437 68	417 83
Mutuelle Unie Sél.	116 89	111 59
Natio.-Assoc.	6375 73	6363
Natio.-Epargne	12818 18	12691 27
Natio.-Inter.	943 57	900 78
Natio.-Obligations	472 66	451 23
Natio.-Patrimoine	1062 70	1034 26
Natio.-Placements	62372 68	62372 68
Natio.-Valeurs	538 61	514 19
Nord-Sud Développ.	1052 60	1050 50
Oblicoop Sicav	1188 47	1165 17
Oblivon	1157 04	1104 57
Orient-Gestion	112 20	107 11
Pareurope	632 39	603 71
Paribas Epargne	13392 09	13338 74
Paribas Gestion	554 15	529 02
Parnasse-Valor	1017 86	1016 84
Patrimoine-Retraite	1369 11	1342 26
Phénix Placements	240 39	239 19 ◆
Pierre Investiss.	517 10	493 65
Placement crt-terme	60264 92	60264 92
P.M.E. St-Honoré	307 20	293 27
Priv'Association	20485 63	20485 63
Province Investiss.	335 06	335 06
Rentacic	155 81	153 51
Revenus Trimestriels	5528 04	5446 34
Revenu Vert	1059 36	1048 86
St-Honoré Bio-aliment.	533 51	509 32
St-Honoré Pacifique	402 69	384 43
St-Honoré Réel	10334 01	10282 60
St-Honoré Rendement	11541 61	11484 19
St-Honoré Technol.	650 68	621 17
Sécuricic	10104 37	10094 28
Sécur. Mobilière	404 23	385 90
Sél. court terme	11559 57	11473 52
Sélec. Mobil. Div.	347 84	339 36
Sélection-Rendem.	174 95	170 68
Sélect. Val. Franç.	229 80	219 38
Séquanaise Associat.	57503 69	57503 69
Séquan. court terme	57701 28	57701 28
Séquan. Obligation.	54454 68	54454 68
Siscaden (Castden BP)	686 06	675 92
Sicav-Associations	1228 78	1226 34
S.F.I. fr. et étr.	479 74	457 99
Sicavimmo	585 47	558 92
Sicav 5000	243 99	232 93
Silvafrance	394 12	376 25
Sivam	338 88	323 51
Silvarente	197 32	188 37
Sivinter	354 79	338 70
S.I.-Est	1111 36	1060 95
S.I.G.	817 13	779 72
S.N.I.	1055 06	1016 76
Sofinvest	460 17	439 30
Sogepargne	360 68	347 64
Sogevar	889 86	849 60
Sogintar	1120 49	1069 68
Soleil Investiss.	428 58	409 15
Technocic	1030 79	984 05
U.A.P. Investiss.	357 43	341 22
Uni-Associations	111 73	111 73
Unifrance	307 19	293 26
Unifoncier	872 86	833 28
Uni-Garantie	1267 11	1241 05
Unigestion	692 71	661 30
Uni-Japon	1058 34	1010 35
Uni-Régions	1911 22	1824 55
Univenta	1871 68	1810 14
Univer	155 46	155 46
Univers-Obligations	1109 41	1072 93
Valorem	401 18	382 99
Valorg	1297 50	1296 20
Valreal	69492 80	69423 38

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1804	4,5 % 1973	1606	1585	1583	– 1 43
1031	B.N.P.	1033	1037	1039	+ 0 58
970	C.C.F.	984	985	985	+ 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4250	4280	4275	+ 0 58
1610	Electricité T.P.	1488	1485	1489	+ 0 06
1070	Renault T.P.	1064	1060	1060	– 0 37
1678	Rhône-Poul. T.P.	1666	1668	1666	....
1273	St-Gobain T.P.	1291	1280	1291	....
1270	Thomson T.P.	1300	1290	1290	– 0 76
285	Accor	265 10	261	261	– 1 54
850	Agence Havas	825	....	....	....
670	Air Liquide	584	585	585	+ 0 17
800	Als. Superm.	800	800	800	....
148	A.L.S.P.I.	143	142	142	– 0 68
305	Alsthom-Atl.	295 10	295 10	295	– 0 03
980	Arjom. Prioux	933	950	940	+ 0 75
90	Aussedat-Rey	79 10	75 20	76 50	– 3 28
930	Aux. Entrepr.	1013	998	998	– 1 48
1260	Av. Dass.-Br.	1210	1150	1150	– 4 95
360	Bail-Equipem.	365	350	350	– 4 10
800	Bail-Investiss.	845	845	845	....
640	Cie Bancaire	615	618	617	+ 0 32
295	Bazar H.-V.	301	303	303	+ 0 66
266	Béghin-Say	270	268	268	– 0 74
315	Berger	321	320	320	– 0 31
535	Bic	535	530	529	– 1 12
550	B.I.S.	572	589	589	+ 2 97
1350	Biscuit (Géné.)	1290	1300	1300	+ 0 77
1930	Bongrain S.A.	1926	1865	1865	– 3 11
820	Bouygues	790	781	768	– 2 78
2520	B.S.N.	2300	2250	2250	– 2 17
2180	Carrefour	2015	2030	2035	+ 0 99
900	Casino	905	915	915	+ 1 10
800	Cedis	731	730	730	– 0 13
600	Cetelem	599	590	590	– 1 50
1000	C.F.A.O.	935	930	925	– 1 06
180	C.F.D.E.	183	180 10	180	– 1 63
800	C.G.I.P.	795	780	784	– 1 38
840	Carnaud	751	701	718	– 4 39
650	Chargeurs S.A.	648	636	640	– 1 23
49	Chiers-Châtill.	46 90	46 90	46	– 1 91
350	Ciments franç.	329 30	325	325	– 1 30
1270	C.I.T. Alcatel	1240	1195	1205	– 2 82
515	Club Méditerr.	527	540	540	+ 2 46
139	Codetel	139 90	139 90	139 90	....
295	Cofimeg	300	299 90	299 90	– 0 03
295	Colas	270	262	254	– 5 92
183	Compt. Entrepr.	174 50	168	167 50	– 4 01
450	Compt. Mod.	322	322	322	....
875	Créd. Foncier	830	800	800	– 3 61
305	Crédit F. Imm.	298	298 10	298 10	+ 0 03
735	Crédit Nat.	720	711	711	– 1 25
250	Crouzet	226	214	214	– 5 30
2010	Damart-Serv.	1920	1940	1940	+ 1 04
1460	Darty	1402	1420	1417	+ 1 06
205	Dév. Rég. P.d.C	204 50	204 50	204 50	....
1210	Docks France	1209	1160	1170	– 3 22
270	D.M.C.	234	228	230	– 1 70
825	Dumez	705	715	714	+ 1 27
680	Eaux (Gén.)	860	856	859	– 0 15
5800	Ecco	1380	1300	1300	– 4 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Elf-Aquitaine	195 80	192	192	– 1 94
205	– (certific.)	195	194	193	– 1 02
1530	Epeda-B-Faure	1350	1360	1360	+ 0 74
2420	Essilor	2385	2382	2382	– 0 12
520	Esso S.A.F.	486	471	472	– 2 88
1510	Eurafrance	1408	1415	1415	+ 0 49
970	Eurocom	900	898	893	– 0 77
1120	Euromarché	1174	1160	1160	– 1 19
830	Europe n° 1	820	818	816	– 0 48
1200	Facom	1180	1200	1190	+ 0 84
740	Fichet-Bauche	745	735	735	– 1 34
185	Finextel	195	191 10	191 50	– 1 79
405	Fives-Lille	366	368	368	+ 0 54
70	Fonderie (Gén.)	88 10	88	88	– 0 14
78	Fraissinet	82	82	82	....
310	Francarep	321	319 80	319 80	– 0 37
1170	Fromageries Bel	1100	1102	1102	+ 0 18
680	Gal. Lafayette	826	832	832	+ 0 95
890	Gén. Géophys.	661	655	655	– 0 90
860	Gerland	637	640	640	+ 0 47
280	GTM-Entrepose	282	278	278	– 1 41
300	Guyenne-Gasc.	360 50	365	364	+ 0 97
....	Hachette	....	....	....	....
470	Hénin (La)	472	472	472	....
109	Imétal	97 90	95	95	– 2 96
445	Imm. Plaine-M.	448	450	450	+ 0 44
1780	Inst. Mérieux	1620	1620	1620	....
530	Interbail	500	....	....	....
2620	Intertechnique	2510	....	....	....
340	J. Lefebvre	323	320	323	....
1100	Lab. Bellon	1250	1242	1237	– 1 04
580	Lafarge-Coppée	493	498	498	+ 1 01
1060	Lebon	1080	1081	1083	+ 0 27
2250	Legrand	2220	2212	2210	– 0 46
700	Lesieur	643	643	643	....
455	Locafrance	422	408	408	– 3 31
870	Locindus	836	836	835	– 0 11
780	L. Vuitton S.A.	768	750	760	– 1 05
525	Luchaire	515	515	515	....
835	Lyonn. Eaux	849	843	843	– 0 70
225	Mais. Phénix	230	230	230	....
750	Majorette (Ly)	720	720	720	....
149	Manurhin	135	130	130	– 3 70
255	Mar. Wendel	265	266	266 10	+ 0 43
1780	Martell	1660	1630	1630	– 1 80
2060	Merlin-Gerin	1925	2030	2030	+ 5 45
1820	Métra	1695	1680	1680	– 0 88
1020	Michelin	1198	1200	1206	+ 0 65
2580	Midi (Cie)	2839	2810	2810	– 1 02
245	Midland Bk S.A.	237	238	238	+ 0 42
85	M.M. Penarroya	85 10	83	83	– 2 46
1940	Moët-Hennessy	1981	1989	1989	+ 0 40
600	Mot. Leroy-S.	571	578	575	+ 0 70
88	Moulinex	88 40	88 05	88	– 0 45
405	Navig. Mixtes	411	412	411	....
87	Nord-Est	85 60	88 20	87	+ 1 63
640	Nordon (Ny)	569	560	560	– 1 40
175	Nouvelles Gal.	160	157	157	– 1 87
705	Occident. (Gén.)	725	720	707	– 2 48
230	Olida-Caby	205 10	205	207	+ 0 92
1220	Omn. F. Paris	1190	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Opfi-Paribas	249	240	243	– 2 40
2510	Oréal (L')	2382	2372	2390	+ 0 33
161	Papet. Gascogne	142	145	145	+ 2 11
1030	Paris-Réescomp.	978	1000	1000	+ 2 24
420	Pechelbronn	412	413	413	+ 0 24
850	Penhoet	813	798	797	– 1 96
775	Pernod-Ricard	715	724	727	+ 1 67
250	Pétroles (Fse)	215	209 50	212	– 1 39
62	– (certific.)	57 50	56	56 10	– 2 43
109	Pétroles B.P.	112	110	110	– 1 78
400	Peugeot S.A.	371 20	370	372	+ 0 21
84	Poclain	65 10	65	64 80	– 0 46
625	Polliet	591	583	583	– 1 35
195	Pompey	184	172	172	– 6 52
500	P.M. Labinal	478	486	485	– 2 71
2130	Presses Cité	2040	2050	2050	+ 0 49
1220	Prétabail Sic.	1160	1170	1170	+ 0 86
350	Primagaz	355	338	338	– 4 78
275	Printemps	270	269	270	....
1420	Promodès	1396	1387	1387	– 0 57
280	Prouvost S.A.	235	245	245	+ 4 25
315	Radiotechn.	280	299	295	+ 5 35
79	Raffin. (Fse)	79	78 10	78 10	– 1 13
1480	Redoute (La)	1310	1320	1320	+ 0 76
1560	Roussel-Uclaf	1645	1601	1606	– 2 37
1280	Roussel-C.N.I.	1311	1325	1325	+ 1 06
2460	Rue Impériale	2380	2380	2380	....
193	Sade	193 10	194	194	+ 0 46
1750	Sagem	1750	1735	1735	– 0 85
715	Salvepar	740	730	730	– 1 35
295	St-Louis B.	289	286	287	– 0 69
2370	Salomon	2340	2280	2280	– 2 56
735	Sanofi	711	710	711	....
315	S.A.T.	313	310	310	– 0 95
535	Saupiquet Cie	505	505	505	....
205	Schneider	237	236	235 50	– 0 63
97	S.C.O.A.	100	102	101 50	+ 1 50
134	S.C.R.E.G.	126 50	123 50	125	– 1 18
385	Seb	359	363	363	+ 1 11
370	Sefimeg	370	371	371	+ 0 27
1410	S.F.I.M.	1380	1378	1380	....
57	S.G.E.-S.B.	58 10	58	58	– 0 17
615	Sign. Ent. El.	575	575	575	....
770	Silic	735	750	750	+ 2 04
430	Simco-U.P.H.	405 80	410	412	+ 1 52
240	Simnor	250	250	250	....
1650	Skis Rossignol	1409	1370	1370	– 2 76
890	Siminco	695	693	693	– 0 28
198	Sodero	200	200	200	....
2360	Sodexho	2380	2310	2320	– 2 52
415	Sogerap	418	418	418	....
525	Sommer-Allib.	540	539	539	– 0 18
580	Source Perrier	529	520	518	– 2 07
270	Synthelabo	243	244 80	244 10	+ 0 45
550	Talcs Luzenac	580	554	554	– 4 48
2670	Tél. Electr.	2535	2525	2525	– 0 39
520	Thomson-C.S.F.	510	502	503	– 1 37
2250	T.R.T.	2130	2050	2050	– 3 75
545	U.F.B.	530	548	548	+ 3 39
865	U.I.S.	864	860	860	– 0 46
325	U.C.B.	325	310	317	– 2 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Valéo	221 10	220 50	220 50	– 0 27
112	Vallourec	104	104	104	....
2500	V. Clicquot-P.	2315	2300	2300	– 0 64
400	Via Banque	330	330	329	– 0 30
970	Elf-Gabon	981	980	980	– 0 10
150	Amax Inc	137 50	135 80	135 20	– 1 67
455	Amer. Express	467	448	448	– 4 06
230	Amer. Teleph.	233 60	227	227	– 2 82
141	Anglo Amer. C.	145 90	146 20	146 80	+ 0 61
860	Amgold	838	835	835	– 0 35
705	BASF (Akt)	764	733	733	– 4 05
715	Bayer	770	755	755	– 1 94
385	Buffelsfont.	363 80	361	361	– 0 76
23	Charter	22 80	22 50	22 50	– 1 31
560	Chase Manh.	607	592	592	– 2 47
335	Cie Pétr. Imp.	352	344 50	344 50	– 2 13
52	De Beers	51 45	51	51	– 0 87
1820	Deutsche Bank	1910	1861	1890	– 1 04
71	Dome Mines	70 70	69 95	69 95	– 1 06
245	Driefontein Ctd	247	244	244	– 1 21
545	Du Pont-Nem.	575	553	553	– 3 82
630	Eastman Kodak	660	650	645	– 2 27
71	East Rand	71 20	69 70	69 70	– 2 10
275	Electrolux	293 20	286	288	– 2 45
310	Ericsson	280	270	270	– 3 57
495	Exxon Corp.	506	495	494	– 2 37
425	Ford Motors	438	419	419	– 4 33
255	Free State	241	242	242	+ 0 41
152	Gencor	149 20	148	148	– 0 80
285	Gén. Belgique	296 50	286	294	– 0 84
585	Gen. Electr.	601	588	588	– 2 16
680	Gen. Motors	695	672	672	– 3 30
66	Goldfields	64 10	62 80	62 80	– 2 02
35	Gd Metropolitan	37 70	36 90	36 90	– 2 12
133	Harmony	129	128	128 50	– 0 38
27	Hitachi	28 50	27 70	27 70	– 2 80
725	Hoechst Akt.	788	759	768	– 2 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
91	Imp. Chemical	94	92 90	92 90	– 1 17
124	Inco. Limited	126 10	122 20	122 20	– 3 09
1150	IBM	1213	1178	1176	– 3 05
102	Ito-Yokado	104 40	102	102	– 2 29
....	ITT	302 50	296	296	– 2 14
54	Matsushita	54 20	53 10	53 10	– 2 02
1090	Merck	1099	1062	1060	– 3 54
730	Minnesota M.	777	751	751	– 3 34
290	Mobil Corp.	290 50	280 10	280	– 3 61
23950	Nestlé	26640	26240	26240	– 1 50
106	Norsk Hydro	109	106 20	106	– 2 75
870	Petrofina	905	880	880	– 2 76
860	Philip Morris	849	825	824	– 2 94
143	Philips	148 50	141 80	141 80	– 4 51
245	Pres. Brand	238	234	234	– 1 68
265	Président Steyn	253 80	250	250	– 1 49
350	Quilmès	345	335	336	– 2 89
975	Randfontein	980	984	984	+ 0 40
540	Royal Dutch	570	552	552	– 3 15
72	Rio Tinto Zinc	73 10	71 70	71 60	– 2 05
175	St Helena Co	173 80	167	167	– 3 91
345	Schlumberger	371	364 50	363 10	– 2 12
84	Shell transp.	88 55	86 30	86 30	– 2 54
1880	Siemens A.G.	1890	1843	1843	– 2 48
149	Sony	161	154 90	154 90	– 3 78
171	T.D.K.	175 10	173 50	173 50	– 0 91
13 50	Toshiba Corp.	14 35	14	14	– 2 43
980	Unilever	1059	1038	1038	– 1 98
395	Unit. Techn.	401 50	399 50	399 50	– 0 49
880	Vaal Reefs	845	851	853	+ 0 94
250	Volvo	254 60	250 50	250 50	– 1 61
440	West Deep	423 50	427 50	427 50	+ 0 94
295	West Hold.	292	291	291	– 0 34
485	Xerox Corp.	529	511	511	– 3 40
1 70	Zambia Corp.	1 80	1 79	1 78	– 1 11

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 156	9 035	8 700	9 350
ECU	6 861	6 860	....	....
Allemagne (100 DM)	304 500	304 400	295	310
Belgique (100 F)	15 105	15 099	14 600	15 500
Pays Bas (100 fl.)	270 300	270 180	260	280
Danemark (100 krd)	84 800	84 700	80	88
Norvège (100 k)	106 860	105 470	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 187	12 262	11 900	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 825	6 820	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 773	4 761	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 370	362 950	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 700	105 180	101	108
Autriche (100 sch)	43 320	49 350	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 318	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 290	5 300	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 740	6 657	6 450	6 850
Japon (100 yens)	3 714	3 672	3 550	3 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	92000	92100
Or fin (en lingot)	92350	92400
Pièce française (20 fr)	542	543
Pièce française (10 fr)	425	....
Pièce suisse (20 fr)	525	530
Pièce latine (20 fr)	528	528
Souverain	663	665
Pièce de 20 dollars	3930	3970
Pièce de 10 dollars	2160	2152 50
Pièce de 5 dollars	1420	....
Pièce de 50 pesos	3425	3445
Pièce de 10 florins	550	551

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1985 a été tiré à 456513 exemplaires

A B C D E F G

Le dollar retombe à ses cours de début septembre 1984

Après avoir culminé à 10,61 F et 2,47 DM le 26 février 1985, le dollar vient de retrouver ses cours de début septembre 1984, date à laquelle il avait, pour la première fois, dépassé 9 F à Paris. Mardi 9 juillet 1985, il est revenu à 9,0350 F contre 9,15 F lundi 8 juillet et 9,23 F à la veille du week-end.

Bien plus, lundi soir à New-York, il a glissé au-dessous de la barre des 3 DM, considérée comme un seuil très important sur les marchés des changes, pour être coté un peu en dessous de 2,98 DM. Ainsi, fléchissant graduellement de 15 %, le billet vert se trouve ramené dix mois en arrière. Bien plus, aux yeux des opérateurs sur les marchés des changes, comme l'indique notre confrère le *Wall Street Journal*, ce brusque repli pourrait présager une longue période de faiblesse pour la monnaie américaine, ou tout au moins d'incertitude.

A l'origine de ce recul, on trouve l'annonce, vendredi dernier, d'une nouvelle diminution des emplois dans l'industrie américaine, quarante-cinq mille pour le mois de juin et deux cent vingt mille depuis le début de l'année, bien que les chiffres du chômage restent stables à 7,3 % et cela depuis cinq mois. Par ailleurs, l'Association des acheteurs des produits pour les entreprises a fait connaître qu'elle prévoyait de sérieux problèmes pour une industrie sévèrement affectée par les importations.

Ces indications concordantes font de plus en plus planer le doute sur la poursuite de l'expansion outre-Atlantique, ce qui explique sans doute le recul du dollar.

La remontée du mark par rapport au dollar pourrait être favorisée par les excellentes performances de l'Allemagne en matière de commerce extérieur : le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, prévoit un excédent commercial de 75 à 90 milliards de deutschemarks en 1985 (225 à 270 milliards de francs) et un excédent de 30 milliards de marks (90 milliards de francs) pour la balance des paiements courants, le tout avec une inflation de 0,1 % en juin. Paradoxalement, le mark a encore faibli à Paris, revenant à 3,0435 F lundi soir.

FRANÇOIS RENARD.

M. LAURENT FABIUS AU COMMISSARIAT

Aux petits soins de la police

Serait-ce le mois de la police ? L'après-midi du 14 juillet, le président de la République l'honorera très officiellement en lui rendant visite à l'école de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) ; mercredi 10 juillet, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, défend sa loi de modernisation devant l'Assemblée nationale ; ce mardi 9 juillet, le premier ministre a donné le « la » par une visite matinale – 6 h 25 – dans les commissariats parisiens.

Visite guidée, rien moins qu'improvisée, en trois étapes. Deux aperçus du présent, un regard sur l'avenir : accompagné de M. Joxe et du préfet de police, M. Guy Fougier, M. Fabius a passé en revue le commissariat central du dix-septième arrondissement, puis celui du huitième, avant de s'arrêter, sur l'esplanade des Invalides, devant la maquette et le site du futur commissariat du septième.

Tour d'horizon inévitablement conventionnel – les policiers étaient prévenus depuis la veille – d'où l'on retient surtout... l'état des murs. Ces cages vitrées destinées aux gardes à vue et malencontreusement placées face aux comptoirs d'accueil du public ; ces vestiaires entassés et sinistres qui, dans le huitième arrondissement, jusqu'à une intervention récente de M. Joxe, n'étaient pas dissociés pour les hommes et les femmes ; ces constructions peu fonctionnelles où la vie du personnel semble confinée en sous-sol. Promis, cela va changer.

Regard plus rapide sur les hommes. Certains arborent la nouvelle tenue – blouson, casquette, – et M. Joxe assure l'avoir essayée : *« confortable »*. Exposé méthodique du commissaire du dix-septième, M. Mathieu, panneaux à l'appui et devant la brigade de relève au garde-à-vous, sur les *« besoins exprimés »* du commissariat. Présentation enthousiaste des mérites de l'informatique, dont ne bénéficient pas encore les deux commissariats visités...

Le premier ministre est satisfait. Il le dit succinctement, parlant du *« besoin de sécurité légitime »* et du *« grand bond »* que fera faire la modernisation à la police. On plaisante. Rappelé – pour l'occasion – de vacances, le commissaire Mathieu confie sa dernière mésaventure. Des voisins prévenants sont venus avertir son épouse : *« Il y a des gendarmes qui cherchent votre mari, il faut qu'il se sauve. »* Toujours la peur du gendarme. – E.P.

M. MITTERRAND COMMÉMORE LES COMBATS DU VERCORS

Le président de la République doit présider, mercredi 10 juillet, dans l'après-midi, la cérémonie qui marquera, sur le plateau du Vercors (Drôme), l'anniversaire des combats de juillet 1944 entre maquisards et troupes allemandes. Une stèle commémorative a été dressée à Vassieux-en-Vercors.

Il y a quarante et un ans, en effet, le Vercors, entre l'Isère et la Drôme, fut le théâtre de nombreux combats entre les troupes allemandes et mille trois cents maquisards qui tentaient de résister à leur progression vers le front de Normandie. A la fin de juillet 1944, les résistants français furent dispersés et la plupart d'entre eux massacrés.

M. François Mitterrand devrait profiter de son déplacement pour faire une rapide incursion sur le Tour de France. Il devrait survoler, entre 15 heures et 16 heures, la course, en hélicoptère, à la hauteur de la côte de Montaud, durant l'étape Morzine-Lans-en-Vercors, soit 269 kilomètres.

● *M. Mitterrand ouvre le chantier de la « tête Défense ».* – Trois ans après avoir décidé de créer à la Défense un Carrefour international de la communication, M. Mitterrand devait, ce mardi 9 juillet, couper le ruban libérant les bulldozers du chantier. L'arc de triomphe de béton conçu par l'architecte danois Otto von Spreckelsen pour clore l'ensemble de la Défense doit abriter, avec les cinq bâtiments qui environnent, le Carrefour international de la communication, le ministère de l'urbanisme et du logement et des sociétés privées. L'ensemble offrira 130 000 mètres carrés de bureaux, coûtera 2,7 milliards de francs (1984) et devrait être achevé en 1988.

CRISE FINANCIÈRE AU PMU

Baisse du montant des enjeux, hausse des frais de fonctionnement : les comptes du Pari mutuel urbain (PMU) et des sociétés de courses ne cessent de se dégrader à tel point que le déficit, qui était d'environ 100 millions de francs à la fin de 1984, devrait doubler avant la fin de cette année.

Au premier semestre, les paris, qui avaient commencé de baisser en 1981 avec le relèvement de 3 à 5 F du prix du ticket de tiercé et qui avaient ensuite stagné en 1983 et 1984, ont chuté de 3 % en francs courants, soit près de 10 % en tenant compte de l'inflation. Dans les ministères de tutelle, agriculture et budget, la situation est jugée « pressante ». Un plan de redressement devrait être négocié dans les semaines qui viennent.

Un pas a déjà été fait avec le départ, le 5 juillet, de M. Pierre Carrus, fils du fondateur du tiercé, André Carrus, dont les fonctions conjointes de directeur du PMU, qu'il assumait depuis vingt ans, et de directeur d'entreprises ayant le quasi-monopole de la fourniture de matériels au PMU, étaient jugées incompatibles. M. Carrus a été remplacé par M. André Cormier.

La solution à la crise du PMU devrait passer par une réduction relative du montant des prix accordés aux gagnants et, surtout, par une révision des conventions collectives des employés et une modernisation de la gestion par l'informatique, limitant le recours à une main-d'œuvre pléthorique et onéreuse.

● *La visite du cardinal Etchegaray au Liban.* – L'émissaire personnel du pape Jean-Paul II est retourné à Beyrouth, ce mardi 9 juillet, après une visite de quatre jours aux milliers de réfugiés chrétiens de Jezzine, au Liban du Sud, à 18 kilomètres à l'est de Saïda. La radio chrétienne, la Voix du Liban, a rapporté que le prélat s'était rendu en hélicoptère à Beyrouth-Est, où il aura de nouveaux entretiens avec des dirigeants chrétiens.

● *Un super-pétrolier touché dans le Golfe.* – Le pétrolier turc *Vatan*, construit en 1976, et dont le déplacement est de 188 668 tonnes brut, a été touché par l'aviation irakienne dans la matinée du 9 juillet, au large du terminal pétrolier iranien de Kharg. Selon la compagnie d'assurances Lloyd's de Londres, l'attaque n'a pas fait de victimes, mais un incendie s'est déclaré à bord et une brèche importante a été ouverte sur le flanc tribord du navire, laissant échapper du pétrole. Le dernier raid irakien dans le Golfe avait été effectué le 1er mai dernier contre un autre pétrolier turc, le *Burak*. La Turquie s'efforce pourtant de garder avec les deux belligérants des relations équilibrées. – *(AFP.)*

Sur le vif

Bises

Comment vous dites bonjour aux gens, vous ? Bon, bien sûr, si c'est quelqu'un que vous ne connaissez pas, on vient de vous le présenter, vous lui serrez la main. Enchanté... Mais si c'est quelqu'un que vous avez vu ne serait-ce qu'une fois dans votre vie, les règles élémentaires de la politesse exigent que vous vous précipitiez sur lui avec une grande exclamation de surprise et de joie, ou avec un fin sourire d'expectative extatique. Au choix. Et que vous le preniez dans vos bras en l'embrassant sur les joues.

Combien de joues ? Et combien de fois ? Ça varie. Au maximum : quatre fois, soit deux fois deux joues, comme en Bretagne. En moyenne : un aller-retour, droite gauche, comme à Paris, ou gauche droite, comme à New-York. Parce que, là-bas, c'est pareil. Eux qui se moquaient de nous, maintenant ils foncent tête baissée dans les bisous. Tête baissée, façon de parler. On n'embrasse pas n'importe qui n'importe comment. Il ne manquerait plus que ça. Il y a mille et une manières de remettre à sa juste place celui ou celle que vous tenez plaqué contre votre poitrine.

Et d'abord, on n'est pas forcé de l'étreindre, justement, de l'enlacer. On peut l'empoigner par les avant-bras. On peut poser les mains sur ses épaules. On peut aussi ne les effleurer que d'un doigt condescendant. On peut encore ne pas le toucher du tout, simplement se pencher vers sa joue. Ensuite, très important, quel rôle joue-t-on ? Un rôle actif ou un rôle passif ? Celui de l'embrasseur, marque de bienveillance, ou celui de l'embrassé, signe de dépendance ?

Si vous voulez donner un bécot en forme de claque, je vous conseille un truc épatant : vous le déposez d'une bouche distraite tandis que, de l'œil, vous cherchez fébrilement dans les parages un objet plus digne de vos faveurs. Il arrive souvent que personne n'embrasse personne. Les deux joues se touchent et puis se séparent : 15 partout.

Eh ! oui. De nos jours, le savoir-vivre passe par le savoir-biser. Cherchez pas dans le Robert, ça y est. Biser : donner une bise. C'en est arrivé au point que, moi, si on me tend la main, c'est comme si on me la mettait sur la figure.

CLAUDE SARRAUTE.

Gilda ferme ses portes

Une radio qui meurt d'avoir rêvé

C'était une pionnière et la voilà tombée. Une aventurière qui savait ce qu'elle voulait, qui a su prendre des risques, défendre des idées et faire de la flibuste quand les temps l'imposaient. C'était une militante du mouvement des radios, qui avait une équipe et surtout un projet, qui a essuyé des coups et s'est mal adaptée... Une radio libre, en somme, qui meurt d'avoir rêvé.

Gilda « la radiopolitaine » est née en 1981, avant même le 10 mai. Saisie, brouillée, enfin autorisée avec quelques « associés » obligés, elle n'a cessé de se battre au nom des radios : pour le droit à une zone correcte de diffusion, le droit à la publicité, le droit à un confort d'écoute. « Non à la mise à mort », titrait-elle un article qu'elle écrivait dans *le Monde*, l'été 1981, en fustigeant l'hypocrisie d'un gouvernement qui s'apprêtait à libérer les radios sans leur donner les moyens de survivre. Une démarche qui suscita bien des échos : Patrick Fillioud, directeur de la station, n'était-il pas le fils de Georges, ministre de la communication et promoteur de la loi sur les radios ?

Le combat, pourtant, fut bel et bien perdu, et Gilda, au projet ambitieux et très professionnel, ne put survivre que grâce au bénévolat. Une pratique difficile pour un projet bâti essentiellement sur l'information – locale, nationale, internationale, – les magazines, les découvertes ; la « galère » pour l'équipe qui compensait néanmoins son manque de moyens par des trésors d'astuce et d'imagination.

Et vint, tardive, l'autorisation de s'ouvrir à la publicité et, avec elle, l'espoir d'un redémarrage de la station, « entreprise de presse ». Les locaux s'agrandissent, le matériel se perfectionne, l'équipe est salariée... Las ! La publicité ne suit guère. Et les premiers sondages attribuent à Gilda une audience de quartier. Animateurs et journalistes tentent de réagir, regardent autour d'eux, d'ajuster le tir, se montrent plus rigoureux dans l'élaboration des grilles, et jouent leur joker sur l'information (quinze rendez-vous par jour) qui absorbe les trois-quarts de la masse salariale.

Filipacchi prend 25 % du capital. Mais le déficit s'installe et l'équipe, unie, accepte l'inacceptable : dix-huit licenciements et la fin de tous les contrats. A la fin du mois d'août, les dettes monteront à 1,8 million de francs. Echec.

« On s'est pris pour une radio périphérique, analyse aujourd'hui Patrick Fillioud. *On s'est battu sur tous les terrains en levant quatorze lièvres à la fois : on programmait du rock, du jazz, de la bonne variété, de la musique africaine, des tropiques, ou classique ; on traitait de politique, du théâtre, du cinéma, de l'art et des idées, en misant sur l'originalité de notre ton. C'était une erreur. Sur toutes ces options, il fallait en choisir une seule. Il y a des règles de la FM que nous avons ignorées... »*

Des règles ? Quelques principes plutôt : *« La FM par excellence, c'est la radio d'accompagnement dont on définit une tonalité d'ensemble, une couleur musicale identifiable et sur laquelle on greffe quelques points d'accroche originaux... Un produit, davantage qu'un projet. Et à moins d'avoir d'énormes moyens, la radio généraliste, pour l'instant, c'est réservé aux stations nationales. »*

Une balise musicale a remplacé la grille de Gilda et les studios sont déserts.

ANNICK COJEAN.

هكذا من الأصل